



HAL
open science

**EMANCIPATION DES FEMMES A L'EPREUVE DE
LA PHILANTHROPIE LA CHARITY
ORGANISATION SOCIETY EN
GRANDE-BRETAGNE ET L'OFFICE CENTRAL DES
OEUVRES DE BIENFAISANCE EN FRANCE DU
XIX^e SIÈCLE JUSQU'A LA GUERRE DE 1914.**

Corinne Belliard

► **To cite this version:**

Corinne Belliard. EMANCIPATION DES FEMMES A L'EPREUVE DE LA PHILANTHROPIE LA CHARITY ORGANISATION SOCIETY EN GRANDE-BRETAGNE ET L'OFFICE CENTRAL DES OEUVRES DE BIENFAISANCE EN FRANCE DU XIX^e SIÈCLE JUSQU'A LA GUERRE DE 1914.. Histoire. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 2004. Français. NNT : . tel-00479809

HAL Id: tel-00479809

<https://theses.hal.science/tel-00479809>

Submitted on 2 May 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES

THESE EN VUE DE L'OBTENTION D'UN DOCTORAT

Discipline: Histoire et civilisations

présentée et soutenue publiquement

par

Corinne Belliard

le 11 mars 2004

EMANCIPATION DES FEMMES

A L'EPREUVE DE LA PHILANTHROPIE

**LA CHARITY ORGANISATION SOCIETY EN GRANDE-BRETAGNE
ET L'OFFICE CENTRAL DES CEUVRES DE BIENFAISANCE EN FRANCE DU
XIXe SIÈCLE JUSQU' A LA GUERRE DE 1914.**

JURY

Mme Nancy Green, présidente

Mme Arlette Farge, Directrice de thèse

Mme Yannick Ripa

Mme Florence Gauthier

INTRODUCTION

L'objet de cette thèse est le fruit d'un parcours qui commence à l'Université de York en Grande-Bretagne. On y commentait alors la localisation excentrée du département des études féminines. Ceux qui plaidaient en faveur de cette discipline auraient aimé voir ces locaux plus près du centre du campus afin de se rapprocher des sites universitaires considérés comme plus académiques. Pour d'autres, cette localisation ne faisait que refléter l'aspect marginal de ces études. Ce sont ces circonstances, qui au moment de définir un sujet de thèse, suscitérent la présente recherche dont la problématique s'est construite en phases successives.

La première étape s'est appuyée sur une question préliminaire : le développement des associations féminines britanniques au XIXe siècle avait-il favorisé l'émancipation des Anglaises? Une visite au *Greater London Record Office* de *Northampton Road* eut pour but de consulter le fond d'archives des institutions ayant contribué à cette possible avancée. Mais les documents examinés se sont très vite avérés trop semblables les uns aux autres pour être significatifs. Ces sources n'ont guère permis d'appréhender le contexte social dans lequel évoluaient les genres. En outre, la focalisation sur des associations exclusivement féminines est apparu mal équilibrée. Aussi, fallut-il avoir recours à un autre type de matériau.

Une deuxième étape conduisit donc à consulter les archives d'associations pratiquant le recrutement d'un personnel mixte. Le choix s'est arrêté sur une organisation philanthropique, la *Charity Organisation Society* (C.O.S.). L'étude de la C.O.S. porte sur une période qui s'étend de 1870, date de sa création, jusqu'en 1914, lorsque les transformations

apportées par la guerre essoufflent le mouvement. La richesse du fond, révélatrice de la place éminente de la C.O.S. en Grande-Bretagne, permet après analyse d'apprécier plus justement la mobilisation des femmes dans le monde philanthropique. Les premières informations qui ressortent de la consultation de l'ensemble des Annual Reports of the Council and District Committees (1870-1914) et des Council Minutes Books (1890-1914), concernent les différents rouages de l'association et son évolution.

Les procès-verbaux des réunions des divers bureaux ainsi que les textes fondateurs ont été systématiquement dépouillés (voir chapitre V, VI, VII, VIII, IX). En outre, des comptages, résultant d'un travail manuel, ont été pratiqués sur les rapports annuels consultés à cinq ans d'intervalle.

Ces archives se présentent sous forme de livrets brochés, d'environ 500 pages chacun, demi-format, réunissant plusieurs années. Si ces sources dactylographiées ne sont pas utilisées ici pour construire une histoire de la philanthropie britannique, les informations, pièce par pièce, ont guidé la recherche plus avant vers d'autres documents d'époque déposés à la *British Library* dans *Russell Street* et dans *Euston Road*. Ainsi furent consultées plusieurs collections dont The Charity Organisation Reporter (1872-1880), The Charity Organisation Review (1885-1895) et The Charities Register and Digest (1895). Par ailleurs, dans l'annexe de la Bibliothèque Nationale, à Versailles, ont été dépouillées les Minutes of Evidences de la Royal Commission on Secondary Education (1894). C'est aussi en France à la bibliothèque Marguerite Durand, rue Nationale à Paris, qu'ont été analysées des lettres manuscrites et dactylographiées de Britanniques qui ont participé à la mobilisation des femmes.

L'expérience philanthropique s'observant des deux côtés de la Manche, une troisième étape comparative se révéla utile afin de mesurer, en contrepoint, les avancées différentielles en Grande-Bretagne et en

France. L'hexagone connaît aussi des transformations sociales accompagnées d'une relative autonomie des femmes inspirée par l'expérience britannique. Pour tenter d'évaluer ces influences et les changements afférents, les archives de l'Office Centrale des Oeuvres de Bienfaisance (O.C.O.B.), association française analogue à la C.O.S., ont été dépouillées. Les Annuaire, rapports et comptes rendus (1890-1914) de l'O.C.O.B., conservées au Musée Social, rue Las-Cases, à Paris se présentent également sous forme de livrets brochés, d'environ 250 pages chacun, demi-format, réunissant plusieurs années. Au Musée Social encore d'autres sources d'époque telles que La France Charitable et Prévoyante (1899), le Paris Charitable et Prévoyant (1904) ont été consultées, ainsi que les rapports de Congrès nationaux et internationaux cités en bibliographie.

Ces matériaux de première main ont été enrichis par l'étude de travaux contemporains sur l'histoire des pauvres d'une part et l'histoire des femmes d'autre part. Une quatrième étape s'est ainsi construite autour de deux parties: "qui sont les pauvres" et "que sont les femmes".

Le sort des pauvres est esquissé dans ce travail à travers un rappel des circonstances économiques et sociales qu'ont subies ces derniers jusqu'à la métamorphose de la charité en philanthropie. L'industrie textile du XIX^e siècle, bouleverse les conditions sociales des populations rurales chassées de leurs terres et les pousse à une immigration séculaire vers les villes. La concentration progressive du capital, opère une division entre les détenteurs de moyens de production et ceux qui dépendront de ceux-ci pour accéder aux emplois rémunérés. Le réaménagement désordonné de ces transformations contribue à l'accumulation des richesses entre les mains d'une classe restreinte et au dénuement d'une masse croissante de besogneux. En même temps, le progrès scientifique remet en cause les modes traditionnels de pensée et tend à substituer la rationalité aux

croyances. Le problème social ne sera plus conçu comme une fatalité, mais susceptible d'être contenu par un essai ordonné de redistribution, réalisé grâce à l'exercice de la philanthropie, avancement raisonné de la charité.

Sur ces transformations, des ouvrages généraux ont été consultés tels La potence ou la piété : l'Europe et les pauvres du Moyen Age à nos jours de Geremek Bronislaw (1978), Les pauvres au moyen Âge de Michel Mollat (1978) ou encore Les misérables dans l'Occident Médiéval de Jean-Louis Goglin (1976). L'identification des pauvres, la mise en contexte de la pauvreté et l'évocation de leurs révoltes en Europe y sont rapportés avec soin.

En Grande-Bretagne, le traitement des pauvres depuis le XVIIIe siècle, est décrit dans des ouvrages tels que The English Poor Law, 1780-1930 de Michael Rose (1971), ainsi que dans les trois classiques, London Labour and London Poor de Henry Mayhew (1861, réédité en 1985), Poverty: A Study of Town Life, de Seebohm Rowntree (1901) et Life and Labour of the people of London de Charles Booth (1903). Ces oeuvres de références appréhendent les sombres prémisses sociales de l'industrialisation. La lecture de Pauvreté, charité et morale à Londres au XIXe siècle de Françoise Barret-Ducrocq (1991) contribue à remettre en cause la volonté des victoriens d'assister leurs pauvres pour les rendre plus moraux. La "sainte violence" décrite dans ce livre, suscite une révolte sociale qui éclate notamment dans Outcast London - A study in their relationship between classes in Victorian Society de Gareth Stedman Jones (1984). L'élaboration de lois sociales, amenée tardivement par une telle misère, est exposée dans Voluntary Action: a report on Methods of Social Advance de William Henry Beveridge (1948).

En France, la pauvreté est traitée par plusieurs auteurs. Jacques Le Goff (1964) ouvre une perspective historique sur le sujet dans La

Civilisation de l'Occident Médiéval. D'autres auteurs se concentrent localement sur un type de traitement de la pauvreté comme Henri Bonnet (1908) dans Paris qui souffre - La misère à Paris. Les Agents de l'assistance à domicile, voire aussi Maxime du Camp (1885) La Charité Privée à Paris, ou encore Joseph-Marie de Gérando (1820/1990) connu pour Le visiteur du pauvre. Des analyses de la pauvreté jusqu'à nos jours sont également proposées par le sociologue Robert Castel (1995) dans Les métamorphoses de la question sociale - une chronique du salariat.

On ne peut comprendre la confrontation des européennes à cette pauvreté sans passer par l'histoire des femmes en général. Celle-ci est présentée dans sa diversité par Georges Duby et Michelle Perrot (1991) dans les cinq volumes de l'Histoire des femmes : L'Antiquité, coordonné par Pauline Schmitt Pantel, Le Moyen Âge, dirigé par Christiane Klapisch-Zuber, le XVIe au XVIIIe siècles sous la direction de Nathalie Zemon Davis et Arlette Farge, le XIXe siècle, par Geneviève Fraisse et Michelle Perrot et le XXe siècle de Françoise Thébaud. Cette histoire des femmes est abordée par ailleurs dans Femmes et Pouvoirs sous l'Ancien Régime de Danielle Haase-Dubosc et Eliane Viennot (1991). Le champ est aussi marqué par la volonté subversive des femmes d'être sujettes de l'histoire dans De la violence et des femmes (1997) ou dans Séduction et Sociétés : approches historiques (2001) de Cécile Dauphin et d'Arlette Farge. Citoyennes tricoteuses : Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française de Dominique Godineau (1988) permet de mesurer leur participation à la Révolution. Sur leur défaite postérieure sous l'effet de la permanence des préjugés masculins, le livre de Geneviève Fraisse (1995), Muse de la Raison : Démocratie et exclusion des femmes en France, met en évidence une des

spécificités de leur histoire. L'étude des contradictions du droit de Nicole Arnaud Duc (1991) enrichit la thématique en constatant que son "bien fondé" reste en faveur de l'homme.

Si à la fin du XVIIIe siècle on constatait une prise en compte, par la révolution française, des revendications féminines, au XIXe siècle, les relations entre genres sont frustrées par les droits dont les hommes se sont réinvestis. C'est alors que les industriels essayent, avec les femmes de leurs milieux, de tempérer les tensions sociales provoquées par les entreprises masculines. Le mouvement des femmes de ces classes s'inscrit dans un rapprochement avec les pauvres à travers les associations philanthropiques mixtes qui l'ont instrumenté.

Le thème plus particulier de la rencontre des femmes et des pauvres, au XIXe siècle, est abordé, en Grande-Bretagne, par Franck Prochaska (1980) dans *Women and philanthropy in the 19th century England*. La méthode de l'auteur étant de dresser un large inventaire des associations britanniques mixtes et féminines, il montre la charité plus comme un tremplin pour les femmes qu'une entrave à leur émancipation. Il ne peut voir qu'une influence croissante des femmes mais sans remettre en cause les modes traditionnels de pensée relatifs aux genres. Il n'apporte pas d'informations précises sur les rapports entre ceux-ci. Il croit à la réorientation de la philanthropie sous l'impulsion des femmes mais il ignore leur soumission persistante au paternalisme. Pour donner clarté et en précision au thème particulier de la rencontre des femmes et des pauvres, il faudra approfondir cette recherche en la focalisant en Grande-Bretagne et en France sur une seule association.

C'est dans cette perspective que l'évolution de la condition de ces

femmes sera examinée à travers l'étude détaillée de la C.O.S. britannique et de l'O.C.O.B. française. La description de la place des femmes dans les instances de ces associations, l'évaluation de leurs fonctions montreront les effets historiques de cette expérience sur l'insertion féminine dans la société civile.

En Grande-Bretagne, l'étude examinera The Charity Organisation Society 1869-1913 - Its ideas and work de Charles Mowat (1961) et A Hundred Years of Family Welfare - A Study of the Family Welfare Association (formerly, Charity Organisation Society) 1869-1969, de Madeline Roofff (1972). Cette recherche sur la rencontre des femmes et des pauvres puisera aussi aux sources des nombreux ouvrages publiés par trois des principales protagonistes de la C.O.S. Octavia Hill a ainsi écrit Our Common Land, (1877), Homes of the London Poor (1883), House Property and its Management: some papers on the Methods of Management (1921). Helen Bosanquet est l'auteure de Aspect of the Social Problem (1895), Rich and Poor (1898), The strength of the people : a study in social economics (1903), The standard of life and other reprinted essays (1906), The Poor Law Report of 1909 : A Summary Explaining the Defects of the Present System and the Principal Recommendations of the Commission, so far as related to England and Wales (1912), Social conditions in provincial towns (1912), Social Work in London 1869 to 1912: A History of the Charity Organisation Society (1914). Ajoutons la contribution majeure de Beatrice Webb My apprenticeship (1979).

En France, il n'existe pas d'ouvrage comparable à celui de Franck Prochaska, ni de travaux qui lient spécifiquement les Françaises à l'Office Central des Oeuvres de Bienfaisance (O.C.O.B.). Les discussions relatives aux associations philanthropiques ne font généralement état que du débat sur Assistance publique et charité privée, (comme le fait Maurice Beaufreton en 1911), ou sur La protection des faibles, assistance et

bienfaisance, rédigé par Georges Rondel en 1912. En relation au traitement privé de la pauvreté, il faut également mentionner Pour l'Amour de l'Humanité: Le temps des Philanthropes de Catherine Duprat (1993), qui remonte aux sources philosophiques du mouvement. L'histoire de l'O.C.O.B. n'est relatée que dans L'organisation de la charité privée en France - Histoire d'une oeuvre (1900) par Léon Lefébure.

L'engagement féminin dans la philanthropie soulève plusieurs questions de fond: la mobilisation des femmes de classes supérieures à la C.O.S. et à l'O.C.O.B. affectera-t-elle leur condition et remettra-t-elle en cause les modes traditionnels de pensée relatifs aux rapports entre genres? Sera-t-il possible à ces femmes de contribuer à la résolution d'un problème de société par le biais de la philanthropie et d'en tirer partie pour elles mêmes?

Pour comprendre la portée et les limites de l'implication de ces femmes dans la vie publique, il faut tenir compte du féminisme naissant. Ce mouvement qui préconise l'extension des droits et du rôle des femmes dans la société suscite bien des écrits. Pour comprendre l'activisme des Anglaises, il faut lire les deux ouvrages de Patricia Hollis, Women in Public - the Women's Movement, 1850-1900, (1979) et Ladies Elected: Women in English Local Government, 1865-1914, (1987) ainsi que One hand tied behind us: the rise of the women suffrage Movement de Jill Liddington et Jill Norris (1978). Ils démontrent que les femmes britanniques demeurent soumises malgré leur dévouement. La lecture de Les Pankhurst : L'ascension du Féminisme (1971) et Queen Christabel : A biography of Christabel Pankhurst, (1977) de David Mitchell, aide à tracer le portrait de grandes figures militantes. L'évolution du mouvement féministe, qui est marqué par la guerre de 1914, se lit dans les Lettres manuscrites en anglais ou en français de Christabel

Pankhurst à la baronne de Brimont entre le 28 juin 1916 et le 6 août 1919 (déposées à la Bibliothèque Marguerite Durand de Paris). La presse du temps explique le comportement des femmes partagées entre féminisme et patriotisme. Pour découvrir la portée de cette crise, il faut se reporter à *Women and the Great War* de Bruce Scates et Raelence Frances (1997) qui en décrivent les effets dans l'un des dominions, l'Australie. Le sort des françaises, qui ne sont pas en reste de patriotisme, est exposé dans *Housewife or Harlot : The place of Women in French Society (1870-1940)* de James McMillan (1981) ainsi que dans deux contributions majeures de Françoise Thébaud *La femme au temps de la guerre de 14*, (1994) et "La Grande Guerre: le triomphe de la division sexuelle" in Georges Duby et Michelle Perrot, (1992 - 5).

Ce travail n'a pas l'ambition de présenter un document "féministe", mais plus modestement d'apporter les éléments d'une contribution à leur histoire sociale. Il n'a d'autre objet que d'enrichir une réflexion sur un terrain social déjà largement prospecté, mais toujours ouvert à d'autres avancées qui permettront peut-être, d'anticiper le moment toujours attendu d'une libération sans équivoque des femmes.

PREMIÈRE PARTIE
LES PAUVRES

“Il est bon d’être charitable :

Mais envers qui ? C’est là le point.”

Jean de la Fontaine, Fables (1668 à 1694), “Le villageois et le serpent”.

QUI SONT LES PAUVRES ?

Selon Alain Rey, dans le Dictionnaire Historique de la Langue Française, (1992), le mot 'pauvre' serait issu de la forme 'povre' (1050) du latin 'pauper', 'nécessiteux', "probablement analysable comme 'pau-per-os', d'abord dit de la terre et des animaux".... Le mot serait du même groupe que 'paucus', "petit, court, en petit nombre".... En français... "dès le XIIIe siècle (1176-1181) 'povre' qualifie par dépréciation, une réalité concrète qui n'a pas de valeur, piètre, pitoyable et quelque chose qui n'a ni valeur ni importance (1181)". Le mot présenterait "un radical vocalique fréquent dans les mots qui indiquent une infirmité, une faiblesse". "La forme 'pauvre' a supplanté 'povre' au XVIe siècle." 'Pauvre' est synonyme de 'indigent', 'nécessiteux'.

La 'nécessité', le 'besoin' apparaissent dans la plupart des dictionnaires comme caractérisant la pauvreté. Pour Antoine Furetière (1690) le 'pauvre' est celui "qui n'a pas de biens, qui n'a pas les choses nécessaires pour sustenter sa vie ou soutenir sa condition."... Se dit en ce sens et selon le même auteur "des Princes, des Seigneurs qui sont fort incommodés en leurs affaires, qui ne peuvent pas paraître avec l'éclat qui leur convient." Il ajoute que "pauvre se dit aussi de tous ce qui est vil et méprisable" ainsi que "des affligés ou misérables qui attirent de la compassion." Dans Le Dictionnaire de la Langue Française d'Emile Littré, (1877), 'pauvre' signifie "celui qui est dans la misère, mendiant" tandis que pour Le Grand Larousse encyclopédique (1963), le pauvre est "dépourvu ou mal pourvu du nécessaire, de ressources suffisantes"; il peut "inspirer la commisération". "Selon le Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse (1984), le pauvre est un "homme dans le besoin, indigent, misérable" ou une "personne pour qui on éprouve de la compassion". Dans le Trésor de

la Langue Française, (1986), 'pauvre' est employé comme substantif masculin pour désigner "une personne qui n'a vraiment rien pour vivre, qui est dans la misère" et comme substantif pluriel pour nommer "l'ensemble des gens pauvres". Le Grand Robert (1994), définit le pauvre comme "celui qui manque du nécessaire, qui est dans le besoin ou dans la misère."

On peut constater ici deux changements: celui par lequel la relativisation sociale de la pauvreté disparaît après Furetière qui acceptait que Princes et Seigneurs puissent être considérés comme 'pauvres'; et une faible évolution de la notion de 'pauvre' qui se définit par la 'misère' dans le Littré, mais aussi par le 'besoin' dans le Robert.

Dans une perspective idéaliste, le Dictionnaire des Symboles (1982), déplace la "pauvreté" vers un renoncement et la définit positivement comme "... une progression spirituelle par le dépouillement, par un retour à la simplicité de l'enfance...".

"Poor" en anglais, possède un sens très proche du français. The Oxford Dictionary of English Etymology (1996), indique qu'il s'agit de personne "ayant peu ou aucune possessions"¹. The Shorter Oxford English Dictionary on Historical Principles, (1975), ajoute à cette définition "ayant besoin de moyens pour se procurer du confort, ou les nécessités de la vie; besogneux, destitué; ... placé dans de telles circonstances qu'il suscite la compassion ou la pitié."² Pour le Webster's Third New International Dictionary, (1981), le 'pauvre' est "celui qui n'a pas de possessions matérielles : subsistant sans les luxes ou souvent les nécessités de la vie; ayant peu d'argent."³

¹ "having few, or no possessions."

² "wanting means to procure the comforts, or the necessities of life; needy, destitute; ... such or so circumstanced, as to excite one's compassion or pity."

³ "lacking material possessions: existing without the luxury and often the necessities of life; having little money."

Ces définitions lexicales du « pauvre », toutes rapportées à un fait d'économie et non à un trait de caractère, ne prendront tout leur sens que dans le contexte social.

Le mot "pauvre(s)" est employé dans cette thèse comme substantif désignant une personne ou un ensemble de personnes dépourvues des moyens matériels de subvenir à leurs besoins pour entretenir la vie à terme jusqu'à un âge lors culturellement acceptable.

CHAPITRE I

LES CIRCONSTANCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

En Grande-Bretagne comme en France, les rapports entre riches et pauvres ont toujours été empreints non seulement d'iniquité mais aussi de mépris, de gêne et de peur. Ignorer la misère est le premier réflexe simple et immédiat ; trouver une solution est une réaction seconde et plus débattue. Pour en venir aux rôles qu'ont joué à leur égard des femmes des classes supérieures ou moyennes, il faut entrer à la fois dans la sordidité des miséreux et dans la mythologie relative au femmes.

Nous nous proposons de comprendre dans ce chapitre les circonstances historiques et sociales dans lesquelles s'est développée la pauvreté en France et en Grande-Bretagne, et quelles solutions on lui a apportées.

1. En Grande-Bretagne

Les pauvres semblent avoir été une constante de l'histoire de la Grande-Bretagne. Ils apparaissent avec la constitution des immenses baronnies des envahisseurs normands. Lorsque le servage disparaît en Angleterre vers la fin du XIVe siècle, les serfs deviennent des paysans partiels qui pendant le temps libre laissé par la culture de leurs champs, se louent au service des grands propriétaires. Ils jouissent alors de l'usage des biens communaux qui leur fournissent le bois de chauffe et de cuisson, des produits alimentaires de collecte et des zones de pacage pour leur bétail . C'est

“la crise du XVIe siècle, liée à la baisse des revenus, qui place les seigneurs féodaux devant deux formes d'évolution du système agraire : soit l'exploitation intensive fondée sur de

nouvelles cultures industrielles et l'élevage, soit une forme extensive fondée sur le travail gratuit (redevances des paysans versées aux seigneurs sur le produit de leurs terres). Cette exploitation fut appelée 'le second servage des paysans'" ⁴ .

Lorsque la prospérité des villes prend son essor dans le dernier tiers du XVe et le début XVIe siècle, les seigneurs s'emparent des biens communaux pour y élever des moutons dont la laine est fort demandée par les manufactures flamandes. Les maisons des paysans dépossédés sont rasés. Henri VIII (1491-1545), soucieux du développement de la production lainière, se garde d'appliquer avec rigueur les lois contre les clôtures qui, en permettant l'élevage 'dépeuplent' certains cantons du royaume et chassent les fermiers et journaliers de terres vouées à la culture des céréales. La royauté cherche néanmoins à mettre un frein à la dépossession des paysans qui vide le royaume au profit de quelques propriétaires, mais le mouvement est à peine ralenti malgré une enquête mise en œuvre en 1517 ⁵ .

La transformation de ces domaines agricoles jette sur les routes une masse de paysans expropriés, 'sans feu ni lieu' ⁶ . Francis Bacon ⁷ , s'inquiète à cette occasion de la diminution des populations rurales d'où proviennent les recrues militaires.

Une relance de l'expulsion violente a encore lieu cependant au XVIe siècle, lors de la Réforme d'Henry VIII, qui provoque l'expropriation des biens d'église et leur revente à des spéculateurs ⁸ . De surcroît, "les dons

⁴ Bronislaw Geremek, 1978, La potence ou la pitié : l'Europe et les pauvres du Moyen Age à nos jours, Paris, Gallimard : 125.

⁵Roland Marx, 1998, "Henri VIII d'Angleterre", in Enc. Univ.

⁶Robert Castel, 1995, Les métamorphoses de la question sociale - une chronique du salariat, "La société cadastrée", Paris, Fayard : 71-108; André Bourde, 1988, "Elisabeth I", in Enc. Univ. Voir aussi Karl Marx, 1965, Œuvres, Economie I, Paris, Gallimard, La Pléiade.

⁷Chancelier et philosophe britannique (1561 - 1626), cf. Enc. Univ. 1998.

⁸Roland Marx, 1998, "Henri VIII d'Angleterre", in Enc. Univ. 1998

charitables auraient diminués en valeur réelle après la réforme”⁹. Privées brutalement de leur moyens de vivre, les familles paysannes forment une foule de mendiants et de vagabonds qui sont impitoyablement châtiés comme tels, par le fouet, la mutilation, la mise en esclavage ou la mort en vertu de lois sans cesse aggravées depuis Henry VIII, et qui ne sont abolies qu’en 1714. Douze mille vagabonds sont exécutés sous le seul règne d’Henry VIII¹⁰, initiateur d’un premier mode historique du traitement de la pauvreté: l’extermination des pauvres.

Le paupérisme croît dans de telles proportions que “la législation nationale sur le sujet se complique. Ainsi, une loi de 1531 distingue entre les vagabonds, les malades et les pauvres chômeurs. Seuls les derniers sont autorisés à mendier dans leur propre paroisse, tandis qu’une loi de 1552 ordonne à celles-ci d’enregistrer leurs pauvres et de faire face à leurs responsabilités selon les ressources locales disponibles. L’évolution de cette politique culmina dans les importantes législations élisabéthaines (lois des pauvres) de 1597 et 1601...”¹¹. Ces lois

“reconnaissent que les pauvres n’appartenaient pas tous à la même catégorie; elles confirmaient la paroisse comme l’unité administrative de la Loi des Pauvres, et donnaient pouvoir aux justices de paix de lever une taxe des pauvres et de payer

⁹“charitable giving may have declined in real terms after the Reformation.” Asa Briggs, 1987, *A Social History of England*, London, Pelican :126. Voir aussi l’article “Poor Laws” in *Encyclopedia of the Social Sciences*, 1963, New York, The Macmillan Company.

¹⁰Selon Alexandre Vexliard, 1956, *Introduction à la sociologie du vagabondage*, cité par Robert Castel, 1995 : 146. D’autres avancent soixante douze mille victimes sous ce règne, dont Raphaël Hollinshed, (1580)*Description of England*, vol I: 186, cité par Karl Marx, 1965 : 1193. Raphaël Hollinshed est aussi l’auteur des *Chronicles of England, Scotlande and Irlande* (3 vol.) publiés entre 1557 et 1586. Idem Karl Marx, 1965, note [a] : 1173.

¹¹ “National legislation on the subject became sophisticated. Thus, a statute of 1531 distinguished between vagrants and the sick and unemployed poor, only the latter being allowed to beg in their own parishes, while a statute of 1552 ordered parishes to register their poor and to meet their responsibilities in relation to the local resources available. Evolving policies culminated in important acts in 1597 and 1601 ...” Asa Briggs, 1987 : 126.

pour les travaux accomplis par les pauvres valides. Cette législation élisabéthaine, connues comme 'l'ancienne Loi des Pauvres', resta en vigueur, avec quelques changements (dont certains substantiels) jusqu'en 1834." ¹² ...

"Les surveillants des pauvres, maintenant nommés chaque année par les juges locaux sous peine d'amende, prirent place aux côtés des marguilliers en tant que préposés locaux actifs et bénévoles." ¹³

La pauvreté est longtemps régie en Grande-Bretagne par cette Loi instituant à la fin du XVIIe siècle l'enfermement des indigents dans des *workhouses*, des maisons de travail. L'individu sans ressources demandant une aide est confiné dans ces établissements où il est employé à des tâches, parfois futiles, pour lesquels il reçoit une aide en nature. L'hypothèse de la Loi des Pauvres est que la stabilité de la famille conjugale étant la norme, l'épouse ¹⁴ doit être traitée, non comme une individualité autonome, mais comme dépendante de son "homme". L'attitude de la Loi des Pauvres envers les mères, mariées ou non, est que les gains des femmes n'est pas essentiels à l'économie de la famille." ¹⁵ La *Loi des Pauvres (Poor Law legislation)* est l'objet d'amendements nombreux :

"une loi de 1662 sur la résidence, donnait pouvoir à tout juge de paix, sur plainte des Surveillants des pauvres, d'expulser tout nouveau venu sans moyens personnels dans une paroisse, pour le renvoyer dans la dernière paroisse où il s'était installé; une mesure destinée à traiter l'entière

¹² "recognising that the poor did not all belong to one category, confirming the parish as the unit of the poor law administration, and empowering justices of the peace to levy poor rates and to pay for work provided for the able-bodied poor. This Elizabethan legislation became known as "the old poor law", and it remained in force with changes (some of them substantial) until 1834." Asa Briggs, 1987:126.

¹³ "Overseers of the Poor were now appointed annually by the local justices, under penalty of fine, and took their place alongside churchwardens as busy, unpaid and local officials." Asa Briggs, 1987:127 .

¹⁴ [et ses enfants]

¹⁵ "Poor Law attitudes towards unmarried mothers was also that women's earnings were not essential to the family economy." Pat Thane, 1978, "Women and the Poor Law in Victorian and Edwardian England" in *History Workshop Journal*, n° 6, Autumn : 33.

population des pauvres comme ne l'étaient auparavant que les truands et les vagabonds"¹⁶.

Une loi de 1723 sur les *workhouses*¹⁷ autorise les paroissiens à refuser un secours aux pauvres qui ne veulent pas se soumettre au régime du travail obligatoire¹⁸. C'est aussi dans ce cadre légal que fonctionnent les écoles d'apprentis, dont Dorothy George décrit certains abus parfois terribles¹⁹.

Pour comprendre la portée économique de la pauvreté, il faut savoir qu'elle n'est pas seulement, en Grande-Bretagne, un accident de l'histoire, c'est aussi un moyen d'enrichissement pour les classes dominantes. Sous Elisabeth I (1533-1603), des propriétaires et fermiers proposent dans la perspective de la Loi des Pauvres, de construire une "prison" dans chaque paroisse, où "tout pauvre qui ne voudra pas s'y laisser enfermer se verra refuser l'assistance"²⁰; quiconque voudra l'embaucher soumettra des "propositions cachetées, indiquant le plus bas prix auquel il voudra nous en débarrasser"²¹. "Ceci, nous l'espérons, concluaient-ils, va empêcher les misérables d'avoir besoin d'être assistés."²²

"Si vous voulez que les *cottagers* (paysans logeant sur les terres du seigneur) restent laborieux, disaient les fermiers, maintenez les dans la pauvreté."²³ Les raisonnements du révérend J. Townsend confirment cet

¹⁶ "An act of Settlement, passed in 1662, empowered any justices of the peace, upon complaint to the Overseers of the Poor, to eject any newcomer to a parish who had no means of his own to return to the parish where he was last settled, a measure intended to deal with the whole population of the poor as only rogues and vagrants had been dealt with previously." Asa Briggs, 1987 : 170.

¹⁷ Les *workhouses* se sont multipliées en Grande Bretagne au XVIIe siècle pour atteindre le nombre de 200 dans la première moitié du XVIIIe siècle.

¹⁸ Bronislaw Geremek, 1978 : 27.

¹⁹ Dorothy George, 1976, *London Life in the Eighteen Century*, Harmondsworth, Penguin : chapitre 5.

²⁰ Karl Marx, 1965 : 1177.

²¹ Idem.

²² Idem.

²³ Idem : 1181 note [c].

objectif. Au lieu de l'obligation légale du travail, il préconise la faim qui "... est non seulement une pression paisible, silencieuse et incessante, mais comme le mobile le plus naturel du travail et de l'industrie, elle provoque aussi les efforts les plus puissants."²⁴ Dans ces conditions, on considère que "les lois pour le secours des pauvres tendent à détruire l'harmonie et la beauté, l'ordre et la symétrie de ce système que Dieu et la nature ont établi dans le monde."²⁵

Par contre, moins inhumain que ces projets, le *Speenhamland System*, (défini dans un bourg de ce nom en 1795 par les magistrats du Berkshire) prévoit que dans chaque paroisse, à côté de l'aide qu'apporte l'asile local aux plus nécessiteux, une aide à domicile et en espèces, indexée sur le prix du blé, puisse être accordée aux pauvres de la commune²⁶. "Dans plusieurs régions du pays des magistrats locaux décidèrent aussi d'accorder une aide à domicile aux pauvres lorsque une mauvaise récolte provoquait une forte augmentation du prix du blé..."²⁷.

L'évacuation des terres des nobles par expropriation des paysans se poursuit encore au début du XIXe siècle : entre 1814 et 1825 la duchesse de Sutherland remplace sur ses terres, 15 000 paysans par 131 000 moutons. Ailleurs, c'est la passion de la chasse qui agit pour expulser les paysans qui ne trouvent à émigrer que vers les villes manufacturières.

A ce déplacement de population, s'ajoute une poussée

²⁴A *Political Enquiry into the consequence of enclosing waste Lands A dissertation on the Poor Laws, by a Well-wisher of mankind, the Reverend Mr J. Townsend.*, 1786, cité in Karl Marx, 1965 : 1164.

²⁵Idem :1165.

²⁶Francoise Barret-Ducrocq, 1991 , Pauvreté, charité et morale à Londres au XIXe siècle - une sainte violence, Paris, Presses Universitaires de France : 92. Voir aussi Asa Briggs, 1987 : 206; Eric J. Hobsbawm, 1968, Industry and Empire, Harmondsworth, Penguin Books : 104; E.dward P. Thomson, 1963, The Making of the English Working Class, Harmondsworth, Penguin Books : 73; 247-48. Selon Christian Topalov, 1994, Naissance du chômeur 1880-1910, Paris, Albin Michel : 197, 198, 199, 484 , note 17, depuis les années 1960, un débat divise les historiens sur le contenu et l'application de la *Poor Law* de 1601.

²⁷ "In many parts of the country local magistrates decided to grant outdoor relief allowances to the poor when bad harvests led to soaring wheat prices, ...", Asa Briggs, 1987 : 206.

démographique sans précédent, consécutive à une “prodigieuse élévation des rendements agricoles”²⁸ accompagnant “la grande prospérité victorienne qui s’étend de 1851 à 1873.”²⁹ Mais, les manifestations concrètes de cette croissance démographique qui se concentre surtout dans les villes, en donnent une image massive, terrible mais trompeuse quant à ses véritables effets. Thomas Malthus (1766-1834) prétend qu’une population paupérisée engendre fatalement une ‘surpopulation absolue’³⁰ qui, en raison de l’incapacité innée de ceux qui la composent à contrôler leur natalité, est vouée à croître au delà des ressources alimentaires. William Godwin (1756-1836) chercha à relativiser cette vision pessimiste.

William Godwin (1756-1836)

Écrivain et philosophe anglais, William Godwin, fut élevé dans la plus pure tradition puritaine. En 1780 un de ses amis républicains, lui fit connaître les philosophes français, ce qui l’éloigna de la foi. Thomas Malthus polémique contre lui et l’attaque dans son *Essay on the Principle of Population* (1798). William Godwin devait répondre en 1820 avec *Of Population: An Answer to Malthus* et repréciser ses thèses relatives à la démographie dans *Political Justice*. Le noyau de son œuvre est *An Enquiry Concerning the Principles of Political Justice, and its Influences on General Virtue and Happiness* (1793). Ne croyant pas aux principes innés, et pensant que l’homme est formé par son environnement, William Godwin conclut à la perfectibilité de l’espèce humaine. Influencés par lui, certains écrivains tirèrent

²⁸François Bedarida, 1990, *La société anglaise du milieu du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil : 47.

²⁹Idem : 24. Voir annexe 7, les pyramides démographiques; Jacques Vallin et Caselli Graziella, 1999, “Quand l’Angleterre rattrapait la France”, in *Population et Sociétés*, n° 346, mai, Institut National d’Etudes Démographiques.

³⁰ Malthus confond ‘surpopulation absolue’ et ‘surpopulation relative’ résultant de la mauvaise répartition des subsistances Francis Geandreau et al., 1991, *Les spectres de Malthus*, Paris, Orstom, EDI, CEPED.

de ses œuvres les fondations des doctrines mutuellement contradictoires du communisme et de l'anarchisme.³¹

A l'aube du XIXe siècle, l'installation considérable des "pauvres" prend place dans les villes sous l'effet de l'industrialisation croissante, de la concentration urbaine et de la misère. Eric Hobsbawm³² voit dans la Grande-Bretagne de 1871-1873, un 'pays de travailleurs' dont 77% de la population appartient à la classe laborieuse. L'Angleterre se découvre composée de "deux nations: celle des riches et celles des pauvres".

"Deux nations, entre lesquelles il n'y a ni relations ni compassion; chacune aussi ignorante des habitudes, des pensées et des sentiments de l'autre que si elles provenaient de régions lointaines ou ... [comme si elles] habitaient des planètes différentes, deux nations élevées selon différentes écoles, nourries d'aliments étrangers, commandées de différentes manières et non gouvernées par les mêmes lois."³³

L'une de ces "nations" est l'aristocratie, qui possède la terre et en consomme la rente. L'autre "nation" est celle des pauvres. Bien que la première soit "pleine de richesse", comme le constate l'essayiste et historien, Thomas Carlyle, l'autre meurt d'inanition. "Quinze millions de travailleurs, parmi les plus forts, les plus habiles et les plus coopérants de

³¹Enc. Univ. 1998

³²Eric J. Hobsbawm, 1968 : 154.

³³"Two nations; between whom there is no intercourse and no sympathy; who are as ignorant of each other's habits, thoughts, and feelings, as if they were dwellers in different zones. or inhabitants of different planets; who are formed by a different breeding, are fed by a different food, are ordered by different manners, and are not governed by the same law." , Benjamin Disraeli, 1845, *Sybil : or the two Nations*, Book II, Chapter 5, in Gordon S. Haight (ed.), 1972 : 22.

la Terre ... ne peuvent y toucher”³⁴ .

“De ces habiles travailleurs accomplis, quelques deux millions, on les a comptés, stagnent dans les maisons de travail (*workhouses*), dans les prisons de la Loi des Pauvres, à moins qu’on ne leur jette leur “pitance à domicile” (*outdoor relief*) par dessus le mur.”³⁵

Plus tard une transformation survient dans le monde des “pauvres” quand se développent l’industrie et surtout le salariat à l’époque victorienne, et qu’une partie des pauvres constitue un *residuum*, la fraction réputée irrécupérable du prolétariat, mal payés ou sans travail, “vivant au seuil de l’indigence”³⁶ .

2. En France

Le traitement de la pauvreté en France ne s’axe pas comme en Grande-Bretagne sur une législation répressive centrale. Sous l’Ancien Régime, les institutions révèlent cependant une réprobation et une distance sociale qui n’est guère différente, dans leur esprit, des lois anglaises, et qui transparaissent dans les modes d’intervention qui prévalent alors.

Ce sont les mêmes problèmes que ceux confrontés par leurs homologues anglais que doivent résoudre les bienfaisants en France: le

³⁴“Fifteen millions of workers understood to be the strongest, the cunningest and the willingest on Earth ... none of you can touch it...” Thomas Carlyle, 1843, “The Condition of England”, *Past and Present*, Book I, chapter1, in Gordon S. Haight (ed.), 1972 : 48-49.

³⁵“Of these successful, skilful workers , some two millions, it is now counted, sit in Workhouses, Poor-law Prisons, or have ‘out-door relief’ flung over the wall to them.” Thomas Carlyle, 1843, in Gordon S. Haight, (ed.), 1972 : 48-49. Carlyle fait allusion aux *workhouse*; maison de travail semi-carcéral où l’on envoyait les gens déclarés sans ressources, ainsi qu’aux secours à domicile dont le principe était discuté.

³⁶Seebohm Rowntree, 1901, *Poverty: A Study of Town Life*, London, Longmans.

partage des bons et des mauvais pauvres, les causes de la pauvreté, la nécessité de donner une rigueur rationnelle à l'action charitable. Selon les régimes certaines réponses prévalent sur d'autres.

Quant aux causes, les historiens français attribuent généralement la misère paysanne aux guerres, aux famines, aux pestes, au climat ou à la démographie, plutôt qu'à la clôture des vaines terres et aux expropriations, bien que celles-ci n'aient pas été absentes. Mais Marc Bloch, par exemple, place les clôtures à la veille de la Révolution comme un progrès indispensable qui se fait plutôt aux dépens des propriétaires.³⁷

Il y a néanmoins des expropriations au milieu du XVIe siècle en pays de Caux, étudiées par Jacques Bottin (1983). Selon cet auteur, archiviste-paléographe : "l'expropriation paysanne au profit des féodaux et des bourgeois, phénomène majeur du moment, y joua un rôle beaucoup plus déterminant que les guerres ou la croissance démographique qui n'auraient été que de simples facteurs aggravants."³⁸ Guerres et crises démographiques "font entrer les campagnes dans un cycle catastrophique"³⁹. L'expropriation est largement réalisée au profit des seigneuries, qui se trouvent en concurrence mais aussi en opposition, en raisons de leur "comportement prédateur"⁴⁰, avec la bourgeoisie des villes. "Le développement rapide du marché de la terre, entre 1540 et 1550, indique que la situation de la petite paysannerie s'est fortement dégradée..."⁴¹ et "corrobore le double processus de paupérisation et d'expropriation de la petite paysannerie suggéré par l'historien Guy

³⁷Marc Bloch, 1983, "La lutte pour l'individualisme agraires dans la France du XVIIIe siècle", in *Mélanges Historiques*, Serge Fleury, Editions de l'Ehess : 577-637.

³⁸Jacques Bottin, 1983, *Seigneurs et paysans (1540-1650)*, Paris, Le Sycomore : quatrième de couverture.

³⁹Jacques Bottin, 1983 : 320.

⁴⁰Jacques Bottin, 1983 : 319.

⁴¹Jacques Bottin, 1983 : 171.

Bois”⁴².

Cependant, bien que les conditions économiques ne soient pas identiques à celles de la Grande-Bretagne, elles suscitent très tôt une législation parallèle. Selon Jacques Le Goff (1964), dès le XIIe-XIIIe siècle

“... entraînée par son nouvel idéal de labeur, la Chrétienté chasse les oisifs, volontaires ou contraints. Elle jette sur les routes ce monde d’infirmes, de malades, de chômeurs qui vont se mêler au grand troupeau des vagabonds. ... Le pieux Saint Louis ... légifèrent froidement dans ses ETABLISSEMENTS⁴³ : ‘Si certains n’ont rien et sont en ville sans gagner (c’est-à-dire sans travailler) et hantent volontiers les tavernes, que la justice les arrête et qu’elle leur demande de quoi ils vivent. Et qu’elle les jettent hors de la ville.’⁴⁴

“Les exclus ce sont aussi les malades et surtout les infirmes, les estropiés ... Pauvre, malade et vagabond sont presque synonymes au Moyen Age.”⁴⁵ Il reste que “l’exclu par excellence de la société médiévale, c’est l’étranger.”⁴⁶ Les “Etablissements” de Saint Louis le définissent comme “homme méconnu en la terre”⁴⁷. “L’étranger, c’est celui qui n’est pas un ‘fidèle’, un sujet, celui qui n’a pas juré obéissance, celui qui, dans la société féodale est “sans aveu’”⁴⁸.

“Au XIIe siècle, la ville, à son tour, secrète la pauvreté. Elle

⁴²Jacques Bottin, 1983 : 170. Il renvoie à Guy Bois, 1976, Crise du féodalisme, Thèse Lettres, Paris : 339-340.

⁴³ On appelle ‘établissements’ un ensemble de textes datant de 1270 attribués à Saint Louis. Voir René Foignet, 1943, Manuel élémentaire d’histoire du droit français, Paris, Rousseau et Cie : 195.

⁴⁴ Jacques Le Goff, 1964, La Civilisation de l’Occident Médiéval, Paris, Arthaud : 389.

⁴⁵Idem : 394.

⁴⁶Idem.

⁴⁷Idem.

⁴⁸Idem.

offre, ou plutôt les pauvres croient qu'elle offre, des possibilités d'embauche, et l'on vit, aux derniers siècles du Moyen Age, s'organiser des marchés du travail, la place de Grève à Paris, par exemple, Plus sûrement, aux périodes de guerre, comme la guerre de Cent Ans, la ville, à l'intérieur de ses remparts, attire les réfugiés du 'plat pays'."⁴⁹

Pour Georges Duby, à partir de la seconde moitié du XIIe siècle,

"la pratique de la charité s'accompagne d'un mépris croissant pour les pauvres, jugés responsables de leur pauvreté et désormais tenus pour dangereux. Prend alors naissance l'idée qu'il faut cantonner les pauvres dans l'exclusion".⁵⁰

Le mouvement de paupérisation semble s'être accéléré après la peste de 1348 avec les troubles et les crises économiques des XIVe et XVe siècles. La chasse aux vagabonds commence vers 1350⁵¹. On rapporte que dès le XIVe siècle, il y a de violentes émeutes de pauvres dans toute l'Europe et dans plusieurs villes de France contre l'impôt (hiver 1382-1383). Pour dénombrer les pauvres et distinguer leurs catégories, les recensements fiscaux, en usage dès le XIIIe siècle dans les villes méridionales, répondent imparfaitement. L'importance numérique des indigents, de 30% à 40% de la population, amène les autorités municipales à se saisir de ce problème d'ordre public, vers 1380. Les institutions charitables sont débordées. Sans en exclure l'Église, souvent même à sa demande, les communes contrôlent la gestion des hôpitaux, les distributions, ou les déplacements des mendiants.

Michel Mollat (1998) fait justement remarquer que, avec le XIVe siècle,

⁴⁹Michel Mollat, "Histoire des pauvres," *Enc. Univ.*, 1998.

⁵⁰Georges Duby cité par Jean-Jacques Gouguet, "Pauvreté et exclusion", *Enc. Univ.*, 1998.

⁵¹Michel Mollat, 1998, *Enc. Univ.* Voir aussi du même auteur, 1978, *Les pauvres au Moyen Age*, Bruxelles, Hachette, Chapitre XI : 256 et s. 299.

“au lieu de l’aumône, contestée parce qu’elle encourage l’oisiveté, on préfère le prêt sans intérêt plus stimulant et plus digne de l’homme”⁵². Dans le même temps, Bronislaw Geremek (1978) avance l’idée selon laquelle, des tensions apparaissant sur le marché du travail (en raison de la peste noire, des famines et des guerres), le problème des vagabonds distingue les sans-travail, de ceux qui refusent de travailler. Cela se traduira aussi par la distinction entre les “vrais pauvres” (ceux qui ne peuvent pas travailler) et les “faux pauvres”, que l’on pourchasse.

Désormais, par rapport à l’opinion dominante des XIV^e et XV^e siècle, on considère que la pauvreté peut être involontaire. Une telle conception, selon Jean-Jacques Gouguet (1998), constitue un revirement radical⁵³. Cependant, l’ambiguïté persiste: si la pauvreté n’est plus attribuée à la seule responsabilité individuelle,

“le pauvre est toujours méprisé, et le fait de rester en état de vagabond et de mendiant, alors que des mesures ont été prises, sera considéré comme un crime et puni comme tel ... L’oisiveté reste un vice. Le seul pauvre responsable est celui qui travaille et accepte avec humilité et résignation son état.”⁵⁴

En France, comme en Grande-Bretagne, chaque commune nourrit ses pauvres, et ses pauvres seulement. Les archers ‘chassegueux’ refoulent ceux des autres communes. Dès le XV^e siècle sous François I (1494-1547) comme sous Henri II (1519-1559), de nombreux décrets entament la lutte contre le vagabondage. En 1531, la création d’une Aumône générale et d’un Bureau des pauvres à Paris, la mise en place d’institutions charitables, mais

⁵²Cité par Jean- Jacques Gouguet, 1998, “Pauvreté et Exclusion”, Enc. Univ.

⁵³Jean-Jacques Gouguet, 1998, “Pauvreté et exclusion”, Enc. Univ.

⁵⁴T. Vissol, cité par Jean-Jacques Gouguet référence ci-dessus.

aussi coercitives, instituant le travail obligatoire, ainsi que l'apparition d'empreintes reconnaissables sur les vêtements, marquent le début d'une lente gestation vers l'enfermement. L'ordonnance de Moulins en 1571, l'édit de 1656, les lettres patentes de 1622 et le Code Michaud de 1629⁵⁵ prescrivent en effet, d'enfermer les pauvres des villes. Cette législation correspond à l'application de la Loi des Pauvres en Angleterre.

“Au XVIe siècle la pauvreté commence à être mal vue, au moins par les théoriciens du pouvoir, non pas tant parce que les riches sont menacés par les pauvres, mais parce que le travail est menacé par l'oisiveté, dans une dynamique mercantiliste...”⁵⁶.

Sous Marie de Médicis, trois asiles, créés sous le nom de 'Hôpital des Pauvres Enfermez', ouvrent la voie à une politique systématique de réclusion des pauvres. En automne 1611, un avis interdit la mendicité. Les mendiants étrangers sont chassés des villes, ceux qui n'ont pas de travail doivent en chercher un, faute de quoi ils sont conduits dans les asiles. Il y en aurait eu plus de 2000 au début du XVIIe siècle. On leur prescrit des tâches et ceux qui ne les exécutent pas sont privés de nourriture (la moitié de la ration la première fois; la prison la deuxième fois). On peut venir chercher des travailleurs dans l'asile dont le salaire est au 3/4 pour l'hôpital. Les pauvres reçoivent une éducation professionnelle et religieuse. En 1657 l'Hôpital Général⁵⁷, compte 6000 pauvres 'de leur gré'⁵⁸. En 1662,

⁵⁵René Foignet, 1943 : 380.

⁵⁶Claude Quélet, 1981, "En Maison de force au siècle des Lumières" in Pierre Chaunu et al. Marginalité, Déviance, Pauvreté en France - XIV-XIX siècles, Cahier des Annales de Normandie, n° 13, Caen : 43.

⁵⁷D'après la définition de "l'Encyclopédie raisonnée", au XVIIIème siècle, on nomme 'hôpital' "... des lieux où les pauvres de toutes espèces se réfugient et où ils sont bien ou mal pourvus des choses nécessaires aux besoins urgents de la vie" in Catherine Duprat, 1993, Pour l'Amour de l'Humanité: Le temps des Philanthropes, Paris, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques : 11.

le pouvoir invite à fonder des Hôpitaux Généraux dans toutes les villes et bourgs.

“Au XVIIe siècle le concept de dangerosité l’emporte au point d’entraîner dans l’enfermement toutes les déviances attribuées à la pauvreté : mécréance, libertinage et prostitution, maladies vénériennes, folie, contagiosité, viol, ivrognerie, etc.”⁵⁹

Une nouvelle conception apparaît : celle du “pauvre” accusé de libertinage qui mène à toutes sortes de crimes, l’image du “faux pauvre”, qu’il faut séparer du vrai, faux pauvre, dangereux, sans religion, immoral, vecteur de toutes les pestes, pourvoyeur de la prostitution, capables de toutes les délinquances, etc.

Selon les ordonnances du 13 juillet 1777 de Louis XVI (1754-1793) contre le vagabondage, tout homme sain et bien constitué de seize à soixante ans et trouvé sans moyens d’existence et sans profession, doit être envoyé aux galères⁶⁰. “On traitera les pauvres, en 1769 et dans les trois années suivantes, avec une atrocité, une barbarie qui feront une tâche ineffaçable à un siècle qu’on appelle humain et éclairé ...”⁶¹. Au lieu d’idées humanistes, c’est la morale du travail, la réhabilitation par le travail qui dominant les XVIIe et XVIIIe siècles et se concrétisent par le grand renfermement des pauvres. Cela n’était pas nouveau quant au principe, mais, pour un certain nombre de raisons, l’enfermement à partir du XVIIIe siècle se systématise, à la fois, avec les *workhouses* en Angleterre, et

⁵⁸Bronislaw Geremek, 1978 : 283.

⁵⁹Claude Quétel, 1981 : 43-79.

⁶⁰Karl Marx, 1965 :1195.

⁶¹L. S. Mercier, 1782-1788, vol. 3 : 216, Tableau de Paris, in Arlette Farge, 1971, Délinquance et criminalité : le vol alimentaire à Paris au XVIIIème siècle, Thèse, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Université de Paris X.

l'Hôpital général en France⁶². L'idéologie de l'enfermement s'oppose désormais à celle de l'aumône. Les Déclarations Royales de 1750 et de 1764 ainsi que l'Arrêt du Conseil d'Etat de 1767, instituent la construction de dépôts de mendicité doublés de maison de force dans les Généralités⁶³. Désormais aucun pauvre ne peut sortir de sa paroisse pour mendier sous peine d'être arrêté.

Comme le résume Jacques Donzelot (1977) il existait en France, sous l'Ancien Régime, trois types d'assistance : les hôpitaux généraux et les renfermeries (ou maison de force) pour les vagabonds; l'aumône individuelle pour les mendiants; les compagnies de charité organisées autour des paroisses⁶⁴. Tous sont l'objets de critiques qui les condamnent comme inefficaces. Les hôpitaux généraux et les renfermeries sont dits cacher les indigents et leur offrir un abri qui récompense la paresse. L'aumône individuelle fait le jeu des faux mendiants et encourage à faire de la mendicité un métier. Les compagnies de charité s'organisent autour des paroisses pour les pauvres 'honteux', "ceux qui peuvent raisonnablement avoir honte de demander publiquement leurs besoins à cause de leur profession ou de leur naissance."⁶⁵

Selon Michel Foucault (1975), l'enfermement, qui persiste de l'Empire à la monarchie de juillet, supporte "la grande peur d'une plèbe que l'on croit tout ensemble criminelle et séditeuse, au mythe de la classe barbare, immorale et hors la loi ... qui hante le discours des législateurs, des philanthropes et des enquêteurs de la vie ouvrières." Citant un auteur

⁶²Jean-Jacques Gouguet, "Pauvreté et exclusion," in *Enc. Univ.*, 1998.

⁶³Sous l'Ancien Régime, terme désignant le découpage fiscal des circonscriptions administratives, *Enc. Univ.*, 1998.

⁶⁴Jacques Donzelot, 1977, *La police des familles*, Paris, Editions de Minuit : 58s.

⁶⁵Paul Cahen, 1900, *Les idées charitables au XVIIe et XVIIIe siècles à Paris*, Macon, cité par Jacques Donzelot, 1977 : 58 s.

contemporains : cette classe "dégradée par la misère, dont les vices opposent comme un obstacle invincible aux généreuses intentions de ceux qui veulent la combattre."⁶⁶

Parmi les circonstances économiques et sociales qui présideront au mouvement des femmes vers la philanthropie, retenons qu'une fois que la fraction de la population considérée comme improductive, parasitaire, sinon dangereuse, est confiée aux institutions coercitives d'Etat, les classes dominantes ne sont plus confrontées qu'à une population laborieuse sélective, espérée plus docile. Celle-ci, toujours mal payée néanmoins, soumise à l'incertitude, exsangue souvent, reste dans son état, la force principale des entreprises. A moins de lui assurer une véritable sécurité, trop coûteuse, il faut lui apprendre à survivre dans une pauvreté économique endémique. Ce sont ces nouvelles circonstances qui vont, au XIXe siècle, après la Révolution et de ses suites en France et le *Reform Bill* en Grande-Bretagne, façonner les structures des associations que nous appellerons 'philanthropiques', à en définir les objectifs et à en qualifier le recrutement.

⁶⁶ Foucault, Michel, [Surveiller et punir](#) (1975) Paris, Gallimard : 280-1

CHAPITRE II

PHILANTHROPIE CONTRE CHARITE

De l'examen de la pauvreté dans tous ses états, émerge aussi une recherche de ses origines. La première cause venue renvoie les pauvres à eux-mêmes : la pauvreté est un vice inhérent à une certaine nature humaine; ou si, à l'inverse, elle est le produit de la misère, elle affecte définitivement ceux qui en sont victimes. D'autres pensent que la misère est le produit des circonstances et remettent en question les conditions de vie faites à certains couches de la population en raison du fonctionnement de l'économie. Les solutions oscillent selon les préjugés et les conjonctures. Elles s'avèrent dans tous les cas nécessaires.

Dès leur apparition, les "pauvres" sont reconnus à la fois comme besogneux et dangereux. Besogneux, ils ont besoin d'aide dans la perspective chrétienne. Dangereux, ils doivent être neutralisés dans une perspective répressive. Les traitements de la pauvreté varient dans le temps : l'élimination physique des vagabonds est l'une des premières manières, fortes, on l'a vu, d'aborder le problème lorsqu'il prend des proportions massives. L'exclusion, l'enfermement, le travail forcé, en sont d'autres. Ces 'solutions' relèvent de la violence, d'autres de la compassion, parfois des deux à la fois. Mais l'élimination et la mise à l'écart d'une partie des pauvres, ne cessera que très tardivement avec les programmes modernes de sécurité sociale.

Elimination faite de ceux qui sont désignés comme rebut, (les Anglais disent '*residuum*'), la charité, d'inspiration religieuse, apparaîtra comme la principale réponse à la misère. Mais la complexité du problème va retenir de plus en plus l'attention, non seulement des pouvoirs publics, mais aussi des hommes d'Etat et des penseurs. Chacune des solutions proposées se

rapportant à des cas et à des situations particulières, la nécessité se fait toujours plus exigeante de distinguer les différentes sortes de pauvres, de mieux connaître leur milieu et leurs conditions de vie ou de survie, en définitive de se donner une 'science' adéquate pour maîtriser le problème. Des institutions privées s'édifient. Elles vont, ensemble, construire, en Grande-Bretagne comme en France, des associations plus complexes qui vont se confronter assez vite à une double orientation évoluant entre la charité et la philanthropie. D'une notion à l'autre, la différence n'est pas toujours claire et le vocabulaire souvent interchangeable. Nous verrons pourtant comment, sans jamais vraiment se séparer, la charité et la philanthropie tendent à se décanter, respectivement, l'une autour de la vertu et l'autre de la connaissance.

1. En Grande-Bretagne

Avec *the Reform Act* de 1832 et l'affaiblissement de la domination sociale et politique de l'aristocratie, la bourgeoisie finit par obtenir en 1885 la majorité au Parlement⁶⁷. Les autorités s'empressent, dès 1834, de modifier la Loi des Pauvres par un *amendment bill*⁶⁸ qui rend les conditions de l'aide publique plus drastiques, "en instaurant une discipline de la faim"⁶⁹ proches de ce que préconisaient les propriétaires et fermiers contemporains de la première Loi (voir chap. I). L'aide à domicile, en espèces, indexée et tolérée par le *Speenhamland System*, est considérée

⁶⁷ Robert Pearce and Roger Stern, 1994, *Government and Reform 1815 - 1918*, London, Hodder and Stoughton.

⁶⁸ Les auteurs de l'amendement de la loi des pauvres de 1834 sont : "the political economist" Nassau Senior, "the bureaucratic reformer", Edwin Chadwick et "the experienced administrator of a Poor Law regime in a Suffolk workhouse", George Nicholls, cf. Pat Thane, 1978, "Women and the Poor Law in Victorian and Edwardian England" in *History Workshop Journal*, n° 6, Autumn : 32.

⁶⁹ Christian Topalov, 1994, *Naissance du chômeur 1880-1910*, Paris, Albin Michel : 27.

comme un encouragement à la paresse. Elle est largement supprimée. Comme le note Pat Thane, les auteurs de l'amendement "supposaient que le chômage était volontaire"⁷⁰. L'objectif principal de l'amendement de 1834 était de retirer l'aide aux hommes jugés capables de travailler, ceux qu'on appelait les "valides" - selon la terminologie de la Loi des Pauvres - et de les placer dans des maisons de travail (*workhouses*) strictement réglementées. La demande d'assistance s'accompagne nécessairement de l'enfermement du demandeur dans des conditions matérielles souvent au dessous du minimum vital. Les femmes étant toujours considérées comme totalement dépendantes du mari : elles doivent le suivre dans la maison de travail et assumer la même condition que lui.

Le cas des femmes pauvres

Parmi les pauvres, le traitement légal de la misère féminine est particulièrement rigoureux et injuste. Les lois de 1834 et 1840 n'avaient guère apporter de soulagement, peut être au contraire. C'est le mari qui est considéré par la loi comme subvenant aux besoins du ménage et des enfants, l'épouse n'apportant éventuellement, aux yeux des législateurs, qu'un salaire d'appoint. Son destin dépend donc en toutes circonstances de celui de l'époux: si celui-ci est enfermé dans une *workhouse*, elle doit l'y suivre, même si cela l'empêche de gagner elle-même sa vie. Les femmes abandonnées ou les veuves dépendaient de la paroisse de naissance du mari disparu pour y toucher une aide, même si elles résidaient et travaillaient ailleurs. Si une femme était acceptée dans une *workhouse*, elle était séparée de ses enfants dès qu'ils atteignaient l'âge de deux ans. Les mères célibataires étaient chargées, dans la *workhouse*, de travaux durs et il leur était

⁷⁰"They assumed that unemployment was voluntary", Pat Thane, 1978.

interdit de fréquenter l'église au dehors; elles avaient la garde de leurs enfants mais dans les limites permises par la loi.⁷¹

Le nouveau découpage des quartiers de Londres selon le *Poor Law Amendment Bill* de 1834 change aussi les conditions d'assistance aux pauvres: l'aide dont ils bénéficient ne relève plus désormais systématiquement de la paroisse, mais dépend de la respectabilité et de la moralité du demandeur⁷². La *Poor Law Amendment Bill* est corrigée à plusieurs reprises dans un sens, en général, restrictif.

L'installation dans les villes, et en particulier à Londres, de dizaines de milliers d'expropriés des campagnes, de "unemployed"⁷³ en quête de revenus et aussi de travailleurs précaires et mal payés, éveille le souci de contenir les effets insalubres, aussi bien moraux que physiques, de cet entassement. "Les pauvres recevant des secours par la *Poor Law Amendment Bill* dépassaient le million en Angleterre et au Pays de Galles entre 1863 et 1864", soit 5.3 % de la population en 1863, et 4.6 % en 1864⁷⁴. En même temps, le coût de l'aide dans l'ensemble du pays augmentait. Certaines pratiques étrangères retiennent l'attention. Charle Mowat signale une expérience allemande de visites aux pauvres de 1788 à Hambourg⁷⁵,

⁷¹ D'après Pat Thane, 1978, "Women and the Poor Law in Victorian and Edwardian England", *History Workshop Journal*, n° 6, Autumn .

⁷² Pour une discussion sur ces changements, cf. Christian Topalov, 1994, "... depuis les années 1960, un débat divise les historiens sur le contenu et l'application de la Poor Law de 1601", *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Paris, Albin Michel : 198, 199, 484, note 17. Voir également Pat Thane, 1978: 29-51, et Michael Rose, 1971, *The English Poor Law 1780-1930*, Devon, David and Charles Ltd.

⁷³ Le terme de 'chômeur' ne sera largement employé qu'à partir de 1900, cf. Christian Topalov, 1994 : 167.

⁷⁴ "Paupers (receiving relief from the Poor Law authorities) numbered just over one million in England and Wales in 1863 and 1864", Charles Loch Mowat, 1961, *The Charity Organisation Society 1869-1913 - Its ideas and work-*, London, Methuen : 5.

⁷⁵ Charles Mowat, 1961 : 9. Charles Mowat est le petit fils d'un des premiers secrétaires de la Charity Organisation Society, créée en 1869.

expérience reproduite à Glasgow en 1819 par le Dr Thomas Chalmers (dont il sera à nouveau question) suivie en 1843 par l'Association for Promoting the Relief of Destitution (ou Metropolitan Visiting and Relief Association, MRVA). Ces exemples se multiplieront. Franck Prochaska (1980) dénombre plus de 150 Societies, Associations, Missions, Charities, Institutions, Movements, Unions, Alliances, Asylum, Hospitals, Funds et autres Leagues, créés entre 1699 et 1900⁷⁶. Certains mouvements s'organisent sur des bases strictement moralisatrices⁷⁷. Des campagnes sont entreprises par des associations religieuses pour moraliser la population londonienne. La London City Mission, par exemple, fondée en 1834, "poursuit pendant tout le siècle un double but : moraliser les pauvres et faire pression auprès des pouvoirs publics pour qu'ils adoptent des mesures répressives"⁷⁸. Après des réticences, l'Eglise d'Angleterre acceptera de coopérer avec la Mission. En s'appuyant sur des organisations existantes, cette dernière envisage un remodelage complet de la société en luttant contre tout ce qui favorise l'immoralisme : les foires annuelles surtout, tenues pour être des lieux de débauche et qui finiront par être supprimées; puis les music-halls et les théâtres, avec moins de succès. En coopération avec d'autres associations vouées à cette tâche, la London City Mission essaie aussi de lutter contre la prostitution avec la perspective, non pas de punir ces pécheresses, mais "de les préparer à une vie nouvelle"⁷⁹. Les missionnaires se tournent aussi vers des métiers considérés comme moralement vulnérables, tels les

⁷⁶ Franck Prochaska, 1980, *Women and philanthropy in the 19th century England*, Oxford, Clarendon Press Oxford : 230-245, Appendices I-IV.

⁷⁷ Françoise Barret-Ducrocq, 1991, *Pauvreté, charité et morale à Londres au XIXe siècle: une sainte violence*, Paris Presses Universitaires de France : 5, 92.s. en particulier la 3e partie, 2 : "Les initiatives de la société civile" pour un excellent tableau des principaux mouvements religieux et de leurs actions.

⁷⁸ Françoise Barret-Ducrocq, 1991 : 100.

⁷⁹ Françoise Barret-Ducrocq, 1991 : 100-106. Voir aussi l'action de Josephine Butler contre la prostitution au chapitre IX.

chiffonniers, les marins des docks, les terrassiers, les cochers. A ces tâches s'ajoute celle de l'évangélisation par le porte à porte : les visites aux pauvres, introduites depuis la fin du XVIIIe siècle par les sociétés visitatrices, se comptent par millions chaque année. Parallèlement à ces entreprises de "sainte violence", se multiplient aussi des associations d'une autre sorte dont l'historien David Owen (1964) retrouve les traces jusqu'au XVIe siècle⁸⁰. Les Britanniques suivront longtemps la tradition instaurée par les Tudor-Stuart qui avaient développé, selon lui, une conscience et un sens du devoir national. Tout au long de l'histoire de ce qu'il nomme la philanthropie britannique, les motifs religieux ressortent de façon frappante. Avant la fin du XVIe siècle la tradition de la charité était bien établie dans les classes supérieures d'où elle se répandait à travers toute la société. Au XVIIe siècle et au début du XVIIIe les Anglais greffèrent une nouvelle pratique sur leur tradition charitable en découvrant les mérites relatifs aux activités collectives et en joignant leurs efforts dans des associations bénévoles. Une des premières sociétés dites "philanthropiques", *The Philanthropic Society* qui date de 1788 se consacre à la réforme des enfants criminels⁸¹. A la même époque mille sept cents "Charity schools" s'attachent à enseigner la discipline, l'honnêteté et les Saintes Ecritures⁸². La réussite la plus évidente de la philanthropie du début à la moitié du XVIIIe siècle est la multiplication des écoles et des hôpitaux à Londres et dans les villes provinciales. Entre 1720 et 1745 des dons philanthropiques financent cinq hôpitaux construits essentiellement pour protéger la capitale contre les épidémies.⁸³ Pendant tout le XIXe siècle les associations philanthropiques se multiplient considérablement. Cette

⁸⁰ David Owen, 1964, *English Philanthropy*, Cambridge, Harvard University Press.

⁸¹ Roy Porter, 1991, *English Society in the Eighteenth century*, London, Penguin: 297.

⁸² Idem : 166.

⁸³ Idem : 284.

étude montrera à la fois l'importance de la charité privée et aussi son inadéquation ultime face aux exigences de la société urbaine et industrielle. Ce panorama de l'effort vers la philanthropie permettra de situer sur le plan idéologique⁸⁴ et organisationnel, celle de ces associations qui retiendra notre attention en Grande-Bretagne: la *Charity Organisation Society*.

a) Naissance d'un esprit philanthropique

Fondée à Londres en 1869, la *Charity Organisation Society* (C.O.S), se distingue d'abord par sa tentative de coordonner et fédérer le travail des nombreuses associations charitables avec la Loi des Pauvres⁸⁵. Au delà de cette intention - qui permet de situer la C.O.S. comparativement à son homologue français, l'Office Central des Œuvres de Bienfaisance (O.C.O.B.) - elle ouvre aussi une nouvelle voie. La C.O.S. "incorporait une idée de charité qui prétendait réconcilier les fractions de la société, pour évacuer la pauvreté et produire une communauté heureuse et confiante en elle-même"⁸⁶. Avec lucidité, Charles Loch Mowat (1961)⁸⁷ se rend compte cependant que la pauvreté, non seulement n'était pas étrangère aux différences de classes, mais qu'elle ne pouvait se résoudre que grâce à celles-ci: "La charité présuppose une classe oisive ayant les moyens et le temps de se consacrer à la charité et ayant conscience du péché"⁸⁸. Ainsi,

⁸⁴ 'Idéologie' est entendue ici comme: "Science qui a pour objet l'étude des idées", cf. Le Robert, 1994.

⁸⁵ Charles Loch Mowat, 1961, *The Charity Organisation Society (1869-1913) Its ideas and Work*, London Methuen : 2.

⁸⁶ "...embodied an idea of charity which claimed to reconcile the divisions in society, to remove poverty and to produce a happy, self-reliant community." Charles Loch Mowat, 1961 :1.

⁸⁷ C'est le petit-fils de Charles Loch (1849-1913), secrétaire emblématique de la C.O.S.

⁸⁸ "Charity presupposed a leisured class with the means and the time to devote to charity and the consciousness of sin." Charles Loch Mowat, 1961: 1.

“l’organisation de la charité, qui commença comme une tentative pour coordonner le travail des sociétés charitables et la Loi de Pauvres, devint un mouvement de réforme de l’esprit, non seulement de la charité, mais de la société. Elle prétendait offrir une alternative au socialisme comme moyen de réaliser une meilleure société.”⁸⁹

Bien que la distinction entre ‘charité’ et ‘philanthropie’ n’apparaisse guère dans les textes ou les débats et que souvent les deux termes se confondent, le second, en même temps que ses intentions sociales, exprimait donc aussi un objectif politique, reconnu rétrospectivement par Charles Mowat, mais pas toujours explicitement. Cet esprit “philanthropique”, encore mal défini, se glisse dans la perception du problème de l’aide aux pauvres en même temps qu’un certain degré de laïcité. Comme l’exprime Elie Halévy (1870-1937), les riches bourgeois de Birmingham et de York “... sentirent ce qu’il y avait d’égoïsme dans leur piétisme fermé, rougirent de l’isolement où ils se complaisaient ... [pour] ... lutte[r] contre le mal sous toutes ses formes”⁹⁰. L’action qui en découle vient d’un sentiment de culpabilité et cette action c’est d’abord l’édification d’associations philanthropiques à l’initiative profane des élites. Bien que la philanthropie ne récuse ni la charité, ni la religion, qu’elle encourage le recrutement des pasteurs et qu’elle agisse aux côtés des établissements religieux, étatiques et syndicaux, la C.O.S. prétend se fonder sur une approche scientifique du traitement de la pauvreté.

⁸⁹ *“The ‘organisation’ of charity, which began as an attempt to co-ordinate the work of charitable societies and the Poor Law, thus became a movement to reform the spirit not only of charities, but of society. It offered an alternative to socialism as a means of realising a better society.”* Charles Loch Mowat, 1961 : 2.

⁹⁰ Elie Halévy, 1926, Histoire du peuple anglais au XIXe siècle - Epilogue I - Les Impérialistes au Pouvoir (1895-1905), Paris, Hachette : 164.

b) Construction philosophique de la C.O.S.

“Pourquoi la C.O.S vint-elle à exister quand elle le fit vers la fin des années 1860 ?” s’interroge Charles Mowat. “Une grande proportion des travailleurs d’alors - cette vaste masse anonyme des pauvres - vivait à la petite semaine, au bord de la pauvreté. Entre eux et la famine, il n’y avait que le faible apport du salaire hebdomadaire. Si celui-ci disparaissait ... les sources d’aide étaient peu nombreuses : la mendicité, la charité, la Loi des Pauvres. ... La charité était présente, mais pas d’organisations de charité.”⁹¹

Entre 1860 et 1869, plusieurs tentatives avaient été faites pour créer une association contre la pauvreté. Charles Mowat le rappelle brièvement⁹². La *Society for the relief of Distress* de G.M. Hicks est l’une des premières en 1860. Elle est suivie par une *Association For the Prevention of Pauperism and Crime* d’un pasteur, Henry Solly (1813-1903), auteur d’une conférence intitulée: “Comment traiter les pauvres sans travail de Londres et ses classes ‘grossières’ et criminelles.” (“*How to deal with the Unemployed Poor of London, and with its ‘Roughs’ and Criminal Classes.*”)

Or, la conjoncture économique poussait à ce moment, à l’optimisme.

⁹¹ “Why did the C.O.S. come into being when it did, towards the end of the 1860s ? A large part of the working people at this time -that vast anonymous mass of the ‘poor’ -, lived from week to week on the verge of poverty. Between them and starvation lay their weekly earnings. If these were cut off ... the sources of help were few : begging, charity , the Poor Law. ... there were charities, but no organisation of charity.” Charles Mowat, 1961 : 4-5.

⁹² Charles Mowat, 1961 : 15-17.

“Les pires conséquences de la révolution industrielle s’étaient atténuées. Les abords de Londres et les nouveaux quartiers chauds des faubourg septentrionaux ne pouvaient plus être considérés comme occupés par une horde ou une soldatesque indisciplinées.”⁹³

Selon Charles Mowat, la C.O.S. fut fondée lorsque la crise sociale du début du siècle semblait en voie de récession. (L’une des entreprises au programme de la C.O.S. ne sera-t-elle pas, en effet, d’essayer de lutter contre l’exode rural qui apparaissait encore comme un phénomène réversible à ses fondateurs). “Les Principes d’économie politique” de John Stuart Mill (1806-1873), publiés en 1848, soutenaient que le pays approchait d’un état stationnaire pour lequel les améliorations dans l’art de vivre et dans la distribution étaient plus importantes que le progrès du côté de la production.”⁹⁴ Mais la contrepartie de cette analyse de Stuart Mill était, à la fois, sa critique du laissez-faire comme étant la liberté des privilégiés et l’approbation, relative, qu’il apportait au socialisme. John Ruskin (1819-1900), qui argumentait en faveur du salaire égal pour tous les travaux, était encore plus radical.

John Ruskin (1819-1900)

Écrivain, critique d’art et réformateur social, Ruskin eut une influence considérable sur le goût de l’Angleterre victorienne et s’opposa aux doctrines économiques de l’école de

⁹³ “The worst consequences of the Industrial Revolution had been mitigated; no longer could the outskirts of London ... and the new, raw quarters of the northern towns could be called, an encamped horde, or an undisciplined soldiery”, Charles Loch Mowat, 1961 : 3.

⁹⁴ “Mill’s Principles of Political Economy had argued that the country was approaching a stationary state in which improvements in the art of living and in distribution were more important than progress on the side of production.” Charles Loch Mowat, 1961 : 8.

Manchester. Ses réflexions sur l'art furent accueillies avec enthousiasme et respect; sa critique sociale souleva, en revanche, une réprobation mêlée de crainte. Professeur d'art à Oxford, il partagea son temps entre l'enseignement et le mécénat. Sa conception de l'art le persuade que le travailleur trouve son épanouissement dans l'exécution d'une œuvre satisfaisante et utile. Il dénonce l'abdication de la spiritualité, le machinisme, qui fait du travailleur l'esclave de l'outil, la loi de l'offre et de la demande, qui fait dépendre les prix d'une lutte entre deux égoïsmes rivaux. Il proclame son horreur d'un système social qui condamne la plupart des hommes à la pauvreté et à la laideur, et s'attaque enfin à l'ensemble du système capitaliste. Pour John Ruskin, "la vie est la seule richesse": ce n'est pas le goût de l'argent qui mène les hommes, mais "l'admiration, l'espoir et l'amour".⁹⁵

La C.O.S., pour ne pas être dépassée par cette idéologie dangereuse, proposa dans cette conjoncture d'aménager la pauvreté plus que de lutter contre elle. Il s'agissait moins de discipliner et de sanctionner les besogneux (pauvres) que de faire en sorte qu'avec leurs moyens limités, ils s'avèrent capables de gérer décemment leurs besoins. Un des problèmes parmi les plus controversés de la philanthropie continuait à se poser : la charité devait-elle être faite essentiellement aux pauvres méritants ? Charles Loch (1849-1913), figure emblématique de la C.O.S., après les grandes émeutes de 1886⁹⁶, considérait pour sa part que : "la charité est une science, basée sur des principes et des observations sociales" ... "Que seule la connaissance des faits et une "organisation méthodique de la charité (...) peuvent contribuer à différencier les pauvres méritants des non méritants (*desserving from undeserving poors*) et, selon le cas, justifier une action

⁹⁵ Enc. Univ., 1998. Ruskin fut pourtant l'ami d'Octavia Hill, une des inspiratrices de la C.O.S.

⁹⁶ Voir chapitre VII

charitable”⁹⁷ .

Charles Loch (1849-1913)

De 1875 à 1913, Charles Loch fut le premier secrétaire de la C.O.S, à titre salarié, après le court passage de Mr Ribbon-Turner. Il fut probablement le philanthrope le plus en vue de Grande-Bretagne. Né au Bengale en 1849, fils d’un juge de la Haute Cour des Indes, orphelin de mère dès la naissance, Charles Loch poursuit des études supérieures de lettres classiques, d’histoire et de dessin à Oxford, puis épouse Sophia Emma Peters, fille d’un membre du *Council* de la C.O.S. Il enseigne à l’Université de Londres et est invité à plusieurs Congrès Internationaux. Charles Loch veut traiter des “bons pauvres”⁹⁸ .

La C.O.S. pensait que la pauvreté se mesurait à la dégradation du tempérament du pauvre, homme et femme.” Charles Loch considère que “la pauvreté est surtout le résultat d’une faillite morale et qu’une charité indiscriminée contribue à cette faillite ou l’aggrave.”⁹⁹ Il demande à la fois aux indigents et aux bienfaiteurs de respecter une discipline. Il s’agit pour les uns de se prendre en charge, de retrouver leur “humanité” d’homme ou de femme (leur “*manhood*” ou leur “*womanhood*”) Pour les autres, il leur faut prendre conscience que la pratique charitable ne devient secourable qu’en développant la charité scientifique. Or la C.O.S sur ce point, était unique, selon Charles Mowat, parce qu’elle combinait les études de cas à une philosophie sociale explicite.

⁹⁷ “*charity is a science, based on social principles and observations*”, Charles Loch Mowat, 1961 : 71.

⁹⁸ Charles Loch Mowat, 1961 : 63-81.

⁹⁹ “*poverty is principally the result of a moral failure, and indiscriminate charity contributes to or aggravates the failure*”, Charles Loch Mowat, 1961 : 68.

c) La classification des pauvres

En 1886, alors que Londres venait de subir en février, une des pires révoltes de travailleurs, commença une entreprise, qui dura 17 ans et que Charles Mowat considère comme 'en harmonie' avec les convictions de la C.O.S. Il s'agit de la recherche sociale pionnière de Charles Booth (1840-1916) sur la vie des pauvres dans l'Est londonien ... "une étude basée sur une enquête, une classification des faits et un examen attentif des conditions d'innombrables familles dans leur propres foyers."¹⁰⁰ Les degrés et les formes de la misère observées dans les quartiers de Londres divisaient la population en fractions qui inspirèrent la classification de Charles Booth, classification "qui ne vient que clôturer un demi-siècle d'analyses de la structure des classes laborieuses. L'application qu'on met à isoler un groupe d'un autre a des motivations politiques et morales évidentes"¹⁰¹.

De cette classification ressort en effet, une "série d'oppositions binaires" qui chacune "désigne une distinction stratégique entre deux problèmes, deux populations-cibles, deux méthodes d'action."¹⁰² La 'classe' A de cette population qui ne compte que 1,2 % de la population de l'*East End*, constitue "le monde à part de ceux qui se tiennent à l'écart du marché du travail" et "ne rendent aucun service ni ne créent aucune

¹⁰⁰ "Charles Booth pioneering social investigation of the lives of the poor in East London... was an enterprise in harmony with the beliefs of the COS: a study based on the careful investigation and classifying of the facts and on the examination of the circumstances of innumerable families in their own homes." Charles Mowat, 1961 : 120; Voir : Christian Topalov, 1991, "La ville, 'terre inconnue' : L'enquête de Charles Booth et le peuple de Londres, 1886-1891", in Genèses, n° 5, septembre : 5-34.

¹⁰¹ Françoise Barret-Ducrocq, 1991 : 5.

¹⁰² Christian Topalov, 1991 : 13.

richesse”¹⁰³. Cette ‘classe’ A, qui contamine la ‘classe’ B des “très pauvres”, devrait si possible, selon Charles Booth, être éliminée par le refus de tout secours charitable, par le harcèlement policier, par la ségrégation entre hommes et femmes dans les *workhouses* pour en tarir la reproduction et par une politique de constante dispersion. La classe B, instable et dont les revenus sont irréguliers, est en effet au coeur de la question sociale, car elle aggrave l’instabilité de l’emploi de la classe C, tout en faisant pression sur les bas salaires des membres de la classe D. Cette dernière, bien qu’aussi pauvre que la classe C, se distingue des précédentes par sa régularité au travail; une ‘ligne de respectabilité’ la sépare des autres et renvoie à la distinction traditionnelle entre ‘pauvres méritants’ ou non, mais cette fois à partir de l’organisation du marché du travail¹⁰⁴.

“... Booth redéfinit la ‘question sociale’ la rendant du même coup pensable et traitable ... D’autres achèveront bientôt ce déplacement du regard savant de l’individu vers la société et de l’action réformatrice de la moralisation vers l’organisation.”¹⁰⁵

Le problème de la classification des pauvres oppose Bernard Bosanquet, personnalité éminente de la C.O.S., à Charles Booth. Bernard Bosanquet considère que

“une catégorie de pauvres n’est pas un groupe social stable mais un lieu de passage pour les individus. Cette doctrine implique une méthode de classification profondément différente [de celle de Charles Booth] ...

Pour décider du ‘secours efficace’, il faut examiner

¹⁰³ Charles Booth cité par Christian Topalov, 1991 : 16-17.

¹⁰⁴ Christian Topalov, 1991 : 19.

¹⁰⁵ Idem : 21.

individuellement les causes de la situation d'indigence ...

La philanthropie ne traite pas les pauvres en masse ... mais au cas par cas ...

Ceci implique une révolution dans les méthodes charitables..."¹⁰⁶.

En tout état de cause, le partage entre bons et mauvais pauvres est latent dans toutes les formes de charité et d'aide qui nous sont apparues jusqu'alors en Grande-Bretagne. Il renvoie aux préoccupations élisabéthaines, et guidera les mouvements charitables et philanthropiques (ainsi que les agents de l'État et les observateurs sociaux) dans leur application d'une politique sociale, au moins jusqu'en 1914.

d) A la recherche d'une communauté ou les *settlement houses*

Le précepte de la division des pauvres en deux classes est endossé avec enthousiasme par le Révérend Samuel Barnett et son épouse Henrietta, dirigeants et fondateurs du *Toynbee Hall*¹⁰⁷. Cette institution, créée en 1884, est ce que l'on appelle un *settlement*, c'est-à-dire un "établissement", une maison d'accueil, installé(e) dans un quartier pauvre et destiné(e) aux "gens du monde ayant du temps et des talents"¹⁰⁸ à consacrer aux indigents. Le *Toynbee Hall*, qui fut le premier du genre, repose sur une éthique préconisée par Oxford (le *Balliol College*) et Cambridge dans la dernière partie du XIXe siècle "pour affronter les problèmes sociaux de complexité croissante engendrés par le capitalisme

¹⁰⁶ Christian Topalov, 1994 : 206-207 voir aussi p.210 -211.

¹⁰⁷ Standish Meacham, 1987, *Toynbee Hall and Social Reform 1880 - 1914 : The Search for Community*, New Haven, Yale University Press : 70.

¹⁰⁸ Marquis Costa de Beauregard, 1896, *La Charité Sociale en Angleterre : les College Settlements et l'Union Sociale Catholique*, Paris, Plon : 20.

avancé.”¹⁰⁹ Dans ces *settlements*

“chaque jour des hommes et des femmes appartenant au plus grand monde anglais poursuivent à travers des misérables quartiers de Londres ... non seulement ... le soulagement matériel de la souffrance ... mais surtout la solution à l'éternel problème du rapprochement des classes : ... grands seigneurs, hommes de sport et de science, grandes dames s'y installent, pour devenir les éducateurs, les moralisateurs, les amis - ce mot résume leur formule - de la triste population qui les entoure.”¹¹⁰

Ces “établissements”, postérieurs à la C.O.S., certains créés sous l'impulsion de prélats des Eglises protestantes ou catholiques, représentent une tendance militante de la philanthropie. Leurs tâches se concentrent sur l'enseignement, sous “l'autorité d'une hiérarchie éclairée”, des vertus de l'autonomie personnelle (*self-reliance*), de l'application au travail (*industriousness*) et de l'appréciation des “choses de plus haute valeur” (*appreciation of 'higher things'*) “ afin d'aider hommes et femmes de la classe travailleuse à atteindre le meilleur d'eux--mêmes”¹¹¹.

Pourtant, vers 1900, Samuel Barnett est contraint d'admettre qu'il n'était pas parvenu à rapprocher les pauvres de l'Est Londonien de ceux qui auraient voulu être leurs tuteurs.

“Entre temps, les postulats philosophiques de l'éthique du Toynbee Hall étaient mis en cause directement par ces socialistes ... qui soutenaient que la solution aux difficultés de l'Angleterre ... se trouvait dans un accroissement considérable

¹⁰⁹ “addressing the increasingly complex social problems generated by advanced capitalism.” Standish Meacham, 1987 : ix.

¹¹⁰ Marquis Costa de Beauregard, 1896 : 5 -6.

¹¹¹ “help working-class men and women realize their best selves”, Standish Meacham, 1987 : x.

de l'intervention de l'Etat." ¹¹²

Le Hall dut s'ajuster péniblement à la formation d'une élite nouvelle venue dans la bureaucratie nationale en expansion. Les institutions comme celles du Toynbee Hall furent ensuite surtout considérées comme des laboratoires sociaux et informels où les futurs fonctionnaires, les enquêteurs sociaux et les politiciens furent invités à élaborer de nouveaux principes de politique sociale. Notons que la carrière de William Beveridge (1879-1963), formé dans l'éthique du Toynbee Hall, lie le XIXe siècle aux hypothèses de l'Etat-providence britannique moderne.

Bien que se situant dans la même perspective philanthropique, l'échec du Toynbee Hall n'affecta pas le développement de la C.O.S. qui s'était donnée une structure administrative solide.

e)Description de la C.O.S.

Tel qu'il est énoncé au début de chaque *Annual report*, "l'objectif de la Société est d'organiser les efforts charitables et d'améliorer la condition des pauvres" ¹¹³ (annexe 1). Cet objectif est ensuite développé en plusieurs articles dont le nombre augmente avec le temps. En 1875 par exemple, le rapport annuel comporte cinq articles parfois redondants ¹¹⁴. Le premier affirme la collaboration avec les instances de la Loi des Pauvres. L'organisation de la C.O.S. s'appuie sur cette ségrégation de base qui permet d'écarter les indésirables. De ce point de vue, la Loi des Pauvres agit comme une nasse de protection, comme le recours vers lequel il reste

¹¹² "Meanwhile, the philosophical assumptions of the Toynbee ethos were challenged in a direct way by those socialists... who argued that the solution to England's difficulties lay... in a sharply increased measure of state intervention." Standish Meacham, 1987: x-xi.

¹¹³ "the object of the Society is to organise charitable effort and to improve the condition of the poor", cf. *The Object and Methods of the Charity Organisation Society* in annexe 1.

¹¹⁴ *Sixth Annual Report, of the Council and District Committees*, second edition, March 10, 1875.

toujours possible de renvoyer les ‘mauvais pauvres’ afin de n’avoir à traiter qu’une population convenable, amendable et reconnaissante. D’où l’insistance des responsables de la C.O.S., comme ceux de la plupart des autres associations, pour promouvoir une collaboration étroite avec les instances de la *Poor Law Amendment Bill*. Le deuxième article du rapport annuel de 1875 porte sur la sélection des autres cas; le troisième sur la nature de l’aide qu’ils méritent éventuellement et de leur possible renvoi auprès d’autres agences existantes et mieux appropriées. Le quatrième promeut l’éducation de cette population paupérisée pour l’amener à se prendre en main. Le dernier article revient sur une démarche répressive visant à supprimer la mendicité, les impostures de la pauvreté et à corriger les défauts de la charité.

En 1914, le rapport annuel compte encore davantage d’articles. L’association, diffusant de “sains principes” dans des textes fondamentaux (annexe 1), doit “promouvoir la coopération des institutions charitables”, “suggérer l’installation de nouvelles institutions”, “discuter de problèmes pratiques”, “réunir des comités spécialisés”, “rassembler des informations”, “enquêter”, “écarter les demandes inadéquates”, “apprendre à se faire des amis”, “amener les associations à coopérer”, “promouvoir des projets locaux d’aide aux pauvres”, “former des travailleurs sociaux parmi les pauvres”, “préparer des meetings”, “enregistrer les demandes d’aides charitables”, “établir la validité des demandes de secours”, “faire les recommandations de pensions”, “obtenir diverses formes de secours”, “entreprendre la recherche d’autres sources d’aides”, “dépêcher des enquêteurs”, “réprimer la mendicité locale”¹¹⁵.

¹¹⁵ “propagate sound principles”, “promote the cooperation of charitable institutions”, “suggest the establishment of new institutions”, “discuss practical questions”, “convene special committee”, “collect information”, “make inquiries”, “investigate”, “suppress improper claims”, “learn how to be

La structure administrative de la C.O.S. est faite au sommet d'un conseil (*Council*)¹¹⁶ d'où émane un comité exécutif (*Administrative Committee*)¹¹⁷. Ce comité exécutif compte quatre sous-comités permanents sur le travail de quartier (*Permanent sub-Committees of the Administrative Committee on District work*)¹¹⁸. Le comité exécutif et surtout le conseil sont les garants de la doctrine générale de l'association consistant à fédérer les autres associations charitables et à réprimer ensemble la mendicité.

A la base de la C.O.S. se trouvent 38 comités de quartier (*district committees*), découpés suivant les cinq fractions territoriales de Londres (l'ouest, le nord, le centre, l'est et le sud) désignées dans le cadre de la *Poor Law Amendment Bill* de 1834. Ces comités comptent généralement des pasteurs et des prêtres (*ministers of religion*), un administrateur de la Loi des Pauvres (*guardian of the Poor*), des représentants des principales oeuvres locales (*representatives of principal local charities*). Chaque comité a un président (*chairman or president*), un ou plusieurs secrétaires honoraires (*honorary secretaries*) et un ou plusieurs représentants au Conseil (*representatives at the Council*) (annexe 1). "C'est la fonction des comités de quartier de connaître des besoins et des détresses qui leurs sont signalés, d'enquêter à leur sujet et de les traiter en accord avec les principes

friend", "bring agencies into co-operation with each other", "promote local schemes for the aid of the poor", "train workers among the poor", "arrange meetings", "receive applications for charitable help", "establish the fitness of case for assistance", "recommend for pension", "obtain the various kind of help", "endeavour to procure from other sources of help", "send inquirers", "repress local mendicity". cf. annexe 1.

¹¹⁶ En 1914, il se compose d'un président, d'un vice-président et de trésoriers; de représentant élus annuellement par chaque comités de quartier; de membres additionnels n'exédant pas le quart des représentants de quartier; de représentants d'institutions charitables métropolitaines. Les vice-présidents de la société sont membres honoraires du Conseil. (annexe 1)

¹¹⁷ Il compte 20 membres dont 15 élus et 5 cooptés. (annexe 1)

¹¹⁸ Les membres des comités de quartier qui ne sont pas membres du conseil peuvent être membres des sous-comités. (annexe 1)

généraux de l'association."¹¹⁹ Les comités de quartier sont ainsi chargés d'évaluer les mérites des pauvres sous forme d'études de cas. Ils doivent "bien choisir les pauvres" et former les plus respectables à la prévoyance¹²⁰. La C.O.S. compte également une centaine d'antennes dans les villes de province (annexe 3), organisées sur les mêmes principes sélectifs que ceux des comités de quartier.

Pour parvenir à ses fins, la C.O.S. publie successivement deux périodiques, *The Charity Organisation Reporter* et *The Charity Organisation Review*. Participent à cet ambitieux programme, les membres de l'association c'est-à-dire "tout membre d'un comité de quartier ainsi que les souscripteurs annuels d'au moins une livre et un shilling, et les donateurs d'au moins dix livres et dix shillings versés aux fonds du Conseil ou à celui d'un comité de quartier"¹²¹. Aux membres cotisants s'ajoute à plusieurs niveaux d'encadrement un personnel salarié (*paid workers*). En 1913, il y avait dix-neuf secrétaires de province, treize secrétaires de quartier, quatre secrétaires administratifs et un secrétaire général administratif¹²². Les salaires étaient différents pour les hommes et pour les femmes. Là où le travail annuel masculin valait £ 150 à £ 250, les femmes percevaient de £ 100 à £ 200. Remarquons que les femmes étaient rémunérées, même si elles l'étaient moins que les hommes. Parmi les personnes salariées, il faut

¹¹⁹ "It is the function of the District Committees to receive, investigate and deal (in accordance with the general principals of the Society) with all alleged want or distress referred to them." cf. annexe 1.

¹²⁰ Charles Mowat, 1961: 13; Madeline Roof, 1972, *A Hundred Years of Family Welfare - A study of The family Welfare Association (Formerly Charity Organisation Society) 1869 - 1969*, London, Michael Joseph : 25

¹²¹ "Any person being a Member of a District Committee, or being an Annual Subscriber of not less than £ 1.1 s, or a Donor of not less than £ 10.10 s to the Funds of the Council or of any district committee, shall be a Member of the Society", *First Annual Report of the Council and District Committees, March 30, 1870*.

¹²² Charles Mowat, 1961 : 147.

aussi mentionner deux autres catégories : celle des conférenciers et des conférencières (*lecturers*), puis celle bien particulière, des assistantes sociales à l'hôpital (*almoners*) dont le salaire était payé conjointement par la C.O.S. et le *Royal Free Hospital*.

f) Conclusion

La C.O.S. acquiert, en raison de l'excellence de son organisation et de ses principes, une réputation outre-Manche comme outre Atlantique. En France, Louis Paulian (1900), secrétaire rédacteur de la Chambre des Députés et secrétaire adjoint du conseil supérieur des prisons, déplore que l'on n'ait "pas encore compris que le fonctionnement pratique de la charité constitue une véritable science"¹²³. Louis Rivière (1901), membre de la Société internationale pour l'étude des questions d'assistance, constate de son côté que le devoir des philanthropes britanniques est de "développer le caractère et le sentiment de l'indépendance"¹²⁴ et qu'il ne s'agit surtout pas de regarder l'indigent "comme un objet constant de compassion et d'auto-sacrifice"¹²⁵. Le marquis de Beauregard (1896) qui admire le travail des britanniques et le donne comme exemple, constate cependant que "en Grande-Bretagne, le rapprochement des classes sociales est un souci majeur."¹²⁶ Pourtant, les méthodes utilisées par la C.O.S. pour l'amélioration de la condition des pauvres se heurteront bientôt aux idées préconisées par la *Fabian Society* (voir encadré ci-dessous) ainsi que par des

¹²³ Louis Paulian, 1900, "Nécessité d'un lien commun entre les diverses oeuvres charitables publiques et privées - création d'un hôtel central et d'une caisse centrale des oeuvres charitables privées" in Rapports et mémoires présentés au Congrès international d'assistance publique et de bienfaisance privée, Paris, 30 juillet au 5 août, vol 1.

¹²⁴ Louis Rivière, 1901, "Les Offices centraux et l'organisation de la charité" in Revue Philanthropique, n° 8, avril : 644.

¹²⁵ "as a permanent object of compassion and self-sacrifice", Charles Loch Mowat, 1961 : 73.

¹²⁶ Marquis Costa de Beauregard, 1896 : 5-6

sociaux-démocrates ou par certains des admirateurs de Charles Booth. Ceux-ci appellent, en effet, à la disparition de l'ordre moral et de la charité des philanthropes, générateurs de pauvreté, et promeuvent un engagement fort de l'Etat. La C.O.S. résistera à ces attaques et sa méthode de traitement des pauvres restera attachée à l'idée de charité sélective¹²⁷.

Le Fabianisme

Les «Fabiens» constituent depuis 1884 le plus célèbre club de pensée socialiste en Angleterre. Gros de quelques centaines de membres dans les années 1890, il en compte 2 462 en 1909. On y a vu figurer la plupart des grands intellectuels de gauche, dont George Bernard Shaw, Sidney et Beatrice Webb, mais aussi des hommes d'Etat, dont Ramsay MacDonald qui devint en 1924 le premier Premier ministre travailliste. Nombre de députés du *Labour Party* sont ou ont été affiliés au club. Pour un Fabien, l'ennemi est le capitalisme dont il faut saper les bases par des réformes progressives qui rapprocheront le moment où un dernier effort "révolutionnaire" permettra de parvenir à la société "socialiste" fondée sur l'appropriation publique des moyens de production et d'échanges. En 1889, George Bernard Shaw publie les *Fabian Essays on Socialism*, exposé cohérent d'une philosophie gradualiste, empirique, hostile à tout dogme et par définition antimarxiste. L'accent porte sur l'éducation, la démocratie sociale, le rôle des syndicats, la recherche.

A Londres surtout, ils inspirent, à la fin de l'époque victorienne, le programme du parti "progressiste" en faveur de la municipalisation des eaux et de l'éclairage, du développement de transports publics à bon marché, etc ... Ils sont intégrés au parti depuis sa fondation en 1900 et sont à l'origine du département de recherche créé par les travaillistes en 1917.¹²⁸

¹²⁷ Charles Mowat, 1961 : 11 - 12.

¹²⁸ D'après *Enc. Univ.*, 1998.

2 . En France

Sous l’Ancien Régime les rapports avec les pauvres sont partagés entre la compassion chrétienne pour leurs malheurs et la sévérité de l’Etat pour leur condition dont on ne les tient jamais pour complètement quitte. La charité n’est presque jamais dépourvue de sanctions et lorsqu’elle aide matériellement les pauvres, elle s’accorde aussi de les endoctriner religieusement. Dans la pratique, le traitement des démunis est du même ordre qu’en Grande-Bretagne : la fraction considérée comme indésirable (les vagabonds, les mendiants, les ‘oysifs’¹²⁹ valides), est soit envoyée aux galères, soit vouée à l’enfermement dans des institutions royales comme l’Hôpital, général ou provincial, ou les maisons de force. La religion chrétienne préside souverainement à la charité. Aux côtés de l’Eglise et des paroisses, c’est à l’institution royale de la Grande Aumônerie de France¹³⁰ qu’en est confiée la gestion.

a) Emergence de la notion de philanthropie

Avec “le siècle des Lumières”, une nouvelle attitude se fait jour. Elle traversera la Révolution et mènera au XIXe siècle à l’édification d’une

¹²⁹ ‘Oysif’: sans travail, cf. Pierre Goubert, 1984, Initiation à l’histoire de France, Paris, Fayard-Tallandier : 249.

¹³⁰ Le grand aumônier, ou ‘apochrysarius’ (lat : apocrisarius: mandataire), était sous l’Ancien Régime, un officier du palais chargé des affaires ecclésiastiques et de la gestion des oeuvres de charité royales, cf. René Foignet, 1943 : Manuel élémentaire d’histoire du droit français, Paris, Rousseau et Cie: 47.

notion complexe, charitable et philanthropique.

Les deux décennies qui précédèrent la Révolution en France connurent, ce que Catherine Duprat (1993) appelle un ‘malaise social’: un désœuvrement croissant, une aggravation du vagabondage, de la mendicité et des abandons d’enfants. Les historiens relèvent au cours de cette période, la corruption d’une partie du Clergé, la survivance d’énormes privilèges financiers, le maintien de la noblesse la plus ancienne et la plus titrée aux positions les plus enviées de l’administration, en même temps que la formation d’une bourgeoisie dite “à talents” désireuse d’y accéder. Par ailleurs, l’industrie prenait son essor depuis 1726 avec l’extraction de la houille, le développement des manufactures de cotonnades et du commerce colonial. Par contre, la crise des prix agricoles (du vin et des céréales), entraîne un marasme industriel, le désœuvrement paysan et ouvrier ainsi que l’exode vers les villes. C’est aussi à cette époque que se font sentir les effets de la suppression des ‘usages’ en forêts, de même que le partage des communaux qu’avait connus la Grande-Bretagne depuis longtemps¹³¹. La misère touchait encore beaucoup d’hommes et de femmes pour lesquels la réponse de la Monarchie était toujours celle de la “police des pauvres”¹³².

“Aussi est-ce sur la réforme de l’assistance que se polarisent les propositions et les controverses sociales de la seconde moitié du siècle, sur l’humanisation de l’hôpital, les secours à domicile, l’assistance par le travail, la prévention de la mendicité.”¹³³

¹³¹ Pierre Goubert, 1984 : 246 s.

¹³² Catherine Duprat, 1993, Pour l’Amour de l’Humanité: Le temps des Philanthropes. La philanthropie parisienne des Lumières à la monarchie de Juillet, tome 1, Paris, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques : 3.

¹³³ Idem.

Les premières sociétés de bienfaisance laïques, “sans fin pieuse ni tutelle ecclésiastique” et que l’on pourra considérer comme répondant à notre notion de la ‘philanthropie’ se seraient formées à la veille de la Révolution, au cours des années 1780. Elles demandaient à leurs adhérents des cotisations élevées. L’admission des membres se faisait sur présentation et au scrutin. On trouvait parmi les administrateurs, des Maçons, des patriotes, de futurs législateurs révolutionnaires. “Les philanthropes rêvent alors d’une science de l’assistance, voire d’une science des faits sociaux qui serait science morale, science prescriptive, économie sociale.”¹³⁴

En France comme en Grande-Bretagne, l’usage du mot ‘philanthropie’ contribue à distinguer l’intention politique du devoir religieux. Le terme pourtant est originellement associé à l’Ancien Régime et non dépourvu d’un contenu chrétien. Il aurait été introduit dès 1712 par François de Salignac de la Mothe Fénelon (1651-1715), archevêque, théologien, précepteur des princes et penseur politique¹³⁵. Le terme décrit alors la philanthropie plus comme une vertu personnelle et individuelle que sociale. Au delà de la charité le mot contiendra l’idée d’un rapport personnel d’estime entre les parties. Le terme de philanthropie est utilisé par une seule association, fondée en 1780 et présidée par un député attentif aux questions de prévoyance sociale, le prince Auguste Louis Alberic d’Arenberg¹³⁶. Ainsi apparaît la “Société philanthropique”.

Le mot de philanthropie se trouvera en concurrence avec bien d’autres vocables dont la fortune sera moindre: libéralité, générosité, bienveillance, sociabilité, aide, assistance, etc. Parmi eux, charité et

¹³⁴ Catherine Duprat, 1993 : xxxiii

¹³⁵ Dictionnaire historique de la Langue Française, 1992; Voir surtout Catherine Duprat, 1993, la riche discussion sémantique dans l’introduction.

¹³⁶ Dictionnaire de Biographie Française, 1933.

bienfaisance seront ses principaux rivaux. Catherine Duprat voit une convergence entre bienfaisance et philanthropie tout en accordant à la philanthropie sa spécificité¹³⁷ :

“Le philanthrope s’applique à discerner l’acte utile, prévenir plutôt que soulager la misère, fournir un travail au lieu d’une aumône, encourager population et production. A l’acte efficace est donc reconnue une vertu supérieure.”¹³⁸

Assister le pauvre n’est pas le premier objectif de la philanthropie. Il s’agit surtout d’engager une action moralisatrice ou culturelle, vulgariser l’innovation, conduire des campagnes sociales et humanitaires. Sous la Révolution, la notion de philanthropie prendra un sens très large pour désigner plus généralement, tout bienfaiteur de l’Humanité, que ce soit un inventeur, un explorateur, un scientifique ou un homme généreux. Surtout, précise ailleurs Catherine Duprat “le rôle du philanthrope n’est jamais réduit à un simple rôle de classe ... c’est un rôle social universel...”¹³⁹. L’évocation de la notion de classe, en association avec celle de ‘philanthropie’, introduit toutefois dans la société une dimension sous-jacente de rapports hiérarchiques, sinon conflictuels. La philanthropie propose des normes de comportement à l’intention des classes populaires mais aussi des classes privilégiées. Elle se veut science et accorde aux visiteurs des pauvres vocation d’enquêteurs sociaux.

Dans les sphères administratives, on utilise un autre vocabulaire. La

¹³⁷ Catherine Duprat, 1993 : XVI.

¹³⁸ Hermann Sabran, 1900, “Du fonctionnement et de l’efficacité des secours à domicile - entente établie ou à établir à cet égard entre l’assistance publique et la bienfaisance privée”, *in Rapports et mémoires présentés au Congrès international d’assistance publique et de bienfaisance privée*, Paris, 30 juillet au 5 août, vol. 1 : 51.

¹³⁹ Catherine Duprat, 1992, “Naissance de la philanthropie: jalons pour une histoire de l’action sociale.(1780-1848)” *in Des philanthropes aux politiques sociales (XVIIIe-XXe s.)* Cahiers de l’Association pour la Recherche sur les Philanthropies et les Politiques Sociales, janvier 1992 : 3-8.

philanthropie y devient 'bienfaisance'¹⁴⁰. L'aide officielle est "représentée à Paris par le Grand Bureau des Pauvres [et] en province par les Bureaux de Charité."¹⁴¹ Les secours proprement dit sont dispensés par les bureaux de Bienfaisance dont la mission est d'assurer l'assistance, en nature de préférence, aux domiciliés de la commune¹⁴².

Tout autre est le sens du mot "charité", que préfèrent et conservent les catholiques, et "qui dans son principe, n'est pas action sur le monde, mais témoignage d'amour de Dieu"¹⁴³.

"La charité comporte sans doute plus de dévouement parce qu'elle se présente toujours à l'esprit sous des traits vivants et personnifiés, tandis que la philanthropie, qui considère d'un point de vue plus vaste les maux qu'elle combat ou le bien-être qu'elle procure, est moins aidée par les émotions de la sympathie et de la pitié..."¹⁴⁴.

Nous utiliserons, quant à nous, les mots 'philanthropique' et 'philanthrope' pour désigner les établissements d'assistance et leurs membres déclarés qui, même sans se prévaloir du vocable, entreprennent, au delà de l'aide matérielle aux pauvres, leur éducation, non au strict plan

¹⁴⁰ Parlant de la bienfaisance Georges Rondel (1912) écrira: "Cette doctrine peut se résumer comme suit : lutter contre le paupérisme en continuant de faire la charité, mais la charité éclairée: demander des inspirations non aux idées religieuses mais à l'observation attentive des faits et aux discussions en commun des problèmes sociaux." La protection des faibles, assistance et bienfaisance. Encyclopédie Scientifique, Paris, O. Doin et fils : 12.

¹⁴¹ Louis Rivière, 1900, "Du fonctionnement et de l'efficacité des secours à domicile - entente établie ou à établir à cet égard entre l'assistance publique et la bienfaisance privée" in Rapports et mémoires présentés au congrès international d'assistance publique et de bienfaisance privée, Paris, 30 juillet au 5 août, vol. 1 : 134.

¹⁴² Dr Drouineau, 1900, "Du fonctionnement et de l'efficacité des secours à domicile - entente établie ou à établir à cet égard entre l'assistance publique et la bienfaisance privée", in Rapports et mémoires présentés au congrès international d'assistance publique et de bienfaisance privée, Paris, 30 juillet au 5 août, vol. 1 : 89.

¹⁴³ Catherine Duprat, 1993 : XIX.

¹⁴⁴ L. de Guizart, Rapport sur les travaux de la Société de morale chrétienne pendant l'année 1823-1824 : 22-23, cité par Jacques Donzelot, 1977: La police des familles, Paris, Editions de Minuit : 66.

religieux, mais domestique, culturel, civique, afin de les intégrer à un mode de vie 'respectable' et acceptable par la classe privilégiée, et pour leur éviter de sombrer dans le socialisme.

b) La philanthropie en action

La Révolution Française eut l'intention de lever l'opprobre de l'indigence. La Constitution révolutionnaire de 1793, qui ne fut jamais appliquée, posa le principe selon lequel "les secours publics sont une dette sacrée"¹⁴⁵. Elle visait à substituer "la société" à l'Église et à mettre en place un service national "d'assistance". "Le législateur révolutionnaire n'entendit pas pour autant réduire la bienfaisance particulière."¹⁴⁶ Celle-ci conserva les mêmes fins philanthropiques : éduquer, moraliser le pauvre et nouer des liens personnels avec lui. Les fondations, telles que 'La Charité Maternelle', la 'Société Philanthropique', bénéficient de subventions. Les députés de l'aristocratie parisienne et du Tiers État portent au pouvoir des 'philanthropes' qui rallient des clubs comme ceux des Feuillants, des Cordeliers, des Jacobins, des Amis de la Vérité (eux-mêmes fondateurs du premier club de femmes)¹⁴⁷. Mais, la suppression par le Directoire de l'allocation publique à la Société Philanthropique, entraîne les associations de bienfaisance parisiennes à suspendre leurs activités jusqu'au Consulat et surtout jusqu'après 1815¹⁴⁸. Le Consulat, ne fixe pas de conditions précises à l'attribution des secours. Des règlements prescrivent des aides en nature plutôt qu'en argent.

¹⁴⁵ Enc. Univ., 1998.

¹⁴⁶ Catherine Duprat, 1992 : 3-8.

¹⁴⁷ Catherine Duprat, 1992 : 4.

¹⁴⁸ Idem : 5.

“Dans la première moitié du XIXe siècle, la conception chrétienne du pauvre survit en se modifiant.”¹⁴⁹ Sous la Restauration se reconstituent les œuvres de charité catholiques et royalistes, que la Révolution pensait avoir abolies. Rivalentes, “les sociétés philanthropiques et charitables vont bientôt s’opposer”¹⁵⁰. En 1827, on compte une trentaine d’associations philanthropiques. D’abord conciliantes et œcuméniques, les œuvres sont gagnées, de 1820 à 1830, par les conflits des églises et des partis. Dans une perspective que l’on présume ‘philanthropique’, on cherche, en France comme en Grande-Bretagne, à toujours mieux distinguer les bons et les mauvais pauvres. Un rapport rouennais datant de 1831 sur la question de la mendicité relève “trois classes de pauvres : 1) ceux de l’âge et de l’infirmité; 2) ceux qui sont privés de travail; 3) ceux que la fainéantise et la haine ont jeté dans la mendicité”¹⁵¹. Il en ressort une distinction, reconnue autant par les clercs que par les laïques, entre les pauvres et les mendiants, entre les valides et les invalides. Selon leur catégorie et la conjoncture, on essaie de leur appliquer des traitements différents. En 1826 les valides sont conduits au dépôt de mendicité chargé de les occuper ; en 1830 on crée, pendant les crises, des ateliers de charité pour les sans travail ; en 1831, on combine des mesures répressives et de secours et on ouvre des chantiers de travaux publics.

Michel Foucault (1975), qui s’intéresse aussi à l’enfermement des pauvres qu’à partir du début du XIXe siècle, constate que la prison est considérée comme “un appareil disciplinaire exhaustif” et ce “en plusieurs

¹⁴⁹ Yannick Marec, 1981, “Pauvres et miséreux à Rouen dans la première moitié du XIXe siècle” in Cahiers des Annales de Normandie, Caen, n° 13 : 143-170.

¹⁵⁰ Catherine Duprat, 1992 : 5.

¹⁵¹ Auguste Barbet, 1831, “Rapport sur la question de la mendicité”, in Bulletin de la Société libre d’Emulation de Rouen : 187-212, cité par Yannick Marec, 1981, n° 13 : 143-170.

sens : elle doit prendre en charge tous les aspects de l'individu, son dressage physique, son aptitude au travail, sa conduite quotidienne, son attitude morale, ses dispositions"¹⁵². L'auteur relève "l'articulation explicite" du système carcéral "sur des luttes sociales" servant de "support à la grande peur d'une plèbe que l'on croit tout ensemble criminelle et séditeuses, au mythe de la classe barbare, immorale et hors la loi qui, de l'Empire à la monarchie de Juillet, hante le discours des législateurs, des philanthropes ou des enquêteurs de la vie ouvrière."¹⁵³ "Ce sont ces processus qu'on trouve derrière toute une série d'affirmations bien étrangères à la théorie pénale du XVIIIe siècle [selon laquelle] le crime n'est pas une virtualité que l'intérêt ou les passions ont inscrite au coeur de tous les hommes, mais qu'il est le fait presque exclusif d'une certaine classe sociale"¹⁵⁴. "Cette race abâtardie", "cette classe dégradée par la misère dont les vices opposent comme un obstacle invincible aux généreuses intentions qui veulent la combattre ..."¹⁵⁵. Le monde de la pauvreté, débarrassé des indésirables, est identifié de plus en plus aux "classes laborieuses"¹⁵⁶, aux "pauvres honteux", tandis que l'absence de travail sera un prétexte pour distinguer aussi les étrangers des hommes du pays¹⁵⁷.

c) Sur les causes de la misère et sa résolution

Parmi les analystes qui réfléchissent aux causes de la misère, certains constatent l'insuffisance des salaires selon les métiers et les catégories

¹⁵² Michel Foucault, 1975, Surveiller et punir : naissance de la prison, Paris, Gallimard : 238.

¹⁵³ Idem : 280.

¹⁵⁴ Idem.

¹⁵⁵ Idem.

¹⁵⁶ Expression qui sera reprise par la suite dans l'ouvrage de Louis Chevalier, Classes laborieuses et classes dangereuses, Paris, Plon, 1969.

¹⁵⁷ Yannick Marec, 1981 : 144-145.

d'individus (les moins payées étant les femmes et les enfants). Eugène Buret¹⁵⁸ en 1840, établit une relation entre la misère et la richesse de quelques uns tandis que P.S. Lelong (1848)¹⁵⁹, dénonce à la fois les bas salaires et la diminution du marché intérieur.

Parmi ces penseurs se situe Alexis de Tocqueville (1805-1859). C'est en 1835 qu'il intervient sur ce problème. Il constate que c'est "chez les peuples les plus opulents [qu'] une partie de la population est obligée pour vivre d'avoir recours aux dons de l'autre"¹⁶⁰. Tocqueville examine les effets comparés de la charité "légale" (c'est-à-dire publique) et de la charité individuelle. Il s'insurge contre la première, la "charité légale", dont l'exemple est pour lui la Loi des Pauvres anglaise, multipliant les indigents (un sixième de la population anglaise) et qui entretient les bénéficiaires dans l'oisiveté, la dégradation et la criminalité qui en découlent. Cette forme de charité divise la population en deux nations rivales, les riches et les pauvres, et "les dispose au combat"¹⁶¹.

"L'aumône individuelle, au contraire, établit un lien précieux entre le riche et le pauvre. Le premier s'intéresse par le bienfait même au sort de celui dont il a entrepris de soulager la misère ; le second ... se sent attiré par la reconnaissance, [et] un lien moral s'établit entre ces deux classes que tant d'intérêts et de passions concourent à séparer..."¹⁶².

Toutefois, constate-t-il, cette charité individuelle est devenue

¹⁵⁸ Eugène Buret, 1840, *De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France*, Paris, cité par Yannick Marec, 1981 : 158.

¹⁵⁹ S. Lelong, 1848, "Essai pour parvenir à la solution de la plus grave question qui puisse préoccuper les amis de l'ordre de l'humanité: amélioration du sort des travailleurs", in *Revue de Rouen*.

¹⁶⁰ Alexis de Tocqueville, 1835, "Mémoire sur le paupérisme", in 1986, *Canadian Social Work Review*, n° 83, Ottawa : 27-40.

¹⁶¹ Idem : 36.

¹⁶² Idem : 35.

insuffisante et “si elle est encore un instinct sublime, elle ne mérite plus à mes yeux, le nom de vertu.”¹⁶³ Pour éviter la

“révolution violente que prépare la charité légale, il faut, non pas guérir les maux de la misère, mais les prévenir ... Est-il impossible d'établir un rapport plus fixe et plus régulier entre la production et la consommation des matières manufacturées ?”¹⁶⁴

Alexis de Tocqueville pose, sans l'approfondir ici, le problème des salaires¹⁶⁵. Il est cependant un des rares penseurs qui cherche les causes socio-économiques de la pauvreté.

Sous la IIIe République la charité privée - religieuse et laïque - se manifeste à travers plusieurs courants que distingue utilement Jacques Donzelot (1977)¹⁶⁶. D'abord, ceux qui sont tracés par les discours des économistes et des philanthropes¹⁶⁷ :

“D'un côté, les socialistes (William Godwin en Grande-Bretagne, les utopistes en France) proposent l'abolition de la propriété et de la famille au profit d'une gestion étatique des besoins. D'un autre côté, l'économie politique chrétienne ... [dont la Société des établissements charitables créée en 1828] promeut une reconduction améliorée de l'ancienne charité, restaurant les liens d'obédience unissant autrefois les riches et les pauvres. ... La charité établit des rapports et des liens d'affection entre les classes, institue une hiérarchie salutaire et douce ... il n'appartient qu'à la religion d'adresser aux riches

¹⁶³ Idem : 38.

¹⁶⁴ Idem : 39.

¹⁶⁵ Ce “Mémoire sur le Paupérisme” devrait être suivi d'un ouvrage qui ne vit jamais le jour.

¹⁶⁶ Jacques Donzelot, 1977, La Police des familles, Paris, Editions de Minuit : 61-67.

¹⁶⁷ Idem: 66.

de sévères reproches parce qu'en même temps elle enseigne aux pauvres. ... Un troisième groupe, celui de l'économie sociale (Léonard de Sismondi, Joseph-Marie de Gérando, François Guizot, René-Louis Villermé, Charles Dupin, etc.) prolonge l'ancien esprit philanthropique du XVIIIe siècle ... [dont] le discours de référence est celui de Malthus"¹⁶⁸.

Prendre le contre-pied du raisonnement charitable est pour ces philanthropes le moyen de conjurer l'avènement d'une charité d'Etat spoliatrice de fortune¹⁶⁹. Ils s'accordent pour considérer que c'est "l'ancien système des obédiences clientélistes et charitables qui fait le lit du socialisme"¹⁷⁰. Les philanthropes incitent à l'épargne comme pièce maîtresse du nouveau dispositif de l'assistance. Ce qu'il faut donner c'est plutôt des conseils que des biens¹⁷¹. Aux économistes chrétiens qui privilégient le rapport entre riches et pauvres, c'est à dire entre deux minorités, ces philanthropes opposent "la prise en considération de la plus grande masse des citoyens"¹⁷². Aux socialistes, les philanthropes opposent la famille, que les premiers veulent détruire en transférant ses pouvoirs à l'Etat. Il s'agit donc pour la philanthropie de déplacer l'ancienne charité vers de nouvelles modalités d'attribution des secours, selon une procédure permettant de mieux discriminer "l'indigence factice" de la "pauvreté véritable"¹⁷³. On attribue au baron de Gérando (1820)¹⁷⁴, la procédure ayant pour objectif de procéder à cette discrimination en subordonnant l'attribution des secours à une investigation minutieuse des besoins et en

¹⁶⁸ Idem : 62.

¹⁶⁹ Idem : 64.

¹⁷⁰ Idem : 63.

¹⁷¹ Idem : 66.

¹⁷² Idem : 63.

¹⁷³ Idem : 67.

¹⁷⁴ Marie Joseph de Gérando, 1820/1990, Le visiteur du pauvre, Paris, Jean-Michel Laplace, Cahier de Gradiva, n° 15.

débusquant les artifices de la pauvreté par “la pénétration intérieure du pauvre”¹⁷⁵. La philanthropie cherche à se distinguer de la charité par l’expérience, le pragmatisme¹⁷⁶. Ce faisant, elle se rend, comme sa ‘consoeur’ britannique, inquisitive.

Dès 1840 déjà, on constate une dégradation de l’image de la philanthropie sous l’effet des conflits de classes. Elle est suspecte à la population ouvrière et aux professionnels des services d’assistance. Elle est bientôt la cible des critiques des radicaux et des socialistes.

Jeanine Verdès-Leroux (1978)¹⁷⁷ voit le déplacement de “l’ancienne charité” vers la “bienfaisance philanthropique” déboucher sur “l’assistance sociale” (“à ne pas confondre avec ‘l’assistance publique’). L’auteure définit ‘l’assistance sociale’ comme un contre-mouvement se proposant d’arracher la classe ouvrière au socialisme en lui démontrant l’inutilité de la révolution pour améliorer sa condition. Cette ‘assistance sociale’ est conçue, financée, mise en œuvre par une fraction de la classe privilégiée constituée par les conservateurs qui avait perdu le pouvoir politique avec la démission de Mac Mahon en 1879. Il s’agit de grands bourgeois et des aristocrates opposées à la République ou ralliés, ou encore résignés.

Pendant une première période, l’assistance sociale est essentiellement une affaire de femmes issues de la bourgeoisie aisée, dominant les comités de patronage, attirant les dons par leur nom, célibataires pour la plupart, cherchant une alternative à la vie familiale¹⁷⁸. Leurs oeuvres constituent pour elles une forme d’intervention politique, plutôt qu’un travail. Avant 1914, l’assistance sociale existe sous forme de résidences (ou “colonies”) sociales, copies des *settlements* de l’Angleterre de 1870, qui s’ouvrent dans

¹⁷⁵ Idem.

¹⁷⁶ Jacques Donzelot, 1977: 66.

¹⁷⁷ Jeanine Verdès-Leroux, 1978, Le travail social, Paris, Les Editions de Minuit : 13.

¹⁷⁸ Jeanine Verdès-Leroux, 1978 : 14.

les quartiers populaires et proposant des garderies, des “causeries” et des consultations morales, ou des travaux à domicile etc¹⁷⁹). Les femmes du monde essaient de prendre contact avec les familles ouvrières. Leurs entreprises éducatives portent sur les femmes de ce milieu qui sont jugées plus malléables que les hommes. En réalité l’action de ces femmes philanthropes s’appuie sur leur profonde ignorance des classes populaires¹⁸⁰. Elles pensent que l’infériorité sociale procède d’un ordre juste et qu’il ne faut apporter à cette société que des changements minimes : “le Bon Dieu veut qu’on respecte les droits acquis.”¹⁸¹ Les femmes du monde qui vont au peuple n’établissent pas le contact avec les ouvriers, mais avec leurs femmes et leurs enfants. “Une sélection s’opérait”, estime un contemporain¹⁸². En majorité, ce sont des catholiques, indépendants de leur Eglise, formant le milieu restreint des pionniers de l’assistance sociale, qui “allient un conservatisme politique profond à un réformisme moral limité”¹⁸³. Ils ont un but précis “assurer la paix sociale dans le progrès” parvenir “à l’union intime est féconde de toutes les classes”¹⁸⁴. Leur cible est la classe ouvrière urbaine, “le groupe le plus menaçant et [qui] fait peser sur la bourgeoisie la peur du Grand Soir”¹⁸⁵.

La misère relèverait donc, selon cette tendance philanthropique mêlée de catholicisme, d’un traitement social et éducatif supposé approprié. Lequel, note Jeannine Verdès-Leroux, justifie l’hégémonie culturelle de la

¹⁷⁹ Appoline de Gourlet 1904, “Colonies sociales. La résidence laïque dans les quartiers populaires”, *L’Action populaire*, 3e série, n°37 : 20.

¹⁸⁰ Jeannine Verdès-Leroux, 1978 : 21-22.

¹⁸¹ Perroy, 1927, *M. Madeleine Carsignol*, Paris, Spes., cité par Jeannine Verdès-Leroux, 1978.

¹⁸² Idem, 1978 : 20.

¹⁸³ Jeannine Verdès-Leroux, 1978 : 13.

¹⁸⁴ Jeannine Verdès-Leroux, 1978 : 15.

¹⁸⁵ Jeannine Verdès-Leroux, 1978 : 16.

classe privilégiée qui s'ajoute opportunément à sa domination économique¹⁸⁶. Eduquer la classe ouvrière dans ce contexte, c'est la discipliner et lui imposer les représentations de cette élite; c'est lui imposer un programme de redressement. Comme le remarque aussi l'auteure, alors que les membres républicains du gouvernement prônent la 'solidarité de classes', la tendance philanthropique pro-catholique et exclue du pouvoir, parle aussi de 'classes' dans des discours "empreints de compréhension" envers les ouvriers, prétendant partager leurs plaintes et leur colère contre la fraction politique républicaine¹⁸⁷. Une "perception faussée de la charité" qui pousse les pauvres, soit à se cacher, soit à revendiquer l'aide comme un droit, entraînera les gouvernements à passer de la charité facultative à une assistance publique ou "légale", comme la nomme deux de ses détracteurs, Thomas Malthus et Alexis de Tocqueville¹⁸⁸.

Dans ce schéma, tous les indigents, même les improductifs¹⁸⁹ sont pris en charge par l'assistance publique. Ce qui veut dire que cette institution gouvernementale décriée est précisément celle qui sera capable de remplir les fonctions de la *Poor Law* britannique: recueillir les mauvais pauvres et laisser à l'assistance privée les meilleurs d'entre eux, susceptibles d'être éduqués, amendés, et de recevoir des solutions individualisées.

La France, comme la Grande-Bretagne, est aussi soucieuse de se débarrasser des mauvais pauvres, mais elle n'entreprend pas une recherche aussi attentive que celle de Charles Booth sur la population urbaine. A la différence de cette dernière, les investigations de Louis-René Villermé

¹⁸⁶Jeaninne Verdès-Leroux, 1978 : 18.

¹⁸⁷Idem, 1978 : 16-17.

¹⁸⁸Jacques Donzelot, 1977 : 61.

¹⁸⁹Jeaninne Verdès-Leroux, 1978 : 16.

portent sur la classe ouvrière des industries textiles (où la misère aussi pénètre largement) et non sur une population en partie desœuvrée¹⁹⁰. Plusieurs philanthropes souhaiteraient que ces recherches mènent à une “science” et Frédéric Le Play (1806-1882) est l’homme qui répondra à leur attente sur des bases ouvrant la voie au “patronage” industriel.

Frédéric Le Play (1806-1882)

Frédéric Le Play est considéré par certains, comme le premier théoricien de la sociologie de terrain. Il reçoit une éducation très chrétienne. Haut fonctionnaire et sociologue, il crée la Société d’économie sociale. Admis en octobre 1825 à l’Ecole polytechnique, il fait, durant un quart de siècle de son activité d’expert métallurgiste, le support de ses recherches sociologiques. Il veut fonder la science sociale. Son objet, les familles ouvrières, le conduit à la méthode monographique. Sa technique est l’établissement du budget familial d’une part, la collecte d’informations auprès des autorités sociales, d’autre part. Le Play fonde la Société d’économie sociale pour étudier la situation de la classe ouvrière (“personnes occupées aux travaux manuels”) au moyen de ces méthodes. L’ouvrage, La Réforme sociale en France, est publié en 1864. En 1881 paraît le premier numéro d’une revue engagée et scientifique : La Réforme sociale. Il se rallie à la droite orléaniste puis au second Empire¹⁹¹

Selon Robert Castel, Frédéric Le Play élève le patronage industriel à la dignité d’un principe de “gouvernementalité” politique¹⁹². Par le

¹⁹⁰ Louis-René Villermé, 1989, Tableau de l’état physique et moral des ouvriers -employés dans les manufactures de coton, de laine, et de soie, Paris, Jules Renouard et Cie.

¹⁹¹ Antoine Savoye, 1987, “Un réponse originale aux problèmes sociaux : l’ingénierie sociale (1885-1914)”, in Vie Sociale, n° 8-9 ; Enc. Univ., 1998; Robert Castel, 1995, Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat, Paris, Fayard: 427.

¹⁹² Robert Castel, 1995 : 408.

patronage volontaire, écrit Le Play :

“l'autorité militaire des seigneurs qui étaient chargés autrefois de défendre le sol, sera remplacée par l'ascendant moral des patrons qui dirigeront les ateliers de travail.”¹⁹³

Frédéric Le Play entre en contact avec Léon Lefébure (1838-1911), fondateur de l'O.C.O.B. La science sociale de Le Play est en arrière-plan des idées philanthropiques du XIXe siècle en France.

d) L' O.C.O.B. et son organisation

Léon Lefébure, ancien député, résolument chrétien, mais sans exclusive, fondait en 1890 l'Office Central des Institutions Charitables, devenu en 1896 l'Office Central des Œuvres de Bienfaisance (O.C.O.B.). S'inspirant des réalisations anglo-saxonnes, il souhaite qu'une coordination s'établisse entre la multitude d'oeuvres existantes.”¹⁹⁴

“Il faut que les oeuvres se connaissent, coordonnent leurs efforts, ce qui permettra une meilleure organisation, et évitera aussi 'les industries de la fausse indigence' c'est-à-dire les miséreux qui sollicitent des secours partout. Deux efforts sont donc nécessaires : la recension des œuvres et la recension des pauvres qui doivent aller de pair.”¹⁹⁵

Dans ses statuts, l'O.CO.B. énonce ainsi ses objectifs :

¹⁹³ Frédéric Le Play, 1867, *La Réforme sociale en France*, Tome II : 413, cité par Robert Castel, 1995 : 408.

¹⁹⁴ Anonyme, 1994, “Un effort centenaire de recension des établissements” in *Vie Sociale (Etudes : Les structures d'hébergement pour personnes âgées)*, n° 5, septembre /octobre.

¹⁹⁵ Idem.

« L'Association d'assistance libre, dite "Office Central des Oeuvres de Bienfaisance", a pour but de rendre l'exercice de la charité plus efficace, de faire connaître aussi exactement que possible l'état de misère et les oeuvres destinées à la soulager, de discerner et de propager les moyens les plus propres à la prévenir et à la combattre"¹⁹⁶ .

L'O.C.O.B. se charge de faire "une enquête sur les oeuvres charitables", et de les "relier" entre elles. Elle "recueille des renseignements sur les pauvres", encourage "la création d'oeuvres d'assistance par le travail", facilite "le rapatriement des individus susceptibles de trouver des moyens d'existence hors de la capitale", "échang(e) des informations et des services avec les œuvres charitables établies à l'étranger.

L'O.C.O.B. est géré par un Conseil d'administration qui compte de trente à quarante membres élus par l'assemblée générale. Celle-ci réunit une fois par an les membres fondateurs et bienfaiteurs. Le Conseil est assisté de commissions et d'un comité de dames patronnesses. Les premières commissions recouvrent les finances, les enquêtes, la propagande. Puis sont créés la commission d'assistance par le travail, celle du contentieux, la commission administrative, la commission de la répartition des libéralités, les commissions des enquêtes sur les oeuvres à l'étranger et la correspondance internationale.

L'association se compose de membres bienfaiteurs, fondateurs, titulaires, souscripteurs (cette dernière dénomination change en 1896 et devient 'adhérents').

"Le titre de bienfaiteur est donné par le Conseil de l'Oeuvre,

¹⁹⁶ Annexe 2.

sur la proposition du Bureau, aux personnes qui, par un don exceptionnel ou par des services signalés, auront contribué à son développement. Sont membres fondateurs ceux qui font à l'Œuvre une libéralité de 300 francs, au moins, donnée en une fois. Sont membres titulaires ceux qui versent une cotisation annuelle de 25 francs au moins. Sont membres souscripteurs ceux qui versent une cotisation annuelle de 10 francs"¹⁹⁷.

Les souscripteurs peuvent aussi être des personnes morales c'est-à-dire des sociétés, des compagnies, des comptoirs, des chambres syndicales, des journaux.

A la différence de la C.O.S., l'O.C.O.B. ne recrute aucun personnel salarié et gère seulement huit antennes en province (Bordeaux, Lyon, Lille, Roubaix, Tourcoing, Clermont-Ferrand, Nancy, Pau)¹⁹⁸. Ajoutons qu'elle n'éditera qu'un seul périodique, le Bulletin de l'Office Central des Œuvres de Bienfaisance publiant des communications de membres sur des sujets divers.

La philanthropie, à travers l'édification d'associations comme la C.O.S. et l'O.C.O.B., se présente comme une tentative pour éduquer des êtres sans culture et de les réintégrer dans la société. Elle conçoit toute une partie de la population en situation infantile et en besoin d'assistance. Ce faisant elle participe d'une idéologie qui rejoint les idées dominantes de l'époque : celle de la famille comme modèle des relations sociales. C'est au sein de la famille que se résolvent les problèmes de solidarité et d'entraide. Les tâches qui y sont liées, sont généralement assumées par les femmes,

¹⁹⁷ Annuaire juillet 1890 (fondation), rapports et comptes rendus, 21 mai, 1892. Précisons que ce texte change dans le temps, cf. annexe 2.

¹⁹⁸ Paris charitable et prévoyant, 1904, 3ème édition, Paris, Plon : 8.

surtout par la mère ou par la fille aînée. Ainsi les rôles familiaux peuvent être transposés aussi bien à l'ensemble de la société qu'aux entités dont elle se compose. On pensait donc que "la gestion d'une société philanthropique pourrait aussi se comparer à celle d'une famille: les hommes pourvoiraient l'intelligence et la direction: 'les femmes leur bon cœur, leur plus juste intuition du droit'¹⁹⁹".

Ces idées trouvent dans le paternalisme un renfort. Sans que cette dernière notion se rapporte à la pauvreté à proprement parler, puisqu'elle s'applique surtout aux ouvriers, le paternalisme comme la philanthropie, s'inscrit dans les idéologies fondées sur l'instauration de liens prétendus familiaux entre classes. La philanthropie s'ouvre ainsi davantage aux femmes, en leur assignant un rôle maternel ou sororal auquel on accorde une portée sociale.

¹⁹⁹ "The ruling of a philanthropic society could be compared to the running of a family, men were to provide the intelligence and direction, the women 'the better heart, the truer intuition of the right.' " Theodore Parker, *A sermon on the public function of Woman*, Boston, 1853 : 19 cité par Franck Prochaska, 1980, *Women and Philanthropy in Nineteenth Century England*, Oxford, Clarendon Press: 17.

DEUXIÈME PARTIE
LES FEMMES

“Les femmes souffrent l’Histoire
mais ne la font pas.”
Ava Maria Araujo, 1980.

QUE SONT LES FEMMES ?

Si les définitions lexicales du pauvre le situe dans une conjoncture qui suffirait à expliquer sa condition, la définition de la femme, dans le vocabulaire français, se rapporte surtout à la permanence de sa physiologie, sinon de son anatomie qui la renvoie à elle-même. Selon le Dictionnaire Historique de la Langue Française, (1992), d'Alain Rey, 'femme' vient du latin 'femina' qui signifie "qui allaite" et d'une racine indo-européenne 'dhe' 'têter, sucer' " 'Femina' a le sens de 'femelle d'animal' puis de 'femme' et 'épouse'; il a concurrencé 'mulier' 'femme' qui a donné l'italien 'moglie', l'espagnol 'mujer', l'ancien français 'moillier' (jusqu'au XIVe s) et 'uxor' 'épouse' qui a abouti en ancien français à 'oissour', attesté jusqu'à la première moitié du XIIIe siècle."

Antoine Furetière, ecclésiastique et grammairien, définit la 'femme' dans son Dictionnaire Universel, (1690), comme "celle qui conçoit et qui porte les enfants dans son ventre". Mais à cette définition il ajoute quelques considérations contradictoires sur sa moralité. Ainsi, il précise que si "St Augustin appelle les 'femmes', le sexe dévot", Salomon dit que : "... de mille hommes il en a trouvé un bon, et de toutes les 'femmes' pas une."

Le Dictionnaire de la Langue Française d'Emile Littré, (1877), désigne par le mot femme "l'être qui dans l'espèce humaine appartient au sexe féminin". Le sexe 'féminin' est dans cet ouvrage, "caractérisé physiologiquement par l'ovaire" bien que l'on ne trouve pas la contrepartie de cette précision physiologique dans la définition de l'homme, lequel se confond par contre avec ce qu'il y a de plus valorisant dans l'espèce humaine, la culture.

Dans le Trésor de la Langue Française, (1980), la femme est celle qui

“élabore des ovules, conçoit et enfante”. Sur les neuf pages qui lui sont consacrées, une colonne et demie décline les différents sens du mot femme relatifs à son organogénie.

Le Grand Robert (1994) définit ‘femme’ comme un “être humain appartenant au sexe capable de concevoir les enfants, à partir d'un ovule fécondé”. Les caractéristiques physiologiques de la femme semblent jamais se séparer de celle-ci.

Cependant, (1982) la notion de ‘éternel féminin’ (et non celle de ‘femme’) qui figure dans le Dictionnaire des Symboles, “... guide le désir de l’homme vers une transcendance” évoquée par Goethe et Dante. Il rappelle que pour le poète Aragon, “la femme est l’avenir de l’homme” tandis que pour le Jésuite Teilhard de Chardin, la femme est “la grande force cosmique”.

Dans les dictionnaires anglo-saxons, le mot ‘*woman*’ met moins en évidence la spiritualité ou la physiologie de la femme que ses traits sociaux : son genre, son âge, sa classe. The Oxford Dictionary of English Etymology (1996), définit ‘*woman*’ comme un “être humain adulte du sexe féminin; servante. Vieil anglais : *wifman* (neutre), masculin, plus tard féminin. Formé de *wif woman* + (*man*) neutre; une formation particulière à l’anglais, non trouvée dans les plus anciens documents, les mots primitifs étant *wif* (WIFE) et *cwene* (QUEAN).”²⁰⁰ Dans ce même ouvrage, ‘*lady*’ est une “femme de position supérieure (donc l’équivalent d’un titre); une épouse au XIIIe siècle; une femme délicate au XIXe siècle.”²⁰¹ Par contre, ‘*female*’ désigne “le sexe qui engendre les enfants.”²⁰²

Pour The Shorter Oxford English Dictionary on Historical Principles,

²⁰⁰ “adult female human being; female servant. Old English *wifman*(n) m, later fem., f. *wif woman* + *man*(n); a formation peculiar to Eng. not in the oldest Old English records, the primitive words being *wif*, WIFE and *cwene* QUEAN.”

²⁰¹ “woman of superior position (hence as a title); wife XIII; a woman of refinement XIX.”

²⁰² “the sex which produces offsprings.”

(1975), 'woman' est "un être humain adulte du sexe féminin ... un terme d'adresse ... évoquant des attributs du sexe féminin telles que l'inconstance, la prédisposition aux larmes, ou la faiblesse physique; également leur position d'infériorité ou d'assujettissement."²⁰³ 'Woman' est aussi "une servante, une camériste"²⁰⁴. Toujours selon le *Shorter*, 'lady' se rapporte à "la responsable d'une demeure; une femme qui administre des subordonnés; l'équivalent féminin de 'lord' : une femme qui fait l'objet d'une dévotion masculine; une maîtresse ou la bien-aimée au Moyen-âge; une femme de position sociale supérieure; dans le langage présent, souvent un synonyme courtois de 'femme'; un terme d'adresse habituel; une femme dont les manières, les habitudes et la sensibilité sont celles qui caractérisent les hautes classes de la société; comme un titre honorifique au Moyen-âge; une épouse, une consorte; la femelle d'un animal."²⁰⁵

On trouve dans le *Webster's Third New International Dictionary*, (1981), qu'une 'femme' est "un être humain de sexe féminin - différent de 'l'homme'; une adulte - différente de la 'fille'; un être humain de sexe féminin en tant que telle, sans prendre en considération un statut spécial (telle que la naissance, la situation ou la fonction); un être humain de sexe féminin d'une classe ou d'un rang inférieur à celui considéré normalement comme celui d'une 'lady' . Un être humain de sexe féminin appartenant à une catégorie particulière et généralement spécifiée (par la naissance, la condition ou la fonction) ... La fraction féminine de la race humaine ... Une personne du sexe féminin qui en sert une autre ou qui lui est

²⁰³"adult female human being ... as a mode of address ... with allusion to qualities attributed to the female sex, as mutability, proneness to tears, or physical weakness; also to their position of inferiority or subjection."

²⁰⁴"a female servant, a lady's maid"

²⁰⁵"the female head of a household; a woman who rules over subjects; the feminine correspond to 'lord' : a woman who is the object of a man's devotion; a mistress, lady-love in Middle English; a woman of superior social position; in modern use often merely a courteous synonym for woman; the usual term of address; a woman whose manner, habits, and sentiments are those characteristic of the higher ranks of society; as an honorific title Middle English; wife, consort, the female of an animal ."

subordonnée.”²⁰⁶ Dans ce dictionnaire, ‘*lady*’ est la “maîtresse de servantes : une femme qui gère l’organisation domestique de la maison ... Une femme qui exerce les droits ou une autorité de propriétaire; une femme à qui l’obéissance ou le respect sont dus comme à un maître ou à un seigneur ... Une femme de bonne famille ou occupant une position sociale supérieure.”²⁰⁷

De ces définitions lexicales, remarquons que ‘*women*’ a une connotation beaucoup plus sociale que ‘femme’ en français. Le sens physiologique qui ressort des descriptions francophones est reporté sur ‘*female*’ dans les présentations anglo-saxonnes. La perception qu’ont les Anglais et les Français pèse lourdement sur le destin et la promotion sociale de leurs femmes.

²⁰⁶ “a female human being - distinguished from ‘man’; an adult female - distinguished from ‘girl’; a female human being as such and without regard to any special status, (as of birth, position or office); a female human being of a class or character lower than that normally considered a ‘lady’. A female human being belonging to a particular and usually specified category (as by birth, residence, or membership) ... The female part of the human race ... A human female that serves or is subordinate to another.”

²⁰⁷ “mistress of servants : a woman who looks after the domestic affairs of a family ... A woman having proprietary rights, rule, or authority; a woman to whom obedience or homage is owed as a ruler or feudal superior ... A woman of good family or of a superior social position.”

CHAPITRE III

PRÉLUDE MANQUÉ À L'ÉMANCIPATION DES FEMMES

Des circonstances favorables à l'émancipation féminine auraient pu apparaître au XVIIIe siècle en France sous l'effet de l'essor philosophique et en Grande-Bretagne en raison de l'essor économique. Pourtant, Françaises et Anglaises sont victimes de leur histoire nationale respective: turbulente et contradictoire pour les premières, florissante et injuste pour les secondes.

1. En France : les Françaises victimes de la philosophie

Le concept de "droit naturel",²⁰⁸ énoncé en Grande-Bretagne par John Locke (1632-1704)²⁰⁹, est adopté en France dans la Déclaration des Droits de l'Homme du 26 août 1789. En se référant ainsi aux droits égaux qu'aurait, de naissance, chaque individu, la Révolution ouvrait des perspectives de citoyenneté aux Françaises. Mais le concept entraîne aussi dans son sillage une ambiguïté majeure avec la notion de "nature" dont se saisirent les milieux conservateurs pour définir la condition sociale des femmes. Beaucoup des progrès sociaux favorables aux femmes proposés par la Révolution furent ainsi remis en cause parfois pour fort longtemps.

a) Aux prises avec la Nature

Alors qu'au XVIIe siècle on conçoit selon Danielle Haase-Dubosc

²⁰⁸Florence Gauthier, 1992, Triomphe et mort du droit Naturel en Révolution, 1789, 1795, 1802, Paris, Presses Universitaires de France : 9.

²⁰⁹ Philosophe anglais selon qui le pacte social ne détruit pas les "droits naturels".

(1999) “qu’il n’y a pas de nature sexuelle des femmes”²¹⁰, au XVIIIe siècle, c’est par un discours prétendument fondé sur les progrès de la science, mais lourd de préjugés, que les femmes sont confrontées à cette “nature”. Certains des meilleurs esprits du temps comme les plus partiaux font usage de découvertes scientifiques pour accabler les femmes d’un nouveau credo. Appartenant au seul sexe capable de procréer, elles sont irrévocablement liées à la maternité. Arlette Farge (2001) commentant Denis Diderot (1713-1784), apprend de celui-ci que “leur utérus les laissant sans répit, elle s’exaltent très vite.”²¹¹ Les femmes sont “soumises (dit-on) à un système physiologique d’humeurs très contrasté et à des forces utérines débordant [leur] volonté”. La femme est dite posséder “un corps qui lui échappe, dans la violence comme dans la faiblesse”. Dans la ligne de ce raisonnement, un criminologue affirme que le “crime féminin surgit justement des excès de son sexe”²¹² et que “la criminalité des femmes est contagieuse et en ce sens plus dangereuse”²¹³. C’est cette violence “hystérique” que l’homme doit chercher à contrôler. Les femmes, confrontées en toute occasion aux métastases de leur présumée “nature”, sont menacées d’être écartées définitivement de la culture.

b) Aux prises avec la société

C’est encore l’argument de “nature” qui est utilisé pour empêcher les femmes d’exercer leur pleine capacité civique dans les institutions telles

²¹⁰Danielle Haase-Dubosc, 1999, Ravie et enlevée : De l’enlèvement des femmes comme stratégie matrimoniale au XVIIe siècle, Paris, Albin Michel : 168.

²¹¹ Arlette Farge, 2001, “Jeu des esprits et des corps au XVIIIe siècle” in Cécile Dauphin et Arlette Farge, Séduction et Sociétés : approches historiques, Paris, Seuil : 75.

²¹²Cécile Dauphin, 1997, “Fragile et puissantes, les femmes dans la société du XIXe siècle” in Cécile Dauphin et Arlette Farge, De la violence et des femmes, Paris, Albin Michel : 93.

²¹³Idem.

que le mariage, la citoyenneté, le droit.

- Le mariage

En France, la femme reste placée dans le mariage sous la tutelle de l'époux, chargé de son instruction²¹⁴. Elle est mineure "en raison de sa fragilité et de son irresponsabilité"²¹⁵. Selon l'article 213 du Code civil, le mari doit protection à sa femme et la femme doit obéissance à son mari²¹⁶. Le droit pour le mari de se faire justice en cas de désobéissance, s'appuie également sur la même "présomption de fragilité et d'irresponsabilité de sa femme."²¹⁷

L'inégalité des conjoints avait trouvé, dans la France révolutionnaire, un début de résolution favorable aux femmes à travers le divorce par consentement mutuel, autorisé par une loi de 1792. Cette loi, qui reconnaissait "la stricte égalité des époux"²¹⁸, représentait un grand pas "sur le chemin de la citoyenneté des femmes"²¹⁹. Elle est restreinte par le Code civil de Bonaparte en 1804 et elle est abolie en 1816 "sous l'action du théoricien monarchiste, le vicomte de Bonald"²²⁰ qui faisait grief aux révolutionnaires d'avoir ruiné la "société naturelle" dans laquelle "la femme est sujet et l'homme est pouvoir"²²¹.

- La citoyenneté

²¹⁴Idem.

²¹⁵Cécile Dauphin, 1997 : 94.

²¹⁶Nicole Arnaud Duc, 1991, "Les contradictions du droit", in Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des femmes : le XIXe siècle, 1991 - 4, Paris, Plon : 103.

²¹⁷ Cécile Dauphin, 1997 : 93.

²¹⁸Jacques Marseille et Nadeije Laneyrie-Dagen, 1993, Les Grands Evénements de l'Histoire des Femmes, Paris, Larousse : 202-203.

²¹⁹Geneviève Fraisse, 1995, Muse de la Raison : Démocratie et exclusion des femmes en France, Paris, Gallimard : 172.

²²⁰Geneviève Fraisse, 1995 : 168.

²²¹Elisabeth Sledziewski, 1991, "Révolution Française : le tournant" in Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des femmes en Occident: le XIXe siècle, 1991 - 4, Paris, Plon : 45.

Au delà du mariage, l'Etat représente un niveau d'insertion civique dont l'accès aux femmes est encore restreint. Pourtant celles-ci "travaillent par mille moyens à être des sujettes de l'histoire"²²², c'est-à-dire des citoyennes. "Du haut en bas de l'échelle sociale, elle[s] occupe[nt] l'ensemble des espaces, sauf sans doute celui de la guerre"²²³.

Selon Eliane Viénot (1991) "la participation des femmes à la vie politique était une évidence au XVIe siècle"²²⁴. Mais cette participation se manifeste subversivement hors des institutions légales. D'après Arlette Farge (1991), les femmes ont un rôle "d'actives émeutières"²²⁵ dont on trouve un modèle commun en Grande-Bretagne, en France, en Hollande, en Allemagne²²⁶. "Du XVIe au XVIIIe siècle, d'Amsterdam à Naples, l'on croisait des femmes appelant les hommes à la révolte."²²⁷ "La rhétorique émeutière des révolutionnaires françaises s'ancre dans une longue tradition : battre le tambour, tourner en dérision l'autorité par des rites carnavalesques, légitimer son action par son rôle maternel n'a rien de nouveau et procède de pratiques anciennes."²²⁸

Ce n'est que sous la Révolution que ces actions commencent à être reconnues comme des moyens d'accéder à la légalité. Au départ, les femmes "revendiquent en fait le droit de participer à la vie politique

²²²Arlette Farge et Natalie Zemon Davis, 1991, "Introduction", in Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des femmes en Occident: XVIe - XVIIIe siècle, 1991 - 3, Paris, Plon : 16

²²³Arlette Farge et Natalie Zemon Davis, 1991, "Introduction", in Georges Duby et Michelle Perrot, 1991 - 3 : 13.

²²⁴ Eliane Viénot, 1991, "Des 'femmes d'Etat' au XVIe siècle : les princesses de la Ligue et l'écriture de l'histoire" in Danielle Haase-Dubosc et Eliane Viénot, Femmes et Pouvoirs sous l'Ancien Régime, Paris, Editions Rivages : 77.

²²⁵Arlette Farge et Nathalie Zemon Davis, 1991 - 3 : 19.

²²⁶Arlette Farge, 1991, "Evidentes émeutières", in Georges Duby et Michelle Perrot, 1991 - 3 : 482.

²²⁷Dominique Godineau, 1991, "Filles de la Liberté et Citoyennes Révolutionnaires", in Georges Duby et Michelle Perrot, 1991 - 4 : 29.

²²⁸ Idem.

comme membres de la communauté sociale, et non pas de faire partie du corps électoral.”²²⁹ Parmi les revendications formulées par les femmes, celle de Pauline Léon (1768 - ?) pourrait avoir une portée encore ignorée : “Le 6 mars 1792, [elle] lit à la barre de la Législative une pétition signée par plus de 300 Parisiennes réclamant le ‘droit naturel’ de s’organiser en garde nationale.”²³⁰ Mais l’Assemblée riposte qu’en raison “des qualités de son esprit et du rôle qu’elle doit jouer dans la vie”²³¹, “une femme ne sera ni soldat, ni philosophe, ni gouvernant”²³². La volonté des femmes révolutionnaires de constituer une garde nationale montre néanmoins qu’elles étaient conscientes du fait que l’activité militaire, presque exclusivement masculine, pouvait être le socle du pouvoir des hommes²³³.

- Les droits

Grâce à l’émeute, aux interventions des femmes dans les instances publiques et politiques, et aussi à l’action de personnages comme Condorcet (1743-1794)²³⁴ et d’Olympe de Gouges (1748-1793)²³⁵, quelques progrès des droits civils sont acquis en France. Elisabeth Sledziewski (1991) cite en particulier, l’accession à la majorité civile des filles comme des garçons à vingt-et-un ans; l’admission à témoigner dans les actes d’état

²²⁹Dominique Godineau, 1988, Citoyennes tricoteuses : Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française, Aix-en-Provence, Alinéa : 273.

²³⁰ Dominique Godineau, 1991, in Georges Duby et Michelle Perrot, 1991 - 4 : 36.

²³¹D’après le médecin P.-J.-G., Cabanis, 1802, Rapport du physique et du moral de l’homme, Paris, cité par Geneviève Fraisse, 1995, Muse de la Raison : Démocratie et exclusion des femmes en France, Paris, Gallimard : 157.

²³² Idem.

²³³Sur l’exclusion de femmes-soldats de l’armée révolutionnaire voir aussi Dominique Godineau, 1988 : 264.

²³⁴ Philosophe et mathématicien, Condorcet publie, le 3 juillet 1790, dans le n° 5 du Journal de la Société de 1789, un article “Sur l’admission des femmes au droit de cité”; cf. Dominique Godineau, 1988 : 271.

²³⁵ Auteure de la “Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne”, rédigée en 1791, dans laquelle elle demande l’élargissement aux femmes de tous les droits reconnus aux hommes. Voir Jacques Marseille et Nadeije Laneyrie-Dagen, 1993 : 208-209.

civil ; l'autorisation de contracter librement des obligations ; l'égalité des droits de succession et du partage des "biens communaux" lors du divorce²³⁶.

Cependant, sous le Consulat et le retour aux valeurs pré-révolutionnaires, Nicole Arnaud-Duc (1991) constate "une véritable attaque contre le sexe féminin" dans le droit civil²³⁷. Le Code Napoléon publié en 1804 retire aux femmes la faculté de témoigner pour les actes d'Etat Civil. En matière de rapport sexuel la femme ne bénéficie d'aucune protection contre l'abus masculin et le proxénétisme. Dans le mariage la femme est soumise financièrement à son époux dont elle n'hérite pas. L'adultère de l'épouse est puni de prison, celui de l'homme, même habituel, est toléré s'il est commis hors du domicile conjugal. Le meurtre de l'épouse prise en flagrant délit d'adultère par son mari est "excusable". En cas de divorce, la garde des enfants est confiée en priorité à l'homme²³⁸. Dans la même veine, "le Code pénal de 1810 ne distingue plus le viol de l'attentat à la pudeur commis avec violence"²³⁹. Si en 1791 l'auteur(e) d'un avortement était puni de vingt ans de fers, en 1810 le code pénal punit désormais dans tous les cas la femme concernée, qu'elle ait été ou non consentante²⁴⁰. Autre aggravation de la condition pénale de la femme, le Code de 1810 en confondant l'avortement et l'infanticide, expose la femme ayant avorté à la peine capitale²⁴¹.

²³⁶ Elisabeth Sledziewski, 1991, *Révolution Française : le tournant*, in Georges Duby et Michelle Perrot, 1991 - 4 : 43-46.

²³⁷Nicole Arnaud-Duc, 1991, "Les contradictions du droit", in Georges Duby et Michelle Perrot, 1991 - 4 : 99.

²³⁸Jacques Marseille et Nadeije Laneyrie-Dagen, 1993 : 208-209.

²³⁹Nicole Arnaud-Duc, 1991, "Les contradictions du droit", in Georges Duby et Michelle Perrot, 1991 - 4 : 101.

²⁴⁰Idem.

²⁴¹Idem.

Le bilan entre acquits et pertes des femmes en ce qui concerne le mariage, la citoyenneté et le droit, reste encore plus discutabile sur le plan de la culture.

c) Aux prises avec la culture

En ce qui concerne l'éducation des femmes, la France révolutionnaire est l'objet d'un débat incroyablement obscurantiste. Sylvain Maréchal (1750-1803), avocat éclairé, rédacteur d'un Almanach des Honnêtes Gens et ex-collaborateur du révolutionnaire François-Noël Babeuf (1760-1797)²⁴², fait paraître en 1801, une brochure intitulée Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes²⁴³. Selon Geneviève Fraisse (1995), l'enjeu "est d'empêcher les femmes d'accéder à la vie publique"²⁴⁴. Si la loi "se place sous la protection de la Raison"²⁴⁵, les considérants du projet s'appuient sur la Nature "pour exiger l'absolue soumission des femmes à ce rôle naturel."²⁴⁶ Ainsi, "les deux sexes sont parfaitement égaux"²⁴⁷ puisque la Raison "ne se différencie guère de la Nature, [étant] elle aussi, une source de vérité transcendante."²⁴⁸ Or "la Raison décrète que la raison des femmes n'est pas bonne, [ni] conforme à leur destination sociale."²⁴⁹ D'ailleurs, "la Raison ne veut pas, plus que la langue française, qu'une femme soit auteur."²⁵⁰ "La seule étude envisageable [pour les femmes] est la 'science du ménage'."²⁵¹ Pour le considérant numéro sept du projet de

²⁴² Geneviève Fraisse, 1995 : 21.

²⁴³ Idem : 129.

²⁴³ Geneviève Fraisse 1995 : 22. (Ce texte sera réédité en 1841 et en 1853.)

²⁴⁴ Idem.

²⁴⁵ Idem : 27.

²⁴⁶ Cité par Geneviève Fraisse, 1995 : 29-30.

²⁴⁷ Idem : 30.

²⁴⁸ Idem.

²⁴⁹ Idem : 31.

²⁵⁰ Idem : 35.

²⁵¹ Geneviève Fraisse, 1995 : 34.

Sylvain Maréchal, il est “nuisible qu'une femme passe de la nature à la ‘culture’.”²⁵² Cette harangue était nourrie de discours à prétention médicale énoncés à la fin du XVIIIe siècle par Cabanis, Moreau de la Sarthe, Jouard et Virey²⁵³. On apprend en particulier de Julien-Joseph Virey en 1844 que la relation entre femme et homme est menacée de destruction “en cas d’activité autonome de l’esprit chez une femme.”²⁵⁴ “L’être né pour la génération terrestre est le moins apte à [la génération] céleste ou spirituelle.”²⁵⁵ C’est en “se tenant plus près de leur nature” par leur fonction reproductrice, que les femmes laissent naturellement la culture aux hommes²⁵⁶.

Au delà de ce jargon à prétention scientifique, les progrès néanmoins induits par la Révolution en ce qui concerne les acquis féminins, se heurteront en France, au cours du demi-siècle suivant, aux contre-révolutions impériales et monarchiques. De sorte que ce siècle brillant, s’il a éveillé les esprits et préparé l’avenir n’a pas été le prélude à une émancipation féminine notoire. A l’aube du XIXe siècle, les femmes françaises, même des classes supérieures, ne semblent pas préparées au rôle que leur assigneront les bourgeois de l’ère industrielle.

2. En Grande-Bretagne : les Britanniques victimes des hiérarchies

²⁵²Cité par Geneviève Fraisse, 1995 : 36.

²⁵³Geneviève Fraisse, 1995 : 130. L’auteure se réfère surtout à P.-J.-G. Cabanis et Julien-Joseph Virey.

²⁵⁴Julien-Joseph Virey, 1844, De la Physiologie dans ses rapports avec la philosophie, cité par Geneviève Fraisse, 1995 : 133.

²⁵⁵Julien-Joseph Virey, 1844, cité par Geneviève Fraisse, 1995 : 152.

²⁵⁵Idem.

²⁵⁶Geneviève Fraisse, 1995 : 143.

La Grande-Bretagne du XVIIIe siècle n'est pas sans avoir été troublée par la Révolution française, mais modérément dans la mesure où la *gentry*²⁵⁷ et les milieux d'affaire avait déjà conquis des droits parlementaires contre la royauté, un siècle auparavant avec Oliver Cromwell (1599-1658)²⁵⁸. Néanmoins, la Révolution eut, à son commencement un écho favorable parmi les *Whigs*²⁵⁹ les *dissenters*²⁶⁰ et certains politiciens comme Charles James Fox (1749-1806), ou le philosophe cosmopolite Thomas Paine (1737-1809)²⁶¹. En 1793, l'exécution de Louis XVI et la guerre contre la France retourna l'opinion britannique.

La femme britannique des classes moyennes et supérieures est livrée dès son enfance à un double conditionnement, religieux et éducatif, conçu pour les préparer à leur soumission conjugale.

a) Aux prises avec la religion

Si en Grande-Bretagne, où les recherches de Isaac Newton (1642-1727) avait jeté le doute sur les explications sociales se rapportant à la "Nature", et si l'inégalité entre genres trouve moins à s'appuyer sur cet argument, les femmes sont toujours renvoyées au préjugé biblique. La religion chrétienne associe l'infériorité féminine à la chute originelle: il est juste que celle qui entraîna l'homme dans le péché lui soit assujettie ? L'Eglise par ordre de la Couronne, était chargée, depuis 1562, de rappeler les conséquences de cette faute féminine en lisant tous les dimanches aux fidèles l'Homélie sur le

²⁵⁷Petite noblesse non titrée.

²⁵⁸Oliver Cromwell : Puritain, notable, homme politique et militaire qui s'est trouvé à la tête de coalitions changeantes de la *gentry* et des milieux d'affaires. Il est l'artisan de l'exécution du roi Charles Ier en 1649. Cf. Asa Briggs, 1987, *A Social History of England*, London, Penguin : chapitre 6.

²⁵⁹*Whigs*: nom donné aux membres du parti libéral d'opposition.

²⁶⁰*Dissenters*: nom donné aux opposants à l'Eglise d'Etat.

²⁶¹Roy Porter, 1991, *English Society in the Eighteenth Century*, London, Penguin : 349s.

mariage²⁶². Selon celle-ci “la femme n’est qu’une créature faible, dénuée de force et de constance d’esprit. Donc facilement troublée, elle est prédisposée, davantage que les hommes, aux affections et aux faiblesses mentales. Plus elle est exaltée, plus elle s’entête dans ses caprices et dans ses partis-pris”²⁶³. Pour la sauvegarde de la paix domestique, l’Homélie conseille au mari de ne point battre sa femme en raison de son seul droit, mais en tenant compte du fait qu’elle est “le vaisseau le plus faible, d’un coeur frêle, le plus inconstant, qu’un seul mot peut abîmer dans la colère”²⁶⁴. En conclusion, l’épouse idéale du XVIe siècle est faible, soumise, charitable, vertueuse et pudique. Ses fonctions sont le ménage et l’éducation des enfants; elle doit savoir garder le silence à l’église comme chez elle et être à tout moment soumise à l’homme.²⁶⁵

b) Aux prises avec la “bonne éducation”

L’éducation des jeunes anglaises est conçue pour les préparer à leurs devoirs d’épouses. “Au XVIe siècle, l’usage de placer en pension dans une autre famille les jeunes gens, de quinze à vingt-quatre ans, et les jeunes filles, de quinze à dix-neuf ans, était courante chez les aristocrates et dans la *gentry*”²⁶⁶. Les jeunes filles sortant d’une école de bienfaisance étaient facilement embauchées dans une maison aisée où on leur enseignait les

²⁶²Cité par Lawrence Stone, 1990, *The Family, Sex and Marriage in England 1500-1800*, London, Penguin : 138.

²⁶³“*the woman is a weak creature not endued with like strength and constancy of mind; therefore, they be the sooner disquieted, and they be the more prone to all weak affections and dispositions of mind, more than men be; and lighter they be, and more vain in their fantasies and opinions.*” Cf. Lawrence Stone, 1990 : 138.

²⁶⁴“*the weaker vessell, of a frail heart, inconstant, and with a word soon stirred to wrath.*” Cf. Lawrence Stone, 1990 : 180.

²⁶⁵Idem. Notons l’occurrence du mot “faible” qui vient quatre fois dans le texte original de 10 lignes.

²⁶⁶Martine Sonnet, 1991, “Une fille à éduquer”, in Georges Duby et Michelle Perrot, 1991 - 3 : 121.

vertus de la propreté et la nécessité de soigner leur apparence.”²⁶⁷ “Au XVIIe siècle, l’apparition et la multiplication des *boarding schools* [pensionnats] prolonge et sécularise la tradition du pensionnat conventionnel.”²⁶⁸ A Londres, le premier pensionnat ouvre dès 1617, et la capitale en comptera jusqu’à quatorze au cours du siècle.”²⁶⁹ “Vers 1650, toute ville digne de ce nom s’honore d’abriter une pension destinée avant tout à transformer les filles de la bourgeoisie commerçante en épouses présentables pour les gentilshommes de la *gentry*.”²⁷⁰ Mary Wollstonecraft (1759-1797), femme d’origine modeste, admiratrice à ses débuts de la Révolution française, juge futile l’enseignement qu’on donne aux filles dans ces pensionnats privés incapables de les développer intellectuellement. Elle publie en 1787 un ouvrage sur l’éducation des filles dans lequel elle souhaite un enseignement public, mixte et égalitaire²⁷¹. De leur côté, deux écrivains renommés, Daniel Defoe (1660-1731) et Jonathan Swift (1667-1745) pensent qu’une femme instruite est de meilleure compagnie pour son mari²⁷². Quant à John Locke (1632-1704), le philosophe qui a inspiré la Déclaration des Droits de l’Homme en France, il se prononce en faveur d’une éducation permettant aux mères d’être les premières institutrices de leurs enfants.”²⁷³ Quelques années plus tard, Lady Mary Wortley Montagu (1689-1762), la Britannique qui avait découvert la condition des femmes en Orient, considère l’éducation de ses trois filles “comme un travail à plein temps.”²⁷⁴

²⁶⁷ Olwen Hufton, 1991, “Le travail et la famille”, in Georges Duby et Michelle Perrot, 1991 - 3 : 33.

²⁶⁸ Martine Sonnet, 1991 - 3 : 125.

²⁶⁹ Idem.

²⁷⁰ Idem.

²⁷¹ Mary Wollstonecraft sera l’auteur(e) en 1792 d’un texte sur la défense des Droits de la femme (*A Vindication of the Rights of Women*) .

²⁷² Martine Sonnet, 1991 - 3 : 119.

²⁷³ Idem.

²⁷⁴ Olwen Hufton, 1991 - 3 : 50.

c) Aux prises avec la parenté masculine

Bien qu'à la différence de la langue française qui ne connaît que le mot 'femme' comme antonyme féminin au mot "mari", la langue anglaise reconnaît à l'épouse un nouveau statut en lui accordant le titre de *wife*²⁷⁵. Sa condition conjugale, au XVIIIe siècle, reste néanmoins très soumise. L'obéissance de la femme envers son père, son mari et son fils aîné est affirmée par une légalité privilégiant la primogéniture masculine. Depuis le XVIe siècle, les épouses anglaises n'ont qu'un accès limité à leurs biens fonciers : par le mariage, mari et femme deviennent une seule personne devant la loi, "cette personne étant le mari"²⁷⁶. Par souci de transmettre intact le patrimoine familial, le mari concentre entre ses mains les biens du ménage. La veuve n'en hérite pas et elle ne peut légalement attendre aucun secours de ses enfants, sauf (si non remariée) de son fils aîné qui lui doit le couvert, le coucher et l'accès au feu commun. Jusqu'à une loi de 1839²⁷⁷ la veuve n'avait pas davantage de droit sur ses enfants que sur ses biens. En matière criminelle, si le mari tue son épouse, il est condamné à être pendu. Pour le meurtre de son mari, la britannique est brûlée vive, ce qui advient encore en 1725²⁷⁸. "Dans l'Angleterre du XVIIIe siècle, la femme convaincue d'une liaison adultère était condamnée à une lourde compensation financière à verser à son mari."²⁷⁹ Ajoutons que dans les classes inférieures, un homme pouvait vendre son épouse, un joug sur les

²⁷⁵La même remarque pourrait être faite à propos de "fille" et "daughter" : le premier mot se réfère à une individualité féminine sans attache spécifique et le deuxième est un terme de parenté inexistant dans la langue française.

²⁷⁶Cité par Lawrence Stone, 1990 : 222.

²⁷⁷Idem.

²⁷⁸Idem.

²⁷⁹Sara F. Matthews Grieco, 1991, "Corps, apparence et sexualité", in Georges Duby et Michelle Perrot, 1991 - 3 : 92.

épaules, au marché voisin²⁸⁰.

En 1869 encore, le philosophe et économiste, John Stuart Mill (1806-1873), qualifie la position légale de la femme britannique de “dépendance totale”. Il cherchera, quelques années plus tard, à leur ménager des perspectives d’émancipation en leur attribuant des “qualités spéciales”.

²⁸⁰Lawrence Stone, 1990 : 35.

CHAPITRE IV

QUALITES TRADITIONNELLES ET QUALITES SPECIALES DES FEMMES

Jusqu'à l'apparition des associations philanthropiques, on fait peu de cas des femmes comme telles dans les activités charitables. Non qu'elles en ait été absentes, bien au contraire, mais parce que leur rôle se fondait dans la banalité et la modestie de la charité religieuse. Malgré la participation indiscutable des femmes à celle-ci, elles restent, comme le note Catherine Duprat, assez 'silencieuses'²⁸¹.

Leur présence dans le mouvement philanthropique ne va pas de soi. La pauvreté que génère le monde industriel n'est pas, a priori, de leur ressort. L'industrie est exclusivement la construction et la gestion d'hommes qui s'y confrontent à un milieu ouvrier encore surtout masculin au départ. Les rapports sont axés autour d'une institution, le salariat, étrangère aux femmes des classes moyennes et supérieures. C'est un monde inégalitaire en essence, hostile, rude et même considéré comme dangereux.

La philanthropie cherche à inverser les situations ci-dessus. Aux relations froides, âpres et comptables du salariat, elle prétend substituer des rapports familiaux et éducatifs, 'heureux et naturels' avec "les pauvres".

282

²⁸¹ Catherine Duprat, 1992, "Naissance de la philanthropie: jalons pour une histoire de l'action sociale.(1780-1848)" in "Des philanthropes aux Politiques sociales (XVIIIe-XXes.)", Cahiers de l'Association pour la Recherche sur les Philanthropies et les Politiques Sociales, janvier.

²⁸² Enid Moberly Bell, 1942 , Octavia Hill, a biography, London, Constable and Co, Ltd : 108.

1. Qualités traditionnelles des femmes

Il existait traditionnellement dans les milieux aisés, "deux idéaux-types de la représentation féminine : la femme "en glorieuse maternité" prodiguant amour et soins au sein de son foyer; la femme "en glorieuse sainteté", la religieuse, 'mère des pauvres'..."²⁸³. La présence des femmes dans l'histoire de la charité reflétait l'idée que l'on se faisait de la distribution ancestrale des fonctions et des rôles sociaux. Il était convenu que les femmes étaient les garantes du privé, de la famille, du subjectif et des sentiments. Elles n'appartenaient pas, en raison de leur état²⁸⁴ au domaine de l'action, de l'activité. Il était convenu de les situer du côté de l'observation, de l'écoute, de la discrétion, de la recherche silencieuse.

Ainsi, séparait-on 'l'esprit féminin', qui fonctionne à la sensibilité, au sentiment, à l'intuition, de l'esprit masculin, domaine d'ordre, d'action, de décision : les femmes appartiennent en priorité au monde de l'intérieur, au privé. Comme le disait Jean-Jacques Rousseau "l'un doit être actif et fort, l'autre passif et faible"²⁸⁵.

La philanthropie, pour beaucoup, relèverait toujours de la pensée masculine et de son système de valeurs. Accueillir les femmes dans des associations philanthropiques, aurait été les "mêler" à des affaires d'hommes.

²⁸³ Catherine Duprat, 1977, "Le silence des femmes - Associations féminines du premier XIXe siècle", in Alain Corbin, Jacqueline Lalouette, Michèle Riot-Sarcey, 1997, Femmes dans la Cité (1815-1871), Paris, Creaphis.

²⁸⁴ J'oppose 'état' (ce qui relève de la différence biologique) à 'condition', qui décrit ce que la femme ou l'homme sont dans la société en raison de leurs capacités. La confusion de l'état et de la condition ramène la femme, ou l'homme, à un déterminisme biologique.

²⁸⁵ Jean-Jacques Rousseau, 1966, Emile ou de l'éducation, Paris, G. F. Flammarion : 466.

2. Leurs nouvelles qualités "spéciales "

A l'imagerie traditionnelle de la femme, fondée sur un naturalisme brut et sur une spiritualité sublime, se substitue, de façon assez insidieuse et parfois confuse, celle d'une autre femme disposant de 'qualités spéciales'. On lui découvre, à partir de considérations désormais plus sociales que charitables, des qualités nouvelles, distinctes de ses qualités traditionnelles, qui justifieraient sa présence et ses actions dans le monde de la philanthropie. Les nouvelles qualités des femmes permettent de marquer une distinction, sans les séparer, entre les notions de charité et de philanthropie, d'introduire dans cette dernière, les vertus de la première, sans se mettre sous la tutelle de la religion. En bref, de laisser aux élites²⁸⁶ laïques l'initiative philanthropique.

Ce sont les femmes qui introduisent entre les classes des normes relatives à la famille. Ayant, croit-on, une bonne connaissance du domaine privé, elles gèrent plus facilement que les hommes "la sphère domestique du peuple". De part et d'autre de la Manche, le discours dominant qui les a longtemps exclues et placées dans le domaine domestique, est amené à changer. Les femmes sont désormais invitées et acceptées dans la mesure où ces notions nouvelles, parallèles à celles qui animent concurremment la féminisation de la religion²⁸⁷, les prétend porteuses d'autres vertus qui leur seraient propres et susceptibles, peut-être, d'atténuer la dureté des rapports sociaux. Elles sont bienvenues pour cette sagesse, dans les conseils, les commissions, les comités et autres instances du monde de la

²⁸⁶ Appartiennent à "l'élite", les classes sociales qui dominent l'économie et la culture, ainsi que ceux et celles qui les secondent.

²⁸⁷ Olive Banks, 1990, *Faces of Feminism, : a Study of Feminism as a Social Movement*, Oxford, Blackwell : 90.

philanthropie. Leurs 'qualités spéciales' leur permettraient de s'y intégrer dans une perspective proche des conceptions rationnelles des hommes. Elles maintiendraient les femmes dans un espace globalement masculin où, quelques soient leurs activités, elles restent soumises aux pratiques comme à l'idéologie du genre dominant.

Les idées relatives aux qualités 'spéciales des femmes' prévalent dans tous les milieux intellectuels, en Grande-Bretagne comme en France²⁸⁸. John Stuart Mill et Auguste Comte²⁸⁹ en débattent et, s'ils concluent tous deux aux qualités spéciales des femmes, le premier se fait l'avocat de l'égalité des genres, pas le second. Auguste Comte combine un féminisme social militant et un phallocratisme inaltérable. Divorcé de sa première épouse, il fait de sa deuxième compagne le symbole de la féminité parfaite, une sorte de déesse Humanité susceptible d'inspirer une nouvelle religion²⁹⁰. Il s'appuie sur la biologie, en appelle à la nature qui lui semble établir solidement la hiérarchie des genres. "Le sexe femelle est constitué en une sorte d'état d'enfance radicale"²⁹¹. "Le cerveau des femmes est moins grand, moins fort que celui des hommes ... moins capable d'un effort prolongé, ... mais propre à faire plus en moins de temps."²⁹²

Stuart Mill "n'admet pas la subordination d'un sexe à l'autre"²⁹³. L'éducation importe davantage, selon lui, que les divergences physiologiques pour façonner un homme ou une femme. Stuart Mill constate que l'obsession des soins minutieux de la vie domestique distrait l'esprit sans l'occuper et ne permet aucun travail intellectuel qui requiert

²⁸⁸ Laurence Klejman et Florence Rochefort, 1989, L'égalité en Marche : le féminisme sous la Troisième République, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

²⁸⁹ Annie Petit, 1997, "La femme dans la politique positive : les débats entre Auguste Comte et Stuart Mill", in Alain Corbin et al., 1997.

²⁹⁰ Annie Petit, 1997 : 461.

²⁹¹ Cité par Annie Petit, 1997 : 464.

²⁹² Idem.

²⁹³ Idem.

une attention suivie. La philosophie pourtant, a besoin de l'expérience des femmes, mais celles-ci, qui ont principalement des hommes comme public, ont peur de leur désapprobation²⁹⁴.

Auguste Comte astreint la femme à la passivité économique et militaire. Elle est inapte à 'gouverner' même dans la vie domestique, seulement à 'gérer'. "L'assujettissement social des femmes sera nécessairement indéfini, quoique de plus en plus conforme au type moral universel, parce qu'il repose directement sur une infériorité naturelle que rien ne saurait détruire, et qui est même plus prononcé chez l'Homme que chez les autres animaux."²⁹⁵

Stuart Mill explique leur "désaccord par les différences de mœurs et d'éducation en France et en Angleterre"²⁹⁶. Il récuse l'opinion d'Auguste Comte qui dénie aux femmes "l'esprit de suite": "Je crois qu'on ne trouve nulle part dans les desseins importants, plus de patience et de longanimité que chez elles"²⁹⁷. Elles sont plus aptes à la prépondérance de la raison sur la passion que les hommes "car le renoncement aux choses qu'elles désirent est chez elles, l'ordre usuel de la vie"²⁹⁸.

Auguste Comte accorde cependant, lui aussi, des qualités spéciales aux femmes : "Ce sexe est certainement supérieur au nôtre quant à l'attribut fondamental de l'espèce humaine, la tendance à faire prévaloir la sociabilité sur la personnalité."²⁹⁹ "Promues, 'prêtresses spontanées de l'Humanité', [les femmes] sont l'objet de culte, privé ou public, qui est seul

²⁹⁴ Annie Petit, 1997 : 463.

²⁹⁵ Annie Petit, 1997 : 467.

²⁹⁶ Cité par Annie Petit, 1997 : 468.

²⁹⁷ Idem.

²⁹⁸ Cité par Annie Petit, 1997 : 468s.

²⁹⁹ Cité par Annie Petit, 1997 : 471.

conforme à leur dignité”³⁰⁰. Mais, “les hommes doivent commander malgré [leur] moindre moralité”³⁰¹. “Aux hommes la vie active, la vie publique et la maîtrise de toutes les richesses”³⁰², aux femmes le progrès, mais “dans une existence de plus en plus domestique”³⁰³. La femme “doit se borner à diriger la vie privée comme base normale de la vie publique”³⁰⁴. Elle n’intervient que par médiation et procuration masculine. Elle est interdite d’héritage pour la pousser au mariage d’amour et non d’intérêt³⁰⁵ “Comte investit les femmes d’une sorte de toute puissance affective, à laquelle il fait obligation aux hommes de se soumettre”, mais Annie Petit (1997) se demande si, en définitive, le philosophe leur accorde droit de cité³⁰⁶.

3 En Grande-Bretagne

Les femmes en Grande-Bretagne ont été longtemps considérées comme irrémédiablement inférieures et longtemps soumises aux punitions corporelles, dont le *brank*³⁰⁷ et le *ducking stool*³⁰⁸ dont on signale encore l’usage en 1809. En 1620, le roi James Ier demandait à l’évêque de Londres

³⁰⁰ Cité par Annie Petit, 1997 : 472.

³⁰¹ Cité par Annie Petit, 1997 : 473.

³⁰² Idem.

³⁰³ Idem.

³⁰⁴ Idem.

³⁰⁵ Idem.

³⁰⁶ Annie Petit, 1997 : 474.

³⁰⁷ Le *brank* était une bride métallique maintenant une pièce de fer sur la langue de la femme punie pour l’empêcher de parler; “a bridle formerly used to punish scolding women ... The bridle bit, a flat piece of iron, about two inches long and an inch broad, pressed down upon the tongue to form a gag.” L. W. Cowie, 1996, *Dictionary of British Social History*, Hertfordshire, Wordworth Editions : 101.

³⁰⁸ Le *ducking stool* était une punition pour les femmes bavardes et querelleuses... La coupable était liée à une chaise fixée au bout d’une planche et plongée dans l’eau; “a punishment for gossiping and quarrelsome women ... The offender was tied on a chair fixed at the end of a plank and ducked in the water.” L. W. Cowie, 1996 : 101.

d'instruire son clergé de prêcher "contre l'insolence des femmes" et au XVIIIe siècle Lord Chesterfield plaçait les femmes au dessus des enfants mais au dessous des hommes³⁰⁹. C'est seulement dans le *Reform Bill* de 1832 que "le terme de *person* est utilisé à la place de *male*."³¹⁰

Les femmes anglaises des classes moyennes et supérieures étaient depuis longtemps liées aux activités charitables. La loi des pauvres de 1601 polarisait ces activités autour des paroisses. La religion étant seule à offrir aux femmes une faible ouverture sur l'extérieur, beaucoup de celles-ci contribuaient activement et modestement aux œuvres de la charité pastorale. Leur apprentissage charitable dans les paroisses révélait leurs capacités, supposées innées, à apporter aux déshérités le réconfort. La religion confirme sa place de droit dans le monde de la charité car si c'est le devoir des femmes de se consacrer aux œuvres de régénération morale, "... elles y ajoutent une dimension supplémentaire, celle de l'excellence de leur sexe. (...) elles savent mieux comment parler au peuple (...) elles sont plus près du monde, de la vie, et de la mort³¹¹". La conception que se fait la société victorienne de la nature féminine est induite par "... un type de relation spécifique entre évangélisatrices et évangélisés car c'est en tant que source de vie, d'amour, et de compassion, que ces femmes se sentent investies de la capacité de se faire entendre des hommes et de Dieu."³¹²

"La vocation féminine, et la seule, c'est le foyer et la maternité. Servir et obéir, voilà ses tâches"³¹³. En contrepartie, la femme est "l'ange de la maison", "l'inspiratrice et la conseillère", "la prêtresse du foyer", en même

³⁰⁹ L. W. Cowie, 1996 : 321.

³¹⁰ Nicole Arnaud-Duc, 1991, "Les contradictions du droit" in Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des femmes en Occident: le XIXe siècle, Paris, Plon :91

³¹¹ Françoise Barret-Ducrocq, 1991 Pauvreté, charité et morale à Londres au XIXe siècle, Paris, P.U.F.: 108.

³¹² Françoise Barret-Ducrocq, 1991 : 109.

³¹³ Bédarida, François, 1990, La société anglaise, du milieu du XIXe siècle à nos jours, Paris, Seuil : 166.

temps que "l'image de l'innocence et de la pureté"³¹⁴. "Femme poupée et force civilisatrice de l'univers ... elle crée la paix domestique et même la paix tout court"³¹⁵, donc aussi la paix sociale comme l'espéreront les philanthropes.

A propos des rapports entre genres, François Bédarida cite ce poème d'Alfred Tennyson (1809-1892, que l'on considérait comme la figure majeure de la poésie victorienne:

"L'homme pour le champ, la femme pour le foyer,
L'homme pour l'épée, elle pour l'aiguille
L'un par le cerveau, l'autre par le cœur
L'un commande, l'autre obéit."³¹⁶

Le capitalisme, selon François Bédarida (1990), privilégie l'homme et, avec lui le "culte des qualités viriles: énergie créatrice, endurance, esprit de conquête et d'aventure, capacité d'invention, goût du rationnel, intelligence spéculative"³¹⁷. L'homme est donc fait "pour protéger la femme, fleur fragile, créature faible, née pour la soumission et le dévouement."³¹⁸ Un débat contradictoire s'ouvre autour de l'image de la femme, définie en apparence par ses vertus "naturelles", comparées à celle de l'homme. Franck Prochaska (1980), confirme ce que l'on pensait traditionnellement des genres. Les femmes sont "compatissantes et dévouées jusqu'au sacrifice et ... adroites envers les jeunes, les malades, les vieux et les pauvres."³¹⁹ Les hommes apportent l'intelligence et l'initiative,

³¹⁴ François Bédarida, 1990 : 167.

³¹⁵ Idem.

³¹⁶ Alfred Tennyson, *The Princess*, in François Bédarida, 1990: 167.

³¹⁷ François Bédarida, 1990 : 166.

³¹⁸ Idem.

³¹⁹ "compassionate and self-sacrificing and ... skilled for the young, the sick, the elderly and the poor", Franck Prochaska, 1980, *Women and Philanthropy in Nineteenth Century England*, Oxford, Clarendon Press : 6.

les femmes leur bon coeur, une intuition plus vraie de ce qui est juste, le don et la grâce!

La philanthrope la plus influente de son temps est une essayiste conservatrice très écoutée, Hannah More. Elle est considérée comme l'inspiratrice des femmes disposant de loisirs abondants pour connaître leur voisinage immédiat dans la perspective, voulue par Dieu, d'assumer les besoins de la communauté. Les qualités de ces femmes pouvaient à la fois verser dans le conservatisme et le progressisme. Le cas d'Hannah More est illustratif de ce point de vue.

Hannah More

Auteure d'ouvrages à succès, en particulier: *Coelebs in Search of a Wife* (1809) et *Moral Sketches of Prevailing Opinions and Manners* (1819), Hannah More déclarait que "le pauvre devait être humble, sobre et diligent, qu'il devait révéler la constitution britannique, haïr les Français, croire en Dieu et en la bonne volonté de l'aristocratie". Elle pensait que "le temps et l'argent ... arrachés à de vaines et frivoles tentations, étaient plus sagement utilisés pour la charité chrétienne." En temps que "réformatrice", elle soutenait que la moralité, la résignation et la compassion, c'est-à-dire les vertus domestiques des femmes, étaient précisément ce dont avait besoin la vie publique britannique. Elle est la fondatrice des *Sunday Schools* destinées à enseigner la religion, la lecture et l'écriture aux pauvres. Elle éditait également des opuscules de propagande religieuse, les *Cheap Repository Tracts*, dispensant des conseils édifiants aux pauvres. Elle les encourageait "à marcher avec humilité et à agir avec bonté". Hannah More est citée avec enthousiasme pour avoir affirmé que "la charité est la vocation d'une dame; le soin des pauvres est sa profession". Elle, et d'autres, recommandaient aux classes inférieures de se

convaincre que leur basse condition leur avait été assignée par le Seigneur. Le conservatisme épais d'Hannah More ne l'empêchera pas de faire l'admiration des suffragettes qui considéreront qu'elle contribua à valoriser la position sociale et intellectuelle des femmes.³²⁰

Sur la voie d'une relative capacité d'initiative, "à Londres, au XIXe siècle, la charité fut prise en main par des femmes dès que la misère apparue comme un problème social et sa solution comme un problème moral"³²¹. "Souvent, contre une opposition considérable, des femmes installèrent leurs propres associations ou persuadèrent des dirigeants masculins d'institutions publiques et charitables, de leur donner l'occasion de servir"³²². Une des premières associations entièrement féminines aurait été "La London Bible Women and Nurses Mission (à l'origine *The Bible and Domestic Female Union*, fondée en 1857 par Ellen Ranyard et gérée par des femmes.

Ellen Ranyard-White

Née en 1810 à Nine Elms, cette fille d'un fabricant de ciment, fut très jeune une visiteuse des pauvres. En 1857, la misère des femmes des taudis du quartier de Saint-Giles de Londres, lui suggère pour leur porter secours, de créer une association sur le modèle de la *Bible and Foreign Bible Society*, une société missionnaire fonctionnant dans les colonies. Les membres, toutes des femmes rémunérées, vendront la Bible aux

³²⁰ D'après L.W. Cowie, 1973 : 278; Patricia Hollis, 1979, *Women in Public -the Women's Movement, 1850-1900*, London, George Allen & Unwin Ltd : 230; Robert Pearce and Roger Stearn, 1994, *Government and Reform, 1815-1918*, London, Hodder and Stoughton : 21; Franck Prochaska, 1980: 6-7, 39-41, 74, 118-119, 162-163, 214, 223, 227.

³²¹ Françoise Barret-Ducrocq, 1991.

³²² "Often against considerable opposition, women set up their own societies or persuaded male managers of public and charitable institutions to give them the opportunity to serve." Franck Prochaska, 1980 : 138.

populations paupérisées de la capitale et les conseilleront en matière domestique. Pour devenir femme missionnaire, il fallait suivre un cours de trois mois sur les Ecritures, la Loi des Pauvres, l'hygiène ainsi que, plus tard, sur les principes de la *Charity Organisation Society*. Ellen Ranyard dénoncera le caractère corrompé des aumônes et cherchera à développer chez les pauvres le sens de la responsabilité individuelle. Par la suite, elle recruta dans ce milieu des femmes pour former des infirmières. Octavia Hill mit en pratique dans les années 1860, certaines de ses idées. Ce fut toujours l'intention d'Ellen Ranyard de travailler avec d'autres associations pour diminuer les rivalités sectaires.³²³

Déjà les ambitions de *The Bible and Domestic Female Union*, préfigurent celles des mouvements philanthropiques, c'est-à-dire "modifier le comportement moral et social des familles nécessiteuses."³²⁴ La combinaison entre religion et éducation contribue à évoquer une femme charitable qui se distinguera par des qualités nouvelles qui lui sont propres. Ces femmes en viennent à réorienter la bienfaisance dans des directions qui s'accommodent mieux de leur perception des besoins de la société et plus encore des circonstances liées au bien-être des familles. Sont-ce des femmes qui engendrent cet infléchissement de la charité vers ce que nous appelons la philanthropie ? L'influence féminine ira grandissante dès que les actions s'étendront à des campagnes en faveur de réformes morales et légales. C'est ce courant, que les historiens considèrent comme "puissant" et "philanthropique", qui aboutit en 1842 à la loi interdisant le travail au fond des mines des femmes et des enfants et, en 1847, à la loi de

³²³ D'après Françoise Barret-Ducrocq, 1991 : 107-112 et Franck Prochaska, 1980 :126-130.

³²⁴ Françoise Barret-Ducrocq, 1991 :108.

dix heures pour les mêmes³²⁵.

Cependant, pour la plupart des autorités et particulièrement pour les hommes, si la contribution des femmes est supérieure en degré, elle resterait inférieure en nature. Les femmes doivent être les assistantes des hommes et conserver une place subordonnées.

Les vertus traditionnelles féminines, en voie de transformation, favorisent cependant l'émergence, relativement tardive vers 1880-90, d'une "new woman"³²⁶. "A la fois en Angleterre et aux Etats-Unis, la naissance des sciences sociales advient dans des circonstances qui interpellent les femmes"³²⁷. Au milieu de l'époque victorienne, la situation économique s'améliore, le nombre des emplois augmente, les salaires réels progressent et les ouvriers découvrent le syndicalisme³²⁸. En revanche, le développement d'une pauvreté quasi-institutionnelle générée par les bas salaires plus que par le malheur, exige une insertion améliorée de la population paupérisée dans la société. La vocation de la C.O.S., plus portée par la philanthropie que par la charité, va contribuer à façonner l'image d'une *new woman*. Pour les philanthropes, l'important est d'aller vers l'extérieur, de s'occuper du sort des autres mais aussi de "préserver et développer la masculinité ou la féminité de l'individu et leur capacité à prendre soin d'eux-mêmes"³²⁹. Olive Banks (1981) qui perçoit un même mouvement aux Etats-Unis, y constate un engouement quasi mystique que l'on retrouvera en Grande-Bretagne:

³²⁵ Roland Marx et al., 1998, "Epoque victorienne", Enc.Univ.

³²⁶ François Bédarida, 1990 : 164.

³²⁷ *In both England and the United States the birth of social science occurred under circumstances that invited woman*", in Martin Blumer and al., 1991, The Social Survey in Historical Perspective, 1881-1940, Cambridge, Cambridge University Press : 35.

³²⁸ Roland Marx et al., 1998, Enc. Univ.

³²⁹ "(to) preserve and develop the manhood and womanhood of individuals and their self-maintenance", Charles Mowat, The Charity Organisation Society 1869-1913, Its Ideas and Work, London, Methuen, 1969 : 69.

“L’Union pour la Sobriété des femmes, considéra que Dieu avait donné aux femmes la mission de réformer le monde et qu’elles étaient, par nature, plus capables que l’homme pour y parvenir .”³³⁰

Olive Banks constate aussi une tendance à une féminisation de la religion à laquelle n’échappent pas les Britanniques. Le cardinal Manning, un réformateur social notoire, voit dans les femmes, une puissante force de bien dans la société³³¹. L’antique malédiction biblique de la femme s’oublie au profit d’une femme nouvelle, que John Ruskin, progressiste à beaucoup d’égard sans être féministe, croit également investie de la mission de sauver l’humanité du péché³³². Olive Banks considère que, dès la seconde moitié du XIXe siècle, un “idéal de supériorité [féminine] avait acquis une large acceptation parmi les réformateurs moraux, hommes et femmes”³³³. Les femmes apparaissent alors comme différentes des hommes et même, fondamentalement, comme des créatures supérieures. Cette supériorité proviendrait, non de la moralité rationnelle que partageraient hommes et femmes selon les notions qui ressortaient de “l’âge des Lumières” mais sur l’idée que hommes et femmes n’étaient pas semblables³³⁴. Se poserait alors une question cruciale pour l’avenir des femmes : est-ce une supériorité inhérente ou la différence de genre qui accorde aux femmes des qualités spéciales ? Les femmes étaient-elles différentes ou supérieures ? En fait, chaque réponse pouvait entraîner des arguments dans chaque sens. Ce

³³⁰ “*The Women’s Temperance Union took the view that women had a God-given mission to reform the world, but were by nature better fitted than man to do this*”, Olive Banks, 1996, *Faces of Feminism*, Oxford, Blackwell : 89.

³³¹ Olive Banks, 1996 : 91

³³² Idem.

³³³ Idem.

³³⁴ Olive Banks, 1996 : 96.

qu'on appelait alors, la "mystique maternelle", "si elle était acceptée, pouvait en définitive mener à un dangereux retour vers ce dont le féminisme cherchait à se libérer", la femme au foyer.³³⁵

Des voix s'élevèrent pour condamner ces 'qualités spéciales', dont celle de Stuart Mill : "ce qu'on appelle maintenant la nature des femmes est une chose éminemment artificielle."³³⁶ D'autres estimèrent que les femmes devaient énoncer leurs idées en une forme acceptable par l'opinion dominante masculine.

Notons ici que la notion de qualité spéciale ne fait que modifier la condition (ou le "rôle") des femmes parmi les élites, mais qu'elle peut accentuer encore davantage une soi-disant différence d'état entre femmes et hommes³³⁷.

4. En France

Pour les contemporains des Lumières, constate Catherine Duprat (1997), la femme est tout amour. Donner est sa vocation traditionnelle. Depuis le XVIII^e siècle, pareille vertu, ainsi reconnue de tous, ne pouvait que faire souhaiter le concours des femmes aux tâches austères de l'assistance aux pauvres³³⁸. "Les attentions des femmes sont plus douces,

³³⁵ "their acceptance of the maternal mystique was to prove a dangerous enterprise and one that ultimately led them 'back to the home from which feminism was supposed to liberate them'", William O'Neill, 1968, "Feminism as a radical ideology" cité par Olive Banks, 1996 : 98-99 .

³³⁶ "what is now called nature of woman is an eminently artificial thing.", in Alice Rossi, 1970, *Essays on Sex Equality. John Stuart Mill and Harriet Taylor Mill*, Chicago, University of Chicago Press : 148, cité dans Olive Banks, 1996 : 96.

³³⁷ Hélène Le Doaré, 1991, "Note sur une notion : le rapport social de sexe" in *Les Cahiers d'Encrages, Etat et rapports sociaux de sexe*, hors série, premier trimestre : 8-10.

³³⁸ Catherine Duprat, 1997 : 79-100.

leurs soins plus empressés, leurs manières plus prévenantes”³³⁹. Lors de la formation à Paris des Comités fraternels³⁴⁰ de 1789-1790, puis des Comités de bienfaisance sectionnaires³⁴¹, “nombreuses allaient être les femmes à participer aux nouveaux organes d’assistance comme collectrices d’offrandes ou visiteuses des pauvres”³⁴².

En 1837, un visiteur de l’infirmier Marie Thérèse vante “la charité spéciale, plus délicate, plus adroite” des femmes. Nul mieux qu’elles ne sauront donc aider, secourir, consoler. L’affectif, la relation à autrui, l’imagination, l’intuition, la discrétion, l’observation, voilà les dispositions “féminines” reconnues par des hommes comme valeurs essentielles pour faire le bien.

Outre ces qualités traditionnelles des femmes, “la femme chic a aussi l’âme religieuse”³⁴³. “Elle a une élégance morale ... elle est bonne ... exquisément polie”³⁴⁴. “La jeune fille doit avant tout se faire remarquer par son goût et non par son savoir”³⁴⁵; “... elle ne doit pas avoir d’opinion politique”³⁴⁶.

Au temps de Paul Bourget³⁴⁷ encore, “une intellectuelle qui fait des

³³⁹ Bernard d’Airy, rapporteur du Comité des Secours Publics de la Législative en 1792 in Alain Corbin et al. 1997 : 97.

³⁴⁰ Sous la Révolution, il s’agissait d’une “caisse de contributions volontaires par les citoyens riches ou aisées ... pour venir en aide aux indigents.” Catherine Duprat, 1993, Pour l’amour de l’humanité - Le temps des philanthropes - La philanthropie parisienne des Lumières à la monarchie de Juillet, tome 1, Paris, Edition du comité des travaux historiques et scientifiques : 156.

³⁴¹ Nouveau nom des comités fraternels rebaptisés ainsi en 1790. Catherine Duprat, 1993 : 158.

³⁴² Catherine Duprat, 1997 : 80.

³⁴³ Marie-Claire Grassi, 1994, “Le savoir-vivre au féminin 1820-1920”, in Littérature du Goût, De la Conversation et des Femmes, 1994, Clermont-Ferrand, Association des Publication de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand : 217.

³⁴⁴ Idem.

³⁴⁵ Marie-Caire Grassi, 1994 : 225.

³⁴⁶ Idem.

³⁴⁷ Paul Bourget (1852-1935) : écrivain qui eut une influence décisive, dans les lettres françaises, au lendemain du naturalisme. Représentant de la tradition et de l’ordre moral, il devient le romancier des milieux catholiques conservateurs.

conférence [est] suspecte d'être une femme de mauvaise vie."³⁴⁸ "Le monde ne tient pas à ce que vous sachiez beaucoup"³⁴⁹, leur rappelle-t-on. Mais les femmes sont "tout sauf insignifiantes"³⁵⁰. Au XIXe siècle, écrivains, philosophes, hommes politiques découvrent, comme les britanniques, d'autres spécificités à leurs compagnes et soulignent leurs "qualités très spéciales" qui conviennent au mouvement philanthropique. Elles ont la faculté de nouer des alliances, de s'assurer des concours bienveillants et jouissent, de la part de l'administration, d'une prérogative d'accès à certains établissements hospitaliers ou carcéraux.

Dans la classe aisée, les femmes sont libres de charges domestiques et plus susceptibles d'assumer des tâches de bénévolat. Selon l'un des pères fondateurs de la sociologie française, Emile Durkheim³⁵¹, les femmes possèdent, en effet, des qualités 'spéciales' : "Les deux grandes fonctions de la vie psychique, écrit-il, se sont dissociées, l'un des sexes a accaparé les fonctions affectives et l'autre les fonctions intellectuelles." Les femmes bénéficieraient ainsi de l'affectivité qui se trouve à la rencontre de leur histoire culturelle et de l'histoire de la philanthropie.

Les "qualités spéciales" des femmes, tenues pour être un éloge sans cesse réitéré, vont devenir un instrument, parmi d'autres, de leur aliénation. Michelle Perrot constate que ces "qualités spéciales sont le pur produit d'un travail de langage"³⁵².

³⁴⁸ Anne Martin-Fugier, 1983, *La Bourgeoise, Femme au temps de Paul Bourget*, Paris, Grasset : 27.

³⁴⁹ Marie-Caire Grassi, 1994 : 226.

³⁵⁰ Stéphane Michaud, 1991, "Idolâtres - Représentations artistiques et Littéraires", in Georges Duby et Michelle Perrot, 1991 : 126.

³⁵¹ Emile Durkheim, 1973, *De la division du travail social*, Paris, Presses Universitaires de France : 23-24.

³⁵² Geneviève Fraisse et Michelle Perrot, 1991, "Ordres et Libertés" in Georges Duby et Michelle Perrot, 1991, *Histoire des Femmes - le XIXe siècle-*, Paris, Plon : 17.

Comme en Grande-Bretagne le mouvement féministe français apporte sur ce point, des arguments qui contiennent en eux-mêmes une difficile contradiction. "La femme symbolique est devenue un enjeu, un instrument de pouvoir."³⁵³ Or, "... le pouvoir dévolu aux femmes tient à un contrat par lequel celles-ci abandonnent toute prétention personnelle, politique ou sociale."³⁵⁴

Eugénie Niboyet, féministe saint-simonienne³⁵⁵ et fouriériste³⁵⁶, retourne les arguments traditionnels en faveur d'une prééminence masculine. Elle considère que la compagne de l'homme est son égale sinon sa supérieure³⁵⁷. De même, Jeanne Deroin, féministe et saint-simonienne également, veut une parole égale à celle de l'homme³⁵⁸. Ernest Legouvé, un contemporain de Stuart Mill, nommé au Collège de France par Hippolyte Carnot³⁵⁹, réhabilite la féminité mais au risque de l'enfermer dans la maternité, comme dans son Histoire morale des femmes (1849), livre qui rencontre un vif succès en Europe³⁶⁰. "La maternité sert d'argument en faveur de réformes éducatives et législatives."³⁶¹ Cet auteur

³⁵³ Stéphane Michaud, 1991 : 127.

³⁵⁴ Idem : 138.

³⁵⁵ Saint-simonisme, philosophie sociale élaborée par Claude Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon, né à Paris en 1760. Celui-ci apparaît à la fois comme le dernier encyclopédiste du XVIIIe siècle et comme le premier socialiste français de l'ère industrielle. Les saint-simoniens s'accommodent de l'autorité pourvu qu'elle soit éclairée et conforme à l'intérêt du plus grand nombre. Au lendemain de leur condamnation, due à leur tendance socialisante, ("À chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres, plus d'héritage! »), ils s'engagent dans la recherche de la « femme messie». D'après Ernest Labrousse, 1998, Enc. Univ.

³⁵⁶ Renvoie à Charles Fourier, 1772-1837, utopiste français, qui recherche l'harmonie entre les désirs humains et les sciences exactes. On lui attribue, peut-être à tort, le féminisme. D'après Simone Debout- Olezkiewicz, 1998, Enc. Univ. Geneviève Fraisse, 1995 : 315, signalait déjà que "le mot féminisme est abusivement attribué depuis la fin du XIXe siècle à Fourier ...".

³⁵⁷ Jean Baubérot, "De la Femme Protestante", in Georges Duby et Michelle Perrot, 1991 : 208.

³⁵⁸ Michelle Perrot, "Sortir", in Georges Duby et Michelle Perrot, 1991 : 490.

³⁵⁹ Hippolyte Carnot, (1801-1888) fils de Lazare Carnot (1753-1823), ancien saint-simonien et premier ministre de l'instruction publique de la IIe République en 1848, Enc. Uni., 1998.

³⁶⁰ Evelyne Lejeune-Resnick, 1991, Femmes et Associations (1830/1880) vraies démocrates ou dames patronnesses ? Paris, Publisud : 10.

³⁶¹ Anne-Marie Käppeli, 1991, "Scènes Féministes", in Georges Duby et Michelle Perrot, 1991 : 497.

se représente les hommes et les femmes en tant que “égaux”, mais distincts sur tous les plans, la famille étant l’unité sociale et politique fondamentale.

Les “qualités spéciales” auxquelles on ne cesse de recourir, sont-elles modelées par l’histoire, par la gent masculine ou proviendraient-elles de “l’éternel féminin”? Celui-ci gagne progressivement du terrain en mettant au centre du problème cette faculté maternelle considérée par certaines comme “... la seule spécificité féminine susceptible d’unir les femmes de ‘toutes nuances d’opinions et de religion’ ...”³⁶². Mais, cette spécificité n’est-elle pas traitée comme une “qualité spéciale” parmi d’autres ?

La notion de “qualité spéciale” est précisément d’attribuer à chaque fois aux femmes de nouvelles particularités. Elles ne parviendront pas à mieux en sortir que des précédents vices ou vertus dont les hommes les ont affligés au cours de l’histoire. Sans compter que ces attributs imaginaires ou excessifs ne s’appliquent qu’à une faible fraction des femmes privilégiées et ignorent celles qui, quotidiennement, affrontent les cadences du travail à domicile et dans les ateliers.³⁶³

Sous le prétexte de l’apriorisme masculin des “qualités spéciales” les femmes de l’élite pourront-elles envisager leur entrée dans la vie publique, par le biais de la philanthropie, pour le meilleur ou pour le pire? Pourra-t-on aussi découvrir des “femmes sans qualité” qui, ne se basant que sur leurs progrès intellectuels propres, leurs initiatives individuelles et leur

³⁶² Michèle Riot-Sarcey, 1994, La démocratie à l’épreuve des femmes. Trois figures critiques du pouvoir 1830-1848, Paris, Albin Michel : 82.

³⁶³ Louise Tilly and Joan Scott, 1978, Women, Work and Family, New York, Holt Rinehart and Winston; Aline Valette, 1897/1984, “La Fronde”, in Marcelle Cappy et Aline Valette, 1984, Femmes et Travail au Dix-neuvième siècle, Paris, Syros : 42-79 - “la femme qui n’obtient qu’à grand-peine l’accès des carrières dites libérales, ... est jetée à ‘corps perdu’ dans l’atelier et dans l’usine ...”. “Elles représentent pourtant un effectif de 4 415 000 en France et leur travail rapporte deux milliards quatre cent soixante millions. ... 100 000 femmes à Paris ne gagnent que 1f 10 par jour ... tous comptes faites elles ne disposent que de 0f 11 par repas.”

positionnement dans la société, affirmeront leur présence ? Ou subiront-elles encore les relents tenaces d'un paternalisme bienveillant comme celui que distillent les associations philanthropiques pour définir leur vocation.

CHAPITRE V
PRESENCE DE FEMMES DANS LES INSTANCES
DE LA C.O.S. ET DE L'O.C.O.B.³⁶⁴

Une fois pourvues de leurs qualités spéciales, les femmes de l'élite ne voient pas leur champ d'action considérablement changé : l'enfance, la gestion domestique, l'hygiène, la santé, l'éducation, l'assistance aux pauvres enfin. Elles se mobilisent dans des associations philanthropiques comme la C.O.S. et l'O.C.O.B., qui tentent de faire s'accommoder les classes inférieures à la précarité matérielle engendrée par l'industrialisation. Quelle sera l'effet de cette expérience sociale sur le sort de ces femmes ? Où se situent-elles et quelle place occupent-elles dans les structures de ces deux associations ? Afin d'évaluer la proportion relative des hommes et des femmes dans chacune des instances hiérarchiques de ces associations, nous avons fait des comptages. Ils ont été réalisés, à intervalles de cinq ans, entre 1870 et 1914³⁶⁵, à partir de listes nominatives figurant dans les rapports annuels et les annuaires, ne faisant apparaître que le genre et l'état-civil, mais pas l'âge. Les titres nobiliaires, qui ne donnent pas l'état-civil, ne peuvent être comptés que pour le genre. Il est bien évident que les nombres qui ressortent de ces comptages n'ont qu'une valeur indicative et non statistique.

³⁶⁴ Pour ce chapitre et les suivants V, VI, VII, VIII, ont été dépouillés les documents d'archives de ces deux institutions dont les procès-verbaux des différentes instances et les textes fondamentaux cités en annexe.

³⁶⁵ La date de 1914 a été retenue en raison du fait que la première guerre mondiale a affecté la place des femmes en général.

1. Les femmes de la *Charity Organisation Society*

Dès le premier rapport annuel du conseil de la C.O.S., le 30 mars 1870, l'association se présente comme mixte : sur soixante membres, deux femmes siègent au conseil (Mrs William Grey et Miss Octavia Hill). Des femmes sont également pointées dans certains comités de quartier à partir de 1870, puis pour l'ensemble de ces comités en 1875. Le genre des membres du comité exécutif apparaît en 1880 et celui des membres de ses sous-comités en 1885.

Les femmes de la C.O.S. ne sont pas séparées des membres masculins. Le 'nous' recouvre des hommes et des femmes³⁶⁶. Les femmes agissent en tant que membres de leur milieu social, indépendamment du genre. On parle ainsi dans le dixième rapport annuel de 1879, d'un "corps d'hommes et de femmes" ("*a body of men and women*") pour mentionner l'ensemble du personnel.³⁶⁷

En 1914, les femmes administrent en province, quarante cinq des antennes localisées dans des grandes villes, sur un peu plus d'une centaine que compte la C.O.S. dans tous le pays, (annexe 3).

A Londres, à la même période, elles se positionnent à tous les niveaux. Elles sont réparties dans les 38 comités de quartier (*District committees*), dans le comité exécutif (*Administrative committee*) et ses quatre sous-comités permanents sur le travail de quartier (*Permanent Sub-committees on District work*) ainsi que dans le conseil (*Council*)³⁶⁸.

³⁶⁶ Exemple dans le *Sixteenth Annual Report of the Council and District Committees, December 15, 1885* : 54.

³⁶⁷ *Tenth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, April 5, 1879* : 9.

³⁶⁸ Voir annexe 1.

a) Les comités de quartier (*District committees*)

Nous avons sélectionné un comité de quartier dans chacune des cinq fractions territoriales de la capitale (suivant le découpage géographique de la C.O.S.) .

Tableau 1 : Composition par genre des comités de quartier

	Ouest	Nord	Centre	Est	Sud
	Kensington	Islington	Holborn*	Stepney	Clapham
	hom/fem	hom/fem	hom/fem	hom/fem	hom/fem
1870	71/7	-	-	-	56/0
1875	85/10	75/2	80/0	25/6	63/0
1880	79/17	53/8	50/3	15/4	55/3
1885	60/19	32/11	14/2	27/2	32/0
1890	47/34	28/19	17/5	29/2	28/10
1895	43/44	25/19	37/15	22/11	16/12
1900	39/42	21/25	42/20	21/11	18/11
1905	44/50	36/36	38/13	20/9	11/12
1910	45/49	29/41	23/21	22/18	39/38
1914	25/29	22/48	28/23	23/20	40/37

* Ce *District committee* a été redécoupé plusieurs fois. En 1895 le *Holborn committee* est associé au *Clerckenwell and Saint Luke committee*. Puis en 1900, on y ajoute *The City of London*. Enfin, en 1910, ce *District* devient le *Saint James - Soho and Holborn committee*.

D'après la composition des comités de quartier, nous constatons à l'ouest et au nord une augmentation du nombre de femmes par rapport à celui des hommes. Cette progression est particulièrement sensible en 1895 dans le comité de Kensington et en 1900 dans celui de Islington. Au centre et à l'est, le nombre de femmes est inférieur à celui de leurs homologues masculins. Toutefois, dans ces deux comités de quartier, la différence entre le nombre d'hommes et de femmes devient beaucoup plus faible en 1910 et en 1914. Ainsi, la tendance se solderait pour cette période en faveur d'une participation croissante des femmes. C'est une remarque qui vaut vraisemblablement pour le comité de Clapham dans le sud, bien que le nombre de femmes n'y apparaisse supérieur à celui des hommes qu'en 1905 et 1910.

D'une manière générale, retenons que les femmes sont relativement nombreuses dans les comités de quartier les mieux famés, mais que leur nombre augmente partout avec le temps par rapport à celui des hommes. Le nombre des femmes dépasse celui des hommes en 1900 et 1910 et l'égalise en 1905 dans le quartier d'Islington. On peut se demander également si les comités ne favorisent pas un recrutement plus spécialement féminin de philanthropes de second rang, chargées du tout-venant. C'est en effet, la fonction des comité de quartier "de connaître des besoins et des détresses qui leurs sont signalés, d'enquêter à leur sujet et de les traiter (en accord avec les principes généraux de l'association)"³⁶⁹.

Dans les règlements toutefois, les missions des comités de quartier ne sont pas réservées aux membres féminins. Ce que font les femmes à la C.O.S. se définit comme ce que font les hommes.

³⁶⁹ "It is the function of the District Committees to receive, investigate and deal (in accordance with the general principles of the Society) with all alleged want or distress referred to them." Cf. annexe 1.

b) Le comité exécutif (*The Administrative Committee*)

Au comité exécutif, dont la fonction est de “s’occuper de toutes les affaires de l’association qui ne sont pas spécialement réservées au Conseil et d’exercer le contrôle nécessaire sur ses exécutants”³⁷⁰, le nombre de femmes est, ici par contre, nettement inférieur à celui des hommes.

Tableau 2 : Membres du comité exécutif

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
1870	-	-
1875	-	-
1880	15	1
1885	14	3
1890	15	4
1895	14	4
1900	15	4
1905	13	6
1910	11	7
1914	11	8

Cette faible proportion de femmes, membres du comité exécutif, indique que l’activité de cette instance décisive relève obstinément du masculin. Le nombre de ces femmes augmente progressivement mais celui des hommes reste toujours supérieur. Selon Madeline Roofff (1972: “A la fin des années 1860 il n’était pas encore habituel pour les femmes de prendre une part active dans les affaires publiques. Même si elles avaient des occupations en dehors de leurs foyers, telles que l’adhésion à une association charitable, le travail responsable serait naturellement entre les

³⁷⁰ “... carry on all the business of the Society not especially reserved to the Council and to exercise the necessary supervision over its officers”, annexe 1.

maines des hommes. Les hommes formaient le comité exécutif.”³⁷¹ La part des hommes et des femmes dans les différentes instances de la C.O.S. indique le niveau de responsabilité accordé aux deux genres.

c) Les sous-comités sur le travail de quartier du comité exécutif

(Sub-committees on District work of the Administrative committee)

Constitués pour “... prendre en charge une fraction spéciale du travail du Conseil” (c’est-à-dire le domaine médical, l’émigration ou l’épargne)³⁷², les sous-comités permanents semblent réserver des responsabilités à un nombre croissant de femmes.

Tableau 3 : Membres des sous-comités

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
1870	-	-
1875	-	-
1880	-	-
1885	28	9
1890	24	8
1895	25	15
1900	35	22
1905	28	23
1910	33	27
1914	34	39

Alors que le nombre d’hommes diminue dans les sous-comités à

³⁷¹ “In late 1860’s it was still not customary for women to take an active part in public affairs. If they had interests outside their own homes, such as membership of a charitable society, the more responsible work would naturally be done by men : men formed the executive committee.” Madeline Roof, 1972, *A Hundred Years of Family Welfare - A Study of the Family Welfare Association (formerly, Charity Organisation Society) 1869-1969*, London, Michael Joseph : 63.

³⁷² “... undertake a special department of work of the Council”, annexe 1.

partir de 1905, le nombre de femmes progresse de façon continue. La présence des femmes n'est donc pas seulement figurative. Elles interviennent ici de manière décisive, de par la nature du travail qui s'y fait. Cependant, les membres des sous-comités, qui n'appartiennent pas au comité exécutif, n'arbitrent pas, ne délibèrent pas, modérant la participation féminine.

d) Le conseil (*the Council*)

La participation des femmes est inversement proportionnelle à la responsabilité de l'instance à laquelle elles appartiennent. Si elles sont membres d'une unité peu influente, elles occupent substantiellement le terrain. Si, au contraire, elles interviennent dans des instances considérées comme plus sérieuses, elles sont moins nombreuses. Les femmes ne sont pas proportionnellement représentées à tous les niveaux.

Afin d'apprécier davantage les différences, voyons de quel genre sont les membres du conseil réunis pour "prendre en considération toutes questions de principes sur les affaires relevant du travail de l'association en général"³⁷³.

³⁷³ "... take into consideration all questions of principle matters relating to the work of the Society generally", cf. annexe 1.

Tableau 4 : Membres du conseil

	A	B	C	D	E	F	G	H	Total
	hom/fem								
1870	1/0	2/0	1/0			-		-	60/2
1875	1/0	2/0	2/0			-		-	86/3
1880	1/0	2/0	2/0	75/2	105/8	4/0	13/2	-	202/12
1885	1/0	2/0	1/0	72/15	97/14	4/0	12/2	-	189/31
1890	1/0	2/0	1/0	75/20	101/22	7/1	18/2	-	205/45
1895	1/0	2/0	3/0	73/26	97/25	6/1	16/1	-	198/53
1900	1/0	2/0	2/0	76/34	115/39	11/2	16/3	-	223/78
1905	1/0	2/0	3/0	76/33	116/51	9/2	15/2	-	222/88
1910	1/0	2/0	3/0	78/41	128/61	11/4	19/3	20/2	262/111
1914	1/0	3/0	3/0	81/47	133/65	23/5	21/4	15/2	280/123

A: Présidence (*chair*)

B: Vice-présidence (*vice - chairmen.*)

C: Trésorier (*treasurer.*)

D: Représentants des comités de quartier (*district committee representatives*)

E: Membres d'office des comités de quartier (*district committee ex officio*).

F: Membres des oeuvres municipales (*members of metropolitan charities.*)

G: Membres surnuméraires (*additional members*)

H: Membres surnuméraires provinciaux (*additional provincial members.*)

Le conseil compte peu de femmes et aucune n'occupe les postes de la présidence, de la vice-présidence ou de la trésorerie. Les femmes appartiennent soit aux oeuvres municipales, soit aux comités de quartier, à moins qu'elles ne soient surnuméraires. On constate que, si au total, leur

nombre progresse à partir des années 1880, cette progression qui n'est pas continue, vient probablement des comités de quartier. Dans ces derniers, en effet, à partir des années 1880-1890, le nombre d'hommes stagne alors que le nombre de femmes augmente. La proportion de femmes s'accroît. Est-ce que ces changements quantitatifs s'expliquent par des changements qualitatifs ?

On peut penser que les hommes membres de ces comités de quartier seraient aussi des représentants au conseil et auraient une double appartenance. C'est une hypothèse vérifiable avec le tableau suivant.

Tableau 5 : Membres des comités de quartier siégeant au conseil

		OUEST	NORD	CENTRE	EST	SUD
1870	hom/fem	-	-	-	-	-
	% hom	-	-	-	-	-
	% fem	-	-	-	-	-
1875	hom/fem	-	-	-	-	-
	% hom	-	-	-	-	-
	% fem	-	-	-	-	-
1880	hom/fem	28/4	30/2	21/0	32/0	69/4
	% hom	88	94	100	100	95
	% fem	12	6	0	0	5
1885	hom/fem	29/10	29/8	23/4	31/1	57/6
	% hom	74	78	85	97	90
	% fem	26	22	15	3	10
1890	hom/fem	31/10	27/9	18/4	32/5	68/14
	% hom	76	75	82	86	83
	% fem	24	25	18	14	17
1895	hom/fem	31/16	30/11	16/2	34/8	59/14
	% hom	66	73	89	81	81
	% fem	34	27	11	19	19
1900	hom/fem	36/15	39/21	11/3	42/17	63/17
	% hom	71	65	79	71	79
	% fem	29	35	21	29	21
1905	hom/fem	34/16	37/22	11/2	40/14	70/30
	% hom	68	63	85	74	70
	% fem	32	37	15	26	30
1910	hom/fem	36/21	52/29	4/0	40/18	74/34
	% hom	63	64	100	69	69
	% fem	37	36	0	31	31
1914	hom/fem	41/27	39/24	7/4	42/19	85/38
	% hom	60	62	64	69	69
	% fem	40	38	36	31	31

Le pourcentage d'adhérents masculins des comités de quartier siégeant aussi au conseil est en effet nettement supérieur à celui des femmes. . Ce qui semble confirmer notre supposition selon laquelle ce sont

des hommes, et non des femmes, appartenant aux comités de quartier qui sont choisis pour représenter ceux-ci au conseil. Bien qu'avec le temps, ce pourcentage aille en décroissant.

Parmi les femmes, dont le nombre siégeant au conseil augmente, on compte des célibataires³⁷⁴, des femmes mariées³⁷⁵ et quelques femmes titrées³⁷⁶. L'état-civil de ces dernières n'apparaissant pas dans leurs titres, nous les classons à part.

Tableau 6 : Etat-civil et statut social des femmes du conseil

	Nbre de Miss	Nbre de Mrs	Total	>>>	Nbre de titrées
1870	1	1	2	>>>	0
1875	2	0	2	>>>	1
1880	9	3	12	>>>	0
1885	21	8	29	>>>	2
1890	26	18	44	>>>	1
1895	29	24	53	>>>	0
1900	61	17	78	>>>	0
1905	74	12	86	>>>	2
1910	91	18	109	>>>	2
1914	96	25	121	>>>	2

Au conseil, les femmes mariées sont moins nombreuses que les célibataires. Ces dernières sont d'âge indéterminé, donc soit en attente du mariage, soit veuves.

e) Le fond général (*General Fund*)

³⁷⁴ Mentionnées 'Miss' sur les registres.

³⁷⁵ Mentionnées 'Mrs' sur les registres.

³⁷⁶ Mentionnées 'Ladies' ou désignées par leur titre

Beaucoup de femmes modèrent leur insertion en ne dépassant pas le stade d'adhérentes. Si une adhésion représente, certes, un moindre degré d'engagement, elle est significative malgré tout parce qu'elle marque le passage de la sphère privée à la sphère publique par le simple effet d'une contribution financière. Cette procédure subordonne l'entrée des femmes à une question d'argent, (donc aussi, dans certains cas, à l'accord du père ou du mari). On peut percevoir ce degré d'insertion à travers le tableau des adhésions au principal organe financier de la C.O.S., le Fond Général(*General Fund*).

Tableau 7 : Adhésions au Fond Général

	Donateurs(trices)		Souscripteurs(trices)	
	total*/fem	% fem	total*/fem	% fem
1870	-/-	-	-/-	-
1875	110/43	39%	247/40	16%
1880	599/125	21%	573/110	19%
1885	603/144	24%	830/215	26%
1890	586/208	35%	1052/281	27%
1895	577/181	31%	1286/403	31%
1900	395/122	31%	1242/492	40%
1905	411/122	30%	1537/534	35%
1910	405/131	32%	1465/515	35%
1914	371/126	34%	1544/370	24%

* Personnes physiques (hommes), plus les personnes morales et les anonymes qui se comptent en unités.

Jusqu'en 1895 le pourcentage des souscriptrices (*subscribers*) est inférieur à celui des donatrices (*donors*) . A partir de 1900, la tendance semble montrer que le nombre de femmes à faible moyen augmente au détriment des donatrices susceptibles de verser au moins £10.10s. Les

femmes d'un rang inférieur, plus nombreuses, affectent socialement l'origine des fonds sans néanmoins remettre en cause la prépondérance masculine.

f) Patronage

Dans cette perspective, il faut s'attendre à une majorité d'hommes parmi les notabilités extérieures sollicitées par la C.O.S. pour patronner l'association.

Tableau 8 : Membres du patronage

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
1870	-	-
1875	33	1
1880	44	1
1885	44	2
1890	42	2
1895	39	3
1900	36	3
1905	36	3
1910	32	5
1914	36	4

g) Conclusion

Donatrices, souscriptrices, membres des comités de quartiers, du comité exécutif, de ses sous-comités et du conseil, les femmes sont partout à la C.O.S. Elles sont cependant nettement plus nombreuses dans les instances inférieures que supérieures, sans que l'on puisse savoir si c'est en raison de leur genre ou de leur inexpérience de fait. A moins que, dans ce

climat masculin toujours prédominant, ce positionnement ne soit attribué à certaines de leurs “qualités spéciales” qui les doteraient d’une meilleure compréhension des cas concrets que des problèmes abstraits et justifieraient par là même une permanente subordination naturelle.

2. Les femmes de l'Office Central des Œuvres de Bienfaisance

A la différence de la C.O.S., les Offices centraux existant en province, à Bordeaux, Lyon, Lille, Roubaix, Tourcoing, Clermont-Ferrand, Nancy et Pau, sont tous administrés par des hommes³⁷⁷. De plus, à l’O.C.O.B., fondée en 1890, les femmes ne sont pas recrutées dès la création de l’association : elles n’apparaissent qu’en 1893³⁷⁸. A partir de cette date, elles se répartissent à l’intérieur de l’O.C.O.B., selon le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : Distribution des membres de l’O.C.O.B.

	Conseil d’administration	Commissions*	Comité des dames
	hom/fem	hom/fem	hom/fem
1890	33/0	20/0	-
1895	34/0	37/0	0/51
1900	41/0	38/0	0/60
1905	40/0	33/0	0/57
1910	21/1	43/0	0/76
1914	46/1	50/0	0/67

*Ces commissions administratives comprennent à l’origine les finances, les enquêtes, la propagande. Puis, sont créées à partir de 1894, les

³⁷⁷ Paris charitable et prévoyant, 1904, 3ème éd., Paris, Plon : 8.

³⁷⁸ Annuaire, rapports et comptes rendus, 30 mai, 1893.

commissions d'assistance par le travail, du contentieux, la commission administrative, la commission de la répartition des libéralités, les commissions des enquêtes sur les oeuvres à l'étranger et sur la correspondance internationale.

Nous constatons que les femmes sont mises à l'écart et qu'il semble y avoir une ségrégation entre les fonctions des hommes et des femmes. Celles-ci sont confinées dans un seul comité qui prend l'apparence d'une instance purement honorifique. Font-elles, comme on le leur reproche, de la philanthropie "... une de ces élégantes corvées qu'exige leur situation mondaine"?³⁷⁹ L'important pour elles, dans ce cas, serait plus d'accéder au comité des dames que d'occuper un poste de responsabilité dans l'organe exécutif. Leur situation matrimoniale et leur statut social de 1893 à 1914, suggèrent, qu'en tant que membre du comité des dames, elles sont, en effet, de la meilleure société comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 10 : Etat-civil et statut social des membres du comité des dames

Etat-civil/statut social	Roturières	Nobles	Total
Célibataires	5	1	6
Mariées	63	49	112
Total	68	50	118

Cinquante des femmes de l'O.C.O.B. sont d'éminentes personnalités. La plupart possèdent le titre de comtesse, mais l'éventail nobiliaire peut revêtir six déclinaisons :

³⁷⁹ Annuaire, rapports et comptes rendus, 11 juin 1897 : 52.

Tableau 11 : Dimension nobiliaire du comité des dames

Titres nobiliaires	Nombre
Princesses	3
Duchesses	2
Marquises	9
Comtesses	21
Vicomtesse	5
Baronnes	10
Total	50

Les titres prestigieux des dames patronnesses donnent un caractère honorifique à leur participation. Membres d'un comité vidé de toute substance, réduites à un rôle nominal, l'appartenance sociale de ces dames patronnesses "... les empêche de prendre des initiatives"³⁸⁰. Elles n'entreprendront rien jusqu'en 1910. Le 22 Juin de cette année, l'assemblée générale leur confie comme tâche principale d'organiser une vente de charité tous les deux ans. Elles sont également invitées à

"... se consacrer à la recherche de nouveaux adhérents, [à] se préparer à assurer la direction de certaines libéralités, à faire de la propagande sous toutes ses formes et [à] amener, si elles le peuvent, de 'belles âmes consolatrices' "³⁸¹.

³⁸⁰ Evelyne Lejeune-Resnick, 1991, Femmes et associations (1830/1880), Paris, Publisud :142

³⁸¹ Annuaire, rapports et comptes rendus, 22 juin 1910 : 56

Les femmes de l'O.C.O.B. laissent la place aux "candidats (masculins) pour occuper les fonctions de membres du Conseil d'administration"³⁸². Les activités de la commission administrative, celles du contentieux, des finances, de la publicité et des fêtes de charité, de la répartition des libéralités, des enquêtes sur les œuvres charitables de France, des enquêtes sur les œuvres à l'étranger, reviennent également aux hommes. Le conseil et les commissions restent de fait, des lieux interdits, même aux femmes titrées.

Signalons toutefois une exception : l'entrée d'une femme au conseil d'administration de l'O.C.O.B., le 8 juin 1907. Il s'agit de Léonie Chaptal (1873-1934), "arrière-petite-fille du Comte Chaptal, ministre de Napoléon Ier"³⁸³.

Léonie Chaptal (1873-1934)

Née dans une famille de la haute bourgeoisie catholique, elle est confiée à un précepteur. Dès 17 ans elle s'occupe d'œuvres durant la villégiature de sa famille. A l'âge de 20 ans, la prêtrise de son frère et son amitié avec la famille d'Hippolyte Taine (1828-1893), critique littéraire, psychologue et historien de renommée mondiale, l'amène à s'engager dans les œuvres du faubourg de Plaisance, un quartier pauvre infesté par la tuberculose et frappé par la mortalité infantile. A 28 ans, sa présence auprès du docteur Ancelet à "L'Assistance Maternelle et Infantile de Plaisance" et à "La Société Anonyme des Logements de Plaisance", fait d'elle une femme du domaine médical et social. A 30 ans, en créant "L'Oeuvre des tuberculeux Adultes"³⁸⁴, elle acquiert une place éminente

³⁸² Annexe 2.

³⁸³ Anonyme, 1993, "Léonie Chaptal 1873-1934 . Synthèse "in Vie Sociale (Aux Origines du Service Social Professionnel : quelques figures féminines - notices biographiques.), n° 3 - 4, Spécial : 31.

³⁸⁴ Evelyne Dieblot et Sylvie Fayet-Scribe, sans date, "Les oeuvres de Léonie Chaptal dans le 14ème arrondissement de Paris (1900 - 1938), in Créativité des Oeuvres Privées et Prémisses de leur insertion dans le secteur public en France (1889 -1938), Paris, Ministère des Affaires

dans le milieu. A 34 ans elle rejoint la plus haute instance de l'O.C.O.B. A 40 ans, elle entre au Conseil supérieur de l'assistance publique. A 54 ans elle est nommée au "Comité de la protection de l'enfance et de la jeunesse" à la Société des Nations et remplit des missions d'enquêtes dans sept pays. Parallèlement, elle s'engage dans la formation des infirmières et des assistantes sociales³⁸⁵.

Ce cas n'entraîne pas une entrée perceptible d'autres femmes dans les instances dirigeantes de l'O.C.O.B. Le comité des dames patronnesses, en consacrant un minimum de participation, demeure le lieu de l'activité féminine par excellence. Les simples adhérentes, qui ne font que verser leur cotisation, participent moins encore aux activités de l'association. Leur degré d'insertion se mesure surtout à travers leur participation financière.

Tableau 12 : Adhésions à l'O.C.O.B.(a)

	Bienfaiteurs		Fondateurs		Titulaires		Souscripteurs(b)	
	total/fem	% fem	total/fem	% fem	total/fem	% fem	total/fem	% fem
1890(c)	5 /1	20%	85/15	18%	147/51	35%	328/120	37%
1895	10/4	40%	177/45	25%	276/113	41%	470/204	43%
1900	13/4	31%	211/56	27%	417/187	45%	715/380	53%
1905	12/3	23%	197/49	25%	448/215	48%	834/507	61%
1910	11/5	45%	198/50	25%	435/239	55%	902/557	62%
1914	10/5	50%	194/51	26%	452/145	32%	976/631	65%

Sociales et de l'Emploi / Société Française des Chercheurs sur les Associations, document dactylographié : 17 - 21.

³⁸⁵Cette notice a été faite d'après : Anonyme, 1993, "Léonie Chaptal 1873-1934. Synthèse" : 31-35; Anonyme, 1993, "Editorial : Un besoin d'histoire" in *Vie Sociale* (Aux Origines du Service Social Professionnel : quelques figures féminines - notices biographiques), n° 3-4 Spécial; Evelyne Dieblot et Sylvie Fayet-Scribe, sans date : 17-21; Sur Léonie Chaptal, voir aussi Chapitre VIII.2.

- (a) Dans ce comptage, sont incluses les hommes, les anonymes et les personnes morales -ces dernières ne comptent que quelques unités
- (b) Ce terme change en 1896 et devient "adhérents". Mais, cela ne modifie pas le montant de la cotisation qui reste de 10 francs.
- (c) Ces données font état du premier exercice de l'O.C.O.B., c'est-à-dire de juillet 1890 date de fondation, qui s'étend exceptionnellement jusqu'en mai 1892.

Le pourcentage de femmes cotisantes par rapport à la totalité des membres physiques et morales, augmente continûment dans des proportions qui approche le doublement dans les catégories extrêmes des bienfaiteurs et des souscripteurs. On peut supposer à partir de là, que les femmes qui ne subissent pas de contrôle sur leurs revenus, c'est-à-dire les plus riches et les plus pauvres, sont aussi les plus aptes à adhérer.

Avec une majorité de souscriptrices, un assez bon nombre de titulaires, quelques fondatrices et bien davantage de bienfaitrices, la place des femmes dans l'association n'est pas négligeable. Faute d'être actives dans l'exécutif, les femmes de l'O.C.O.B. seraient surtout de généreuses donatrices.

3. Quelques points de comparaison entre la C.O.S. et l'O.C.O.B.

Le mode d'émancipation des femmes de la C.O.S. et de l'O.C.O.B. est comparable dans la mesure où elles entrent dans un milieu dominé par les hommes. Mais, elles y parviennent à partir d'un point de départ distinct et par des chemins différents. Les recrutements de la C.O.S. et de l'O.C.O.B. ne se font pas rigoureusement dans les mêmes milieux sociaux. Les femmes

de ces différents milieux ne sont pas dans la même proportion dans chacune des associations. C'est la raison pour laquelle, probablement, les femmes de la C.O.S. sont réparties dans toutes les instances de l'association tandis qu'à l'O.C.O.B., elles se concentrent dans le comité des dames. Si à la C.O.S. leurs fonctions à différents niveaux sont bien définies, à l'O.C.O.B. elles restent mal déterminées.

Enfin, même en se limitant aux instances supérieures, la totalité des femmes de l'O.C.O.B. concentrée dans le comité des dames est presque moitié moindre que la fraction des femmes de la C.O.S. appartenant au conseil.

Tableau 13: Femmes du conseil (C.O.S.) et du comité des dames (O.C.O.B.)

	Conseil (C.O.S.)	Comité des dames
1870	2	-
1875	3	-
1880	12	-
1885	31	-
1890	45	0
1895	53	51
1900	78	60
1905	84	57
1910	111	76
1914	123	67

La disproportion ci-dessus confirme la puissance de la C.O.S. et le développement de la philanthropie en Grande-Bretagne. Toutefois, les Parisiennes progressent et participent elles aussi au mouvement vers la philanthropie du haut de leur condition. Quel est le lien entre ce que sont

les femmes de ces deux associations et ce qu'elles font ?

CHAPITRE VI

ACTIVITES DES FEMMES

Sachant que les femmes préservent d'une part, leur milieu d'appartenance sociale et leurs attaches domestiques et qu'elles doivent, d'autre part, se conformer à la demande de leurs associations, jusqu'à quel point leurs activités philanthropiques contribuent-elles à leur émancipation ? Les exigences du recrutement de ces institutions divisent le personnel, et en particulier les femmes, selon plusieurs clivages principaux qui interagissent: celui du genre, celui de l'état-civil et celui du bénévolat.

1. Portée de l'activité des femmes de la C.O.S.

Les femmes se retrouvent au sein d'une association possédant des règles et composée d'un personnel hiérarchisé. Celui-ci est fait en premier lieu, d'hommes et de femmes bénévoles (*volunteers*), mariés ou non. Les titres de donateur et souscripteur annoncent la participation financière des uns et peut conduire à des positions honorifiques au sein de l'administration de l'association. Mais, d'autre part, la C.O.S. dès sa création, recrute aussi un personnel rémunéré et mixte (*paid staff*) .³⁸⁶

Dans cet environnement, une homogénéisation sociale semble prendre place. Le conseil adopte le 18 novembre 1872, une recommandation qui :

³⁸⁶ "It is important to notice as one of the distinctive features of the C.O.S. that a paid staff was employed in casework from the first..." Charles Loch Mowat, 1961, *The Charity Organisation Society*, London, Methuen : 27

“... considère d’une grande importance que des femmes de toutes classes soient encouragées à s’intéresser au travail de l’association”³⁸⁷.

En 1876, une déclaration semblable est consignée, mais qui s’étend explicitement aux deux genres :

“... afin que notre travail atteigne les pauvres eux-mêmes, pour gagner les sympathies et la coopération de toutes les classes, et la confiance de ceux qui luttent eux-mêmes contre la pauvreté, l’association fait appel à l’énergie d’hommes et de femmes de différentes conditions dans la vie désirant travailler dans des circonstances nouvelles pour un seul objectif - l’amélioration de la situation générale du pauvre.”³⁸⁸

Dans un tel contexte, toutes les femmes deviennent “d’aimables dames” (*kind ladies*), “bien intentionnées” (*well-meaning*), des membres d’une association philanthropique “de bonne réputation” (*of good character*) “qui en sont venues à réfléchir” (*who have come to think*)³⁸⁹. Certaines d’entre elles sont dites “femmes d’expériences” (*experienced ladies*) et

³⁸⁷ “... consider it of great importance that women of all classes should be induced to take an interest in the Society’s work.” *Fourth Annual Report of the Council and District Committees, March 19, 1873* : 17.

³⁸⁸ “... in order to extend the work downwards to the very poor, to win the sympathies and co-operation of all classes, and the confidence of those who are themselves struggling against poverty, the Society requires the energies of men and women of various positions in life, who are willing to work, under different conditions, for one object - the improvement of the whole condition of the poor.” *Seventeenth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, March 22, 1876* : 9.

³⁸⁹ Voir respectivement le *Thirteenth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, May 2, 1882* : 16; le *Sixteenth Annual Report of the Council and District Committees, December 15, 1885* : 68 et le *Twenty-fourth Annual Report of the Council and District Committees, February 24, 1893* : 10 ; le *Annual Report of Holborn Committee* : 30 in the *Seventeenth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, March 22, 1876*; le *Fifteenth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, May 23, 1884* : 32.

“femmes instruites” (*trained ladies*)³⁹⁰. Effectivement la plupart des documents ignorent les différences de statut entre les membres.

a) Le bénévolat des femmes

A la différence des hommes qui sont généralement placés aux postes de responsabilité et ayant autorité sur les femmes, celles-ci se tiennent pour la plupart, dans des positions subordonnées. Leur bénévolat s’explique le plus souvent par ce qui apparaît comme des dispositions³⁹¹ personnelles. Les unes ont une situation sociale (fortune, titre) qui les conduit à faire leurs œuvres surtout pour entretenir leur prestige dans le monde. Pour d’autres, le souci de maintenir leur situation d’épouses ou de filles, pèserait davantage sur leur participation. Certaines sont philanthropes pour être en phase avec les hommes de leur famille. Quelques unes considèrent l’activité philanthropique comme une école de la vie.

- Pour un titre et une fortune

La générosité n’a de sens que pour les femmes jouissant d’une fortune personnelle. Leur image publique se construit sur ce qu’elle possède et dispense.

Le cas de figure le plus notable est celui des femmes jouissant d’un titre nobiliaire. En “faisant ses œuvres”, par exemple, la Princesse Louise, vice-présidente et membre du comité de patronage de la C.O.S., agit

³⁹⁰ Se reporter au *Annual Report of Hampstead Committee : 23 in le Thirty-fourth Annual Report, second edition, March 16, 1903, puis au Seventeenth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, January 18, 1886.*

³⁹¹ Selon Pierre Bourdieu l’ensemble de dispositions stables des acteurs sociaux est un “habitus”, cf. 1992, *Réponses : pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil : 99-115.

conformément à son rang. Sixième enfant de la reine Victoria³⁹², son titre de noblesse est de bonne augure dans le monde de la charité et de la philanthropie. "Faire ses œuvres" revient ici à prêter son nom. Elle honore, et en quelque sorte officialise, l'association à laquelle elle s'intéresse et confirme en même temps sa propre éminence sans s'impliquer autrement.

L'autre cas de figure est celui de femmes mariées, maîtresses de leur fortune. "A partir de 1870 et 1874 l'indépendance patrimoniale des époux anglais est totale"³⁹³. Dès lors, les femmes aisées de la C.O.S. conservent leur patrimoine personnel lors du mariage et peuvent œuvrer à leur gré, indépendamment de leur époux et de sa situation financière.

- Pour un état-civil donné

L'implication des femmes dépend aussi des principales phases de leur vie, à savoir le célibat, le mariage ou (le veuvage). Le fait de s'engager dans une activité philanthropique peut s'expliquer à la fois par l'expérience que doit avoir une jeune fille de famille honorable avant le mariage et par la place que doit occuper une bonne épouse dans le monde.

Miss Susan Grovenor, par exemple, fille de l'*Honourable* Norman Grovenor "... travaillait dans le comité de quartier de Marylebone, dans Baker Street, avant son mariage en 1907 avec John Buchan"³⁹⁴. Elle était dans l'expectative d'un statut conjugal. Comme les douze autres "célibataires", sur les quinze bénévoles du sous-comité provincial, son

³⁹² *Europa Biographical Dictionary of British Woman*, 1983, London, Europa : 263. Voir également David Duff, 1940, *The life of H.R.H. Princess Louise, Duchess of Argyll*, London, Stanley Paul. Jehanne Ware, 1988, *Princess Louise, Queen Victoria's unconventional daughter*, London, Collins.

³⁹³ Nicole Arnaud-Duc, 1991, "Les contradictions du droit" in Georges Duby et Michelle Perrot, *Histoire des femmes en Occident : le XIXe siècle*, Paris, Plon : 111.

³⁹⁴ "... worked in Marylebone District Office in Baker Street before her marriage in 1907 to John Buchan", Charles Loch Mowat, 1961 :101

expérience renvoie à son célibat³⁹⁵.

Les bénévoles mariées pratiquent plus souvent la philanthropie en rendant visite aux pauvres dans un rayon proche de leur domicile. Le tableau 5 du chapitre V montre que les femmes du quartier ouest ne se répartissent pas uniformément dans toute la capitale et “s’exportent” relativement moins dans le quartier est, plus pauvres et plus risqués. En revanche, les devoirs et les obligations d’une femme mariée d’un certain rang, relèvent pour une large part de la mondanité et sont davantage liés à sa position de maîtresse de maison. Une femme mariée peut ainsi “œuvrer sur invitation”, comme l’indique le rapport annuel du comité de *South St Pancras* en 1885, qui signale trois rencontres au cours de l’hiver, nommément chez trois couples différents³⁹⁶. Recevant chez elles leurs homologues de la C.O.S., ces femmes exercent leur activité philanthropique dans le domaine féminin par excellence, la maison. Plus encore, la pièce où se tient la réunion des philanthropes, peut-être, comme chez *Mrs Berry*, un boudoir, espace domestique sélect par excellence (encore que la présidence y revienne à un homme)³⁹⁷.

- Pour se mettre en phase avec des hommes

Parmi les autres dispositions personnelles incitant les femmes à se mobiliser en faveur de la C.O.S., certaines semblent avoir été conduites par l’intention de prolonger l’activité philanthropique des hommes de leur famille. L’engagement d’une femme est concevable à partir de la situation de ses proches ou par l’influence du milieu culturel ou professionnel dont ils émanent.

³⁹⁵ Les différentes instances ne déclarant pas systématiquement le nombre de leurs bénévoles nous n’avons pu recueillir ces chiffres que pour ce sous-comité.

³⁹⁶ *Sixteenth Annual Report of the Council and District Committees, December 15, 1885* : 86.

³⁹⁷ *Idem* :100

Miss M. Jones, par exemple, secrétaire honoraire dans un comité de quartier, est concernée par les pauvres comme l'est son père, administrateur de l'asile de Stepney³⁹⁸. Un rapprochement analogue est possible entre Miss Lawrence, membre du comité exécutif de la C.O.S., et son père, juge à la Haute Cour³⁹⁹. Quant à l'intérêt porté aux problèmes sociaux par Octavia Hill, membre du comité exécutif, il est, comme l'indique sa biographie, d'origine familiale.⁴⁰⁰

Octavia Hill (1838-1912)

Figure notoire de la philanthropie britannique, Octavia Hill est la fille d'un homme d'affaire, marchand de blé et banquier. Les Hill furent longtemps installés à Peterborough comme fermiers et marchands; le grand père d'Octavia était banquier : un homme riche et important. Son père, James Hill qui était un homme d'affaire méticuleux, s'autorisait une somme hebdomadaire fixe, pour les dépenses domestiques afin de vivre simplement et épargner. Il fait faillite néanmoins en 1825, reconstruit une affaire de commerce de coton et de grains et se lance dans toutes sortes d'activités publiques. Il se donne un *penny paper* pour promouvoir des réformes sociales. A la mort de sa deuxième épouse en 1832, il invite une éducatrice professionnelle Caroline Southwood Smith comme préceptrice de son fils et ses cinq filles, puis il l'épouse. Elle lui donne trois filles dont Octavia en 1838. James Hill fait à nouveau banqueroute en 1840. Les enfants du premier mariage retournent chez leur grand-père. En 1843, Mrs Hill tombe malade et ne peut plus s'occuper de ses enfants.

³⁹⁸ *Fifth Annual Report of the Council and District Committees, March 18, 1874* : 18.

³⁹⁹ Madeline Roof, 1972, *A Hundred Years of Family Welfare Association - A study of the Family Welfare Association (Formerly Charity Organisation Society) 1869-1969*, London, Michael Joseph : 294.

⁴⁰⁰ Octavia Hill semble avoir bénéficié de subsides plutôt que de salaires

Son père, le Dr Southwood Smithles prend en charge. Médecin, il s'occupait de réformes sociales et surtout sanitaires. Il pensait que les épidémies récurrentes dans les quartiers pauvres venaient des conditions insalubres de vie, ce qui provoqua un tollé de protestation de la part de ceux (comme les propriétaires de maisons insalubres) qui prétendaient qu'il s'agissait d'un *act of God*, que les pauvres aimaient la crasse et qu'il ne fallait pas s'opposer à leur liberté d'y vivre. Il parvint néanmoins à ce que le premier *Public Health Act* soit voté en 1848.

Octavia est une fillette précoce, gaie et pleine d'initiatives. Elle lit voracement. Elle aide son grand-père à recopier des textes sur les réformes sanitaires, dont elle se souvient adulte. Elle et ses sœurs vivent dans le confort d'une propriété de campagne. Elles y rencontrent des gens intelligents préoccupés par les questions sociales, telles que Frederick Denison Maurice, socialiste chrétien, qui valorise les services personnels aux pauvres, ou John Ruskin qui patronne pour elle en 1864 un programme de logement dont elle assume la gestion.

En 1869, Octavia Hill présente un exposé majeur de ses convictions à la C.O.S.⁴⁰¹ : "De l'importance d'aider les pauvres sans aumôner" (*The Importance of Aiding the Poor Without Almsgiving*). Sur quoi, le révérend Fremantle lui confie le secteur de *Walmer Street* dans la paroisse de Marylebone en mai 1869 pour y appliquer ses idées. Il s'agit d'une paroisse complètement dépravée (*demoralised*) par les indemnités (*doles*). Elle supprime les aides matérielles et insiste pour qu'elles ne soient distribuées qu'après enquêtes des ressources de toute la famille de l'assisté. Elle préfère que l'on offre du travail plutôt que de l'argent et ne verse l'aide que si le travail est fait. Octavia Hill apportera à cette tâche les ressources de son intelligence et de son imagination en essayant d'inculquer aux

⁴⁰¹ Fondée en 1868, la C.O.S. porte d'abord le nom de *The London Association for the Prevention of Pauperization and Crime*. La liaison persistante de la pauvreté et du crime explique le caractère quasi pénal des maisons de travail (*workhouses*), sans lesquels la politique éducative d'Octavia Hill, s'exerçant sur une fraction sélectionnée des 'pauvres', serait vaine. (Voir dans le chapitre VIII ce qu'en pense Béatrice Webb.)

pauvres l'importance de payer leur loyer, c'est-à-dire de gérer leur budget domestique dans les limites de leurs ressources⁴⁰². Cette tâche d'éducation ménagère est accessible aux femmes des classes aisées dont l'apprentissage charitable dans les paroisses aurait révélé déjà leurs capacités, supposées innées, à apporter aux déshérités le soutien moral et bienfaisant de leur féminité. Négligeant quelque peu les miséreux sans domicile relevant de la Loi des Pauvres, elle préconise l'abandon relatif d'une charité qu'elle estime débilitante.

Elle veut œuvrer de préférence à la création de "liens heureux et naturels"⁴⁰³ avec les 'pauvres', rendus fréquentables et amendables. "Ce que j'essaie de faire est simplement, à mes yeux, un peu d'éducation pour adultes ou de travail correctif parmi quelques gens corrompus par les gratuités."⁴⁰⁴ Elle souhaite que les riches considèrent les 'pauvres' dans leur condition familiale plutôt que comme une 'classe' séparée. Dès que ses idées commencèrent à être reconnues, elle devient un arbitre pour la C.O.S. puis officier de liaison chargée de coordonner toute l'aide, privée et public, distribuée dans la paroisse. Les progrès sont lents en raison des oppositions nombreuses qu'elles rencontrent. Aidée et reçue par le haut clergé, où certains trouvent que la C.O.S. n'est qu'organisation et pas charité, elle choisit la C.O.S. contre la paroisse.

Octavia Hill fit aussi campagne pour la préservation des espaces verts et fut associée à plusieurs administrations dont la *Royal Commission on the Poor Law* en 1905.⁴⁰⁵

⁴⁰² Voir ci-dessous, le récit d'une jeune femme qui trouve plus de satisfaction à remplir ces tâches éducatives qu'à apporter un secours matériel à ceux qu'elle aide.

⁴⁰³ d'après Enid Moberly Bell, 1942, *Octavia Hill, a biography*, London, Constable and Co, Ltd : 108.

⁴⁰⁴ "What I am trying to do is simply, in my eyes, a bit of adult education, or reformatory work among a few people corrupted by gifts." in Enid Moberly Bell, 1942 :110.

⁴⁰⁵ D'après le *Macmillan Dictionary of Women's biography*, 1989; *Who Was who 1897-1915*, 1920, London, Adam and Charles Black Limited; et Enid Moberly Bell, 1942.

Si l'influence d'un père pèse éventuellement sur l'activité philanthropique de sa fille, celle d'un mari n'est parfois pas moins lourde sur celle de son épouse. La participation de *Mrs* Allen, secrétaire honoraire dans un comité de quartier, est voisine de celle de son époux, chargé de l'application de la loi des pauvres (*poor law guardian*)⁴⁰⁶. L'activité philanthropique de l'épouse peut représenter un accroissement de prestige pour le mari. C'est le cas lorsque l'époux remplit, lui aussi, une fonction à la C.O.S. A la fin des années 1890, *Mr* Blyth par exemple, membre du comité exécutif, peut se flatter de la présence de sa femme au comité d'épargne. Si cette façon conjugale et familiale d'être philanthrope reste très tournée sur elle-même, d'autres femmes, cherchent sans calcul, une école personnelle de la vie, comme le montre le cas suivant d'une célibataire.

- Pour apprendre à l'école de la vie

Une des futures disciples d'Octavia Hill, alors qu'elle pratiquait ses visites charitables selon des formes traditionnelles, découvre une nouvelle voie. L'évolution de cette jeune femme illustre concrètement la différence entre la charité et la philanthropie que nous avons évoquée abstraitement à plusieurs reprises dans les chapitres précédents. Cette expérience concrète mérite d'être citée longuement.

“ J'étais une très jeune fille quand j'ai commencé à faire mes premières visites dans le quartier de Westminster. Je n'avais aucune expérience, ni personne pour me conseiller; je ne connaissais rien de la Loi des Pauvres, et je n'avais pas assez d'expérience pour bien juger des caractères. Je constatais les besoins et je faisais comme mes collègues - je donnais de

⁴⁰⁶ Charles Loch Mowat, 1961 : 89.

l'argent, de la nourriture, et du combustible - et pourtant il me semblait étrange que les besoins ne diminuassent jamais; le bon d'épicerie donné cette semaine était à nouveau réclamé la semaine suivante. Rétrospectivement, je ne peux me souvenir d'avoir aidé aucune famille assez efficacement pour qu'elle cesse de réclamer mes aumônes.

Après un certain temps, je fréquentais un secteur plus riche de Londres. Là bas, dans ce quartier, je m'attendais à ne pas trouver de pauvreté, les petites maisons semblaient extérieurement si prospères et si bien tenues; mais malheureusement celle qui m'avait précédée n'avait jamais cessé de donner des bons de soupe, d'épicerie, de viande et de charbon, et je découvrais que ces gens apparemment aisés étaient indignés si je ne leur laissais pas un bon quelconque à chaque visite. On ne me connaissait que comme "dame distributrice" et toute tentative amicale de conversation était généralement interrompue par "Avez vous un bon d'épicerie aujourd'hui, mademoiselle ?" ou par des commentaires sur "l'aimable dame" qui avait l'habitude de venir, et "qui ne partait jamais sans laisser quelque chose".

J'étais désespérée. De plus en plus, je me rendais compte que je ne pourrais jamais réellement me faire l'amie des pauvres de cette façon, et je décidais d'essayer une autre approche. Les circonstances m'amènèrent au sud de Londres, et après bien des réflexions, je pris en charge quelques logements sous la responsabilité de Mlle Octavia Hill, et désormais le but de mes visites n'était plus de donner de l'argent aux pauvres, mais d'en obtenir d'eux. Je tirais bien des leçons de cette relation nouvelle, et j'acquis une connaissance intime de la vie de nos classes laborieuses comme je ne l'avais jamais eue auparavant. Mes gens sachant que je venais pour affaires, n'attendaient aucun secours et ils me parlaient très simplement de leurs difficultés: le mari infidèle, l'épouse dépensière, la fille sauvageonne, la fille laide, le bébé mal portant, l'enfant maladif. Même si j'avais été autorisée à leur en donner, les vraies difficultés des pauvres n'auraient pas pu être résolues par des bons d'épicerie. Donc, désirant connaître un "moyen

plus parfait” pour les aider, j’adhérais à la *Charity Organisation Society*. J’avais l’impression que seule je ne pouvais pas faire face à ces immenses besoins; je n’avais ni assez d’expérience, d’argent ou de connaissances. Je craignais d’adopter l’attitude désespérée de tant de nos plus sérieux bénévoles qui étant seuls, se sentent dépassés par le péché et le chagrin qui les entourent. Je voulais connaître les résultats des expériences des autres. Je ne pouvais pas comprendre pourquoi un apprentissage est jugé nécessaire pour toutes les autres sortes de travaux féminins - soigner, enseigner, coudre - alors que la connaissance des moyens appropriés d’aider nos pauvres est supposée venir aux femmes naturellement; et je ressentais fortement combien avaient été graves les résultats des erreurs du passé. Une femme étudie avant de toucher les blessures physiques des pauvres. Doit-elle faire moins avant d’essayer de guérir leurs plaies morales ? Est-ce surprenant que, se livrant sans préparation à ce travail, sa tendresse, sa patience, sa sagesse et son courage échouent si souvent ? J’avais l’impression qu’en fréquentant la *Charity Organisation Society*, j’allais à l’école; j’avais tant à apprendre et à désapprendre en quoi des associations avaient déjà commencé, dans le voisinage immédiat de mes gens, à les aider : quels principes de secours avaient été découverts capables d’aider sans induire une perte d’amour-propre; le type de foyer le mieux adapté à la formation des jeunes filles; les orphelinats les plus convenables pour les filles et les garçons sans mères ni pères; les meilleures maisons de convalescence; les hôpitaux spécialisés. Par dessus tout, j’ai appris à connaître ceux et celles qui travaillaient autour de moi.”⁴⁰⁷

⁴⁰⁷ *I was a very young girl when I first began to visit in Westminster. I had no experience, and no one to advise me; I knew nothing about the Poor-Laws, and not enough experience to be a good judge of character. I saw want, and I did as my fellow-workers did - gave money, food, and firing - and yet it seemed to me strange that the need never grew less; the grocery ticket, given one week, was asked for again the following week. On looking back, I can remember no one family that I helped so effectually that they ceased to require my doles.*

After a time I went into a richer part of London. In my district there, I expected to find no poverty, the little houses looked outwardly so prosperous and well cared for; but unfortunately my predecessor had always given away soup, grocery, meat, and coal tickets, and I found these apparently well-to-do people much disgusted if I did not leave a ticket of some kind with them on every visit. I was known as the

Cette jeune femme souhaite renoncer à l'expérience "charitable" et acquérir une formation philanthropique afin de maîtriser une compétence et une technicité menant à une meilleure connaissance du milieu et éventuellement à une professionnalisation.

b) Limites du bénévolat

On sait, depuis Hannah More que "la charité est la vocation d'une dame; le soin des pauvres est sa profession"⁴⁰⁸. On prétend aussi que l'intérêt des femmes pour les activités philanthropiques viendrait de leur souhait d'échapper à leur routine mondaine. Activité "morale" donc, qui se manifesterait dans le bénévolat.

'relieving lady' and any friendly attempts at conversation were generally interrupted by 'Have you got a grocer's ticket to-day, Miss'? or by stories of the 'kind lady' who used to visit, and 'never left without giving something'.

*I felt in despair. More and more I realised that I could never really make friends with the poor in this way, and I determined to try some other plan. Circumstances took me to the South of London, and after much thought, I took charge of some buildings under Miss Octavia Hill, and now the object of my visits was not to give money to poor people, but to obtain money from them. This new relationship taught me many lessons, and I gained an insight into the lives of our working classes, such as I had never had before. My people, knowing I had come on business, did not expect relief, and they would tell me quite simply about their difficulties; the unsteady husband, the thriftless wife, the wild daughter, the ugly girl, the ailing baby, or the sickly child. Even if I had been allowed to give them, these, the real difficulties of the poor, could not be met by grocery tickets. And so wishing to know 'a more excellent way' of helping them, I joined the Charity Organisation Society. I felt that alone I could not deal with these great needs; I had not experience, money or knowledge enough. I dreaded adopting the hopeless attitude of so many of our most earnest workers, who, standing alone, feel overwhelmed by the sin and sorrow around them. I wished to learn the result of the experience of others. I cannot think why training is thought necessary for all other kinds of woman's work - nursing, teaching, needlework - but the knowledge of wise means of helping our poor is supposed to come to women naturally; and strongly do I feel fatal have been the results of the error in the past. A woman studies before she touches the physical wounds of the poor. Ought she to do less before she attempts the healing of their moral sores? Is it wonderful that, coming all unprepared to her work, her tenderness, patience, wisdom, and courage, so often fail? I felt that in going to the Charity Organisation Society I was going to school; I had so very much to learn and unlearn there in what organisations were already started in the immediate neighbourhood of my people to help them; what principles of relief had been found that would help, without inducing loss of self-respect; the sort of homes best fitted for training girls; the most suitable orphanages for motherless or fatherless girls and boys; the best convalescent homes; the special hospitals for special cases; above all, I learnt to know those who were working all around me." *The Charity Organisation Review*, volume 1, n° 7, July 15, 1885 : 306.*

⁴⁰⁸ "charity is the calling of a lady; the care of the poor is her profession", Hannah More, 1809, "Coelebs in Search of a Wife" in Patricia Hollis, 1979, *Women in Public : the women's Movement 1850-1900*, London, George Allen & Unwin Ltd : 230.

“Beaucoup de femmes victoriennes souffrent plus ou moins consciemment du peu de place qui leur est laissée dans la vie sociale, d’une vie trop sage, trop confinée au même cercle de connaissances et aux mêmes routines, et [qu’elles] trouvent dans ces territoires inconnus et dangereux que sont les quartiers pauvres, chez ces sauvages que sont leurs habitants, le moyen d’exalter leur existence, d’y démontrer leur compétence spirituelle, d’y exposer leur courage et leur détermination, d’y acquérir un statut et d’y imposer le respect”⁴⁰⁹ .

Anna Summers (1979) leur prête une intention sociale plus lointaine qui trahit en fait une arrière-pensée masculine que nous avons déjà dénoncée, atténuer par l’aménité due à leur genre, la dureté des rapports de classe :

“Les femmes tissent un réseau de relations personnelles au delà des barrières de classes précisément lorsque les hommes négligent l’aspect social dans les rapports de travail.”⁴¹⁰

Les femmes seraient incitées par leur milieu et surtout par leurs mentors masculins, à essayer, par la philanthropie, de gommer les effets, qu’elles ignorent, de l’exploitation sociale. Si elles sont félicitées, souvent sans réserve, pour leur dévouement, l’hypothèse d’Anna Summers selon laquelle les visites bénévoles aux pauvres par les femmes oisives de la bourgeoisie ne sont pas du dilettantisme ou un passe-temps, mais un engagement personnel impliquant le sacrifice de leurs loisirs et l’acquisition d’un savoir-faire, cette hypothèse ne semble pas totalement confirmée par la pratique des femmes de la C.O.S. Il est impossible de dire

⁴⁰⁹ Françoise Barret-Ducrocq, 1991 : 141.

⁴¹⁰ Anna Summers , 1979, “A Home from Home : Women’s philanthropic Work in the 19th Century “, in Sandra Burman (ed.) *Fit Work for Women*, London, Saint Martin.

s'il y a davantage de célibataires parmi les visiteuses que de femmes mariées et davantage de femmes sans enfants parmi ces dernières que de mères. Il faut aussi relativiser le travail des visiteuses qui ne se fait qu'auprès des foyers 'convenables' les autres ayant été mis à part ou rejetés.

Dans les faits, il semble que la pratique philanthropique reste dictée par le mode de vie des femmes de la classe aisée et par leurs horaires mondains. La participation des femmes bénévoles à la C.O.S., se reflète dans la manière dont elles gèrent le temps qu'elles accordent à leurs comités de quartier. Le choix des heures de réunions n'est pas innocent. Il révèle l'adhésion de ces femmes à leur milieu social ou leur volonté de s'en détacher. Dans le quartier de *Saint Saviour*, par exemple, elles participent à des rencontres philanthropiques tenues le mardi et le jeudi⁴¹¹. Ces réunions, organisées en milieu de semaine⁴¹², épargnent le temps des autres engagements de la vie mondaine. Les membres du comité de Stepney se réunissent à 11 heures le vendredi et garde libre l'après-midi. On précise dans le quartier de Clerkenwell que "le comité se réunit le mardi à 11 heures et, si nécessaire, le vendredi à 4 heures"⁴¹³.

En assurant une permanence dans les bureaux des comités de quartiers, communément ouvrables de 10 à 17 heures⁴¹⁴, elles s'astreignent certes à une activité philanthropique régulière et journalière, mais astreinte modérée, cependant, par une fermeture quotidienne de 12 à 16 heures. Les

⁴¹¹Cf. la première page de tous les rapport annuel du quartier de Saint Saviour.

⁴¹² Bien que les bureaux de certains comités de quartier soient ouverts le samedi, le vendredi est le dernier jour de réunion possible.

⁴¹³ "the committee meets Tuesdays at 11 am and if necessary on Fridays at 4 pm", cf. Première page de tous les rapports annuel du comité de Clerkenwell.

⁴¹⁴ Indication donnée au début de chaque rapport annuel de comité de quartier, après la liste de membres.

membres féminines du comité d'*Hampstead* par exemple, travaillent de 10 à 12 heures puis de 16 à 17 heures⁴¹⁵, horaire qui semble approprié aux femmes du monde. Cet emploi du temps place leur code de classe en travers d'une démarche vers le professionnalisme.

Ces femmes qui dispensent une aide et utilisent leur influence au service des pauvres, peuvent, selon Anna Summers, n'exercer sur eux qu'une faible pression. En revanche, elles acquerraient par ce biais une sensation de pouvoir en dehors de leur foyer. Les visiteuses des pauvres sont conscientes d'accéder à de nouvelles fonctions dans la société mais de façon ambiguë : leurs initiatives sont à la fois progressives et réactionnaires. En affirmant leur point de vue féminin, les femmes philanthropes contribuent indirectement à l'émancipation des femmes, mais d'abord à celle de leur propre classe. Par contre, les initiatives philanthropiques pourraient contrarier directement l'émancipation des femmes des classes inférieures.⁴¹⁶

Dès le XIXe siècle en Grande-Bretagne, les associations philanthropiques dépendent largement de ces visiteuses bénévoles. La suite de l'histoire montre que "l'introduction des services d'aide sociale suppose l'existence de cette vaste force de travail impayée". Et lorsque les femmes sont recrutées comme travailleuses sociales d'Etat, c'est toujours de telle sorte que soient confirmés leur statut domestique et leur dépendance envers les hommes. L'intitulé "*A home from Home*" enregistre la visiteuse dans son rôle domestique et la retient de trouver un statut différent au sein de la société. La philanthropie ouvre peu de possibilités

⁴¹⁵ Cf. la première page de tous les rapports annuels du comité de Hampstead.

⁴¹⁶ Anna Summers, 1979, "A Home from Home : Women's philanthropic Work in the 19th Century" in Sandra Burman (ed) *Fit for Women*, London, Saint Martin.

d'emploi aux femmes et seulement à un niveau inférieur du travail social, pense Anna Summers. Elle contribue par contre à les séparer les unes des autres.⁴¹⁷

Dans les associations philanthropiques, confirme Ronald Watson (1975, la participation des femmes est relativement faible dans un milieu fondé sur la reconnaissance masculine, "... en dépit du changement de position des femmes dans la société et du fait que le travail social est une profession féminine. "⁴¹⁸ Mais celles qui pratiquent le travail bénévole le font en 'amatrices', pense Ronald Watson à l'opposé d'Anna Summers. Elles ne s'embarrassent pas d'un professionnalisme qui tend, à la fois, à les confiner au bas de la profession et qui leur dénie encore tout contrôle sur leur propre éducation. Elles participent de façon spécifique au travail de contact avec les pauvres bien qu'elles soient pour la plupart exclues des comités exécutifs et des décisions des principales associations bénévoles. Si, au tournant du siècle elles occupent une position centrale dans le monde de la philanthropie, cela s'expliquerait par le fait que les femmes entreprennent généralement leur tâche philanthropique par conviction.⁴¹⁹

c) Vers la pré-professionalisation

Ce qui pourrait attester de l'avancée des femmes dans le domaine public est la formation qu'elles reçoivent à la C.O.S. Celle-ci est, dans les premiers temps de l'association, faible est surtout axée sur les conceptions et les efforts d'Octavia Hill.

"La C.O.S. avait la chance de trouver chez [cette femme] un

⁴¹⁷ Idem.

⁴¹⁸ "... in spite of the changing position of women in society and the presumption that social work is a woman's profession . " Ronald Watson, 1975, *Women in Social Work*, Routledge and Paul Kegan Ltd.

⁴¹⁹ Jane Lewis, 1991, *Women and Social Action in Victorian and Edwardian England*, London, Edward Elgar Aldershot.

enseignement pratique de ses méthodes de gestion ménagère à ses propres recrues.”⁴²⁰

Pour créer une “armée de bénévoles”, attirer un plus grand nombre de candidats et de candidates dans la philanthropie, Octavia Hill encouragera ses visiteurs(euses) à travailler pour les oeuvres locales en collaboration avec les écoles et avec la *Charity Organisation Society* .

“Quand Octavia Hill et Margaret Sewell joignirent leurs forces dans la décennie 1890 pour mettre en place un cours combiné de pratique et de théorie pour leur bénévoles comme pour les salarié(e)s, la valeur éducative d’un tel cours fut immédiatement évident.”⁴²¹

Pourtant, en novembre 1894 *Miss Dunn Rose Gardner*, dans son exposé devant le conseil - “Formation des bénévoles”, (*“Training of Volunteers”*)⁴²² - ne s’adresse encore qu’à des hommes. Elle les invite à s’intéresser à un séjour en terre de pauvreté. Les comités de quartier

“... devraient être des centres d’intérêts et de formation d’apprentissage pour ces hommes talentueux et perceptifs qui, appartenant aux classes commerçantes ou laborieuses et résidant dans le voisinage, devraient en raison de leurs qualités occuper une place majeure dans la gestion de la charité locale de plusieurs quartiers de Londres.”⁴²³

L’activité de formation des gens de terrain n’est encore envisagée qu’à partir de préoccupations masculines.

⁴²⁰ Madeline Roof, 1972 : 234.

⁴²¹ Madeline Roof, 1972 : 235.

⁴²² Exposé d’information qui fait partie d’une première série portant le numéro 46 et datée du 26 novembre 1894.

⁴²³ “... should become centres for interesting and training those men of ability and insight who, belonging to the trading and working classes and resident in the neighbourhood, ought, by reason of these qualities to have a chief place in the administration of local charity in many parts of London.” Madeline Roof, 1972 : 277.

Le rapport annuel de 1896 indique que la formation prend une place croissante chaque année dans le travail de la C.O.S.

“... former des bénévoles est maintenant la fonction reconnue de plusieurs comités. On distingue quatre type d'étudiants : ceux qui viennent par curiosité philanthropique, ceux qui sont des acteurs 'de bonne foi'; ceux qui ont déjà travaillé avec les églises ou d'autres associations et qui peuvent être gagnés à coopérer avec la C.O.S.; le dernier petit groupe, ceux qui continueront à travailler pour l'association et qui pourraient devenir ses dirigeants.”⁴²⁴

En mai 1897, le conseil décide de nommer un comité pour la formation. Le premier rapport de ce comité fut adopté le 12 décembre 1898. Il distinguait deux sortes de formations, celle des visiteurs de quartier et des 'travailleurs extérieurs', d'une part et, d'autre part, celle des membres responsables de la C.O.S.⁴²⁵

“Les méthodes de formation ont été le sujet d'un important exposé de Mme Bosanquet à la conférence de la C.O.S. donnée dans la Maison des Travailleurs du Textile à Londres en juillet 1900.”⁴²⁶

Helen Bosanquet met essentiellement l'accent sur le travail militant des enquêteurs mais aussi des enquêtrices, des bénévoles et des salariées.

⁴²⁴“... to train volunteers is now the recognised function of many committees. It distinguished four types of learners : those who come from philanthropic curiosity, those who are 'bona fide doers', those who are already workers with the Churches or with other charities, and may be won to co-operation with the C.O.S., and the last small group, those who will continue to work for the Society and may become its leaders.” Charles Loch Mowat, 1961 : 108.

⁴²⁵Charles Loch Mowat, 1961 : 109.

⁴²⁶“Methods of Training was the subject of an important paper by Mrs Bosanquet at the C.O.S. conference at the Clothworkers' Hall in London in July 1900.” Charles Loch Mowat, 1961 : 110.

Les catégories aidées, les pauvres, les non-voyants, les enfants, les malades mentaux, les personnes âgées, les sans-emplois, sont ainsi traitées selon la doctrine de la C.O.S. qui, on le sait, n'accorde pas de secours sans une étude de cas très sérieuse.

Cette année là, en 1900, les comptes rendus sur la formation des bénévoles se multiplient. Le comité de Southwark annonce que :

“... beaucoup de nouvelles auxiliaires - principalement venues des résidences universitaires pour femmes - qui se rendent avec assiduité à leurs rendez-vous, le ou les jours convenus, sont toujours prêtes à être employées de toutes les manières possibles.”⁴²⁷

De son côté, le conseil déclare que :

“...le nombre de femmes qui se sont formées dans la perspective d'entreprendre un travail charitable systématique à Londres et ailleurs, en rapport ou non avec l'association, a tellement augmenté ... que les écritures relatives à la formation occupent une grande part du travail quotidien du personnel de secrétariat dans plusieurs comités de quartier...”⁴²⁸.

Que des femmes “neuves”, maintenant nombreuses, aient recours à une formation, signifie peut-être aussi qu'au delà de l'amateurisme, elles envisagent de se conformer à des normes professionnelles.

En 1901, une étape nouvelle dans la formation fut atteinte. Un nouveau comité sur l'Education Sociale fut formé,

“pressant de former des comités régionaux à travers le pays,

⁴²⁷ “... many fresh helpers - chiefly from the Women's University Settlement - who come with great regularity on their appointed day or days, and are always ready to be of use in every possible way” , Madeline Roof, 1972 : 278.

⁴²⁸ “... the number of women who trained themselves with a view to undertaking systematic charitable work in London and elsewhere, in connection with, or apart from the Society, has increased, so much so ... that 'training' forms occupy a large part of the daily business of the secretarial staff in several District committees ...”, idem.

comprenant des professeurs des universités, le clergé, des gardien(ne)s de la Loi des pauvres, des instituteurs(trices), des professeurs d'écoles, des représentants de maisons d'accueil, de mutuelles et de filiales de la C.O.S".⁴²⁹

Ces efforts aboutirent en 1904 à l'ouverture d'une l'École de Science Sociale (*School of Social Science*) à Liverpool sous la direction du professeur Gonner, ami de Charles Loch⁴³⁰. Parallèlement commençait à Londres la mise en place d'une École de Sociologie (*School of Sociology*) qui fut ouverte en octobre 1903⁴³¹. En 1912, alors que le président en était Bernard Bosanquet et que cette École de Sociologie rencontrait des problèmes financiers, la *London School of Economics* proposa de l'intégrer comme département de sciences sociales, ce qui fut fait.⁴³²

Une contradiction apparaît bientôt cependant : alors que les méthodes et le savoir-faire professionnels ne s'étaient ni développés, ni conceptualisés dans la perspective d'être enseignés scolairement, les cursus deviennent graduellement de plus en plus théoriques⁴³³.

Le mouvement pour la formation marque l'apogée de la C.O.S. que Charles Mowat (1961) situe entre 1875 et 1903. Il est donc de durée limitée et ne forme qu'un nombre restreint d'individus, femmes et hommes. Malgré le recrutement féminin signalé en 1900, la formation que reçoivent les femmes de la C.O.S. ne se préoccupe pas du genre des recrues. Cette enseignement avait plusieurs faiblesses. Premièrement, trop porté vers la théorie, il semble moins susceptible d'attirer une audience féminine plus

⁴²⁹ "urging the formation of local committees throughout the country, comprising professors of the universities, clergy, Guardians, school teachers, representatives of settlement houses, friendly societies, and Charity Organisation societies." Charles Loch Mowat, 1961 : 111.

⁴³⁰Madeline Roof, 1972 : 237.

⁴³¹Charles Loch Mowat 1961 :112.

⁴³²Madeline Roof, 1961 : 238-239.

⁴³³Marjorie Smith, 1952, *Professional Education for Social Work in Britain : An Historical Account*, New York, Family Welfare Association.

impliquées de fait et hiérarchiquement, dans des tâches pratiques. Deuxièmement, bien que la formation de la C.O.S. prévoit celle de ses visiteuses, de ses secrétaires salariées, de ses assistantes sociales, l'avenir des femmes qui la reçoivent se situe dans le service public :

“L'éducation, la Loi des pauvres et les métiers de santé attiraient bien des femmes qui avaient commencé comme travailleurs charitables, dans les services publics. ... L'administration locale devenait un employeur significatif de femmes”⁴³⁴.

Encore que selon Lord William Beveridge (1879-1963 (*welfare*) britannique, sur vingt-six pionniers et pionnières de ce mouvement, on ne comptera que six femmes⁴³⁵. A la base pourtant beaucoup des premières dispositions de l'Etat-providence au XXe siècle sont encore fondées sur la mobilisation continue de cette force de travail féminine⁴³⁶.

La formation, venue tardivement à la C.O.S., ne semble pas avoir joué un rôle proéminent dans la formation féminine, ni en nombre ni en qualité. Il est difficile d'y voir une contribution significative à leur émancipation. Dans un monde où l'illétrisme est en retrait, l'éducation de femmes de la C.O.S., en s'améliorant, ne faisait que rester relativement au même niveau.

d) Occuper une fonction rémunérée

L'activité des bénévoles que nous avons considérée jusqu'à présent,

⁴³⁴ “Education, poor law, and sanitary work drew many women who had begun as charitable workers into public service... Local government was becoming a significant employer of women.” Patricia Hollis, 1979 : 228.

⁴³⁵ William Henry Beveridge, 1948, *Voluntary Action: a report on Methods of Social Advance*, London, Allen and Unwin Ltd, :153. (Voir notamment le chapitre V.).

⁴³⁶ Anna Summer, 1979.

relève en définitive toujours de l'amateurisme. En face, une autre catégorie de philanthropes se constitue, en particulier à la C.O.S. : les salariées. Leur présence et leurs activités sont indiscutables. Notre problème a été de les identifier avec précision en raison de l'absence d'archives comptables. On sait, par Charles Mowat que, dès le début de la C.O.S

“le travail quotidien des bureaux de quartier était partiellement accompli par des bénévoles - surtout des femmes. C'est l'un des traits caractéristiques de la C.O.S, qu'un personnel salarié était employé aux études de cas depuis le début : quelquefois il s'agissait d'un agent, mais les comités les plus importants avaient un ou deux autres employés, appelés collecteurs, enquêteurs, agents d'enquête. On entend peu parler de ces fonctionnaires : c'étaient des hommes de la classe dite 'travailleuse' (*working class*) qui se distinguaient des membres, sur certaines listes des comités, par le fait qu'au lieu d'être dits “*Esquire*”, ils apparaissaient simplement comme *Mr X*... Leurs salaires, en 1887, étaient généralement d'environ 30s. par semaine (£78 par an) ... mais l'agent de *St-Georges-in-the-East* recevait £138. 1s. 6d.”⁴³⁷

Parfois les collecteurs recevaient sur les souscriptions, une commission qui pouvait s'élever à plus de £36⁴³⁸. Charles Mowat précise que ce personnel se recrute aussi parmi les femmes :

“Au début, les enquêteurs sur cas venaient des deux extrêmes: d'une part, le travailleur bénévole ayant des loisirs, l'homme

⁴³⁷“the daily work of a District Office was partly done by volunteers- mainly woman; but it is important to notice, as one of the distinctive features of the C.O.S., that a paid staff was employed in casework from the first: sometimes this consisted of an Agent, but the larger committees had one or two other employees, called Collectors, Enquirers, Inquiry Agents. We hear little of these officers: they were men of the working class, and in some committees' lists were distinguished from the members, who were designated Esquire, by appearing simply as Mr X ... The salaries paid such men in 1887 were usually about 39S. per week (£78 per year) but the Agent in St Georges-in-the-East received £138, 1s. 6d.”, Charles Loch Mowat, 1961 : 27-28.

⁴³⁸ Idem.

aux moyens indépendants, la femme mariées ou la célibataire plus âgée, la jeune fille non mariée et, d'autre part, l'agent de la classe travailleuse." ⁴³⁹

Deux raisons semblent avoir présidés à ce recrutement. L'une est la visite des pauvres à laquelle certains membres bénévoles, surtout des femmes, ne pouvaient s'exposer sans risques. L'autre raison étant l'absentéisme de personnes n'ayant d'autre incitation que leur bonne volonté. Les fonctions administratives occupées par des hommes et des femmes salariés de la C.O.S, (*paid workers.*) pouvaient être celles de secrétaire de quartier (*district secretary*), secrétaire de province (*provincial secretary*), secrétaire administratif(ve) (*organising secretary*), ou secrétaire itinérant(e) (*travelling secretary*). En 1913, les salaires sont augmentés : la rémunération des femmes est de £100 à £200 par an, pour les postes où le travail masculin est payé £150 à £250 ⁴⁴⁰ et où, dans le pays, le salaire féminin moyen annuel est de £48 à £60 ⁴⁴¹. Il s'agit donc de rémunérations confortables et attrayantes, capables de retenir les bénéficiaires au delà de leurs convictions généreuses. De telles salaires supposent en contrepartie de bonnes qualifications.

Le degré d'instruction des salariées de la C.O.S. pouvait leur servir, comme aux secrétaires de quartier, à mener des études de cas. Elles apparaissent deux ans après leurs homologues masculins appelés collecteurs (*collectors*), enquêteurs (*enquirers*) ou agents d'enquête (*Inquiry*

⁴³⁹ "At first the 'caseworkers' came from two extremes : the leisured voluntary worker, the man of independent means, the older married woman or spinster, the young unmarried daughter on the hand, the working class Agent on the other. " Charles Loch Mowat, 1961 : 39.

⁴⁴⁰ Charles Loch Mowat, 1961 :147.

⁴⁴¹ Estimation calculée à partir du "Average Full-time Earning of Women over 18 " , in Edward Hunt, 1973, *Regional Wage Variation in Britain 1850-1914*, Oxford, Clarendon Press :111. Eric Hobsbawm, 1968, *Industry and Empire*, Harmondsworth, Penguin Book : 167, donne £77 par an comme salaire moyen d'un ouvrier adulte employé toute l'année en 1914 et £35 annuel comme salaire moyen d'une femme ouvrière adulte employée toute l'année.

Agents) qui, quant à eux, entrent en scène dès 1883⁴⁴². A cette date, on compte deux femmes salariées, puis six en 1897⁴⁴³. Les secrétaires de quartier sont supposées

“... accorder une écoute patiente à ceux qui viennent en détresse à l’association pour connaître les causes de cette détresse et pour qu’on s’occupe de leur cas.”⁴⁴⁴

Travaillant dans les comités de quartier à Londres, ces femmes sont amenées à réfléchir à leur fonction. Elles calculent et argumentent, comme le fait une secrétaire administrative, *Miss Plater* qui décrit son travail comme suit :

“La dimension du travail d’une secrétaire administrative à Fulham et à Hammersmith croît sans cesse, mais un bureau actif, avec nombre de stagiaires en formation et plus encore de bénévoles qui ne donnent que quelques heures de travail par semaine, occupe tellement de temps que beaucoup d’affaires du dehors doivent être écartées. Le bureau de Fulham devient peu à peu un centre de travail pour le quartier et des représentants de nombreuses associations nous rendent visite pour discuter de projets de travail et pour évoquer des cas difficiles ...”⁴⁴⁵

⁴⁴² Cette date ne recoupe pas l’information précédente donnée par Charles Loch Mowat selon laquelle le personnel rémunéré était employé “depuis le début” pour les études de cas. Charles Mowat, 1961 : 27 et 39.

⁴⁴³ Il existe à cette date, quatorze secrétaires de quartier au total. Cf. Ronald Watson, 1975, *Women in Social Work*, London, Routledge and Kegan Paul Ltd : 29.

⁴⁴⁴ “... give a patient hearing to those who come to the Office in distress to learn the causes of their distress and to take down their case” , annexe 1.

⁴⁴⁵ “The scope for Organising secretary in Fulham and Hammersmith is ever increasing, but a busy office with a number of workers in training and a still larger number of volunteers who only give a few hours each week to the work inevitably occupies such a proportion of time that many outside opportunities have to be allowed to slide. The Fulham office is gradually becoming a centre of charitable work for the district, and representatives of numerous agencies constantly visit us to discuss plans of work and talk over difficult cases...” *Forty-third Annual Report of the Council and District Committees, second edition, June 17, 1912, : 39.*

Les femmes qui occupent la fonction de secrétaire administrative féminisent le poste. Le recrutement par la suite de *Miss Kelly* dans le quartier de Saint-James et de Finsbury le confirme. Elle y exerce une activité de gestion :

“La vraie difficulté d’un travail constructif dans le centre de Londres est la multiplicité des associations de toutes sortes, religieuses et sociales, s’occupant d’une population en constante diminution. Dans les limites de notre quartier, il n’y a pas moins de vingt-trois paroisses, dont certaines sont presque entièrement composées de boutiques et d’entrepôts.”⁴⁴⁶

Pour maintenir la vie de l’association, les femmes philanthropes, lorsqu’elles exercent une fonction administrative, peuvent être amenées à rejeter les conventions. “Le soupçon (ne) pèse (plus) sur les déplacements des femmes et notamment des femmes seules”⁴⁴⁷. La nomination en 1907 d’une secrétaire itinérante montre que voyager peut se conjuguer désormais au féminin. Certes, déjà certaines femmes comme les anthropologues, les sportives, les gouvernantes, les étudiantes ne se déshonorent plus en voyageant. Mais au sein de l’association cette reconnaissance de l’individualité des femmes est nouvelle. Par là, les femmes peuvent accéder à des activités de plus grande envergure :

“... une nouvelle approche fut essayée selon laquelle *Miss*

⁴⁴⁶“The real difficulty in the way of constructive work in Central London is the multiplicity of agencies of every kind, religious and social, dealing with a constantly diminishing population. Within the area of our district there are no less than twenty-three church parishes, some of which are made up almost entirely of shops and warehouses.” *Forty-fourth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, June 2, 1913* : 14.

⁴⁴⁷ Georges Duby et Michelle Perrot, 1991 : 479

Marsland de Torquay, passa plus deux mois à Turnbridge Wells tandis que son bureau était repris par *Miss Fortey* de Bristol”⁴⁴⁸.

A propos de sa secrétaire itinérante, le sous-comité provincial rapporte encore :

“En plus de courtes visites à Chatham, Derby, Camberley, Turnbridge Well et à Torquay, *Miss Marsland* passa plus de deux mois à Portsmouth pendant l’été, outre une quinzaine de jours plus tôt dans l’année; et d’octobre jusqu’à la fin décembre, elle aida l’association de Bristol pendant sa période de fusion avec la Ligue Civique.”⁴⁴⁹

L’arrivée en 1911 d’un secrétaire itinérant, *Mr Shairp* ne renverse pas la tendance à la féminisation du poste, déjà notée pour les secrétaires administratives. L’activité de cet homme se conçoit en creux par rapport à celle de sa collègue féminine :

“*Miss Marsland* a consacré son temps l’année dernière surtout dans des villes du sud du Trent, laissant le nord de l’Angleterre dans la sphère d’influence de *Mr Shairp*.”⁴⁵⁰

⁴⁴⁸“... a new plan was tried by which *Miss Marsland*, of Torquay, went for two month to Turnbridge Wells, her own office being taken by *Miss Fortey*, from Bristol ” “*Thirty-eight Annual Report of the Council and District Committees, second edition, July 1, 1907 : 26.*

⁴⁴⁹“In addition to short visits to Chatham, Derby, Camberley, Turnbridge Well and Torquay, *Miss Marsland* spent more than two months at Portsmouth during the summer, besides a fortnight earlier in the year, and from October till the end of December she helped the Bristol Society during its periods of amalgamation with the civic League.” *Forty-second Annual Report of the Council and District Committees, second edition, March 22, 1911 : 56.*

⁴⁵⁰ “*Miss Marsland* has devoted her time during the past year mainly to places South of Trent, leaving the North of England as *Mr Shairp*’s sphere of influence.” *Forty-third Annual Report of the Council and District Committees, second edition, June 17, 1912 : 64.*

L'activité d'une femme salariée dans le sud du pays délimite le champ d'action de son collègue masculin. L'expertise féminine est prise en considération. Un changement dans la distribution traditionnelle des rôles est-elle en cours?

L'autorité masculine sur les femmes demeure toutefois. Le cas de *Miss Willans*, secrétaire assistante de *Mr Shairp*, en est un exemple. Elle

“... permet [*à Mr Shairp*] d'établir des rapports amicaux avec un grand nombre d'associations y compris des Confréries d'Entraide et par deux fois, elle a été invitée plusieurs semaines à aider des associations afin d'introduire de nouvelles méthodes dans leur travail.”⁴⁵¹

L'activité de *Mr Shairp* ne se décrit pas sans la rapporter à celles de *Miss Willans*. Le sous-comité provincial souligne ainsi que

“ Aux associations qui ont besoin de la visite prolongée d'une personne d'expérience, il envoie sa secrétaire-assistante, *Miss Willans* qui a fait du bon travail, comme par exemple, à York et à Keighley.”⁴⁵²

Miss Willans apparaît comme une interlocutrice satisfaisante et compétente, de telle sorte qu'ici la responsabilité d'une mission assumée par un homme peut être confiée à une femme, mais subordonnée.

⁴⁵¹ “... enable(s) him to establish friendly relations with a large number of societies, including Guilds of Help, and in two instances she has been invited to spend several weeks helping societies to introduce new methods onto their work.” *Forty-third Annual Report of the Council and District Committees, second edition, June 17, 1912* : 58.

⁴⁵² “To societies who need a long visit by an experienced worker he sends his assistant-secretary, *Miss Willans*, who has done excellent service, as, for instance in York and Keighley”, *idem*.

Les femmes de la C.O.S. se partagent, comme nous l'avons vu, entre le bénévolat et le salariat, mais il est important de relever à ce point que certains membres craignent que les secrétaires rémunérées puissent soustraire aux bénévoles leur responsabilité et les reléguer au second rang.⁴⁵³

La rémunération d'une partie des femmes de la C.O.S. contribue à faire de celles-ci des secrétaires compétentes et sans doute appréciées de leurs supérieurs, toujours masculins. Leur capacité n'altère pas la hiérarchie des genres. Il faudra des femmes peu ordinaires, et peu nombreuses, pour apparaître comme des personnalités comparables à leurs homologues.

2. Portée de l'activité des femmes de l'O.C.O.B.

Si l'activité des femmes de la C.O.S. révèle plusieurs profils différents selon ce qu'elles sont et ce qu'elles deviennent dans la vie, il n'en est pas de même de celles du comité des dames⁴⁵⁴ de l'O.C.O.B. En France, l'activité philanthropique est surtout le fait de femmes mariées et non salariées. Entre 1893 et 1914, on n'enregistre que cinq dames patronnesses célibataires (Chapitre V, tableau 10), ce qui situe de façon générale la pratique philanthropique après le mariage, sinon dans sa dépendance. Les épouses œuvrent, mais dans le cadre des contraintes de leur position sociale et conjugale. Il s'agit pour elles, ou de se conformer à une convention sociale ou de se mettre en phase avec un époux.

⁴⁵³ Charles Loch Mowat, 1961 : 108

⁴⁵⁴Ce Comité des dames est composé sur la fin de la période d'étude (circ. 1914), d'une présidente d'honneur, d'une présidente, de 3 vice-présidentes, de 3 secrétaires, de 12 conseillères et de membres ayant le titre de "dames patronnesses".

a) "Faire ses œuvres"

Cette activité peut s'expliquer, à la différence de la C.O.S., en fonction d'un seul modèle dominant, c'est-à-dire par la nobilité de la plupart des membres du comité des dames. Ce comité est un parterre de femmes titrées. Elles sont toutes mariées à des hommes de grande notoriété, présidents de sociétés ou membres de la haute administration. Elles se trouvent par leur truchement au coeur d'un réseau d'associations philanthropiques. La comtesse Jean-Rémy Chandron de Briailles, dame patronnesse, puis conseillère du comité des dames pendant 16 ans, est mariée à un membre du conseil d'administration de l'Œuvre des orphelinats agricoles, également président du comité d'administration de l'Œuvre des pauvres du Sacré Coeur et aussi membre du conseil d'administration de l'O.C.O.B.⁴⁵⁵. Le compte rendu de leurs actions dans les documents de l'O.C.O.B. fait état de certaines grandes dames exerçant des libéralités. Il en est ainsi de la générosité de la comtesse Greffulhe⁴⁵⁶. Cependant, la dépendance d'une femme envers un mari qui "administre souvent (les) biens"⁴⁵⁷ du couple laisse supposer qu'elle se tient toujours "dans la ligne de l'effacement, du gommage"⁴⁵⁸. Dans la majorité des cas, pourtant, leur nom est associé aux dons de leurs maris.

L'appartenance des femmes philanthropes à la noblesse et leurs liens

⁴⁵⁵ Positions dans la société donnée par le Bottin Mondain, 1903, Paris, Bottin S.A. et les annuaires de l'O.C.O.B.

⁴⁵⁶ Annuaire, rapports et comptes rendus, 22 juin 1910 : 63.

⁴⁵⁷ Nicole Arnaud-Duc, 1991: 111.

⁴⁵⁸ Marie-Claire Grassi, "Le savoir-vivre au Féminin 1820-1920" in Littérature - Du Goût - De la conversation et des Femmes, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines de Clermont-Ferrand, 1994 :288.

de parenté expliquent, donnent un sens, une substance à ce qu'elles font. Le cas de la marquise Costa de Beauregard, la plus éminente des femmes du comité des dames, est l'exemple achevé de cette concordance entre noblesse et philanthropie. Présidente de ce comité entre 1893 à 1909, puis présidente d'honneur de 1910 à 1914, elle œuvre ostensiblement pour satisfaire une convenance. La marquise appartient, tout comme les cinquante autres membres titrées (sur les cent dix-huit du comité) à un milieu où les femmes s'inscrivent par tradition dans l'espace associatif. Son rôle n'est pas tant le résultat d'un choix qu'une exigence mondaine, une règle de son milieu.

Pour les mêmes raisons, l'activité de ces philanthropes ne peut se dissocier de la position sociale de leur époux, ni de leur résidence. L'un et l'autre sont des marqueurs sociaux indissociables. La marquise Costa de Beauregard est philanthrope parce que son mari est académicien, écrivain et homme politique⁴⁵⁹. Aussi parce que son lieu d'habitation, le 44 de la rue de Bourgogne dans le 7^{ème} arrondissement de Paris⁴⁶⁰, fixe une tonalité. Les bonnes œuvres de cette femme importent dans la mesure où elle est l'épouse d'un homme célèbre et qu'il n'est pas indifférent d'habiter là plutôt qu'ailleurs quand on est une dame patronnesse⁴⁶¹.

Les femmes de l'O.C.O.B. se partagent entre noblesse d'Ancien Régime et noblesse d'Empire. Or, le comité des dames est un lieu de rencontre où l'opposition traditionnelle entre ces nobles d'origine rivale disparaît. La présence de la comtesse d'Aymery, d'ancienne noblesse et celle de la comtesse de Tocqueville de la noblesse d'empire, semble

⁴⁵⁹ Dictionnaire de biographie française, 1933, Letouzey et Ané, Paris.

⁴⁶⁰ Idem.

⁴⁶¹ Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, 1982, Dans les beaux quartiers, Paris, Seuil : 13. Voir aussi Christophe Charle, 1987, Les Elites de la République 1880-1900, Paris, Fayard : 379.

l'indiquer⁴⁶². Elles ont toutes les deux un titre qui célèbre un passé différent mais implique des positions analogues vis à vis de l'histoire contemporaine. Ces deux femmes ont une activité qui ne revient pas à une seule forme de noblesse, mais, plus ostensiblement, au "sentiment d'avoir accompli (un) devoir"⁴⁶³.

Le réseau de leurs positions sociales et les liens de parenté les unissant entre elles expliquent également pourquoi les femmes sont tenues à "faire leurs œuvres". La comtesse d'Isoard Vauvenargues, dame patronnesse occasionnelle lors de la vente de charité du 4 mai 1897, est la nièce de la marquise Costa de Beauregard⁴⁶⁴. La baronne Maurice Girod de l'Ain, membre permanent du comité, vient de la même famille que la vice-présidente, Mme Fournier-Sarlovèze⁴⁶⁵. La marquise d'Imécourt est sur les traces d'une de ses parentes, la duchesse d'Audiffret-Pasquier⁴⁶⁶, conseillère du comité des dames de l'O.C.O.B. L'activité de ces philanthropes relève en partie d'une mobilisation familiale.

Ces dames titrées, bien nées, bien mariées, bien logées, fortunées se tiennent au comité des dames, non par ce qu'elles font, mais par ce qu'elles sont. Leur style de vie influence les activités du comité qui se polarisent essentiellement autour de l'organisation d'un bazar de charité tous les deux ans. Aucune ne s'implique dans un véritable travail.

b) Conserver un rôle traditionnel

⁴⁶² Dictionnaire de la Noblesse Française, 1975, Paris, La Société Française au XXe siècle.

⁴⁶³ Pascal Junghans, 1995, "Les autres : Entre Charité, Peur et Domination" in Alternatives Economiques, hors série, n° 25 : 40-41.

⁴⁶⁴ Annuaire, rapports et comptes rendus, 29 Juin 1900 : 40-41.

⁴⁶⁵ Connexion établie d'après le Bottin Mondain.

⁴⁶⁶ Idem.

Bien des éléments montrent que les femmes philanthropes préservent leur rôle traditionnel. Ce faisant, elles se conduisent comme il est attendu d'une femme d'un certain rang social. L'activité d'une dame patronnesse étant induite par le devoir féminin, elle se doit "d'aimer et de se dévouer sans bornes aux autres"⁴⁶⁷. Sa vocation de femme au foyer le lui impose. L'activité des membres du comité des dames ne peut-être qu'associée à des conventions leur interdisant de s'investir dans une entreprise subordonnée et rémunérée. Cette convention se traduit ici par la difficulté, voire le refus d'exercer un rôle moteur dans le monde des philanthropes.

En France, le catholicisme, qui s'occupe plus de l'éducation des garçons que des filles⁴⁶⁸, ne contribue pas à revenir sur l'exclusion des femmes de l'activité. L'éducation qu'elles suivent leur apprend à recevoir, à entretenir une conversation, éventuellement à rédiger des lettres ou tenir des comptes⁴⁶⁹ mais pas à s'ouvrir sur le monde extérieur.

La perpétuation de la prédominance masculine dans les Offices centraux de province témoigne de la persistance de l'infériorité conventionnelle des femmes. La création de l'Office central de Reims, par exemple amène l'installation de quatorze hommes philanthropes contre sept femmes⁴⁷⁰. Or, il ne s'agit pas d'un comité affirmant spécialement une différence de genre.

La place qui est faite aux femmes philanthropes et les règles qui leur

⁴⁶⁷ Marie-Claire Grassi, 1994 : 229.

⁴⁶⁸ Michelle Perrot, 1993, Femmes publiques, Paris, Seuil : 105; Voir aussi Geneviève Fraisse et Michelle Perrot, 1991, "La production des femmes imaginaires et réelles" : 121.

⁴⁶⁹ Antoine Prost, 1968, Histoire de l'Enseignement en France 1800-1967, Paris, Armand Colin : 261. Sur l'efficacité de cet enseignement social et non intellectuel, voir aussi Evelyne Lejeune-Resnick, 1991, Femmes et Associations (1830-1880). Vraies Démocrates ou Dames Patronnes ? Paris, Publisud : 10.

⁴⁷⁰ Annuaire, rapports et comptes rendus, 5 Juin 1909 : 63.

sont appliquées sont conformes à leur position, leur tradition, leur éducation, donc peu susceptibles d'apporter une transformation de leur condition. Eloignées de toutes activités pratiques, tenues à l'écart de toute insertion sérieuse dans l'association, les membres du comité des dames n'ont pour rattachement essentiel à l'O.C.O.B. que celui que leur offre le lien conjugal.

c) **Se mettre en phase avec l'époux**

L'activité des femmes de l'O.C.O.B., qu'elles soient présidente d'honneur, vice-présidentes, secrétaires, conseillères ou simples dames patronnesses, n'a de sens hiérarchique profond que dans la mesure où elles restent subordonnées à l'autorité maritale.

Dame patronnesse de la première heure pendant vingt et un ans, Mme Aubertin a sa place au comité des dames tandis que Mr Aubertin est membre du conseil d'administration de l'O.C.O.B. et maître des requêtes honoraire auprès du gouvernement⁴⁷¹. De même, on peut penser que M. Devin, étant vice-président du conseil d'administration de l'O.C.O.B. et ancien bâtonnier⁴⁷², a une influence sur la pratique philanthropique de sa femme. Chacune de ces deux femmes a une activité dans le monde des philanthropes motivée par la présence de leur mari dans l'instance la plus importante de l'association.

Les membres du comité des dames peuvent prolonger d'autant plus facilement une trajectoire masculine que le mari a plus d'une fonction à l'O.C.O.B. Tel est, par exemple, le cas de la comtesse d'Haussonville. Elle est l'épouse du président du conseil d'administration, lequel est également

⁴⁷¹ Christophe Charle, 1987, Les Elites de la République 1880-1900, Paris, Fayard : 438.

⁴⁷² Annuaire, rapports et comptes rendus, 12 juin 1912 : 13.

membre de la commission de propagande.

La mise en phase avec un époux peut s'affiner de sorte que les membres du couple portent le même titre au sein de l'association. Ainsi, M. et Mme Desjardin sont tous les deux secrétaires mais dans des instances différentes; lui au conseil d'administration et elle au comité des dames. Cette concordance hiérarchique se retrouve chez les Monicault ⁴⁷³.

Il n'en reste pas moins que les femmes de l'O.C.O.B. sont passives, soumises aux lois mondaines, attachées à la tradition, en contraste avec les membres féminins de la C.O.S.

3. Regards croisés sur l'activité des femmes philanthropes

L'activité des femmes de la C.O.S. et de l'O.C.O.B. semble plus diverse que semblable. Avant de traiter des différences, qui sont flagrantes, il est sur la forme quelques ressemblances.

a) Les constantes de l'activité des femmes

Il s'agit de leurs acquis (culturel, financier et éducatif), de leur situation matrimoniale. Nous avons à faire dans les deux associations à des sujets instruits. Bien que nous ne puissions pas savoir avec précision si ces femmes ont reçu une instruction à domicile ou dans une institution, il n'en reste pas moins vrai qu'elles sont généralement issues de familles où l'on favorise l'instruction.

Les bénévoles de la C.O.S. et plus encore de l'O.C.O.B. sont comparables car ces britanniques et ces françaises ont une indépendance de

⁴⁷³ C'est une correspondance qui se vérifie de 1907 à 1914, cf. les annuaires, rapports et comptes rendus de ces années.

moyens. Qu'elles appartiennent à la bourgeoisie ou à la noblesse, leur fortune les situe au coeur du réseau philanthropique.

Quant au mariage de certaines philanthropes, il est manifeste dans les deux associations où le "couple" philanthropique a sa place.

b) Les différences de l'activité philanthropique

En revanche, ce qui différencie l'activité des femmes de la C.O.S. et de l'O.C.O.B. est qualitativement important. A la C.O.S., les femmes revendiquent des compétences là où les Parisiennes s'attachent à un style de vie mondain. La pratique de la philanthropie relève pour les unes d'un apprentissage et pour les autres d'un devoir. Elles ont une différence d'engagement. A la C.O.S., l'activité des femmes prend un caractère quasi professionnelle alors qu'à l'O.C.O.B. il s'agit d'une démarche prolongeant simplement leur rôle de femme d'intérieur. Les unes veulent une philanthropie "scientifique", les autres une charité "dévouée".

Tandis que les femmes de la C.O.S. agissent selon une doctrine, la réconciliation des classes sociales et pour le succès de leur association, celles de l'O.C.O.B. font le bien. Les premières œuvrent en fonction du mode d'organisation de la société industrielle, les secondes sont ignorantes des discours sur le travail ou sur la République. Les membres du comité des dames de l'O.C.O.B. ne tiennent pas à "mordre" sur des tâches qu'elles estiment revenir à l'administration.

A l'issue de la présente tentative qui voulait donner un sens à l'activité des femmes dans le monde de la philanthropie, nous nous sommes souvent attachées à des cas individuels, mais nous ne sommes pas parvenues à des généralisations satisfaisantes. Sinon, cette banalité, la persistance de la supériorité masculine jusque dans ces associations. Certes

des femmes parviennent à occuper des positions administratives à la C.O.S. analogues à celles de certains hommes, mais une très petite minorité, fortement mise en avant, parvient à une position éminente.

CHAPITRE VII

ECRIRE ET PARLER

Au delà de la position et de la présence des femmes à la C.O.S. et à l'O.C.O.B., c'est à l'aune d'autres manifestations, surtout de modes d'expression, que la participation et l'autonomie des femmes peut être mesurées et que l'on peut juger de leur poids différentiel et plus réel par rapport aux hommes.

1. L'expression des femmes à la C.O.S.

On retire de l'examen des positions des femmes de la C.O.S., l'impression qu'elles occupent honorablement le terrain par rapport à leurs collègues masculins. En outre, leur présence active suffirait à leurs donner une place respectable dans l'association.

En principe, l'expression des femmes à la C.O.S. peut emprunter tous les modes prévus à cet égard : d'une part l'expression verbale: les communications payantes (*lectures*), les conférences (*conferences*) et les exposés (*papers*) lus au conseil et parfois publiés dans les minutes de l'association; .d'autre part les écrits : les articles dans les deux périodiques et les livres. Ces modes sont classés ci-dessous selon leur importance relative.

a) Les communications payantes (*lectures* ou *explanatory papers*)

Les communications payantes, auxquelles contribuent le plus grand nombre de femmes, sont des exposés oraux proposés à diverses

institutions, surtout universitaires, de Londres et de province, portant sur différents aspects des activités de la C.O.S. Elles ont pour objet de faire connaître l'association. Or cette activité, d'initiative féminine à la C.O.S., compte autant, sinon plus, de femmes que d'hommes.

Le parcours des premières communicantes, *Miss Margaret Sewell* et *Miss Miranda Hill* explique en partie cette dominante féminine. En 1896, ces deux femmes créent le Comité mixte des communications (*Joint Lectures' Committee*⁴⁷⁴) pour "... ceux qui sont désireux d'améliorer la gestion de la charité, qu'ils soient membres de l'association ou non."⁴⁷⁵ Elles se distinguent pour trois raisons. Premièrement, elles s'emparent d'une toute nouvelle activité publique de la C.O.S ; deuxièmement, elles en sont les initiatrices; troisièmement, ce sont elles qui l'animent.

Miss M. Sewell et *Miss M. Hill* sont très vite rejointes par d'autres communicants, femmes et hommes.

**Tableau 14 Nombre de communicant(e)s du comité mixte
à Londres**

	hommes	femmes
1896	0	2
1897	1	3
1898	11	2
1899	4	3
1900	1	1
1901	1	4
1902*	0	5

*Après cette date, le *Joint Lectures' Committee* disparaît et il est remplacé par le Comité spécial sur l'éducation sociale (*Special Committee on*

⁴⁷⁴ Le *Joint Lectures' Committee* se compose, outre de membres de la C.O.S., de représentantes du *Women's University Settlement* et du *National Council of Women Workers*.

⁴⁷⁵ "... those who are desirous of improving the administration of charity, whether members of the Society or not." *Twenty-ninth Annual Report of the Council and District Committees, March 16, 1898 :10.*

Social Education), dont nous parlerons par la suite.

L'activité de communicante reste une occupation où les femmes dominent, sauf en 1898. Cette année là, une forte proportion d'hommes est enregistrée. Le fait que cette inflation ne se poursuive pas, est plus l'indice d'une crise que d'une tendance.

Cette crise, en effet, existe dans le monde médical. Le rapport annuel du conseil et des comités de quartier de 1898 indique que

“un problème hospitalier ... doit être résolu, soit par une meilleure organisation au niveau de la charité, ou éventuellement par une intervention municipale et l'aide de subventions.”⁴⁷⁶

C'est cette crise qui explique l'intervention en plus grand nombre d'hommes comme communicants extraordinaires, jugés plus compétents en la matière. Les thématiques développées par les hommes en 1898 couvrent pour plus de la moitié le domaine médical.

Les femmes retrouvent, semble-t-il, la prédominance dans les activités de communicantes lorsque cette crise s'apaise et que reviennent les conditions d'un discours plus susceptible de vanter les mérites de la C.O.S. Ainsi, en est-il en 1899 de la conférence de Miss Sewell : “Prévision sur le travail charitable” (*Forethought in charitable work*).

Sur le plan géographique, la prédominance féminine de l'activité de communicantes s'étend à la périphérie de la capitale et en province.

⁴⁷⁶ “...the world at large is now beginning to understand that there is a hospital question, which must be settled either by better organisation on charitable lines, or possibly by municipal intervention and the aid of the rates”, *Twenty-ninth Annual Report of the Council and District Committees*, March 16, 1898 : 8.

Tableau 15: Nombre de communicant(e)s du Comité mixte pour la périphérie londonienne et la province.

	hommes	femmes
1897	0	0
1898	1	3
1899	4	7
1900	1	3
1901	0	3
1902	2	3

Tout comme précédemment, les communicantes sont les plus nombreuses, se faisant entendre de Glasgow à Brighton, dans les écoles (*High-school, girls schools, Ladies' colleges*). Parmi ces femmes, il en est une qui se remarque plus particulièrement que les autres : il s'agit de *Miss Sharpley*.

Secrétaire rémunérée, (*paid secretary*)⁴⁷⁷, son activité de communicante, la conduit à travers tout le pays, dans vingt-cinq villes différentes où elle a offert ses services. A Oxford en 1902, elle bénéficie du concours de Charles Loch pour convaincre les universitaires du bien-fondé de la doctrine de la C.O.S. Agissant en professionnelle, *Miss Sharpley* donne des communications portant sur une variété de sujets tels que : "Principes et méthodes du travail charitable" (*Principles and methods of charitable work*); "Principes généraux et buts du travail charitable" (*General principles and aims of charitable work*); "Le besoin de sagesse dans la charité" (*Need of wisdom in charity*); "Quelques problèmes de pauvreté" (*Some problems of poverty*) , "Prévoir en charité" (*Foresight in charity*); "La Loi Anglaise sur les Pauvres" (*English Poor Law*); "Le travail charitable"

⁴⁷⁷ Son salaire annuel est de £150, honaires qu'elle reçoit de la C.O.S., *Twenty-ninth Annual Report of the Council and District Committees, March 16, 1898* : 15.

(*Charitable work*); “L’aide médicale” (*Medical Relief*); “Idéaux et réalités du travail charitable” (*Ideals and realities in charitable work*); “Comment les Anglais se pourvoient pour l’avenir” (*Ways in which Englishmen provide for the future*); “La Science et l’art de la charité” (*Science and art of charity*) (voir annexe 5, III. les communications féminines de deux comités).

Miss Sharpley est perçue comme une oratrice qui progresse et dont l’audience pourrait être encore accrue :

“L’absence de demande de communications du type habituel pendant les mois d’été a toujours laissé à Miss Sharpley beaucoup de temps disponible : c’était autant d’occasions perdues qu’elle aurait pu utiliser à parler. En conséquence, le comité se décida à expérimenter une offre gratuite de conférence de sa part pendant les sessions d’été pour des collèges de femmes et des écoles de filles. Miss Beale, du *Cheltenham Ladies’ College*, réagit à cette offre en demandant que Miss Sharpley puisse donner consécutivement ses six cours sur les Lois Anglaises des Pauvres dans la grande classe qui venait juste d’être ouverte pour l’examen local supérieur de Cambridge. Ceci fut réalisé par Miss Sharpley en juillet, et des comptes-rendus les plus satisfaisants furent ensuite reçus sur l’intérêt suscité par ces cours.”⁴⁷⁸

En 1903 le Comité mixte est remplacé par le Comité spécial sur l’éducation sociale (*Special Committee on Social Education*)⁴⁷⁹. La présence

⁴⁷⁸ “The lack of demand for lectures of the ordinary kind during the summer months has always left Miss Sharpley with a good deal of time at her disposal, which it seemed a waste of opportunity she should not utilise in lecturing. Hence the committee determined to try the experiment of offering a lecture from her free of charge to women's colleges and girls' schools, to be given during the summer term. Miss Beale of the Cheltenham Ladies' College, responded to the offer by asking that Miss Sharpley should give her course of six lectures on the English Poor Laws on consecutive days to the large class which had just been in for the Cambridge Higher Local Examination. This Miss Sharpley did in July, and most satisfactory accounts were afterwards received of the interest shown in the lectures”, *Twenty-third Annual Report of the Council and District Committees, April 26, 1902* : 51.

⁴⁷⁹ La présentation des communications d’un comité à l’autre est considérable. On passe de *lists of lectures* à un texte très court sur l’activité de certaines communicantes ce qui rend impossible

féminine qui se manifestait jusqu'ici dans l'activité de communicante, est désormais mentionnée dans les rapports des sous-comités ou des comités de quartier. : la persistance de leur activité ne transparaît plus que dans de brèves notes : "Miss Sophia Lonsdale a fait une communication sur la 'charité paroissiale' dans la sacristie de Saint-George, à Bloomsbury " ⁴⁸⁰.

Les sujets traités par les femmes ne sont pas très différents de ceux qu'elles développaient auparavant. Il s'agit toujours de justifier l'administration de la charité et d'élever ses principes à l'état de système. Quatorze de leurs exposés mettent ainsi l'accent sur le mot de *charity*, sept sur le terme de *children* et trois sur le vocable de *woman* (annexe 5).

Créées en 1906 les récapitulatifs des rapports entre associations (*summaries of intercourse between societies*) ⁴⁸¹ révèlent la part des femmes ville par ville. Ainsi à Ayr, "rencontre annuelle ouverte par Mrs Malkin et F. Morris; débats entre Mrs Malkin, Miss Tanner et H. V. Toynbee, etc." ⁴⁸²

Bien que le sujet de ces débats ne soit pas mentionné, l'objectif de ces réunions est d'affirmer encore la discrimination de principe entre les pauvres méritants et les autres. On recommande comme nécessaire de rappeler que le rôle des philanthropes est d'encourager les "bons" pauvres à épargner et à s'aider par leur propres moyens. " 'But, plan et organisation', de Miss Martindale de Kendale, donne un excellent et court

un comptage systématique. Cf. le *Thirty-fourth Annual Report of the Council and District Committees, March 16, 1903*.

⁴⁸⁰ "Miss Sophia Lonsdale gave a lecture on 'church charity' in the Vestry Hall of Saint George's, Bloomsbury." Voir le rapport annuel du comité de Saint James', Soho et Saint Giles' in *Thirty-fourth Annual Report of the Council and District Committees, March 16, 1903* : 7.

⁴⁸¹ Voir le premier *summary* dans le *Thirty-eighth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, July 1, 1907* : 26.

⁴⁸² "Ayr : Annual meeting addressed by Mrs Malkin and F. Morris; discussion meetings by Mrs Malkin, Miss Tanner and H. V. Toynbee" *Thirty-seventh Annual Report of the Council and District Committees, second edition, May, 14, 1906* :47.

énoncé, accompagné d'exemples, des objectifs et du travail concernant particulièrement l'épargne et l'effort personnel."⁴⁸³

L'activité de communicante semble devoir revenir aux femmes, sauf en période de crise. Il n'y a pas de limites géographiques à leur circulation et un changement structurel au sein de la C.O.S. ne modifie pas sensiblement leur prédominance.

Une autre forme de prise de parole positionne les femmes auprès du public, mais moindrement. Ce sont les conférences.

b) Les conférences (*conferences*)

Adoptées en 1890 par le Comité mixte, les conférences sont des allocutions non payantes, de "brefs discours pour un public restreint de visiteurs du quartier et autres travailleurs"⁴⁸⁴. Les femmes y figurent en bonnes positions.

⁴⁸³ "Purpose, Plan and Organisation', by Miss Martindale, of Kendale, gives an excellent short statement of the objects and work, especially from the point of view of thrift and self help, with illustrative cases", *Thirty-seventh Annual Report of the Council and District Committees, second edition, May, 14, 1906* : 47.

⁴⁸⁴ "short addresses at small gathering of District Visitors and other workers", *Thirty-first Annual Report of the Council and District Committees, second edition, March 12, 1900* : 31.

Tableau 16 : Nombre de conférenciers(ières) du comité mixte

	hommes	femmes
1888	3	6
1900	1	10
1901	2	7
1902	1	5

Plus encore que chez les communicantes, le nombre des conférencières dépasse celui des hommes. Elles dominent largement cette activité.

Sur les seize lieux de réunions mentionnés dans les archives, cinq sont des sites où se rencontrent essentiellement des femmes. Il s'agit du *Saint Hilda College*⁴⁸⁵, de la *Girls' Diocesan Association*, de la *Biblewoman's and Nurses Association*, du *Lady Margaret Hall Settlement* et du *East London Ladies' Club*.

c) Les publications

La facilité de produire des publications peu onéreuses et rapidement imprimées, fait dire à Charles Mowat que "la C.O.S. s'y trouva comme un poisson dans l'eau"⁴⁸⁶. Les publications permettent aussi d'évaluer l'influence des femmes dans la mesure où elles participent à l'édition de périodiques et d'ouvrages. Cette activité se polarise autour de deux vedettes : Octavia Hill et Helen Bosanquet. Elles sont les rédactrices les plus assidues du *Charity Organisation Reporter*⁴⁸⁷ et du *Charity Organisation*

⁴⁸⁵ C'est la première école de filles à Londres. *The Encyclopaedia Britannica : a dictionary of arts, science, literature and general information, Eleventh edition*, vol. XXVII, Cambridge, Cambridge University Press, 1882.

⁴⁸⁶ "... the C.O.S. took to publication as a duck to water", Charles Mowat, *The Charity Organisation Society 1869-1913: Its Ideas and Work*, Methuen, London, 1961 : 49.

⁴⁸⁷ Le premier numéro de cet hebdomadaire sort le 17 janvier 1872.

Review⁴⁸⁸. Cinq des dix articles féminins sont signés par Octavia Hill (selon notre relevé quinquennal du Charity Organisation Reporter). Octavia et Helen sont aussi les auteures du plus grand nombre de livres.

On sait qu'Octavia Hill contribua pour beaucoup à élaborer la doctrine de la C.O.S. et tous ses écrits y concourent. Dès le premier de ses ouvrages, The Handy-Book for Visitors of the Poor in London⁴⁸⁹, Octavia Hill affirme que l'aide, l'assistance doit être sélective. Our Common Land,⁴⁹⁰ Homes of the London Poor,⁴⁹¹ House Property and its Management⁴⁹² sont des recueils dont les articles, parus en quelques années, mettent en valeur les principes de l'association. En décrivant, le rôle d'une secrétaire, Octavia Hill demande que les instructions d'une organisation philanthropique soient conformes aux besoins des femmes sur le terrain pour qu'elles puissent s'adapter et adopter les nouvelles institutions et les nouvelles façons de penser et d'agir. Une secrétaire "... a besoin d'abord d'institutions conçues pour elle ou de directives établies par ceux qui, ayant le plus réfléchi à la question, les pensent unanimement comme les meilleures."⁴⁹³

Dans sa perspective de location de logements aux besogneux, elle

⁴⁸⁸The Charity Organisation Reporter est remplacé par un mensuel, The Charity Organisation Review, dont le premier numéro paraît le 15 janvier 1885. Son contenu diffère peu du périodique précédent. L'objet de ces deux journaux est de faire état des transactions du conseil.

⁴⁸⁹Extraits dans le *Sixth Annual Report of the Council and District Committee, second edition, March 10, 1875* : 20.

⁴⁹⁰ Octavia Hill, 1877, Our Common Land, London, Macmillan and Co. (recueil de huit articles).

⁴⁹¹ Octavia Hill, 1883, Homes of the London Poor, London, Macmillan and Co. (recueil de sept articles).

⁴⁹² Octavia Hill, 1921, House Property and its Management: some papers on the Methods of Management, London, George Allen and Unwin Ltd (réédition de trois articles).

⁴⁹³ "... need at first, institutions established for her, or the principles of action which those who have thought most on the subject unite in thinking best", Octavia Hill, 1877, "District Visiting" in Octavia Hill 1877 : 9.

écrit deux ans plus tard :

“Nous avons essayé, autant que possible de recruter des dames qui ont une idée de la manière dont - par une attention diligente à toutes les affaires qui relèvent du propriétaire, par une sage réglementation des devoirs incombant aux locataires, par des décisions justes et humaines concernant le bien commun - une meilleure gestion pourrait être assurée : réparations rapides et efficacement accomplies, compétences soigneusement définies, nettoyage supervisé avec diligence, fin de l’entassement, renforcement de la bénédiction du paiement comptant, comptes rigoureusement tenus, et par dessus tout, des locataires choisis de telle sorte qu’ils s’aident les uns les autres.”⁴⁹⁴

L’expression est claire, précise, proche du langage technique que se donnent les hommes de la C.O.S. et plus généralement tous ceux à qui on accorde des “mérites intellectuels”.

Ces qualités de discernement se retrouvent dans un autre de ses articles :

“J’ai supposé dans cette communication que la plupart des visiteurs de quartier ressentent un certaine insatisfaction à visiter ceux-ci ainsi qu’envers les systèmes d’aide tel qu’ils existent, même lorsqu’ils sont parfaitement organisés”⁴⁹⁵.

Cette présentation à la première personne qui pourrait exprimer

⁴⁹⁴ “We have tried, so far as possible, to enlist ladies, who would have an idea of how - by diligent attention to all business which devolves on a landlord, by wise rule with regard to all duties which tenant should fulfil, by sympathetic and just decision with to the common good - a high standard of management could be attained : repair promptly and efficiently attended to, references carefully taken up, cleaning sedulously supervised, overcrowding put an end to, the blessing of ready-money -payment enforced, accounts strictly kept, and above all, tenants so sorted as to be helpful to one another.” Octavia Hill, 1899 “Management of Houses for the Poor”, in Octavia Hill, 1921 : 19.

⁴⁹⁵ “I have assumed throughout this paper that most district visitors feel a certain dissatisfaction both with district visiting and with systems of relief as they exist, even where such systems are best organised”, Octavia Hill, 1877, “District Visiting”, in Octavia Hill, 1877 : 3.

l'affirmation de son autorité, n'est utilisée, néanmoins que très occasionnellement. Vingt-deux ans après elle écrit :

“Il y a trente quatre ans, quand j'ai commencé à gérer des maisons ouvrières, Londres était dans un état très différent de ce qu'il est maintenant et il est utile et intéressant de revoir les changements, leurs effets et leurs conséquences sur le travail particulier que nous envisageons aujourd'hui.”⁴⁹⁶

L'utilisation (très épisodique) de la première personne, le nombre de ses interventions, la qualité de ses exposés, la clarté de son langage, son mode de présentation sont autant d'éléments qui devrait faire d'Octavia Hill une femme de “métier” sinon d'autorité.

Helen Bosanquet, née Dendy, n'apparaît pas non plus, en tant qu'auteure, comme une dilettante. Secrétaire du comité de quartier de Shoreditch depuis 1890, elle épouse en 1895 Bernard Bosanquet⁴⁹⁷, membre du conseil et membre du comité exécutif. Sa première intervention au conseil, est signalée cette même année dans *The Charity Organisation Review*. Son exposé porte sur la question suivante : “Il y a-t-il nécessairement antagonisme entre le socialisme et la C.O.S. ?”⁴⁹⁸ C'est un thème de discussion qui, à la fois, secoue le conformisme des représentations en matière politique et invite les femmes à “parler homme”. L'entrée d'Helen Bosanquet est d'autant plus prestigieuse et atypique qu'elle a brillamment

⁴⁹⁶ “Thirty-four years ago, when I first began to manage houses inhabited by working people, London was in a very different state from what it is now, and it is useful and interesting to review the changes, their effects, and their bearing on the special work we are considering today”, Octavia Hill, 1899, “Management of Houses for the Poor”, in Octavia Hill, 1921 : 15.

⁴⁹⁷ *Who Was Who, 1916 - 1928.*, London, Adam and Charles Black Limited, 1929.

⁴⁹⁸ “Is there necessarily any antagonism between socialism and the C.O.S. ?” *The Charity Organisation Review*, vol. 11, n° 124, May 1895 : 211.

réussi son *tripos*⁴⁹⁹ en économie politique⁵⁰⁰. Elle traite, dans plusieurs essais, des problèmes sociaux, qui seront recueillis sous forme de livre : “Les enfants du Londres laborieux” (*Children of working London*); “La situation des femmes dans l’industrie” (*The position of women in Industry*); “Le mariage dans l’est Londonien” (*Marriage in East London*); “Les laissés-pour compte-de l’industrie” (*The Industrial Residuum*) ; “Vieux retraités” (*Old pensioners*) et “ La signification et les méthodes de la vraie charité” (*The meaning and methods of true charity*)⁵⁰¹. Elle développe des thématiques qui rejoignent la pensée moralisatrice de philanthropes amenés à distinguer “les mérites ou les démérites du postulant” “*between the worthiness and the unworthiness of the applicant*”⁵⁰². Sa capacité à argumenter la qualifie comme une interlocutrice sérieuse.

Helen Bosanquet est la seule femme de la C.O.S. ayant produit cinq ouvrages (plus un recueil de poèmes). En propageant les idées de la C.O.S., Helen Bosanquet se donne une audience. Dans *Rich and Poor*⁵⁰³ et dans *The strength of the people*⁵⁰⁴, elle combine l’émotion d’une femme et la rigueur d’une philanthrope de la C.O.S. Elle propose de:

“... regarder d’un peu plus près cette classe la plus difficile qui pèse sur la conscience sociale : ces habitants de nos grandes villes toujours tiraillés entre la Loi des Pauvres et la Charité,

⁴⁹⁹ *tripos* : Nom familier de l’examen final du B. A. (Bachelor of Arts) à Cambridge; Référence au tabouret à trois pieds sur lequel s’assoit le candidat. Voir Jean Dulck, 1968, *L’Enseignement en Grande-Bretagne*, Paris, Armand-Colin : 209-210.

⁵⁰⁰ Madeleine Roof, 1972, *A Hundred Years of Family Welfare - A Study of the Family Welfare Association (Formerly Charity Organisation Society) 1869-1969*, London, Michael Joseph : 296.

⁵⁰¹ Titres des essais rédigés par Helen Bosanquet in Helen Bosanquet, *Aspects of the Social Problem*, London, Macmillan, 1895.

⁵⁰² Voir le *Ninth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, April 3 : 1978*, qui rapporte l’exposé de Helen Bosanquet :1914, *Social Work in London 1869 to 1912. A History of the Charity Organisation Society*, London, John Murray : 309.

⁵⁰³ Helen Bosanquet, 1898, *Rich and Poor*, London, Macmillan.

⁵⁰⁴ Helen Bosanquet, 1903, *The strength of the people : a study in Social economics*, London, second edition, Macmillan.

toujours en besoin entre de courtes période de travail ou de périodes, plus longues encore, de non-travail”⁵⁰⁵.

Tout en convenant des difficultés des pauvres, Helen Bosanquet tient des propos sans complaisance. Elle se préoccupe du sort des indigents mais pense en même temps à une distribution plus méthodique des secours. A la lumière de ces discussions, elle ouvre de nouvelles perspectives sur l’organisation de la charité qui seront formulées dans *The Charities Register and Digest*⁵⁰⁶. Dans la revue annuelle de ce périodique, Helen Bosanquet, rend compte du caractère technique de la pratique philanthropique. L’auteure cultive les vocabulaires, les valeurs de la C.O.S. et rappelle sans concession le danger d’une aide encourageant les faiblesses individuelles et, en définitive, “l’immoralité des classes populaires”⁵⁰⁷. Soutenue par l’accueil que rencontre sa fermeté parmi ses homologues masculins, Helen Bosanquet préconise la même ligne de conduite dans *The Standard of Life and other reprinted essays*, publié en 1906. Elle montre dans cet ouvrage que : “ Tout homme (au dessus du plus bas échelon) a une règle de vie à laquelle sciemment ou non, il se réfère et évalue sa réussite ou son échec.”⁵⁰⁸

Cette affirmation proche des thèses de son époux et de Charles Loch, renvoie à la notion “d’auto-entretien” (*self-maintenance*) ou “d’autosuffisance” (*self-support*) : les besogneux ne doivent pas recevoir d’aide extérieure, ils doivent se prendre en mains et essayer par tous les

⁵⁰⁵ “... look a little closer at the most difficult class that weighs upon the social conscience: those inhabitants of our large towns are always hovering between Poor Law and Charity and want with spells of work and longer spells of no work”, Helen Bosanquet, 1903 :101.

⁵⁰⁶Extraits qui paraissent dans le *Thirty-sixth Annual Report of the Council and District Committees*, second edition, May 4, 1905 : 32.

⁵⁰⁷Françoise Barret-Ducroq, 1991, *“Pauvreté, charité et morale à Londres au XIXe siècle : une sainte violence*, Paris, Presses Universitaires de France : 114.

⁵⁰⁸ “Every man (above the lowest Residuum) has a standard of life, by which, consciously or unconsciously, he orders his life, and estimates its success or failure”, Helen Bosanquet, 1906, *“The Standard of Life and other reprinted essays”*, second edition, Macmillan, London : 17.

moyens, avec une aide morale surtout, de regagner un mode de vie décent. Aux côtés de Charles Loch à la *Royal Commission on the Poor Law*, elle traite du problème des pauvres et définit les principes suivant lesquels l'administration devrait exercer la bienfaisance⁵⁰⁹. Deux rapports finaux y sont présentés "expos(ant) (des) vues divergentes."⁵¹⁰ Un de ces deux documents émane de la majorité et l'autre de la minorité. Helen Bosanquet partageant les idées de la majorité de la commission, se situe dans un cercle réunissant les plus hautes instances du Royaume. Elle tirera elle-même les conclusions de ces rencontres dans le Rapport de la loi des Pauvres de 1909. Elle rédige un résumé expliquant les défauts du présent système et les principales recommandations de la commission, à ce jour, telles qu'elles se rapportent à l'Angleterre et au Pays de Galles.⁵¹¹ Elle propose de remédier

"... à la routine mécanique de la Loi des Pauvres d'une part, et au chaos confus de la charité, de l'autre"⁵¹² ... par 'un système organique vital, d'assistance combinée, publique et bénévole"⁵¹³.

En 1911, le quarante-deuxième rapport annuel signale que :

"La Revue de la *Charity Organisation* a maintenant comme

⁵⁰⁹ Sur les caractéristiques et les classifications du dispositif d'assistance par l'état, voir Christian Topalov, 1994, Naissance du chômeur 1880-1910, Paris, Albin Michel : 196 - 203.

⁵¹⁰ Cette division est expliquée par Thomas Mackay, 1913, "The Danger of Democracy : Studies in the Economic Questions of the Day", London, John Murray : 296. Voir aussi Sidney et Beatrice Webb, 1912, "Le problème de l'Assistance Publique en Angleterre", Paris, Marcel Rivière et Cie : 3.

⁵¹¹ Helen Bosanquet, 1912, "The Poor Law Report of 1909 : A Summary Explaining the Defects of the Present System and the Principal Recommendations of the Commission, so far as related to England and Wales", London, Macmillan : vi.

⁵¹² "... mechanical routine of the Poor Law on the one hand, and the confused chaos of charity on the other", idem.

⁵¹³ "... vital organic system of combined public and voluntary assistance", idem.

rédactrice en chef Mrs Bernard Bosanquet et [que cette revue] présente beaucoup d'intérêt à la fois pour les spécialistes des questions sociales et pour les lecteurs plus généralement attirés par les questions relatives aux difficultés quotidiennes du travail social." ⁵¹⁴

Après quarante et un ans de domination, le secrétaire de la C.O.S., Charles Loch, passe la main à une femme.

Helen Bosanquet recourt encore moins qu'Octavia Hill à l'usage de la première personne du singulier ⁵¹⁵. Elle préfère en définitive adopter une posture mettant en avant la C.O.S. et se désignant, elle même, comme le produit de cette association. Il en est ainsi par exemple dans *Social Work in London 1869 to 1912 . A History of the Charity Organisation Society* ⁵¹⁶. Écrit, d'une part, pour relater l'histoire de la C.O.S., retracer son origine et son développement et, d'autre part, pour témoigner des principes mis en œuvre, Helen Bosanquet se donne comme agente de la machine C.O.S. dont elle partage le vécu. Dès les premières lignes, elle utilise le 'nous'.

" Nous découvrons, tandis que nous approfondissons notre sujet, que nous ne sommes pas engagés de prime abord dans le développement d'un tout complet par lui-même qui

⁵¹⁴ "The Charity Organisation Review is now edited by Mrs Bernard Bosanquet and contains very much interest both to students of social questions and to readers more generally attracted to the consideration of questions arising out of the daily difficulties of social work", *Forty-second Annual Report of the Council and District Committees, second edition, March 22, 1911* : 36.

⁵¹⁵C'est en 1912 dans l'introduction à *Social Conditions in Provincial Town* : "Un des collaborateurs de cette série de publications m'a demandé pourquoi je parle de villes 'provinciales' puisque c'est un terme rarement entendu sauf de la bouche des Londoniens et souvent ressenti amèrement dans beaucoup de grandes villes". "I have been asked by a contributor to this series of papers why I speak of 'provincial' town since it is a term rarely heard except in the mouths of Londoners and often bitterly resented in many large town", Helen Bosanquet, 1912, *Social Conditions in Provincial Town*, London, Macmillan : I.

⁵¹⁶Helen Bosanquet, 1914, *Social Work in London 1869 to 1912 A History of the Charity Organisation Society*, London, John Murray.

commence jeune, vieillit et meurt, bien que tout ceci advienne dans n'importe quelle société " ⁵¹⁷ .

Si Helen Bosanquet se fonde dans la collectivité de la C.O.S., elle conserve son individualité sur le plan poético-gastéropodique, sinon philanthropique :

Vie sourde
Ni mains, ni pieds, ni queue;
Juste un corps brun, tantôt long, tantôt rond
Un escargot vulnérable et sans logis
Se traîne sur le sol:
Lent, si lent qu'on le voit à peine avancer
Alors qu'il vogue sur son étincelant chemin d'argent ⁵¹⁸ .

d) Les exposés (*papers*)

Les exposés font le point sur une situation. Ils sont présentés devant le conseil exécutif, le plus souvent à l'une de ses réunions extraordinaires. Reproduits en plusieurs exemplaires, ils sont imprimés et vendus pour un shilling. Les exposés féminins, y compris ceux d'Octavia Hill et d'Helen Bosanquet, sont très peu nombreux par rapport à ceux des membres masculins. Leur nombre à partir de 1888, est consigné dans les minutes du

⁵¹⁷ "We find as we pursue our subject that we are not engaged primarily with the development of the self-contained whole which begins young, grows old and dies, though these things all happen to a society", idem : préface.

⁵¹⁸ *Low Life*
No hands, no feet, no tail;
Just a brown body, now long, now round An
unprotected houseless snail
He drags along the ground :
Slow, slow, we can hardly see him go
As he wanders on his shining silver trail

Extrait in Helen Bosanquet, *Zoar : a book of verse*, Blackwell, Oxford, 1919 : 58.

Tableau 17 : Nombre d'exposés* masculins et féminins de 1890 à 1914 enregistrés dans les minutes du conseil

	masculins	féminins
1890-1895	5	1
1896-1900	13	4
1901-1905	21	4
1906-1910	7	1
1911-1914	8	0

* Les *explanatory papers*, (dont l'intention est de faire la propagande officielle de la C.O.S.) sont traités dans la rubrique des communications payantes (*lectures*).

L'ensemble des exposés semble revenir largement aux hommes. Les exposés féminins ne répondent qu'aux préoccupations du moment. Entre 1901 et 1905, alors que s'élabore la Loi sur l'éducation ⁵²⁰. Miss Poole intervient sur : "Les élèves des écoles professionnelles et les parents" (*Industrial school children and parents*) tandis que trois exposés masculins abordent de loin les problèmes d'assistance aux enfants des écoles (*Relief of school children methods of assistance*), (*Physical education*), (*Out-patient department and the rearing of children*), (annexe 5, I).

Mais, comment expliquer que les femmes soient si peu nombreuses? Cette situation dépend-elle de leur positionnement à la C.O.S. ? Seules les

⁵¹⁹ On y trouve les exposés délivrés au conseil, mais aussi ceux présentés dans les réunions exceptionnelles des sous-comités et des comités. La liste de ces exposés est également dressée à la fin de certains rapports annuels. Ils sont numérotés de 1 à 20 jusqu'en 1896, puis publiés en quatre séries (1896 - 1900 - 1905 - 1913) sous le titre d' "*occasional papers*".

⁵²⁰ Acte qui rend responsable les autorités locales du système éducatif. Pat Thane, 1982, *The Foundation of the Welfare State*, London, Longman : 359. Voir aussi Asa Briggs, 1987, *A Social History of England*, London, Penguin Books, second edition : 290.

plus influentes seraient-elles des auteures d'exposés ? L'examen de leur statut peut aider à répondre à cette question.

Tableau 18 : Statut des locutrices

Status (a)	Nbre de locutrices
Mbre du conseil	2
Mbre du comité exécutif	1
Mbre d'un sous-comité	1
Mbre d'un comité de quartier	6
Autre (b)	1

(a) Une des locutrices est citée deux fois.

(b) Assistante sociale à l'hôpital, Miss Mudd.

Toutes les femmes de la C.O.S. peuvent toucher par l'écriture une audience publique. La rédaction d'exposés dans le milieu de la philanthropie n'est pas strictement réservée aux femmes qui occupent un poste hiérarchique. C'est plus souvent une pratique des femmes appartenant aux comités de quartier.

Si l'importance des écrits féminins n'est pas fonction de leurs positions, la notoriété des auteures s'expliquerait-elle par les thématiques qu'elles développent ? Quels sont les sujets traités respectivement par les hommes et les femmes ? Sur les cinq premiers exposés masculins produit en 1890, tous portent sur un thème : l'aide. Le seul exposé féminin est consacré à l'enfance.

En présentant un premier exposé intitulé "L'aide en rapport avec les

enfants scolarisés” (*Relief in relation to school children*)⁵²¹ Miss Lucy Fowler membre d’un comité de quartier, nourrit une réflexion généralement réservée aux femmes. Mais en développant la notion d’aide, elle rejoint les normes et les règles privilégiées établies par la C.O.S. : c’est finalement un exposé qui ne contraste guère avec ceux des hommes discutant de “détresse” (*distress*) ou de “paupérisme” (*pauperism*) qu’elle propose.

Il en est de même pour *Miss Pickton* et *Miss Sewell*, respectivement secrétaire honoraire et représentante d’un comité de quartier, qui traitent de sujets recommandés par la C.O.S. *Miss Pickton* rend compte des études de cas qui permettent d’éviter que les pauvres vivent d’une assistance non méritée, avec la même fermeté que des hommes tels que Austin Ward, lorsqu’il s’exprime dans “Exemples et résultats de cas mal examinés” (*Examples and results of defective caseworks*) ou A. H. Paterson dans “La formation de nouveaux bénévoles pour les études de cas” (*The training of new volunteers in case work*). D’ailleurs, explique *Miss Pickton*,

“Chaque comité comptant à la fois des hommes et des femmes de tempéraments différents - certains d’entre eux portés à juger sévèrement les fautes, d’autres ayant une vision plus clémente ou sentimentale - il est à peu près sûr que chaque cas sera discuté sous tous ses aspects.”⁵²²

Miss Pickton affirme son appartenance à la C.O.S. et rallie le point de vue de *Miss Sewell* qui déclare: “Nous sommes en fait, plus concernés par

⁵²¹ Lu dans un *Special meeting of the Council in the Board Room of the London School Board*, cf. les minutes du conseil de 1896.

⁵²² “As every committee has both men and women on it of various temperaments - some inclined to be very hard upon a fault, others to take a more lenient or sentimental view - each case is pretty sure to be discussed in all its bearings”, *Miss Pickton*, “The work of District committees”, a paper read at a *Special meeting of the Council*, in the *Council Minute Book*, March 23, 1896 : 3.

les idées que par les choses”⁵²³. Il s’agit surtout de célébrer l’association et d’en faire la publicité. L’expression des femmes vaut en ce qu’elles est militante.

e) Conclusions

Le nombre de communications payantes, de conférences des femmes et les publications de deux d’entre elles, est relativement impressionnant. Octavia Hill et Helen Bosanquet publient chacune presque autant d’ouvrages. Certes il s’agit surtout de recueils d’articles, mais peu d’hommes, même parmi les mieux placés dans la hiérarchie de la C.O.S., peuvent se targuer d’un meilleur palmarès. Sur cette seule base on pourrait conclure à une relative égalité entre les femmes et les hommes de la C.O.S. et à l’accès des femmes de l’association à une audience publique. Pourtant les autres performances féminines minimisent cette impression. Malgré leur présence active dans les instances de base, les femmes ne sont reçues dans le public que lorsqu’il s’agit de conforter les thèses officielles et conventionnelles de la C.O.S auprès d’audiences profanes. C’est le cas des conférences et semble-t-il avec plus de succès encore, pour les communications payantes. Par contre, les femmes sont moins sollicitées lorsqu’un travail de recherche et d’analyse est exigé comme dans la rédaction des exposés demandés par le conseil, même dans les cas qui restent exceptionnels de Octavia Hill et de Helen Bosanquet dont “l’intelligence supérieure - pour une femme -” est reconnue. Octavia Hill ne présente qu’un seul exposé devant le Conseil et Helen Bosanquet,

⁵²³ “We have in fact, more to do with ideas than with things”, Margaret Sewell, “Some aspect of Charity Organisation”, a paper read at a Special meeting of the Council, in the Council Minute Book , November 29, 1897 : 8.

malgré ses diplômes (et son mariage), juste autant.

Deux événements semblent frappants dans ce qui précède : premièrement, ce sont des femmes qui prennent l'initiative de créer un comités 'mixte' pour gérer et stimuler la prise de parole publique chez les membres de la C.O.S. Ce comité demeure sous leur influence jusqu'à ce qu'il change de nom dans des circonstances que nous ne connaissons pas. Est-ce une reprise en mains de la domination masculine ambiante ?

Le deuxième événement est le retour de la prépondérance masculine parmi les communicants lors de la crise médicale qui sévit à Londres en 1898. Lorsque la situation devient grave, les hommes se doivent de reprendre l'initiative, et les femmes de céder la place. Mais peut-être ce jugement est-il l'effet d'un préjugé féministe ?

2. L'expression des femmes à l'O.C.O.B.

En 1892, la comtesse de Laubespin prend pour la première fois la parole au conseil d'administration après avoir reçu une médaille du marquis de Vogüe, le président de séance, pour la remercier de sa contribution à l'achat d'un terrain. Elle répond en ces termes :

"Je suis trop émue, Messieurs, des compliments que vous m'adressez pour y pouvoir répondre comme je le voudrais. C'est d'abord à mon cher mari que je reporte vos louanges; si blanche que soit notre chevelure, pauvres femmes, nous sommes toujours des mineures, et sans l'autorisation de M. de Laubespin, je n'aurais pu, Messieurs, unir mes efforts aux vôtres pour cette Œuvre, qui vous appartient tout entière.

Veillez donc garder pour vous - mêmes la meilleure partie des remerciements que vous m'adressez, ma part ne m'en sera que plus précieuse"⁵²⁴.

Les relations hommes/femmes à l'O.C.O.B. sont précisément décrites dans ce texte. La comtesse de Laubespain, femme d'âge canonique, se considère publiquement comme mineure vis à vis de son époux. Elle en attend l'autorisation pour disposer d'une somme et faire un acte généreux, que l'on reconnaît comme venant d'elle, mais dont elle lui accorde le crédit. Elle assume, et décrit, parfaitement la relation paternaliste qui prévaut dans son milieu. Sa façon de dire très aimable, sa bienséance, son humilité de femme mariée font bonne impression.

Dans le temple de la philanthropie parisienne, les voix féminines s'élèvent modestement. Le silence féminin⁵²⁵ semble être de règle à l'O.C.O.B. Quelques femmes, qui paraissent ici très audacieuses, occupent pourtant une place dans la vie associative. Elles animent des œuvres en amateurs, ou rédigent des ouvrages, qui reçoivent en retour, soit un écho dans la complaisance polie de membres masculins de l'O.C.O.B., soit une "leçon" de leur part. Une seule d'entre elles, que nous traiteront séparément, interviendra professionnellement, Léonie Chaptal.

a) Propositions féminines

L'activité des femmes de l'O.C.O.B. est un phénomène vite mesurable en raison du nombre limité de leurs actions. Les dames patronnesses sont,

⁵²⁴ Annuaire, rapports et comptes rendus, 21 mai 1892 : 24.

⁵²⁵ Catherine Duprat, plus que l'idée d'une exclusion des femmes avant le XIXe s pense que celles-ci se réfugient dans un silence qui les dissimule. Catherine Duprat, 1997, "Le silence des femmes - Associations féminines du premier XIXe siècle", in Corbin, A., et al., 1997, Femmes dans la Cité (1815-1871), Paris, Creaphis : 79-100.

en effet, dans un système économique qui ne favorise leur entrée dans la vie publique que si leurs idées restent maîtrisées et organisées par les hommes. Il est dévalorisant et décevant pour ceux-ci qu'une femme puisse proposer et prendre une décision, même en matière

de charité. Elle est tenue de faire un "travail d'amour"⁵²⁶ pour lequel elle ne doit pas attendre de récompense.

Une des premières œuvres à laquelle est associée l'O.C.O.B. à travers le comte et la comtesse de Laubespain qui y sont largement impliqués, et qui fonctionne à partir de 1892, est celle de la maison du Travail, installée à Auteuil. Gérée par la soeur Saint-Antoine, cette institution cherche à donner du travail aux femmes puis également à des hommes. L'œuvre du travail à domicile pour les mères de famille agit surtout auprès des mères nécessiteuses.

A côté de cette œuvre majeure, dont la principale protagoniste, la soeur Saint-Antoine, reste dans l'ombre et le silence, différentes propositions féminines de portées inégales, sont signalées dans les archives de l'O.C.O.B. : un manuel des œuvres charitables, un programme d'écoles ménagères, un projet de pécule, un livre d'exhortations. On les doit à Mme de Sery, à la comtesse de Diesbach, à Mme Moyniez, et à la comtesse d'Haussonville. Bien que cette dernière soit la seule inscrite à l'association, leurs propositions retiendront l'attention des membres de l'Office Central.

- Un manuel des Œuvres

Mme de Sery est une des premières femmes à être citées par le conseil d'administration de l'O.C.O.B en 1893. Elle se fait connaître par un

⁵²⁶Michelle Perrot, 1991, "Sortir" in Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des Femmes en Occident : le XIXe siècle, Paris, Plon.

“Manuel des Œuvres”⁵²⁷. Léon Lefébure, secrétaire général de l’association, s’écrie à ce sujet :

“... rendons (...) la justice qu’il mérite au Manuel des Œuvres publié depuis quelques années, et dont l’auteur est bien au courant des choses de la charité et les comprend d’un coeur si délicat ... le nom de Mme de Sery demeurera attaché à cette initiative”⁵²⁸.

- **Un programme d’école ménagère**

Le 3 Juin 1904, le baron des Rotours, secrétaire général-adjoint de l’O.C.O.B., présente le programme de la comtesse de Diesbach sur les Ecoles ménagères⁵²⁹. Ce programme de “relèvement moral de la classe ouvrière par l’amélioration matérielle et économique de la famille”⁵³⁰, s’articule autour de trois sections :

“- le cours normal, destiné à former des maîtresses d’enseignement ménager, ouvert à Paris le 15 Juin 1902;

- les cours ménagers pour la classe ouvrière, fonctionnants seuls ou annexés à des patronages, des écoles professionnelles, des maisons d’accueil ;

- les cours privés pour jeunes filles du monde, qui permettent d’inculquer à l’élite ‘la connaissance de la valeur du travail’. Les filles apprennent à gouverner leur intérieur et ‘sans déchoir, (à) s’incliner vers

⁵²⁷Nous n’en avons pas retrouvé trace. Il s’agit d’un annuaire des institutions charitables exerçant sur le territoire français, puis également ceux exerçant dans les pays voisins.

⁵²⁸ Annuaire, rapport et comptes rendus, 30 mai 1893 : 11.

⁵²⁹ Précisons que nous sommes dans une période où l’on glorifie “la maîtresse de maison” et que par conséquent les écoles ménagères sont importantes. cf. Anne Martin-Fugier, 1979, La place des bonnes : la domesticité féminine à Paris en 1900, Paris, Grasset : 342-343.

⁵³⁰ Objectif de “l’Oeuvre de l’Enseignement Ménager” in Paris Charitable et Prévoyant, 1904, Paris, Plon, 1904 : 688.

les déshérités de ce monde’.”⁵³¹

“... la création de ces écoles est bien [d’après le baron André des Rotours] le corollaire de tout ce qui a été, en ces dernières années, entrepris pour lutter contre la tuberculose et l’alcoolisme par l’assainissement physique et moral du foyer de l’ouvrier ...”⁵³²

Dans son allocution à la tribune de l’O.C.O.B. le 8 juin 1907⁵³³, la comtesse de Diesbach ajoute la mortalité infantile parmi ces fléaux éventuellement conjurés par l’Ecole ménagère et s’explique sur les moyens de la propagation de son enseignement dans toute la France ainsi que sur la formation des maîtresses en six semaines,⁵³⁴. Elle répond à l’appel d’hommes tel Paul Strauss, sénateur et membre du Conseil supérieur de l’Assistance publique⁵³⁵, éditeur de Revue Philanthropique⁵³⁶. Paul Strauss cherchait “comment alléger la souffrance, comment mener la bataille contre le paupérisme, ce mangeur d’hommes, comment combattre le chômage et la maladie”⁵³⁷. Il comptait beaucoup sur les femmes “dont la merveilleuse activité n’a été qu’imparfaitement éveillée, du moins en France, pour les œuvres d’éducation morale et de philanthropie matérielle”⁵³⁸.

- Un projet de pécule

Mme Moyniez soulève au IVème Congrès National d’Assistance à

⁵³¹Anne Martin-Fugier, 1983, La Bourgeoise, Paris, Grasset : 31.

⁵³²Annuaire, rapports et comptes rendus, 3 Juin 1904 : 33-34.

⁵³³ Annuaire, rapports et comptes rendus, 8 juin 1907 : 60.

⁵³⁴ Annuaire, rapports et comptes rendus, 8 juin 1907 : 61.

⁵³⁵Dictionnaire de Biographie Française, 1933, Paris, Letouzey et Ané.

⁵³⁶Mensuel édité pour la première fois en mai 1897.

⁵³⁷ Paul Strauss, 1897, “Notre Programme” in Revue Philanthropique, n° 1, mai : 5.

⁵³⁸Paul Strauss, 1897 : 6.

Reims, le problème de la corruption due au travail des enfants dans les orphelinats⁵³⁹. Elle projette d'inciter ces institutions à constituer un pécule à leurs pensionnaires. Cette intention ne semble pas être bien reçue par le comte d'Haussonville, président de l'assemblée générale. Le 29 juin 1911, il réagit en ces termes :

“Nous nous sommes entretenus aussi du projet déposé par Mme Moyniez. D'après ce projet, le pécule ne devrait être prélevé que sur le travail productif. Mais ce projet qui, en théorie, peut paraître plus rationnel serait, dans la pratique, tout à fait inapplicable, surtout pour certaines catégories d'établissement. Comment, en effet, dans un orphelinat agricole, par exemple, préciser la date à laquelle un enfant qui, depuis plusieurs années, est occupé aux travaux de la terre, commence à faire un travail vraiment productif ?”⁵⁴⁰.

Il est vrai que ce pécule devrait être constitué et versé par des institutions religieuses qui ne s'y prêtent pas spontanément. Mme Moyniez raconte ainsi sa visite d'un orphelinat :

“La soeur tourière qui vient m'ouvrir me laisse dans le corridor, pendant qu'elle va prévenir la soeur supérieure. Celle-ci apparaît bientôt, ... la blanche cornette ... encadre des traits anguleux, masculins, dénués de toute douceur ... son regard se durcit quand j'expose le but de ma visite. ...

-Êtes-vous en état de constituer un pécule ?

-Il appartient à notre congrégation de décider de cette question.

-Pourtant vous connaissez la situation financière de votre œuvre ...

⁵³⁹ Maurice Beaufreton, 1911, Assistance Publique et Charité Privée, Paris, M. Girard et E. Brière 176-202.

⁵⁴⁰ Annuaire, rapports et comptes rendus, 29 juin 1911 : 62.

-Demandez tous ces renseignements à notre congrégation; elle vous répondra si elle le juge convenable.

A chaque réponse, la supérieure fait un pas en avant, ce qui m'oblige à en faire un autre en arrière, si bien que je finis par me trouver hors de l'inhospitalière maison dont elle continue à garder farouchement l'entrée jusqu'à mon départ."⁵⁴¹

Trois des femmes ci-dessus reçoivent un accueil enthousiaste, et presque excessif, de la part d'hommes dont elles semblent attendre une approbation. La quatrième, qui se heurte à certaines congrégations hostiles à son projet, reçoit une rebuffade d'un des notables de l'O.C.O.B. Toutes les voies ouvertes par les femmes ne rencontrent pas un même écho.

Un livre d'exhortations

Dans un registre tout différent et fort conventionnel, la comtesse d'Haussonville⁵⁴², membre du comité des dames de 1894 à 1906, retient l'attention des membres de l'O.C.O.B. par son ouvrage, La Charité à travers la Vie⁵⁴³. Elle y énonce une multitude de recommandations. Aux jeunes enfants : "Ne dites pas; je suis trop petit ou je n'ai pas d'argent. On n'est jamais trop petit et jamais trop pauvre pour donner"⁵⁴⁴ A ceux qui font leur première communion, elle conseille : "Privez-vous de quelque chose pour aider les pauvres petits moins favorisés que vous"⁵⁴⁵.

Selon l'archevêché de Paris, la comtesse d'Haussonville produit "un

⁵⁴¹ in Maurice Beaufreton, 1911 :180-181.

⁵⁴²Née d'Harcourt, épouse du Comte d'Haussonville, lui-même vice président du conseil d'administration de l'O.C.O.B., membre de l'Académie Française, administrateur d'une société d'assurance et de la société des sels gemmes de Russie méridionale, Président de la Société de protection des Alsaciens-Lorrains demeurés Français. Christophe Charles, 1987, Les Elites de la République, 1880-1900, Paris, Fayard : 156-443.

⁵⁴³Comtesse d'Haussonville, 1912 "La Charité à travers la Vie", Paris, J. Gabalba et Cie

⁵⁴⁴Idem : 1.

⁵⁴⁵ Idem : 31.

véritable Manuel de la Charité Chrétienne”⁵⁴⁶. Pour le baron des Rotours, il s’agit d’une :

“gerbe exquise composée des pages les plus hautes, les plus simples, les plus touchantes, toutes très nobles, qui ont été écrites sur la charité et c'est comme un chemin royal qui commence à l'enfance, se continue par la jeunesse, puis l'âge mûr, rencontre la pauvreté, la maladie, la douleur, arrive à la vieillesse, touche à l'héroïsme, chemin vraiment royal, ai-je dit, car il mène au ciel”⁵⁴⁷.

- Une Initiative pour un orphelinat

La participation à la vie publique ne peut parfois se faire que de façon marginale comme le démontre la marquise de la Tour du Pin de Chambly. La création de l’orphelinat du ‘Refuge de l’Hospitalité par le Travail’ dans la Loire Inférieure, et plus exactement à Nantes (annexe 4) est l’oeuvre par laquelle la marquise de la Tour du Pin de Chambly se fait connaître en province dans une perspective très conforme à ce que l’on propose à l’O.C.O.B. Pourtant, cette initiative n’est pas prise sous le couvert de l’Office Centrale à Paris bien que la Marquise en soit membre de 1893 à 1903.

b) Une intervention professionnelle : Léonie Chaptal

En janvier 1905, Léonie Chaptal présente au conseil d’administration une des rares interventions qui nous ramène sur terre en démontrant “...

⁵⁴⁶ Idem : XXVI.

⁵⁴⁷ Annuaire, rapports et comptes rendus, 12 juin 1912 : 69.

l'insuffisance du salaire des femmes du peuple et les misères de toute nature qui les accablent"⁵⁴⁸. Puis elle fait connaître l'Œuvre qu'elle a fondé sur "l'assistance maternelle et infantile à Plaisance". Tout ceci est mentionné dans l'annuaire de l'Office Central, bien qu'en 1905, Léonie Chaptal ne soit pas encore membre de l'O.C.O.B.⁵⁴⁹. Le baron A. des Rotours est chargé d'en faire un compte-rendu détaillé qui sera publié cette année là dans La Réforme Sociale de Frédéric Le Play⁵⁵⁰. Le conseil de l'O.C.O.B. en recommande vivement la lecture.

En 1908, le baron des Rotours salue à nouveau le concours de Léonie Chaptal membre de l'O.C.O.B. depuis 1907, et déclare : "en janvier, Mlle Chaptal nous a parlé du recrutement des infirmières, et l'a fait avec une compétence vraiment professionnelle, pourrait-on dire."⁵⁵¹

La même année, Léonie Chaptal s'exprime aussi dans les salons privés du marquis de Vogüé en présentant un exposé sur "l'histoire sociale d'un quartier de faubourg". Elle charme cette fois les dames patronnesses "dans une captivante causerie"⁵⁵².

Une autre communication de Léonie Chaptal est présentée devant le conseil d'administration en 1910. Elle porte sur "les hôpitaux privés et les malades de condition moyenne à l'étranger et en France". Léonie Chaptal participe maintenant à la vie de l'association depuis trois ans, et cette communication est publiée dans le Bulletin de l'O.C.O.B., en réponse "à un désir souvent exprimé par plusieurs des amis de l'Office des oeuvres de bienfaisance"⁵⁵³.

⁵⁴⁸ Annuaire, rapports et comptes rendus, 5 juin 1905 : 37.

⁵⁴⁹ La nomination de Léonie Chaptal au conseil d'administration sera ratifiée par l'Assemblée générale le 8 juin 1907 : 16

⁵⁵⁰ Voir Chap. II.

⁵⁵¹ Annuaire, rapports et comptes rendus, 2 juin 1908 : 62.

⁵⁵² Annuaire, rapports et comptes rendus, 2 juin 1908 : 65.

⁵⁵³ Extrait de la chronique de M. A. des Rotours dans le premier numéro du bulletin : 1.

“Dans l'état actuel de la question, il y a à distinguer entre les hôpitaux gratuits, à but purement charitable, possédant parfois un petit nombre de chambres payantes, et les hôpitaux payants dans des conditions abordables pour la classe moyenne, c'est à dire de 5 à 12 francs par jour environ. On ne parle pas ici de la première catégorie, car il ne s'agit pas des soins aux indigents, mais de la deuxième, beaucoup plus rare. Cette classe serait cependant fort utile car, non seulement le logement d'une famille peu aisée ne se prête pas au soin des contagieux ni aux interventions chirurgicales modernes, mais encore les frais médico-pharmaceutiques sont fort coûteux, sans compter ceux que nécessite une garde-malade à domicile, qui demande un salaire de 10 à 12 francs par jour.

A l'étranger, ce genre d'hôpitaux existe depuis longtemps avec toute l'échelle des prix. En Angleterre, chaque hôpital est autonome, entretenu par la charité privée et possède sa physionomie à part, répondant ainsi aux besoins divers. L'installation en est, en général, luxueuse, les infirmières bien élevées et instruites. Le prix de revient de la journée de malade se monte à 8 ou 10 shillings, mais il existe des échelles de prix descendant jusqu'à la gratuité presque complète. En Allemagne, en Suisse, des classes différentes sont établies dans les hôpitaux, de façon à satisfaire les malades de toute condition. En Italie et en Espagne, les fondations de ce genre sont peu nombreuses. Aux Etats-Unis, il y a une profusion d'hôpitaux d'un luxe énorme. Les prix y sont très élevés, car le personnel est rétribué par de forts salaires. Si nous passons à la France, sans étudier en détail la province où il existe un petit nombre de maisons à prix abordables, nous trouvons à Paris quelques chambres à 5 francs par jour dans les hôpitaux congréganistes de Saint-Joseph, Saint-Michel, Saint-Jacques, Bon-Secours. L'hôpital Gouin, à Clichy, présente une bonne organisation, mais restreinte à la chirurgie seulement. Une lacune reste à combler et ce sera le but d'une fondation récente, celle de l'hôpital privé médico-chirurgical, qui sera ouvert en novembre 1910 à Paris (rue Antoine-Chantin). Il

comprendra 80 lits, tant en chambres qu'en petits dortoirs, suivant une gradation de prix de 5 à 12 francs, pour la chirurgie, la médecine et les maladies infectieuses en pavillon isolé. Cet hôpital, fondé par une société civile, se suffira à lui même, les prix de revient d'une journée de maladie ne devant pas dépasser sensiblement ceux de l'hôpital Pasteur, admirable modèle d'organisation hospitalière. Le personnel médical se compose de médecins et chirurgiens des hôpitaux ; les infirmières sont celles de la maison-école de la rue Vercingétorix"⁵⁵⁴.

En 1914, Léonie Chaptal participe comme seule femme aux côtés de deux orateurs de l'O.C.O.B. à une série de conférences sur l'Enfance malheureuse en France⁵⁵⁵. Elle choisit d'y développer un thème sur "La protection du premier âge" peut-être encore conformément à la convention selon laquelle "une femme est faite pour la famille et le domestique"⁵⁵⁶. Léonie Chaptal s'affirme à partir d'une compétence et de connaissances dans un domaines particulier qui coïncident avec les préoccupations médicales de la philanthropie. Mais, elle reste une exception parmi les femmes.

Aucune de ses interventions ne suscite de la part de l'O.C.O.B. de réactions vis à vis des pouvoirs publiques, dont il soit fait état dans les archives, pour les inciter à intervenir légalement.

Entre madame de Laubespain et Léonie Chaptal, la différence est grande. La première s'accommode sans aucune retenue des conventions entre hommes et femmes : elle s'estime mineure par rapport à son mari et

⁵⁵⁴ Bulletin de l'Office Central des Œuvres de Bienfaisance, n° 6, juin 1910. La Maison-Ecole a été fondée par Léonie Chaptal (voir chapitre VIII).

⁵⁵⁵ Annuaire, rapports et comptes rendus, 12 juin 1914 : 62.

⁵⁵⁶ Michelle Perrot, 1997, Femmes publiques, Paris, Textuel : 9.

sollicite sa permission pour jouir de ses propres biens. Les femmes maintenues dans les rêts de la masculinité dominante, recherchent l'approbation des hommes pour chacune de leurs entreprises. La seconde n'est visiblement animée que par le souci de parvenir à ses fins et ne se préoccupe de la réaction masculine que si celle-ci sanctionne ses objectifs.

3. Femmes philanthropes, femmes mineures ?

A la C.O.S les femmes parlent. A l'O.C.O.B. elles parlent peu. A la C.O.S., les sujets abordés sont nombreux, à l'O.C.O.B. ils restent rares. Les lieux où s'expriment les femmes se multiplient à la C.O.S. et dans les autres sites accueillant communicant(e)s et conférencier(e)s. En France, il n'y a nul endroit où s'expriment les dames patronnesses. Elles n'ont pas accès aux instances politiques, donc aucune opportunité d'y présenter des communications. Les quelques femmes qui parlent ne sont pas des dames patronnesses mais des philanthropes de terrain. Les premières ont, soit un discours de complaisance, soit d'exhortation. Les secondes, moins nombreuses, ainsi surtout de Léonie Chaptal, rendent compte de réalités plus crues.

A la C.O.S., la majorité de celles qui s'expriment appartiennent aux comités de quartiers et ne sont donc pas des responsables. Leur fonction est semblable à celle des hommes. Elles abordent tous les sujets et excellent en particulier dans la propagande. Celles qui parlent, écrivent aussi des articles, des livres, des traités de formation. L'une d'elles est même éditrice d'une des revues de l'association. Dans la perspective française, les femmes anglaises l'emporte en compétence.

Les productions des femmes font ainsi apparaître le type de relation qu'elles ont avec les hommes de leur association respective. A l'O.C.O.B.,

tout le monde est amateur, hommes et femmes, et chacun conserve à tout moment la position qu'il possède dans la vie. Les rapports mondains prévalent. Les hommes y restent le genre dominant. Poliment, ce sont eux qui supervisent les initiatives de leurs compagnes de travail et qui les jugent. Les femmes attendent leur approbation et le paternalisme dominant de l'époque s'infiltré dans l'association. Or les femmes y sont réceptives car c'est ce même paternalisme qu'elles subissent, qu'elles transposent dans leurs rapports aux pauvres. A la C.O.S., à la différence de l'O.C.O.B., les rapports sont empreints de professionnalisme. Une partie du personnel des deux genres est payée, ce qui introduit sans doute, même entre les personnes non salariées, des relations de compétence reconnues par les interlocuteurs. Pourtant dans cette association, le paternalisme est également présent. Les femmes y agissent "une main liée derrière le dos."⁵⁵⁷

⁵⁵⁷ Jill Liddington and Jill Norris, 1978, *One hand tied behind us : the rise of the women suffrage Movement*, London, Virago.

CHAPITRE VIII

IMPOUVOIR DES FEMMES

Le pouvoir des hommes sur les femmes dans les associations philanthropiques en cause n'est pas révélateur des rapports entre genres en général. Le statut de bénévole des membres féminins de la C.O.S. et de l'O.C.O.B. les protège d'une trop grande sévérité de leurs supérieurs masculins. La politesse conventionnelle régnant habituellement entre hommes et femmes de condition voisine, la galanterie masculine parfois, toute une étiquette, tendent à cacher la réalité d'une relation d'apparence courtoise qui demeure fondamentalement d'essence paternaliste. Dans ce type de relation, les femmes ne se trouvent pas, réciproquement, dans une position qui leur permettrait de porter un jugement sur leurs partenaires masculins, sinon enrobé de bienséance, donc dépourvu de toute valeur critique. En Grande-Bretagne, cette attitude s'étend au personnel salariée dès que les femmes concernées montrent des qualifications qui les placent au dessus des bénévoles.

1. Seconder les hommes de la C.O.S.

Bien des apparences mèneraient à conclure que les femmes de la C.O.S. disposent d'une certaine autorité dans leur association. A l'examen, le paternalisme latent qui infiltre cette dernière, du dehors comme du dedans, retire à ces femmes, pourtant compétentes, la possibilité d'atteindre, sauf rares exceptions, les positions les plus élevées.

a) Réputation

Des compliments hyperboliques sur les généreuses femmes anglaises viennent d'un admirateur français, le marquis de Costa de Beauregard : "En Angleterre, comme partout, le rôle de la femme est indiqué, du moment où il s'agit de charité"⁵⁵⁸. En leur attribuant un goût inné pour la bonté, le marquis Costa de Beauregard juge, d'une part, toutes les femmes anglaises en bloc, et leur inflige, d'autre part, les critères naturalistes qui prévalent à son époque. La croyance d'un don inné des femmes pour la charité, également formulée dans son opuscule⁵⁵⁹ de 1896, est pourtant contredite par le fait, qu'il rapporte lui-même, selon lequel les Anglaises se sont empressées de fréquenter la *Women's University Settlement* pour apprendre à devenir visiteuses, institutrices ou gardes-malades. L'acquis prévaudrait-il sur l'inné ?

Pour un autre admirateur français, il semble opportun de juger la femme (aristocrate) anglaise en fonction du pouvoir que lui octroierait son manoir de campagne, refuge de mœurs ancestrales de générosité. "Il n'est pas douteux que les *Ladies* signalent par de bonnes œuvres leur présence dans leurs terres;"⁵⁶⁰ Selon ce cliché nobiliaire "le château aurait été partout et toujours bienfaisant."⁵⁶¹

S'il est des propos mirifiques décrivant la bienfaisance des *Ladies* ou d'autres grandes dames, il en existe aussi de plus humbles se rapportant aux manières de faire de femmes socialement plus modestes. En 1879, lorsque le conseil de la C.O.S. rend compte du travail d'une de ses

⁵⁵⁸ Le marquis Costa de Beauregard, 1896, La Charité Sociale en Angleterre - Les College Settlements et l'Union Sociale catholique, Paris, Plon : 20.

⁵⁵⁹ Idem.

⁵⁶⁰ Emile Chevalier, 1895, La loi des pauvres et la Société anglaise, Paris, Arthur Rousseau : 332-333.

⁵⁶¹ Idem.

salariées, il en parle avec une aimable condescendance : "Le travail de Mlle Steward, l'assistante sociale au *Royal Free Hospital*, dont le salaire est payé partiellement par cette institution, continue à donner satisfaction à l'hôpital et au conseil."⁵⁶² De même, simplement constater que *Miss Brimmell* "accomplit son travail très soigneusement et de façon satisfaisante"⁵⁶³, c'est révéler l'état de subordination de celle-ci. Car ce type de propos un peu cauteleux sur le bon travail des femmes, trahit un discours masculin qui n'a pas sa réciproque féminine en ce qui concerne le travail des hommes.

Les femmes bénévoles, telles qu'elles apparaissent dans les minutes de l'association, sont placées dans un rapport de déférence et les salariées dans un rapport de dépendance. La réputation qu'elles ont acquise de se rendre volontiers disponibles leur accorde, certes, l'estime de leurs collègues, à condition de se configurer selon les attitudes morales que leur prêtent les hommes ou les institutions. Un portrait de femme se dessine d'après les goûts, les moeurs et les manières qu'on leur attribue. Le chapitre IV ci-dessus, sur les "qualités spéciales" des femmes, en est l'illustration à l'échelle de la société dans son ensemble. Ses conclusions demeurent valables au niveau de la C.O.S.

b) Participation au conseil

Il faut bien des efforts et des protections pour qu'une femme parvienne à se distinguer. La plus connue d'entre elles, est Octavia Hill qui est considérée comme une fondatrice de la C.O.S. En 1872, elle déclare, au cours de sa seule intervention de l'année, que "la sacristie de Marylebone

⁵⁶² "The work of Miss Steward, the almoner at the Royal Free Hospital, whose salary is partly paid by the hospital, continues to give satisfaction to the hospital and to the Council" , *Tenth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, April 5, 1879* : 20.

⁵⁶³ "(she) is carrying on the work very carefully and satisfactorily", *Thirty-first Annual Report of the Council and District Committees, second edition, March 12, 1900* : 25.

avait exprimé la volonté d'aider le comité de quartier dans tous les projets qu'il pourrait concevoir, mais qu'il avait décliné d'en prendre l'initiative"⁵⁶⁴.

Trois ans après cette information mineure, elle intervient brièvement en janvier 1875, dans une discussion sur le mode d'affichage des listes de gens sans travail méritant un secours⁵⁶⁵. Cet échange, qui paraît assez oiseux, engagé avec des membres du conseil, est retranscrit et paraît dans *The Charity Organisation Reporter*.⁵⁶⁶

Le 3 février suivant, Octavia Hill témoigne de la coordination avec les autres associations philanthropiques. Elle assure que "quelque soit la connaissance des cas régis par les agences d'assistance locales, [cette connaissance] ne peut que s'accroître par l'ajout de ce que la C.O.S. a appris"⁵⁶⁷.

Le 24 février de la même année, Octavia Hill signale des "... cas chroniques que les comités ne peuvent entreprendre de pensionner sur leurs propres fonds, mais qu'ils aimeraient pouvoir porter à la connaissance d'individus bienveillants."⁵⁶⁸

C'est ensuite trois mois plus tard que la voix d'Octavia Hill s'élève une nouvelle fois au conseil pour proposer un amendement sur les secours

⁵⁶⁴ "the Marylebone Vestry had expressed willingness to assist District Committee in any plan it might frame, but had declined to take the initiative", *The Charity Organisation Reporter*, 1872, vol. 1, n° 2, January 24 : 5.

⁵⁶⁵ Sur le vocabulaire servant à décrire les "gens sans travail", voir Christian Topalov, 1994, *Naissance du chômeur : 1880-1910*, Paris, Albin Michel : 146.

⁵⁶⁶ *The Charity Organisation Reporter*, vol. 4, n° 124, January 27, 1875 : 13.

⁵⁶⁷ "... however, great the knowledge of cases possessed by local [relief] agencies might be, it could hardly fail to increase by the addition to it of what the C.O.S. had learnt." *The Charity Organisation Reporter*, vol. 4, n° 124, January 27, 1875 : 13.

⁵⁶⁸ "... chronic cases which the Committees could not undertake to pension out of their own funds, but which they would be glad to put into communication with benevolent individuals." *The Charity Organisation Reporter*, vol. 4, n° 128, February 24, 1875 : 129.

temporaires et les allocations permanentes⁵⁶⁹. Cet amendement est massivement rejeté.

Les interventions d'Octavia Hill au conseil sont d'abord rares et sans beaucoup de portée. Sur un an et demi environ, cinq d'entre elles seulement sont inscrites sur les registres et l'une de ses propositions n'est pas retenue. Jusqu'en 1875, elle était pratiquement la seule femme au conseil.

Son passé déjà et ses activités la classait dans un entourage masculin.

c) Les facultés masculines d'Octavia Hill et d'Helen Bosanquet

Dans un monde dominé par les hommes, être honorées de qualités réputées masculines est censé être flatteur pour les femmes. C'est acquérir une supériorité sur les autres femmes. Mais exagérer cette comparaison jusqu'au point de masculiniser une femme serait au contraire grossier. Il faut, malgré tout, qu'une femme reste pareille à elle-même et que son accession à des normes masculines ne soit pas pour la défigurer ni ne mette en cause la hiérarchie intangible des genres.

Deux femmes, qui seront vantées pour leur intelligence, sont placées dans cette relation ambiguë vis à vis de la masculinité.

- Le cas de Octavia Hill

"Rénovatrice de l'esprit charitable des dames anglaises"⁵⁷⁰, Octavia Hill défraie la chronique philanthropique et remet en cause la part d'intelligence accordée aux femmes en étant gratifiée de qualités

⁵⁶⁹ *The Charity Organisation Reporter*, vol. 4, n° 137, May 5, 1875 : 70.

⁵⁷⁰ Emile Chevalier; 1895 : 333.

intellectuelles plus encore que de coeur, par des hommes. Un des premiers hommes à lui accorder ce crédit est Charles Loch, le secrétaire de la C.O.S. Selon lui, Octavia Hill cultive l'entendement. Le comportement et l'engagement de celle-ci, lui font dire dans un discours sur l'organisation de la charité :

"Parmi ceux qui, à notre époque, ont donné une nouvelle orientation pour penser en ce sens, Mlle Hill, eut, je crois, la plus forte influence. On lui doit, au moins autant qu'à d'autres, l'acceptation générale de la doctrine de la responsabilité de la charité comme obligation individuelle"⁵⁷¹.

A une autre occasion, le comité de Saint George en 1878, octroie à Octavia Hill la 'sagesse', une qualité de préférence attribuée aux vieillards :

"La voie la plus sage est sans doute celle de Mlle Hill et de ses collectrices de loyers, qui font de la perception, et non du don d'argent, l'occasion d'établir des rapports amicaux avec leurs voisins pauvres."⁵⁷²

Cette intelligence pondérée, qui n'est pas reconnue à l'ensemble des femmes, rend singulières celles d'entre elles qui la possèdent. Michelle Perrot, une féministe pourtant, loue l'initiative fondatrice de "cette femme d'affaires avisée ... concev[ant] la philanthropie comme une science destinée à promouvoir la responsabilité individuelle."⁵⁷³

⁵⁷¹"To those who have in our time given a new turn to thought in this direction, Miss Hill, has, I think, had the most influence. To her, as much as to any, is due the general acceptance of the doctrine of responsibility of charity, as a personal obligation", Charles Loch, 1892, *Charity Organisation*, London, Swan Sonnenschein and Co. : 79

⁵⁷²"The wiser course is without doubt that of Miss Octavia Hill and her lady rent-collectors, who make the taking and not the giving of money the occasion of establishing friendly relations with their poor neighbours" *Ninth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, April 3, 1878* : 6.

⁵⁷³ Michelle Perrot, 1991, "Sortir", in Georges Duby et Michelle Perrot, 1991, *Histoire des*

Pourtant le masculin imprègne la vie d'Octavia Hill. En témoigne sa biographie (chap. VI) On sait déjà que des hommes influents semblent toujours l'avoir patronnée, à commencer par son père et son grand-père dont elle est très tôt l'assistante bénévole. On la trouve entourée de personnalités comme le Reverend Fremantle, Frederic Maurice, John Ruskin qu'elle admirait et dont elle se voulait l'émule (Octavia prenait des cours de peinture avec lui.)

Sa nécrologie sera prononcée devant le conseil en 1913 :⁵⁷⁴

“L'année dernière a été marquée par la mort de Mlle Octavia Hill. Elle fut l'une des pionnières de l'association et elle demeura l'une de ses meilleures amies et son avocate résolue jusqu'à la fin. A Saint Marylebone elle avait mis au point des méthodes de coopération entre les administrateurs [de la Loi des Pauvres], la paroisse où elle travaillait et le comité de la *Charity Organisation* ; les visiteurs qui l'avaient assistée, furent amenés à accomplir de nouvelles tâches et se sont découverts impliqués dans des travaux d'une autre portée que la visite des pauvres telle qu'on l'entend généralement. Elle leur enseignait, en vérité, à gérer la charité. Tôt dans la vie, elle connue l'influence de Frederick Denison Maurice, puis de Ruskin; et elle apporta dans son travail ses précieux dons talentueux qui la caractérisaient, ses qualités d'imagination et de compassion, et une conviction chaleureuse et éclatante du devoir. Elle pensait constamment à aider les pauvres. Elle ressentait avec une profondeur de sentiment, qui touche peu d'entre nous, que réformer advient seulement par l'accomplissement du devoir. 'Qui balaie selon Tes lois en fait une bonne action'. L'accomplissement d'un devoir est le motif d'un autre. On ne peut construire autrement. Mais cette

Femmes en Occident-Le XIXe siècle, Paris, Plon : 469.

⁵⁷⁴ *Forty-fourth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, June 2, 1913* : 36-38.

conviction, [fermement] tenue et mise en oeuvre, rend beaucoup de choses possibles et ce qui était possible, elle semblait le prévoir grâce à son imagination et à sa compassion. A mesure que les occasions se présentaient, elle en vint à gérer de larges biens, composés de maisons ouvrières et grâce à la collecte des loyers, elle exerçait le contrôle nécessaire pour que les maisons de pauvres soient maintenues convenables et en bon état. Elle comprit la nature des joies que souhaitent les âmes simples et elle s'efforça de leur apporter celles-ci par ses propres efforts et par le travail de la *Kyrle Society* et d'autres associations : décoration, espaces ouverts, lieux paisibles et beaux à la campagne, nobles et vieilles constructions qui auraient pu autrement être enlaidies et rendues méconnaissables ou tomber en ruine. Dans cette perspective, elle était attirée par la vision de ceux qui s'engageaient dans la pratique de la charité pour l'amélioration de la société par l'accomplissement chaleureux du devoir individuel et par des mesures publiques en accord avec ce principe. Elle ne croyait pas aux systèmes, mais en une croissance s'ajustant d'elle-même aux nouvelles demandes et guidée par de sains principes"⁵⁷⁵

⁵⁷⁵ "The past year is marked by the death of Miss Octavia Hill. She was one of the Society's earliest workers and she remained one of its best friends and staunch advocates to the end. In St. Marylebone she organised methods of co-operation between the Guardians, the parish in which she worked and the Charity Organisation Committee, and the visitors who assisted her found themselves accomplishing new tasks and involved in work of a larger scope than the visiting of the poor, as it was then generally understood. She was indeed teaching them charity organisation. Early in life, she had come under the influence of Frederick Denison Maurice and then Ruskin; and she brought to the work her characteristic talents gifts of great price, qualities of imagination and sympathy, and a warm and glowing belief in duty. Her constant thought was how to help the very poor. She felt, with a depth of feeling that comes perhaps to but few of us, that reform could come only with the fulfilment of duty. "Who sweeps a room as for Thy laws, Makes that and the action fine". The fulfilment of one duty would be the foundation of another. On nothing else could people build. But that conviction held and put into action made much possible; and what was possible she seemed to foresee by her imagination and sympathy. As opportunities arose, she became the manager of large properties, consisting of houses for the working classes, and with the collection of the rents she provided that supervision which is indispensable if houses for poor persons are to be kept in good order and respectable. She understood the nature of the pleasures that simple souls desire and these she strove to give them by her own effort and through the work of the Kyrle Society and other bodies, decoration, open spaces, quiet and beautiful places in the country, old and noble buildings that might otherwise have been altered beyond recognition or might have fallen into ruin. In this way the view of those engaged in charity organisation appealed to her, the betterment of society by the hearty fulfilment of individual duty and by public measures consistent with that principle. She did not believe in systems, but in growth, adjusting itself to new demands and guided by sound principles ... " Forty-fourth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, June 2, 1913 : 36-37.

Bien que le texte impose grammaticalement la forme féminine, insidieusement et malgré les locuteurs eux-mêmes, il tend à souligner les qualités masculines qu'Octavia aurait retirées de sa fréquentation d'hommes éminents. Surtout on n'oublie pas de mentionner qu'elle gérait des biens immobiliers, une occupation plutôt masculine, en "femme d'affaires avisée". Le conseil note que se généralise l'initiative d'Octavia Hill, qui confie la collecte des loyers des pauvres à des subordonnées féminines. Le comité de *Fulham - Hammersmith* envisage par exemple "de louer des maisons dans ce mauvais quartier, afin de les placer sous la responsabilité d'une femme ... en espérant que des progrès puissent être accomplis grâce à une soigneuse gestion"⁵⁷⁶. Pourtant cette nécrologie n'est pas celle d'une personne occupant une position d'autorité dans l'association: il est fait à peine mention de son appartenance et moins encore de son rang à la C.O.S. Seule son activité extérieure et ses amis étrangers à la C.O.S. (sauf Charles Loch) sont mentionnés.

Octavia Hill se situe à la croisée des chemins du fait qu'elle se comporte maternellement envers les (bons) pauvres comme les hommes se conduisent paternellement envers elle, comme ils le font envers les autres femmes de leur milieu.

Une femme comme Octavia Hill, probablement très vive et pleine d'idées, fait en définitive figure de protégée du paternalisme masculin. Ses initiatives appliquent avec intelligence un point de vue sociale inavouable: dissimuler la différence de classe derrière un semblant d'amitié et de douceur féminine. Ces sentiments sont sans doute sincères individuellement mais hypocrites socialement. Cette prétention d'aimer les

⁵⁷⁶"to rent houses in this bad area, to put them in charge of a lady ... and it is hoped that some progress may be made under careful management", *Forty-third Annual Report of the Council and District committees*, June 17, 1912 : 39.

pauvres avait été préconisée à Glasgow dès 1819 par Thomas Chalmers, chef de l'Église Libre d'Écosse⁵⁷⁷ ; puis, en 1850 par des chrétiens-sociaux, tels "F. D. Maurice et Charles Kingley [qui] avaient insisté sur l'importance des services personnels aux pauvres comme un devoir chrétien ..."⁵⁷⁸. La politique de coopération d'Octavia Hill avec les instances de la Loi des Pauvres, dont elle fut une active protagoniste, était un des moyens de constituer une classe ouvrière élaguée et consentante, dont les éléments dits 'criminels', mais aussi subversifs, étaient livrés à un régime semi-carcéral. L'admiration qu'elle suscite de la part des hommes est celle d'une bienveillance masculine pour la mise en œuvre d'une idéologie bien-pensante. L'aide qu'elle apporte aux 'pauvres' est celle du paternalisme social ; l'éducation qu'elle préconise est celle que dispense la bonne ménagère : un intérieur bien tenue, l'épargne, l'abstinence, mais rien qui puisse donner aux pauvres une possibilité de liberté comme des secours en espèces (qu'il boirait), ou surtout, de meilleurs salaires et une retraite assurée.

- Le cas de Helen Bosanquet

Octavia est une autodidacte. Ce qu'elle apprend, elle le tient de ses mentors successifs. Helen Bosanquet est une universitaire diplômée. Lorsqu'en 1895, elle prend la parole sur le problème des rapports entre la C.O.S. et les socialistes⁵⁷⁹, comme évoqué au chapitre précédent, l'auditoire masculin ne célèbrent pas, en raison de son genre, son "élégance morale" ou ses qualités féminines, mais il approuve le contenu de son exposé car celui-ci réfute la réponse socialiste aux problèmes sociaux. L'intelligence

⁵⁷⁷Charles Mowat, 1961 : 10.

⁵⁷⁸ Charles Mowat, 1961 : 8.

⁵⁷⁹ *The Charity Organisation Review*, n° 124, May 1895 : 211-212.

d'Helen Bosanquet est appréciée dans la mesure où ses propos reprennent une discussion qui se situe dans la continuité d'un pouvoir politique, donc masculin et qu'elle y apporte une conclusion conforme aux convictions de son auditoire. Elle ne surprend pas, comme Octavia Hill, par des initiatives extraordinaires. A la différence de cette dernière, Helen est mariée, de plus avec un membre du comité exécutif de la C.O.S., garant sûr et permanent de son comportement et de ses opinions. Charles Loch lui transmet la responsabilité de la revue qu'il dirige depuis sa fondation. Les affaires concernant la formation du personnel bénévole l'intéresse plus qu'Octavia Hill, qui ne connut que l'enseignement de ses proches et qui favorisa la formation sur le tas des nombreuses volontaires dont elle s'entoura.

“Sur proposition de Mme Bosanquet, un petit comité a été formé, dont elle est la secrétaire honoraire, afin de promouvoir une meilleure formation professionnelle des femmes, sans déborder sur le travail d'autres associations, mais qui servirait plutôt de coordinateur permettant à la C.O.S. de coopérer au mieux avec ces associations, et en même temps d'aider les comités de quartier dans les cas où un remède peut être trouvé en permettant à une femme d'avoir un emploi plus qualifié et mieux payé.”⁵⁸⁰

Hélène Bosanquet œuvrait sans doute davantage à l'émancipation féminine de ses collègues que ne le faisait Octavia.

Il reste que les structures hiérarchiques de la C.O.S. façonnées autour de la prédominance masculine ne favorisaient pas cette tendance qui ne pouvait guère aller plus loin que les tentatives limitées d'Helen Bosanquet.

⁵⁸⁰ “On the motion of Mrs Bosanquet, a small committee has been formed, of which she is Hon. Secretary, to promote the better industrial training of women, not itself undertaking work that is already within the province of other societies, but serving rather as an agency through which the Charity Organisation Society may co-operate the better with these Associations, and at the same time assist District committees in cases in which a remedy may be found by enabling a women to follow some more skilled and better paid employment.” *Thirty-first Annual Report of the Council and District Committees, second edition, March 12, 1900* : 30.

C'est hors de ces structures que quelques anglaises feront, poliment encore, reconnaître leur autorité par leurs interlocuteurs des deux genres.

d) Essais vers la politique

Dans les faits, les femmes font leurs débuts dans la politique non sans heurts. A beaucoup d'égards, elles restent sévèrement entravées: elles n'ont pas encore, à l'époque envisagée, le droit de vote⁵⁸¹. De surcroît, leur faible présence dans les instances politiques nationales ne favorise pas leur intervention sur le plan international. Ainsi, aucune femme de la C.O.S. ne participe aux cinq Congrès d'Assistance Publique et de Bienfaisance Privée⁵⁸² qui ont lieu entre 1889 et 1910, ni à celui des Oeuvres et Institutions Féminines⁵⁸³ en 1900, ni à celui des Droits de la Femme⁵⁸⁴ la même année.

La C.O.S. ne représente pas un lieu d'apprentissage politique pour la majorité des femmes qui la fréquente. Seules quelques unes d'entre elles limitent leur participation à d'autres associations ou à des administrations. Entre 1893 et 1896, quatre femmes de la C.O.S. souscrivent à la *Women's Local Government Society (W.L.G.S.)* dont l'objectif est de "promouvoir une législation permettant aux femmes, en égalité avec les hommes, d'être élues

⁵⁸¹ Sur ce point, voir Martin Pugh, 1994, *Votes for Women in Britain 1867-1928*, London, *The Historical Association*. Robert Pearce and Roger Stearn, 1994, *Government and Reform 1815-1918*, London, *Holder and Stoughton*. Luce Bonnerot, 1977, "Les femmes en 1918" in Monica Charlot (ed) ,1917, *Les femmes dans la Société*, Paris, Armand Colin. Consulter aussi Jean de la Jaline,1909, *Le Suffrage Féminin en Angleterre et les Suffragettes*, Paris, Librairie des Publications Officielles du Bulletin des Lois. Se reporter particulièrement à la loi de 1918 réservant le droit de vote aux femmes âgées de plus de 30 ans et inscrites sur les listes électorales pour les élections municipales; cf. également la loi de 1928 attribuant aux femmes âgées de 21 ans un droit de vote égal à celui des hommes.

⁵⁸² Ces congrès se tiennent respectivement à Paris, Genève, Paris à nouveau, Milan et Copenhague.

⁵⁸³ Il s'agit d'un congrès qui a lieu dans le cadre de l'Exposition Universelle de Paris les 18 et 23 juin 1900.

⁵⁸⁴ Congrès International de la Condition et des Droits de la Femme, 1900, Paris.

et de servir dans tous les corps administratifs locaux, et d'y promouvoir leur élection."⁵⁸⁵ Il s'agit, lors de la création de cette association en 1893, de *Lady* Frederick Cavendish, de *Miss* Emma Cons, de *Miss* Donkin et, en 1895 de *Miss* Bruce⁵⁸⁶. *Lady* Cavendish est alors, à la fois membre d'un sous-comité à la C.O.S. et vice-présidente de la *W.L.G.S.* ; *Miss* Cons appartient à un comité de quartier de la C.O.S. et au comité exécutif de la *W.L.G.S.*; *Miss* Donkin est également membre d'un comité de quartier de la C.O.S. et du conseil des membres promoteurs (*Council of Supporters*) de la *W.L.G.S.*

La *W.L.G.S.* signale dans son troisième rapport annuel, qu'en 1889 *Miss* Cons a siégé parmi les membres d'un comité ad hoc nommé par le Ministère de l'Intérieur (*Home Office*) pour enquêter sur les écoles de redressement et d'apprentissage professionnel⁵⁸⁷. L'appartenance de *Miss* Cons à la C.O.S. est néanmoins relative :

"Formée par Octavia Hill comme perceptrice de loyers, *Miss* Cons s'était fait remarquer pour s'être rebellée contre la dureté assumée de la doctrine de la C.O.S. des années 1880 et devient gestionnaire indépendante de logements ouvriers du côté du Surrey."⁵⁸⁸

⁵⁸⁵ "... promote legislation that enables women, equally with men, to be elected and to serve on all Local Governing Bodies, and to promote their election thereto." cf. *Women's Local Government Society for Promoting the Eligibility of Women to Serve on all Local Governing Bodies*, Agenda, January 14th, 1893.

⁵⁸⁶ *Women's Local Government Society for Promoting the Eligibility of Women to Elect to and to Serve on all Local Governing Bodies*, Report presented at the Third Annual Meeting on Friday, 21st 1896, at St Martin's Town Hall, London, *Women's Printing Society Limited* : 2.

⁵⁸⁷ *Departmental Committee appointed by the Home Office to inquire into Reformatory and Industrial Schools*", idem : 7.

⁵⁸⁸ "Trained under Octavia Hill as a rent collector, she revolted against the self-complacent harshness of doctrine of the C.O.S. of the 'eighties'; and became an independent manager of working class dwellings on the Surrey side." Beatrice Webb, 1950, *My Apprenticeship*, : 228-229.

En ce qui concerne *Lady Cavendish*, elle est sollicitée par une institution administrative, la *Royal Commission on Secondary Education* (R.C.S.E.). Nommée commissaire pour informer sur l'état du système éducatif, *Lady Cavendish* est, parmi les 15 membres que compte la R.C.S.E., l'une des deux seules femmes⁵⁸⁹ choisies en 1894 pour remplir cette fonction.

Lady Frederick Cavendish, née Lucy Caroline Lyttelton, est une aristocrate cultivée que sa sœur, *Mrs Edward Talbot*, décrit comme

“... pleine de vie, choyant quantité d'idées élaborées, [mais] si bonne causeuse, qu'elle n'avait pas une égale perception ou le même discernement pour 'absorber' ou comprendre la nature réelle, les aspirations individuelles et les façons des autres.”⁵⁹⁰

Ardente libérale, *Lady Cavendish* aurait contribué au renversement du Premier Ministre, *Lord John Russell*, conservateur (*Whig*), aristocrate, membre d'une famille bien établie de Bedford⁵⁹¹. Elle participe aussi au mouvement de la Réforme électorale pour l'élargissement du droit de vote à d'autres catégories sociales, dont les femmes.⁵⁹²

⁵⁸⁹ *Royal Commission on Secondary Education, Minutes of Evidences, First Day, 24th April 1894* :14. L'autre membre féminin de la R.C.S.E. est *Mrs Henry Sidgwick*, femme d'un professeur de philosophie morale à l'université de Cambridge. cf. *Who Was Who, 1897- 1915*, *Adam and Charles Black Limited, London, 1920*.

⁵⁹⁰ “*She was so animated, so full of ideas cherished and thought out, and she was so good a talker, that she was not equally perceptive and discerning in 'taking in' or understanding the real nature and individual tendencies and ways of others.*” *John Bailey (ed.) 1927, The Diary of Lady Frederick Cavendish, London, John Murray* : 851.

⁵⁹¹ *Asa Briggs, 1987* : 236.

⁵⁹² Les lois électorales, connues sous le nom de *Reform Acts*, se succèdent jusqu'en 1918, date à laquelle les femmes de plus 30 ans acquièrent le droit de vote. *Robert Pearce and Roger Stearn, 1994* : 53-80.

Le suffragisme anglais

Le féminisme anglais se confond entièrement, à ses débuts, avec le mouvement des suffragettes. Dans un essai de 1869, *Subjection of Women*, John Stuart Mill, avait argumenté en faveur "... de ceux qui étaient suffisamment éduqués pour exercer le droit de vote avec prudence"⁵⁹³. Ce droit fut d'abord la revendication de l'Union Nationale des Associations pour le Suffrage Féminin (*National Union of Women's Suffrage Societies*) créée en 1897 par Millicent Fawcett, puis celle, obstinée, d'Emmeline Pankhurst, fondatrice en 1903 de l'Union Politique et Sociale des Femmes (*Women's Social and Political Union*). Emmeline Pankhurst eut recours à des actions humoristiques mais aussi à d'autres interventions, jugées trop violentes, contre les parlementaires. On accorda successivement aux femmes le droit de voter dans les comités de l'Assistance Publique (1834), dans les municipalités (1869), les conseils de comté (1888) et d'être éligibles aux conseils de quartier et de paroisse (1894). Le rejet répété du suffrage universel par les chambres et les réactions violentes de Mrs Pankhurst, dont plusieurs grèves de la faim, valurent à celle-ci des séjours successifs en prison. En outre, l'action des suffragettes fut retardée par l'opposition de femmes notoires, telles Mrs Humphrey Ward, fondatrice de la ligue anti-suffragiste et surtout Beatrice Webb de la *Fabian Society*, qui crut, un temps, cette revendication nocive avant de revenir sur cette opinion. Le mouvement suffragiste, portant sur des revendications d'égalité politique mais ignorant celles des ouvrières - comme l'égalité des salaires entre hommes et femmes - resta confiné dans les classes supérieures et moyennes. Il n'aboutit qu'en 1928.

Le portrait de *Lady Cavendish* qu'en font ses proches, ou d'après son journal intime, ne transparaît pas à travers ses rares interventions à la

⁵⁹³Commentaire de Robert Pearce and Roger Stearn, 1944 : 60.

Commission Royale sur l'éducation secondaire. En assemblée, elle écoute des responsables convoqués pour inspection et examine leurs arguments avec les autres membres. En cinq jours, elle intervient moins d'une dizaine de fois sur près de deux mille interventions. Les siennes sont assez banales, parfois mal informées⁵⁹⁴ et ne semblent pas trouver beaucoup d'échos chez ses collègues. Elle s'inquiète par exemple, du recrutement des personnes étrangères dans les instances locales du système éducatif, question qui, apparemment ne se pose pas et à laquelle le responsable répond : "Je ne voudrais, en aucune façon, les exclure."⁵⁹⁵

Si l'on fait le court bilan de l'action des femmes de la C.O.S. sur le plan politique, on constate que leur participation est généralement discrète et qu'elle est marquée par trois personnes, dont surtout *Lady Cavendish*. Il n'est pas évident à ce stade de l'histoire des femmes que la philanthropie mène à la politique.

2. L'impotence des femmes à l'O.C.O.B.

D'une façon générale, dans la philanthropie comme dans l'assistance publique, les femmes françaises conservent leur spécificité féminine. Un auteur comme Louis Lucipia (1889)⁵⁹⁶, par exemple, note qu'à l'assistance publique, la situation des malades est examinée non seulement par un

⁵⁹⁴Royal Commission on Secondary Education, *Minutes of Evidences, Second Day, 25th April 1894* : 195 .

⁵⁹⁵ "I would, by no means exclude them." idem : 24

⁵⁹⁶ Louis Lucipia, 1899, "Les Services de Fraternité Sociale dans le III^e arrondissement de Paris" in *Revue Philanthropique*, n° 5, mai 1899 : 9.

enquêteur mais aussi par une enquêtrice et que les maisons de secours fonctionnent grâce à l'aide d'une surveillante et d'une femme de service. Dans cette structure, les femmes prêtent leurs concours au dispensaire pour enfants "... après avis favorable donné par le Conseil de surveillance de l'Assistance publique, sous certaines conditions, d'ailleurs rigoureusement observées"⁵⁹⁷. Ces femmes, d'origine modeste, sont engagées pour leur rôle de mère et parce que leurs tâches sont assimilées à des obligations de famille. Dans la même veine, Henri Bonnet (1908), constate que les dames visiteuses rédigent des rapports d'enquêtes qui "font valoir des considérations auxquelles un homme ne songerait pas"⁵⁹⁸. Cette spécificité propre accordée aux femmes par l'assistance publique écarterait l'interchangeabilité des tâches entre hommes et femmes à laquelle, d'ailleurs, les hommes répugnent généralement. Quant à Georges Rondel (1912), partisan, avec Mme Lucie Félix-Faure Goyau, d'une "charité éclairée", il attribue aux femmes "... beaucoup de coeur et un savoir-faire personnel heureusement dirigés par les commissions administratives qui font appel à leur concours désintéressé."⁵⁹⁹

L'assistance, que les femmes apportent notamment aux enfants, les situe dans l'espace familial, quand bien même elles enquêtent et font fonctionner les maisons de secours pour le compte de l'assistance publique. Leur participation à la distribution légale des secours demande à la fois des qualités maternelles et de la rigueur. Une "dame visiteuse", à qui l'on demande le "secret de ses réussites", explique que

⁵⁹⁷ Idem : 11.

⁵⁹⁸ Henri Bonnet, 1908, Paris qui souffre. La misère à Paris. Les Agents de l'Assistance à domicile, Etudes économiques et sociales, Collège libre de sciences sociales, n° 4, Paris, V. Giard et E. Brière : 216-217.

⁵⁹⁹ Georges Rondel, 1912, La Protection des Faibles, Assistance et Bienfaisance, Encyclopédie scientifique, Bibliothèque de sociologie appliquée, Paris, O. Doin et fils :117.

“notre apprentissage ayant été fait par l'élevage de nos propres enfants (acquisition supérieure à toutes données scientifiques), il faut ensuite quelques qualités... : délicatesse, simplicité, discrétion, vigilance, intégrité et une douce fermeté... la bonté et le dévouement ne s'énonçant même pas.”⁶⁰⁰

Les femmes sont maintenues dans un rôle complémentaire, annexe, associée toujours à leur féminité, surtout à leur maternité et toujours dans une position subordonnée.

a)Le vain prestige des dames patronnesses

Cette spécificité féminine et cette subordination persistent jusque dans les rangs distingués des femmes de l'O.C.O.B. Ces qualités tendent à les fixer dans un univers mondain mais ne contribuent guère à les insérer dans le courant de la vie associative. Certains philanthropes décrivent les femmes, surtout les femmes du monde comme des sujets futiles, impressionnables et émotifs. Ils pensent que cette faiblesse affecte leur capacité à agir en philanthrope : “Le faux-pauvre est tout-puissant devant une femme sensible. Il feint de pleurer et obtient ce qu'il veut”⁶⁰¹.

D'autres témoins croient qu'elles cachent leur jeu :

“Il y a des femmes du monde, jeunes et jolies, pense un académicien, faites pour tous les plaisirs, habituées à tous les luxes, sollicitées par tous les environnements, qui visitent les pauvres, soignent les malades, bercent les enfants sans mères et ne se vantent pas. On dirait qu'elles sont fortifiées par le

⁶⁰⁰ M.-L. Bérot-Berger, La Dame Visiteuse dans la bienfaisance publique ou privée et dans le contrôle de la Loi Strauss, protectrice de la maternité, Paris, M. Giard et E. Brière : 19

⁶⁰¹Maurice Beaufreton, 1911 : 8.

mystère même de leur dévouement; au milieu des tentations qui les assaillent, elles traversent la vie sans faillir, soutenues par l'énergie intérieure qui les a faites charitables et discrètes. Au temps de ma jeunesse, il en est que j'ai surprises cheminant dans la voie douloureuse où chacune de leurs stations était marquée par un bienfait. De loin, me dissimulant, je les ai suivies; j'ai pénétré après elles dans les bouges où elles étaient entrées comme un rayonnement et j'y retrouvais quelque chose de la lumière qui les environnait. Plus d'une fois, il m'est arrivé de les rencontrer le soir, dans un salon, sous la clarté des lustres, enjouées, spirituelles, plaisantes, aimant à plaire, conservant dans le regard, dans le sourire, cette sérénité qui est le parfum de l'âme satisfaite d'elle-même. Elles gardaient si bien leur secret que, pour plus d'une, nul ne l'a jamais soupçonné.”⁶⁰²

En se comportant comme un espion bien intentionné, l'auteur surprend la conduite des femmes du monde. Il découvre leur bienfaisance discrète et comprend qu'elles n'ont pas qu'un “rôle décoratif” dans les salons⁶⁰³. Cette description reflète-t-elle une réalité courante ou est-elle plus littéraire que réelle ?

Pour ces femmes, se manifester publiquement ne peut s'abstraire du vêtement dont on souligne généralement l'élégance. Cette grâce féminine, si elle est appréciée, est aussi l'objet de critiques insidieuses mais tolérantes. M. Etienne Védie, vice-trésorier du conseil d'administration de l'O.C.O.B., tout en prétendant approuver, avec une lourde ironie masculine, le changement de maintien des femmes de l'association, les renvoie à leurs futilités :

⁶⁰² Maxime Du Camp, 1885, *La Charité Privée à Paris*, Librairie Hachette et Cie, Paris : 3-4.

⁶⁰³ Sur le rôle décoratif des femmes dans les salons voir Rémy Ponton, “Naissance du roman psychologique. Capital culturel, capital social et stratégie littéraire à la fin du XIXème siècle” in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 4, juillet 1975 :78.

"Vous, Mesdames, qui avez résolu de réagir contre les exagérations de la mode féminine : robes trop étroites, corsages trop courts, chapeaux trop hauts ou trop bas, ne pourriez-vous pas nous aider à réagir contre la mode du déficit budgétaire en matière de bienfaisance? Je pose la question, laissant à votre charité et à votre ingéniosité le soin de répondre"⁶⁰⁴.

Le conseil d'administration de l'O.C.O.B., se voulant plus austère, voudrait pouvoir exploiter les dames du comité comme de "saintes recruteuses de la charité"⁶⁰⁵. De même, dans l'avant-propos d'un de ses articles, Maurice Beaufreton, directeur de l'assistance éducative, regrette que les femmes philanthropes se tiennent en "robes de soie" aux côtés des "robes de bure" (sic) qui habillent les hommes d'église⁶⁰⁶. La question qui se pose à ce point est de savoir à quoi doivent ressembler les femmes pour bien faire la philanthropie.

Une solution qui permettra au charme féminin de s'extérioriser au profit de l'œuvre, est découverte dans ce qui, tout en faisant cas de leur attraction, fait également usage de leur capacité 'naturelle' à la gestion domestique : la vente de charité.

b) Le charisme des femmes du bazar

L'O.C.O.B., dont on a vu que les instances de direction sont largement

⁶⁰⁴Annuaire, rapports et comptes rendus, 12 juin 1914, : 70.

⁶⁰⁵Annuaire, rapports et comptes rendus, 22 juin 1910 : 56.

⁶⁰⁶Maurice Beaufreton, 1911, *Assistance Publique et Charité Privée*, avant-propos de Ferdinand-Dreyfus, Encyclopédie internationale d'assistance, prévoyance, hygiène sociale et démographie, Paris, M. Girard et E. Brière : XI.

et parfois même, exclusivement masculines, en appelle fréquemment aux femmes, en termes courtois et même flatteurs, pour les engager à donner, collecter, visiter. Parmi les œuvres auxquelles elles sont conviées à force de galants compliments, les dames patronnesses sont invitées à organiser tous les deux ans un bazar de charité dont les recettes sont remises à l'association. On estime que c'est le domaine des femmes par excellence, car la gestion de cette manifestation dépasse à peine celle d'une maisonnée.

Le 4 mai 1897 un incendie se déclare au cours de ce rassemblement. Les victimes sont toutes des femmes. Deux d'entre elles, la vicomtesse d'Avenel et la comtesse d'Izoard Vauvenargues, "tombent victimes de leur dévouement charitable ... six autres ont été cruellement brûlées; blessées au combat de la charité, elles porteront d'honorables cicatrices..."⁶⁰⁷ Aucune précaution de sécurité, ni par les hommes, ni par les femmes, ne semble avoir été prise. Il faudra attendre 1909 pour que cette manifestation soit à nouveau à l'ordre du jour, la recette atteignant le double des prévisions⁶⁰⁸.

A consulter les rapports de l'O.C.O.B, on constate que trois raisons, toujours "naturelles", continuent malgré tout à inciter les hommes à accorder une place aux femmes : leur 'devoir' de féminité, leur ardeur pour la cause philanthropique et leur capacité à étendre l'audience d'une vente de charité par leurs relations mondaines. Le vice-trésorier, M. Etienne Vedie constate par exemple en 1912 que les femmes ont

"... voulu, avec un dévouement au-dessus de tout éloge, mettre

⁶⁰⁷ Allocution de M. le marquis de Vogüé, *Annaires, rapports et comptes rendu*, 11 juin 1897 : 26

⁶⁰⁸ *Annaires, rapports et comptes rendus*, 5 juin 1909 : 71-72.

au service de la charité (leurs) relations mondaines, la grâce de (leur) accueil, le charme irrésistible de (leur) appel ! Ce fut fête d'élégance et de beauté, le jour où, dans les salons de l'admirable hôtel de la Légation Argentine, que M. et Mme Larreta avaient voulu inaugurer par un acte de bienfaisance, [ils ont] convoqué la société parisienne et la colonie étrangère à la vente de charité organisée au profit de l'Office central"⁶⁰⁹.

Les membres de l'Office Central assurent qu'une vente de charité "permet (...) de subsister durant deux ans au moins"⁶¹⁰. Si les femmes ont ici une action économique, c'est parce que les hommes perçoivent celle-ci comme la continuation de leurs qualités d'intendantes au foyer⁶¹¹. Ce sont les sollicitations qu'elles adressent autour d'elles, leur rôle proche de celui d'une maîtresse de maison "sachant créer du bonheur",⁶¹² qui engendrent le succès de cet événement.

Les femmes étant amputées d'une partie de leur personnalité par leur prétendue spécificité, il est évidemment concevable que les hommes ne puissent les doter d'un pouvoir qu'elles ne pourraient exercer intégralement ou sur la totalité de toutes les personnes qui en relèveraient, donc de leur accorder de hautes responsabilités dans l'association.

3. Force émancipatrice ou force aliénante

De part et d'autre de la Manche, on sait que le rôle des femmes des associations philanthropiques, dans leur intention déclarée de se faire

⁶⁰⁹Annuaire, rapports et comptes rendus, 12 Juin 1912 : 71-72.

⁶¹⁰Annuaire, rapports et comptes rendus, 28 mai 1913 : 68.

⁶¹¹Sur la "rationalité économique" de la femme dans un espace privé, voir Anne Martin-Fugier, 1987, "Les rites de la vie privée bourgeoise" in Philippe Ariès et Georges Duby, 1987, Histoire de la vie privée : De la Révolution à la Grande Guerre, Paris, Seuil : 200.

l' 'amie' de 'pauvres' eux-mêmes exploités par les hommes du même milieu qu'elles, ce rôle est d'exaucer le souhait de ces derniers : présenter de leur classe une image féminine et maternelle de douceur et de consolation pour atténuer l'âpreté de la situation dont ces malheureux sont victimes. Mais ce masque de fausse conciliation dont les femmes sont porteuses, peut-être à leur insu, altère leur personnalité profonde, donc la possibilité d'assumer franchement leur responsabilité. En accord avec ce rôle débilitant, les femmes sont enfermées dans une spécificité féminine plus ou moins factice qui les prive de certaines de leur qualités réelles ou potentielles.

La C.O.S. reconnaît aux femmes des qualités qui leur accordent des capacités de gestion et d'intervention dans les questions matérielles. Elle admet que l'initiative n'en revient pas seulement aux hommes. Mais la reconnaissance de ces qualités passe par leur coïncidence avec des qualités masculines qui ne cessent de servir de modèle.

Au contraire l'O.C.O.B. enferme les femmes dans leur féminité conventionnelle, ce qui est une autre manière de les invalider. On prête aux femmes d'être impressionnables et émotives. On persiste à confondre action publique et univers domestique, qualité maternelle et bienfaisance, tâches philanthropiques et obligations de famille. En France on entretient les femmes dans la futilité vestimentaire d'une façon à la fois admirative et critique pour qu'elles ne soient pas tentées de briguer un pouvoir qui demande un sérieux incompatible avec un chapeau "trop haut ou trop bas". En les maintenant dans leur irréductible spécificité, les philanthropes de l'O.C.O.B. demeurent eux-mêmes dans les clichés régissant les rapports de genres.

Le vocabulaire, en Grande-Bretagne, change et déplace les frontières symboliques des genres. Le parler masculin s'étend à certaines femmes, mais la masculinisation des femmes est équivoque. Le pouvoir sur l'image

des femmes en Grande-Bretagne reste aliénant et celles-ci tendent à se configurer selon les moeurs et les manières qu'on leur attribue. Elles sont appréciées dans la mesure où elles se soumettent à une contrainte régulière et pour autant qu'elles adoptent des comportements dans lesquels les hommes se reconnaissent. Les femmes se doivent d'être créditées et approuvées par les hommes. Aucune des façons de s'exprimer sur les femmes ne mène à un discours qui leur octroierait une part du pouvoir qui ne serait pas soumis au contrôle masculin.

En France, quelques membres de l'O.C.O.B. essaient encore d'entraîner les femmes vers la notion imaginaire de "sainte". Les jugements qu'on porte sur elles restent très généraux et de peu de portée. On parle de zèle féminin mais il s'arrête aux ventes de charité. On est surpris de voir des femmes du monde quitter leurs salons pour faire la charité.

Les hommes des deux associations, à des degrés différents, certes, entretiennent leurs collègues féminines dans un rapport paternaliste plus ou moins subtile. La C.O.S. et l'O.C.O.B. ne se présentent que très relativement comme des lieux efficaces de promotion féminine.

Pénétrer dans la vie publique exige toujours d'une femme, d'une manière ou d'une autre, de se conformer à ce que sont les hommes ou à ce qu'ils pensent. Elle doit se mouler selon un modèle dans lequel sa personnalité n'est prise en considération qu'à travers des clichés masculins. Il s'agit d'une invalidation : le pouvoir et l'autorité qu'elle pourrait retirer de leurs positions sont toujours abolis quelque part. Ces femmes, promues partiellement, ne sont jamais reconnues pleinement responsables.

Une voie vers une affirmation féminine pourrait-elle être dans les parcours qui les mèneront vers la maîtrise d'initiatives enfin dépoussiérées du paternalisme ambiant ?

CHAPITRE IX

SEPARATION

Que ce soit à la C.O.S. ou à l'O.C.O.B., peu d'éléments, même la formation, militent en faveur d'un épanouissement des femmes. Dans ces conditions, celles susceptibles de participer à l'émancipation de leur genre à partir de ces associations, sont peu nombreuses.

En Grande-Bretagne, en 1900, il était encore possible de déclarer : "... D'après la Constitution anglaise, depuis l'origine du Droit Commun jusqu'à nos jours, aucune femme ne peut être appelée à remplir une fonction publique."⁶¹³

Mais, la pratique de cet interdit rappelle à quel point les limites de la sphère publique sont incertaines et se redessinent en permanence. La reine, qui sort du privé en gouvernant, est une première exception. Derrière elle, les corps constitués s'ouvrent de plus en plus aux femmes : celles-ci sont éligibles en 1872 aux Conseils de l'Enseignement Primaire (*School Boards*), en 1875 aux Conseils de la Loi des Pauvres (*Poor Law Boards*), en 1894 aux Conseils des districts urbains (*Urban District Councils*) et aux Conseils des districts ruraux (*Rural District Councils*), en 1907 aux Conseils locaux (*Local Councils*), aux Conseils de comtés (*Country Councils*) et au *Borough* de Londres. Près de trois mille femmes obtiennent un de ces mandats locaux entre 1865 et 1914⁶¹⁴.

En dehors de ces positions administratives, la présence de femmes est parfois difficilement perceptible, ce qui fausse les évaluations. La plupart du temps avant 1870, elles n'apparaissent pas, en Grande Bretagne, dans

⁶¹³ Congrès International de la condition et des droits des femmes, Paris, 1900 : 414.

⁶¹⁴ Patricia Hollis, 1987, *Ladies Elected: Women in English Local Government, 1865-1914*, Oxford, Clarendon Press, Oxford.

les registres officiels des successions (elles en étaient généralement écartées), des taxations (elles ne possédaient rien en propre) dans les registres criminels (elles étaient considérées comme mineures sous la tutelle d'un père ou d'un mari). Elles n'apparaissent pas non plus dans les documents relatifs à l'éducation et au travail, ni même dans ceux relatifs à la mortalité : elles mouraient chez elles. Elles sont plus visibles dans les documents mentionnant une notable croyance religieuse, lorsqu'elles font un testament et des donations (pour les associations charitables ou philanthropiques), quand elles collectent de l'argent, lorsqu'elles font un travail social, lorsqu'elles présentent des conférences, ou lorsqu'elles demandent à voter⁶¹⁵.

Certains historiens sont prêts à concéder aux femmes philanthropes britanniques une place dans la société qui n'est pas entièrement démeritée mais qui paraît excessive. Pour eux, le destin de certaines femmes philanthropes et salariées est dans le travail social. Déjà impliquées dans des tâches pratiques, elles ouvrent la voie aux travailleurs sociaux. Leur rôle en faveur de la profession d'assistante sociale est dans le service de protection qu'elles offrent à ceux qui sont dans le besoin. L'attention qu'elles portent à la sociologie, les perspectives scientifiques qu'elles essaient de développer sont aujourd'hui au programme du métier de travailleur social. La connaissance du droit s'y ajoute et devient une priorité de l'organisme gouvernemental, le *Central Council for Education and Training in Social Work (C.C.E.T.S.W.)*, chargé de décerner les diplômes en travail social.

⁶¹⁵Mary Prior, "Making Women visible in the past", *conference on 'Women in History'*, Oxford University Department for Continuing Education, March 28th, 1992.

La transformation de la philanthropie féminine en travail social pour les britanniques procède de leur formation, qui uniformise les participantes, et de l'organisation administrative de la C.O.S. Le changement se fait à partir d'un mouvement interne. Cette transition s'accompagne du souci de payer, et parfois d'appointer à titre permanent le travail des volontaires.

On sait que beaucoup de femmes du service public des administrations municipales qui avaient commencé comme travailleuses charitables, ont été attirées par l'enseignement et le travail de santé ⁶¹⁶.

Ronald Watson (1975) ⁶¹⁷ note également leur présence dans l'administration de la loi sur les pauvres (*Poor Law*) où des femmes sont administratrices (*guardians*), commissaires (*relieving officers*), inspectrices (*inspectors*), personnel administratif (*institutional staff*), assistantes sociales (*almoners*) ou visiteuses (*visitors*). Elles sont identifiables par leur statut. L'historien Franck Prochaska ⁶¹⁸ est amené à conclure que les femmes sur le plan social, ne doivent être considérées, ni comme des initiatrices ni comme des marginales mais comme des sujets à même de participer aux activités du monde dans lequel elles vivent et où elles peuvent intervenir en tant que protagonistes.

“Des femmes assistèrent nombreuses aux Congrès des sciences sociales ... , écrit-il, mais pour les victoriens du milieu du siècle, les sciences sociales étaient largement pratiques et fragmentées. Celles-ci cherchaient à identifier et subdiviser les problèmes sociaux et à rassembler les informations susceptibles d'y porter remède. Il n'est donc pas surprenant

⁶¹⁶ Patricia Hollis, 1979, *Women in Public : The Women's Movement 1850 - 1900*, London, George Allen and Unwin Ltd : 228.

⁶¹⁷ Ronald Watson, 1975, *Women in Social Work*, London, Routledge and Paul Kegan Ltd.

⁶¹⁸ Frank Prochaska, 1980, *Women and Philanthropy in 19th century England*, Oxford, Clarendon Press Oxford.

que même les femmes charitables instruites n'avaient qu'une vague notion de l'organisation économique de la société et peu de connaissance en théorie sociale".⁶¹⁹

Comme nous l'avons vu, l'action des femmes se mêlent en partie aux campagnes pour le vote féminin qui ne reçoit pas toujours un accueil unanime. Ces campagnes s'accompagnent enfin d'une action moralisatrice persistante qui n'est pas étrangère aux antécédents religieux des protagonistes et qui semble avoir mené certaines d'entre elles, et non des moindres comme Beatrice Webb, à une véritable régression sociale. Cette dernière est l'exemple le plus frappant d'un esprit critique empêtré dans ses contradictions.

En France, les femmes ont accès en principe, à l'espace public depuis la révolution française. Elles sont acceptées dans l'administration par un article du décret du 28 juin 1793, reconnaissant leur admission à l'exercice de fonctions publiques, en l'occurrence, les secours à domicile. En pratique, elles sont restées longtemps hors des instances législatives⁶²⁰. Cela ne signifie pas qu'elles restent passives. L'opinion est partagée sur la place réelle que prennent les femmes au XIXe siècle. Evelyne Lejeune-Resnick⁶²¹ pense qu'elles sont maintenues hors des initiatives. Catherine Duprat prétend qu'elles passent inaperçues parce qu'on ne les entend pas⁶²². Le

⁶¹⁹ "Women did turn out in large numbers at social science congress, ... but to mid-Victorians, social science was largely practical and piecemeal. It sought to identify and sub-divide social problems and gather information to remedy them. Not surprising then, even advanced charitable women had only a vague notion of society's economic organization and had little knowledge of social theory." Idem, 1980 : 133

⁶²⁰ Nicole Arnaud-Duc montre le statut de ce 'citoyen inexistant' dans "Les contradictions du droit" in Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des Femmes en Occident : le XIXe siècle, Paris, Plon, 1991.

⁶²¹ Evelyne Lejeune-Resnick, 1991, Femmes et associations (1830/1880), Paris, Publisud.

⁶²² Catherine Duprat, 1997, "Le silence des femmes - Associations féminines du premier XIXe siècle", in Alain Corbin et al., 1997, Femmes dans la Cité (1815-1871), Paris, Creaphis.

fait est qu'aucune étude exhaustive ne permet d'avoir une vue d'ensemble de la participation publique des françaises selon leurs classes sociales. Cependant, un comptage, dans La France Charitable et Prévoyante⁶²³, des oeuvres féminines fondées entre 1870 et 1914 montre que 53 de ces œuvres sur un total de 69, ont été créées par des femmes (annexe 4). Certaines de ces initiatrices exploitent l'obtention d'un titre universitaire pour mettre en place leur association. La fondation de la crèche Madeleine Brès, par exemple, est rendue possible par la notoriété de cette première pédiatre diplômée⁶²⁴. Les oeuvres féminines entérinent une séparation d'avec les associations mixtes et quasi institutionnelles, telle l'O.C.O.B., dans lesquelles les femmes peuvent être l'objet d'une tutelle masculine. Dans le cadre de l'O.C.O.B., la personnalité féminine qui se détache du paternalisme masculin, est Léonie Chaptal, créant dans une inattention relative des philanthropes, une Maison-Ecole d'Infirmières Privées.

1. Beatrice Webb divorcée de la C.O.S.

Femme de réputation internationale, auteur prolifique, Beatrice Webb concentre sur elle les contradictions qui affectent le mouvement social et féminin en Grande-Bretagne. Coopératrice, fabieniste⁶²⁵ et pro-syndicaliste, Beatrice Webb est née d'un père magnat des chemins de fer. Réputée femme émancipée, elle se découvre anti-suffragette, du moins pour un temps. Opposée au mariage, elle épouse en 1892 un Fabien, Sydney Webb.

⁶²³La France Charitable et Prévoyante, Paris, Plon, 1899. Précisons que l'édition suivante est celle de 1927 et porte le titre de Manuel Pratique pour le placement des enfants, malades et vieillards. Pour une présentation de La France Charitable et Prévoyante, voir anonyme : "Un effort centenaire de recension des établissements" in Vie Sociale (Etudes : "Les structures d'hébergement pour personnes âgées", n° 5, septembre-octobre 1994 : 3 - 4.

⁶²⁴Cette femme obtient son diplôme de docteur en médecine en 1875, cf. Dictionnaire des femmes célèbres, 1992, Paris, Robert Laffont.

⁶²⁵Voir l'encadré p. 54.

Adhérente à la C.O.S. en 1883, elle s'en déclare quatre ans après 'l'ennemie, mais amicale'. Philanthrope, elle récuse l'amitié portée aux pauvres. Critique de l'exclusion des 'résidus' (*residuum*) ou travailleurs intermittents (*casual workers*), elle participe cependant en 1909 aux débats qui envisagent leur mise à l'écart et veut l'appliquer aux dockers.

Beatrice Webb, née Potter (1858-1943)

Socialiste britannique, née à *Standish House* près de Gloucester, fille d'un industriel, elle est élevée dans des cercles intellectuels et politiques libéraux. Elle reçoit une éducation privée, développant ses idées par des lectures étendues, des voyages et des contacts avec des amis de la famille dont le philosophe Herbert Spencer⁶²⁶. A 24 ans, elle devient l'associée en affaire de son père. Entre 28 et 29 ans, elle travaille avec son cousin Charles Booth à l'enquête "Vie et travail de la population londonienne". Elle publie ses propres recherches sur la vie dans les docks du *East End* (1887) et témoigne devant le comité de la Chambre des Lords sur l'exploitation dans les ateliers (*the sweating system*). Alors qu'elle étudie le mouvement coopératiste en Grande-Bretagne (1891), elle rencontre son époux le théoricien Fabien Sidney Webb. Ils publient ensemble plus d'une centaine d'ouvrages, dont L'histoire du Trade Unionisme (*History of Trade Unionism*) (1894), Démocratie Industrielle (*Industrial Democracy*) (1897) et les neuf volumes sur le Gouvernement Régional Anglais (*English Local Government*) (1906-1929). En 1905, Beatrice Webb est nommée à la Commission Royale sur la Loi des Pauvres et rédige le rapport minoritaire (1909) qui ouvre une campagne nationale pour un système d'assurance sociale. Elle s'engage avec son mari dans la politique militante en faveur du Parti Travailleuse (*Labour Party*) et fonde en 1913 le *New Statesman*. Beatrice rédige pendant la grande guerre, Les salaires des

⁶²⁶Herbert Spencer (1820-1903), un des fondateurs de l'évolutionnisme culturel et social.

hommes et des femmes devraient-ils être égaux ? (*Wages of Men and Women should they be Equal ?*). Son mari devient en 1922 parlementaire et ministre dans deux gouvernements travaillistes. En 1932, ils visitent ensemble l'URSS, voyage dont ils tirent un ouvrage commun: "Le communisme Soviétique : une nouvelle civilisation" (*Soviet Communism: a new civilisation*) (1935).⁶²⁷

Beatrice Webb expérimente des difficultés dès qu'elle établit un rapport entre les faits qu'elle tire de ses enquêtes et la théorie. Elle critique l'organisation et les règles du travail philanthropique définies par la C.O.S. Elle trouve difficile l'application des principes de cette association et rejette d'abord la distinction faite entre les pauvres qui méritent une aide et ceux qui ne la méritent pas⁶²⁸. Malgré ces réserves à l'égard de la C.O.S., qu'elle exprimera plus tard, Beatrice Webb continue, en 1888, le travail social parce qu'elle-même et ceux qui l'entourent, constatent que ce travail s'appuie surtout sur l'activité de femmes. Elle étudie les syndicats et essaye de mettre au point une véritable science capable de construire une image du problème social intégrant le point de vue des principaux acteurs. Elle

⁶²⁷Portrait réalisé d'après Olive Banks, 1990, *Faces of Feminism - A Study of Feminism as a Social Movement*, Oxford, Basil Blackwell; François Bédarida, 1990, *La Société anglaise du milieu du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil; Christopher Harvie, Martin Graham and Aaron Scharf, 1970, *Industrialisation and Culture 1830-1914*, London, Macmillan for The Open University Press; Gareth Stedman Jones, 1984, *Outcast London - A study in their relationship between classes in Victorian Society*, Harmondsworth, Penguin Books; Jane Lewis, 1991, "The Place of Social Investigation, Social Theory and Social Work in the Approach to Late Victorian and Edwardian Social Problems : The Case of Beatrice Webb and Helen Bosanquet" in *The social survey in historical perspective, 1880-1940*, Cambridge, Cambridge University Press; Standish Meacham, 1987, *Toynbee Hall and Social Reform 1880-1914 - The search for Community*, New Haven, Yale University Press. Michelle Perrot, 1991, "Sortir" in Georges Duby et Michelle Perrot, *Histoire des femmes : le XIXe siècle*, Paris, Plon; Franck Prochaska, 1980, *Women and Philanthropy in the 19th century England*, Oxford, Clarendon Press Oxford; Michael Rose, 1971, *The English Poor Law : 1780 - 1930*, Devon, David and Charles Ltd; Jennifer Uglow, 1989, *The Macmillan Dictionary of Women's biography*, London, The Macmillan Press Ltd.

⁶²⁸In Jane Lewis, 1991.

attache une grande importance aux méthodes de l'interview, qu'elle a apprises au contact de son cousin Charles Booth, et à l'observation du milieu des pauvres. Elle en découvre cependant les limites :

“Avec le temps, écrit Beatrice Webb dans son autobiographie, la C.O.S. fut amenée à abandonner le critère du mérite. ‘Le test n’est pas le mérite du demandeur mais sa capacité à être aidé’ nous dit-on. Aucune aide ne doit être accordée qui ne soit ‘adéquate’, c’est-à-dire telle que l’on puisse espérer, en temps voulu, qu’elle rende la personne ou la famille autosuffisante. Aucune aide ne devait être donnée lorsque la personne est si caractériellement mal en point ou si chroniquement besogneuse, qu’elle ne puisse subvenir à ses propres besoins. Tous les cas ‘désespérés’, c’est-à-dire les personnes dont on juge qu’elles n’ont aucune perspective de se rendre autosuffisantes de façon permanente (peut-être parce qu’aucune forme de charité appropriée n’existe) devaient être, même lorsque leurs vies avaient été irréprochables et moralement méritoires, remis aux autorités semi-pénales de la Loi des pauvres. On peut considérer que ces principes comme tels ont été systématiquement gravés dans l’esprit de tout philanthrope privé. Mais il est difficile de voir comment ils peuvent être rendus consistants avec le devoir, inculqué en permanence, d’amitié personnelle avec les pauvres ... L’intrus menant un rigoureux interrogatoire dans le taudis du pauvre sur le comportement et le revenu de quelques membres de la famille, mêlé à d’amicales démonstrations de sympathie, était finalement supposé décider, dans un nombre incalculable de cas, même parfaitement méritoires, l’intéressé si désespérément nécessaire, qu’il était hors d’état de recevoir une aide adéquate, ou si éloigné d’un redressement qu’aucun secours ne pouvait lui être apporté. La seule porte ouverte par ‘ces amis des pauvres’ à tous ceux qu’ils ne pouvaient aider privativement, méritants ou non, était celle de la maison de travail (*workhouse*) et sa discipline pénale selon les principes de 1834. Ainsi les hommes et les femmes de bon aloi et de

bonne volonté qui s'étaient personnellement offerts pour rendre service et accorder leur amitié aux occupants des taudis, se trouvaient transformés en un corps de détectives amateurs, initiant dans certains cas des poursuites contre des gens qu'ils jugeaient être des imposteurs, et soulevaient plus de méfiance et de haine que les représentants autorisés de la loi." ⁶²⁹

Ce texte est une des plus fortes critiques du comportement philanthropique tel qu'il sévissait à la C.O.S. Il met d'abord en cause la pratique, qui semble si scientifique, de l'étude de cas. Celle-ci, fondement de cette science philanthropique, dans le contexte où elle prend place peut se révéler être une enquête quasi-policrière menant éventuellement à une sanction carcérale, à l'exclusion sociale et à une misère irrémédiable. Confiée en l'occurrence à des individus sans mandat policier, ce type d'enquête pouvait être empreinte d'arbitraire, malgré les contrôles dont on nous dit que la Loi des pauvres est assortie. L'autre pratique qui fait le fond de la philanthropie, l'amitié envers les pauvres, est entièrement corrompue

⁶²⁹ "Eventually the C.O.S. was driven to drop the criterion of desert; 'the test is not whether the applicant be deserving but whether he is helpable', we are told. No relief was to be given that was not "adequate", that is to say, such as could be hoped, in due time, to render the person of family self-supporting. No relief was to be given where the person was either so bad in point of character, or so chronic in need, as to be self-supporting. All "hopeless" cases, that is persons whom there was no hopeful prospect of rendering permanently self-supporting (perhaps 'because no suitable charity exist) - were, however blameless and morally deserving had been their lives, to be handed over to the semi-penal Poor Law. We may admit that some such principles as these were, in practice, almost forced upon any systematic private philanthropist. But it is difficult to see how they could be made consistent with the duty, persistently inculcated, of personal friendship with the poor. The intruder in the poor man's hovel, mixing rigorous questioning as to the conduct and income of even member of the family with expressions of friendly sympathy, was supposed finally to decide in innumerable instances that the case, though thoroughly deserving, was so desperately necessitous as to be incapable of adequate help, and so hopeless of permanent restoration that no aid whatsoever could be given. The one door open by these 'friends of the poor' to all those they were unable to help privately, deserving as well as undeserving, was that of the workhouse with its penal discipline according to the principles of 1834'. Thus, well-to-do men and women of goodwill who had gone out to offer personal service and friendship to the dwellers in the slums found themselves transformed into a body of amateur detectives, in some cases initiating prosecutions of persons they thought to be impostors, and arousing more suspicion and hatred than the recognised officers to the law. Beatrice Webb, 1979, *My apprenticeship*, Cambridge, Cambridge, University Press : 174-175.

par la menace qu'elle recèle, c'est-à-dire l'envoi éventuel en maison de travail.

Or l'exclusion d'une fraction des nécessiteux s'avère nécessaire à certains au fonctionnement de la philanthropie. Beatrice Webb en fera elle-même l'expérience lorsqu'elle tentera d'organiser l'emploi sur les docks. Elle constate qu'une partie de la population travailleuse doit être écartée si elle ne se conforme pas à certaines normes, et c'est ce qu'elle préconisera finalement lorsqu'elle aura une décision à prendre. En visite dans le Lancashire, Beatrice notait déjà dans une lettre à son père :

“On voit ici l'autre face du processus par lequel les mauvais travailleurs et les mauvais esprits sont attirés par les grandes villes. Dans la vie de l'East End, on remarque cette attirance et on peut observer cette force d'exclusion [en œuvre]. En premier lieu il n'y a pas de travail à la tâche dans une petite collectivité qui dépend d'industries de masse. A moins qu'un homme ait un emploi régulier, il n'a pas d'emploi du tout. De telle sorte qu'un mauvais esprit est quelqu'un de socialement exclu, toute la vie sociale reposant sur la chapelle et la coopérative.”⁶³⁰

Beatrice et Sidney Webb, dans le rapport minoritaire de la commission de la Loi des pauvres, se situent dans le droit fil de cette tradition d'exclusion⁶³¹. Ils distinguent quatre catégories : ceux qui ont des emplois permanents, ceux dont l'emploi est discontinu, les 'sous-employés' et enfin, les inaptes à l'emploi. “Le résidu constitué des inaptes à l'emploi

⁶³⁰ “One sees here the other side of the process through which bad workmen and bad characters are attracted to the large town. In East End life one notices this attraction, here one can watch the outcasting force. In the first place there are no odd jobs in a small community which depends on productive industries. Unless a man can work regularly he cannot work at all. Then a bad character is socially an outcast, the whole social life depending on the chapel and the co-op.” Beatrice Webb, 1926, *My Apprenticeship*, : 166 in Gareth Stedman Jones, 1984 : 12.

⁶³¹Deuxième partie du *Minority Report of the Poor Law Commission*, rédigé en 1909 par Beatrice et Sidney Webb à Londres, chap IV : 164.

[est fait de ceux] qui sont devenus, à cause d'un chômage prolongé, incapables d'un travail régulier."⁶³² Beatrice et son mari pensent donc que le 'résidu' n'est pas coupable, mais victime⁶³³.

Mais ce jugement ne résiste pas à la tendance moralisatrice qui imprègne les penseurs et qui domine dans les milieux d'origine philanthropique. Ainsi en est-il, de la ferme croyance d'Henrietta Barnett, du Toynbee Hall, décrite comme "une idéaliste chrétienne sans dogme"⁶³⁴, qui fut l'amie intime de Beatrice Webb, et selon laquelle : "une réforme authentique était impossible sans une réforme de l'esprit"⁶³⁵. Beatrice Webb croyait elle-même appartenir à une classe sociale en état de péché. Elle écrivait dans son autobiographie que la 'croissante' "conscience de classe en état de péché" (*growing "class consciousness of sin"*) dans laquelle elle se trouvait, était ressentie chez elle ainsi que chez tous ceux "qui partageait l'obligation d'améliorer le sort des pauvres", comme la principale motivation qui inspirait tant de réformateurs⁶³⁶.

"C'est cette même morale que Beatrice Webb, originaire de la grande bourgeoisie manufacturière du Lancashire, avait entendu professer autour d'elle dans sa jeunesse avec, dit-elle, autant de sincérité que de ferveur : 'Le devoir impérieux de chaque citoyen était d'améliorer son statut social en ignorant ceux qui étaient placés au-dessous de lui et en visant résolument le barreau du haut dans l'échelle sociale. Seule cette recherche persévérante par chacun de son intérêt et de celui de sa famille pouvait conduire au niveau le plus élevé de

⁶³² Sidney and Beatrice Webb, 1909, *The Public Organisation of the Labour Market : Being Part II of the Minority Report of the Poor Law Commission*, London, Longman.

⁶³³ Idem : 250.

⁶³⁴ Beatrice et Sidney Webb, 1909 : 31.

⁶³⁵ Idem.

⁶³⁶ Idem : 16.

civilisation pour tous’.”⁶³⁷

Cet effort devait s'étendre à tous y compris aux plus démunis. Or, si la philanthropie s'avère ne pouvoir fonctionner que sur une population présélectionnée, seule reconnue comme réceptive au type d'aide qu'on lui destine, le choix des bons et des mauvais pauvres s'avère indispensable. Présélection à laquelle se livrait également Octavia Hill, qui n'hésitait pas à déloger des immeubles qu'elle achetait, les locataires qui ne répondaient pas aux règles qu'elle avait fixées. Beatrice et Sidney Webb proposent un système analogue. Afin d'éliminer ce 'résidu' (*residuum*), et créer un véritable marché du travail, les Webb en appellent à leur tour, comme les partisans de la Loi des pauvres, à,

“... une institution où les individus doivent être relégués pénalement et maintenus sous contrainte [...] absolument essentielle à tout programme efficace de traitement du chômage.”⁶³⁸

Christian Topalov (1994) en fait la remarque :

“Les Webb témoignent le plus nettement de la façon dont la mise en forme moderne de la question du chômage peut s'approprier les méthodes répressives définies avant elle. ... Ils proposent une politique globale de rééducation conduite par des administrations locales réformées et scientifiquement gérées par des experts [...] les inadaptés pourraient se voir proposer une rééducation dans des institutions appropriées. Ils seraient libres de refuser, mais ils perdraient leur droit à

⁶³⁷Francois Bédarida, 1990, *La Société anglaise du milieu du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil : 86.

⁶³⁸ Sidney et Beatrice Webb, 1911, *The prevention of destitution*, London, Longman.

l'entretien par les pouvoirs publics.”⁶³⁹

Les Webb précisent que “une expérience de cette sorte en matière de réforme pénitentiaire est absolument essentielle à tout programme efficace de traitement du chômage.”⁶⁴⁰

“Sur de telles propositions les promoteurs de nouvelles politiques de lutte contre le chômage peuvent éventuellement s'entendre avec la vieille école de la charité scientifique et de la lutte contre le vagabondage et la mendicité.”⁶⁴¹

“... les Webb ... avaient [ils] besoin de montrer que les solutions qu'ils préconisaient - le démantèlement de la *Poor law* - répondaient enfin à de très anciennes questions non résolues. Mais leur équation reste surprenante chez des auteurs qui se sont acharnés ... à trier parmi les anciens 'valides' ceux qui pouvaient accéder à la dignité d'authentique travailleur privé d'emploi.”⁶⁴²

Une autre réponse à ce revirement est donnée par Gareth S. Jones (1971) qui y voit plus l'effet de la peur des bien-pensants que celui de leur mauvaise conscience. Il rappelle qu'en février 1886, à la suite d'un rigoureux hiver, il y eut à Londres une série de révoltes particulièrement violentes qui convertirent les bonnes âmes à un nouveau libéralisme.

On en était venu à croire que “les travailleurs irréguliers étaient largement composé d'une strate dégénérée de la vie citadine. Auquel cas, la cause dernière de leur pauvreté et de leur détresse ne serait ni

⁶³⁹Christian Topalov, 1994, *Naissance du chômeur*, Paris, Albin Michel : 409.

⁶⁴⁰Sidney and Beatrice Webb, 1909 : 150-151, cité in Christian Topalov, 1994, : 409.

⁶⁴¹Christian Topalov, 1994 : 410.

⁶⁴²Idem.

économique ni morale mais biologique et écologique.”⁶⁴³ Décivant ce groupe, Charles Booth écrivait : “les chômeurs sont, en tant que classe, une sélection des inaptes, et en gros, les plus besogneux sont les plus inaptes.”⁶⁴⁴

A la suite des émeutes de 1886, il y eut une réorientation des attitudes qui se traduisit par une tentative d'évacuer la C.O.S. du centre du débat sur la pauvreté, par la recherche d'une nouvelle forme de libéralisme divergeant de la philanthropie de la C.O.S., et par un rapprochement avec la position sociale impérialiste⁶⁴⁵.

On accusa la C.O.S. d'avoir répandu ses dons en amateur et sans discrimination. Cette incapacité de la C.O.S. suscita ainsi la reformulation d'un nouveau libéralisme qui prit forme dans les années 1880.

Jusqu'à cette date, la C.O.S. et le Toynbee Hall s'accommodaient de l'ancien libéralisme et de la philosophie chrétienne de Thomas Hill Green⁶⁴⁶. L'éminent économiste Alfred Marshall “endossait fortement le travail d'Octavia Hill”⁶⁴⁷. Il craignait cependant que le système social ne soit renversé “à moins qu'une distinction plus claire ne soit faite entre la vraie classe ouvrière et le résidu intermittent”⁶⁴⁸. Il écrivait :

⁶⁴³“The casual poor were largely composed of this growing degenerate stratum of city life. If this were so, then the ultimate causes of their poverty and distress were neither economic nor moral but biological and ecological.” Gareth Stedman Jones, 1971, *Outcast London*, London, Penguin : 287.

⁶⁴⁴“the unemployed are, as a class, a selection of the unfit, and on the whole, those most in want are the most unfit” in Gareth Stedman Jones, 1971 : 288.

⁶⁴⁵ Idem : 297.

⁶⁴⁶ Philosophe chrétien, rejetant les vérités de l'Eglise au profit d'un dieu personnel dictant à l'individu sa morale, Standish Meacham, 1987 : 11-13.

⁶⁴⁷“Marshall strongly endorsed the work of Octavia Hill”, Gareth Stedman Jones, 1971 : 301.

⁶⁴⁸“unless a clearer distinction was drawn between the true working class... and the casual residuum” , Gareth Stedman Jones, 1971 : 301.

“Le problème de 1893 est le problème de la pauvreté... l’extrême pauvreté doit être considérée, non en vérité comme un crime, mais comme quelque chose de si préjudiciable à l’Etat qu’elle ne peut pas être tolérée; quiconque, de par sa faute ou non, est en effet incapable d’entretenir un foyer contribuant au bien-être de l’Etat... devrait, sous l’autorité de l’Etat, s’engager dans une nouvelle forme de vie.”⁶⁴⁹

Cette distinction théorique entre *residuum* et ouvriers respectables était mise en pratique, on le sait, entre les individus livrés à la Loi des pauvres et ceux dont s’occupait la C.O.S. Il fallait aller au delà et liquider le *residuum* qui continuait à croître et à dégénérer. On pensait pouvoir pratiquer une politique coercitive et interventionniste contre ce *residuum* en flattant la classe ouvrière que certains pensaient pouvoir solliciter pour se joindre à leurs efforts afin de réaliser cette séparation. Mais la classe ouvrière estimait que le rétablissement de l’aide à domicile (*outdoor relief*) était nécessaire pour permettre l’élimination du résidu. Toynbee Hall, était contre cette aide à domicile, parce qu’elle faisait baisser les salaires, dégradait les récipiendaires et diminuait la confiance qu’on pouvait avoir en eux⁶⁵⁰. Dans les années 1880, Samuel Barnett et Alfred Marshall promurent, quant à eux, des colonies de travail agricoles où serait installé le *residuum* hors de Londres⁶⁵¹. En 1892, sur l’instigation de Samuel Barnett et avec l’accord de Charles Booth, une commission fut créée, à laquelle Beatrice et Sidney Webb participèrent, afin de définir plus clairement et

⁶⁴⁹ “The problem of 1893 is the problem of poverty ... extreme poverty ought to be regarded, not indeed as a crime, but as a thing so detrimental to the State, that it should not be endured; ... everybody who, whether through his own fault or not, [is] in effect incapable of keeping together a home that contributes to the well-being of the State... should, under the authority of the State, pass into a new form of life.” Alfred Marshall in Standish Meacham, 1987 : 90.

⁶⁵⁰ Idem : 302.

⁶⁵¹ Idem : 393-394.

plus largement cette terrible distinction entre la classe ouvrière respectable et le résidu chronique. On peut considérer que les Webb ont été impliqués dans cette tentative presque ininterrompue visant à contenir, sinon à supprimer, le fameux résidu.

Les grèves de 1889 vont rassurer les libéraux. La syndicalisation des travailleurs non qualifiés en vint à être considérée comme une forme de socialisation capable de discipliner les pauvres⁶⁵². Elle avait aussi pour effet d'éloigner la classe ouvrière du *residuum*. Mais la solution des problèmes ne vint pas des moralisateurs, ni des Fabiens qui les avaient relayés. Beatrice et Sydney Webb, en 1891, s'étaient convaincus, sur la base d'un néodarwinisme discutable, que la concurrence entre communautés, plus que la concurrence entre individus étaient désormais à l'ordre du jour. Il était vital, selon cette nouvelle théorie, que l'on fortifie le plus fort plutôt que de secourir le faible⁶⁵³. Un plan de mise à l'écart des inaptes occasionnels (*casual unfits*) formait une part importante de ce programme, ces derniers se reproduisant plus vite que les bons ouvriers. Des écrivains socialisants comme George H. Wells et Bernard Shaw allèrent loin dans cet argument eugénique en promouvant "la stérilisation des ratés" (*sterilization of the failures*)⁶⁵⁴. Un tract fabien de 1905 suggérait que la société devait reconnaître que "vivre sans travailler était criminel" et il promouvait le programme suivant :

"On doit traiter les faibles d'esprit et les incapables dans des colonies agricoles ou de toute autre manière adaptée à tirer le meilleur d'eux.... les oisifs intentionnels doivent être mis au travail forcé afin qu'ils suent leur vice social, s'il en est, hors

⁶⁵² Idem : 316.

⁶⁵³ Idem : 332.

⁶⁵⁴ Idem : 333-334.

d'eux-mêmes.”⁶⁵⁵

L'homme politique réformateur, William Beveridge (1908) concrétisa la nouvelle attitude 'libérale' en essayant de réorganiser le marché du travail par des Bourses d'échanges. Mais, il reconnaissait que tous ne pouvaient être traités de cette manière et que les 'inemployables' devaient être retirés de l'industrie libre et maintenus adéquatement dans des institutions publiques “avec perte complète et permanente de tous leurs droits de citoyen, y compris la liberté civile et le droit de paternité”⁶⁵⁶.

En définitive c'est avec la première guerre mondiale que les maisons de travail (*workhouses*) se vidèrent et que les *casual wards*⁶⁵⁷ fermèrent.

Comme Beatrice et Sidney Webb l'admirent plus tard,

“ Il fut montré que les intermittents avait été une création sociale et non biologique. Leur façon de vivre était la conséquence de pauvres logements, de salaires inadéquats et d'un travail irrégulier. Une fois qu'un emploi décent et régulier leur fut accessible, les 'inemployables' se révélèrent introuvables.”⁶⁵⁸

Beatrice et Sidney Webb n'en avaient pas moins largement participé à

⁶⁵⁵ “The weak minded and incompetent must be dealt with in farm colonies and in such other ways as are adapted to take the best of them ... the deliberately idle must be set to hard labour, and their social vice, if it may be, sweated out of them”, Gareth Stedman Jones, 1971 : 334.

⁶⁵⁶ Gareth Stedman Jones, 1971 : 335.

⁶⁵⁷ Les *casual wards* servaient à incarcérer temporairement les pauvres, qui se livraient à la mendicité, pour les mettre au travail . Ils étaient le produit de la *Casual Poor Law* , loi des pauvres intermittents, votée en 1882 à l'initiative de la C.O.S. Idem : 273- 336.

⁶⁵⁸“casual poor were shown to have been a social and not a biological creation. Their life style had been the consequence of poor housing, inadequate wages, and irregular work. Once decent and regular employment was made available, the 'unemployable' proved impossible to find”, in Gareth Stedman Jones, 1971 : 336.

cette idéologie. C'est à défaut d'avoir examiné le comportement de leur propre classe en tant qu'employeurs qu'ils n'en avaient pas fondamentalement mis en cause la responsabilité. Il est vrai que Beatrice Webb est choquée par le luxe qu'étale un des millionnaires chez qui elle est invitée, mais son indignation ne semble pas aller au delà. Malgré sa mauvaise conscience de classe, elle reste attachée à celle-ci.

Une autre initiative de Beatrice Webb s'avère aussi contradictoire et versatile que sa relation avec le *residuum* : celle qui intéresse les droits civiques des femmes. Elle s'articule avec les opinions qu'elle professa pendant un temps, sur les relations sexuelles entre hommes et femmes.

Avant la première guerre mondiale, Beatrice Webb protestait contre la tendance de la littérature moderne à ressasser le thème de l'attirance sexuelle et condamnait l'idée de l'émotion sexuelle pour elle-même lorsqu'elle n'était pas liée à l'intention d'enfanter. C'était une attitude proche de celle de Christabelle Pankhurst, une des fille d'Emmeline Pankhurst, qui prétendait limiter le sexe à la procréation⁶⁵⁹.

Beatrice Webb soutenait qu'il était utile que des femmes possédant une forte nature restent célibataires, afin que la force particulière de la féminité - le sentiment maternel - puisse être puissamment introduite dans les activités publiques⁶⁶⁰.

Certaines femmes, dont Beatrice Webb, semblaient croire que leur pareilles pouvaient jouir de beaucoup d'influence sur la société sans disposer du droit de vote.⁶⁶¹ De surcroît Beatrice Webb était critique des femmes qui voulait 'singer' les hommes.

⁶⁵⁹ Olive Banks, 1990, *Faces of Feminism - A Study of Feminism as a Social Movement*, Oxford, Basil Blackwell : 184 .

⁶⁶⁰Idem : 101.

⁶⁶¹Idem : 131.

Mais une des raisons de cette attitude fut aussi l'absence de soutien parmi les femmes elles-mêmes. Elle se manifesta par une démarche qui contribua à freiner la campagne pour le vote des femmes. Il s'agit de la protestation contre l'obtention de ce vote, parue dans le journal *Nineteenth Century* en 1889 et signée par un groupe de femmes éminentes dont Mrs Humphrey Ward, écrivaine conservatrice, et Beatrice Webb elle-même. Ce n'est que lorsque la Ligue des Femmes Ecrivaines pour le Droit de Vote, (*Women Writer's Suffrage League*) prit position que Beatrice Webb changea d'avis et s'y rallia.⁶⁶²

Enfin, ce qui fait encore de Beatrice Webb une femme contradictoire, c'est son opposition au programme d'assurance nationale obligatoire sous prétexte qu'il exigeait peu d'obligations de ses bénéficiaires et que l'Etat recevait trop peu pour son argent en matière de conduite (*behaviour*) !

Sur le plan critique, les jugements de Beatrice Webb sont parfois justes. Nous avons vu qu'il en était ainsi en ce qui concerne les méthodes inquisitoires de la C.O.S. Pourtant, dans la pratique, Beatrice Webb semble rejoindre presque à tous les coups, les positions les plus conservatrices. Ainsi lorsqu'elle est amenée à promouvoir un mode empirique de traitement du chômage des dockers, elle recommande aux instances de la Loi des Pauvres, mais dans un rapport minoritaire, les méthodes d'exclusion de ses prédécesseurs .

Beatrice Webb s'ouvre par ailleurs à des formes plus modernes et plus militantes de l'action, comme les coopératives ou surtout le syndicalisme, mais ses positions restent théoriques.

En ce qui concerne les femmes, on comprend qu'elle les mette en

⁶⁶²Idem : 121-123.

garde contre la sublimation littéraire de l'amour physique, et surtout qu'elle présente la maternité comme une force alors qu'elle est continuellement traitée depuis toujours par les hommes comme une faiblesse. Mais elle ne respecte pas le célibat qu'elle préconise en conséquence et elle semble au contraire se soumettre en l'occurrence à un paternalisme conjugal. En matière de droit civique, il est vrai que le droit de vote, qui lui semble peut-être n'être qu'un moyen de 'singer' les hommes, n'est pas la panacée définitive. Mais son refus apparaît comme une façon de respecter, ici aussi, le paternalisme masculin ambiant en lui laissant l'initiative.

Que ce soit sur ces points ou en rapport avec les assurances sociales, Beatrice Webb se range en définitive du côté de sa classe. Elle en cultive la mauvaise conscience et collabore à ses œuvres. Sa séparation d'avec la C.O.S. n'a pas entraîné de ruptures avec son milieu et ses façons de penser.

2. Léonie Chaptal à côté de l'O.C.O.B.

Contemporaine de Beatrice Webb (elle est quinze ans plus jeune et meurt dix ans avant), Léonie Chaptal se détache par son quant-à-soi du paternalisme de l'O.C.O.B. Les initiatives qu'elle prend se situent à l'écart de cette association. Elle se concentre sur la création et l'organisation de services sociaux (voir encadré chapitre V). Elle contribue largement à la professionnalisation de nombreuses femmes dans le domaine médico-social.

L'entreprise principale sur laquelle se fonde la réputation de Léonie Chaptal, est la formation des infirmières et des assistantes sociales. Certes, ce choix reste conventionnel, mais elle s'applique tant à le rendre patent

qu'il deviendra un tremplin social sans exclusive. Sa carrière commence en 1899 par l'obtention d'un diplôme de secours aux blessés militaires⁶⁶³ qui lui accorde une place dans le milieu médical. Les cours du soir qu'elle suit à la Pitié en 1903⁶⁶⁴ complètent son apprentissage.

En 1905, Léonie Chaptal fonde, avec Madame Hippolyte Taine, une "Maison-Ecole" d'Infirmières privées⁶⁶⁵ préparant des élèves de première classe (c'est-à-dire des infirmières) et des élèves de seconde classe (c'est-à-dire des gardes-gouvernantes⁶⁶⁶). Dans cette école vingt-quatre élèves sont formées pendant deux ans par une éducation professionnelle et des stages de quatre mois dans différents services de médecine. A la mort de Mme Taine (1907), Léonie Chaptal en prend la direction.

Sa présence dans le monde médical est d'autant plus assidue qu'elle se rend au Congrès International des Nurses⁶⁶⁷, tenu au Musée Social à Paris en juin 1907. De plus, en 1910, elle s'inscrit au cinquième Congrès International d'Assistance Publique et de Bienfaisance Privée à Copenhague⁶⁶⁸ et y rejoint les experts et les notables de la politique d'assistance.

La création de diverses oeuvres laïques, au nombre de quatre, selon l'édition de 1912 du Paris Charitable et Prévoyant (annexe 4), ou de trois

⁶⁶³Anonyme, 1993, "Léonie Chaptal 1873-1934" in Vie Sociale (Aux Origines du Service Social Professionnel : quelques figures féminines - notices biographiques), n° 3-4 Spécial : 33.

⁶⁶⁴Idem.

⁶⁶⁵Yvonne Kniebiehler, 1980, Nous les Assistantes Sociales - Naissance d'une Profession, Paris, Aubier - Montaigne : 21. Voir aussi Evelyne Diebolt, sans date, "Les oeuvres de Léonie Chaptal dans le 14ème arrondissement de Paris (1900 - 1938), in Evelyne Diebolt & Sylvie Fayet-Scribe, Créativité des Oeuvres Privées et Prémisses de leur insertion dans le secteur public en France (1889 - 1938), Paris, Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi / Société Française des Chercheurs sur les Associations, document dactylographié : 21.

⁶⁶⁶ Anonyme, 1993, "Léonie Chaptal 1873-1934" : 33.

⁶⁶⁷ Evelyne Diebolt, sans date : 56.

⁶⁶⁸Cinquième Congrès International d'Assistance Publique et de Bienfaisance Privée, Copenhague, du 9 au 13 août 1910 : 207.

selon le périodique la Vie Sociale⁶⁶⁹, installe Léonie Chaptal dans le domaine public. Ses activités sont très vite considérées comme le “prolongement” de son expérience médicale⁶⁷⁰.

Elle se situe par ailleurs dans le courant des premières écoles de service social dont les recrues procèdent en majorité des milieux catholiques et chrétiens⁶⁷¹ désireux de participer à la résolution de la “question sociale”.

En 1927 Léonie Chaptal fonde l’Ecole d’Application de Service Social. Cette Ecole, annexe de sa Maison-Ecole⁶⁷², forme des infirmières-visiteuses, appelées par la suite ‘assistantes sociales’.

Si la formation et le recrutement des travailleurs sociaux semblent se faire longtemps à travers des institutions religieuses, c’est que les catholiques veulent dépasser l’acte charitable, entreprendre un rapprochement avec la population ouvrière et enrayer la misère engendrée par les nouvelles conditions urbaines⁶⁷³. Cette influence religieuse agit plus particulièrement sur les femmes. La devise proclamée par l’encyclique *Rerum Novarum* enjoignant à celles-ci en 1891 d’aller vers le peuple, est suivie par un bon nombre des catholiques sociales. Cette attitude persiste malgré la promulgation en 1905 de la loi sur la Séparation de l’Eglise et de l’Etat, obligeant entre autres, les ecclésiastiques à partager les rôles avec les laïques dans le champ social.

⁶⁶⁹Il s’agit de l’Assistance Maternelle et Infantile de Plaisance, de la Société Anonyme des logements de Plaisance et de l’Oeuvre des Tuberculeux Adultes, cf. anonyme, 1993, “Léonie Chaptal 1873-1934” : 31- 32.

⁶⁷⁰Brigitte Bouquet, Christine Garcette, 1995, “Les premières écoles de service social (1908-1938) : un atout majeur pour la professionnalisation des assistantes sociales” *in* Vie Sociale (Histoire des Premières Ecoles de Service Social en France 1908-1938), n° 1-2 : 12.

⁶⁷¹Brigitte Bouquet et Christine Garcette, 1995 : 5. Les auteures notent entre autre l’Ecole d’Action Familiale fondée par l’Abbé Viollet en 1908 ou encore l’Ecole Pratique de Service Social fondée en 1913 par le pasteur Doumergue.

⁶⁷² Evelyne Dieblot, sans date : 25.

⁶⁷³Sur le contexte dans lequel évolue le milieu catholique, voir Christine Rater-Garcette, 1995, “L’école normale sociale” *in* Vie Sociale, n° 1-2 double : 37-43.

La formation au métier de travailleur social trouve, par ailleurs, son expression dans des écoles laïques, dans lesquelles se développent les sciences humaines. Des femmes "... possédant une solide expérience des problèmes du travail, de l'assistance et de l'hygiène ..." ⁶⁷⁴ en sont les promotrices. Elles diffusent autour d'elles l'esprit social, travaillant au bien commun et soutiennent l'action des syndicats. Les ouvrières, quant à elles, voient dans la formation de travailleuse sociale un moyen de promotion améliorant en même temps l'existence morale et matérielle de toute leur classe. Une plate-forme sociale d'un féminisme en gestation s'ouvre avec la professionnalisation des unes et la prolétarianisation des autres.

Deux ans avant la mort de Léonie Chaptal, la préparation aux carrières sociales salariées mixtes est finalement consacrée par l'Etat qui institue en 1932, un "brevet de capacité professionnelle permettant de porter le titre d'assistant ou d'assistante de service social diplômé de l'Etat français" ⁶⁷⁵. Ce n'est qu'après la guerre qu'est officialisée la profession d'assistant(e) sociale par la loi du 8 avril 1946 ⁶⁷⁶.

Loin de cette évolution professionnelle, la fonction des dames patronnesses de l'O.C.O.B. s'effrite lorsque la philanthropie cède la place à l'assistance publique. La véritable activité de celles-ci : montrer combien leur classe s'intéresse aux pauvres n'ayant de sens que si elles sont bénévoles, elles ne peuvent pas se professionnaliser. Le milieu de l'assistance n'est plus celui, mondain, de la philanthropie. Il est tenu par des femmes d'une position sociale plus modeste, moins marquées par le

⁶⁷⁴Citons par exemple, Brigitte Bouquet et Danièle Treuil, 1995, "Ecole des Surintendantes" *in Vie Sociale*, n° 1-2 double : 59-71.

⁶⁷⁵ Cf. le décret signé par Paul Doumer in le *J.O.* du 3 février 1932 : 1287-1288.

⁶⁷⁶ Roger-Henri Guerrand et Marie-Antoinette Rupp, 1978, *Brève histoire du Service Social en France 1896-1976*, Toulouse Privat : 121.

genre et fréquentant, entre autres, les cours de l'École d'application du Service Social. Léonie Chaptal a amorcé la pré-professionnalisation de l'assistance publique, une question dont :

“... toutes les familles politiques prennent conscience entre 1880 et 1900; chacune développ(ant) à sa manière une idéologie favorable à l'émergence du service social”⁶⁷⁷.

C'est encore Léonie Chaptal qui a mis en place de solides infrastructures éducatives proposant des métiers honorables pour les femmes. Ses initiatives sont de portée durable.

Léonie Chaptal a agit en dehors de l'O.C.O.B. Elle rejoint ce faisant la seule de toutes les dames patronnesses, la Marquise de la Tour du Pin de Chambly, ayant montré cette indépendance. Mais, entre cette dernière et Léonie Chaptal, on constate une différence de comportement. Il ne s'agit pas pour Léonie de se mettre en valeur auprès d'une coterie prompte à applaudir amèrement aux beaux gestes d'une rivale, mais de mettre les métiers de santé à la portée de toutes personnes compétentes, femmes ou hommes.

Les cas de Beatrice Webb et de Léonie Chaptal, tout éloignés qu'ils semblent être, témoignent du recul que subissent les associations “philanthropiques”, qu'elles se targuent de science ou de bonté. L'aide sociale se confronte à des problèmes de société auxquelles les préjugés de classe des associations charitables et philanthropiques ne peuvent plus faire face. Les Britanniques s'engluent dans les normes féroces mais

⁶⁷⁷Yvonne Kniebihler, 1980 : 17.

cohérentes de leur Loi des Pauvres, qui reste comme le filet de protection apparemment indispensable contre un “résidu” dont ils ne parviennent pas à saisir la nature réelle. Ils semblent prêts à aller, pour des raisons économiques, jusqu’à l’extrême de la ségrégation sociale. En France, où le sort des classes dangereuses avait été apparemment réglé par les massacres des Communards en 1871⁶⁷⁸, le problème social se posait de plus en plus en terme d’assistance publique.

En ce qui concerne le sort des femmes, on constate que leurs options sociales et politiques très opposées, ne permettent pas de les situer toutes dans une même catégorie. A l’instar de tout être humain, elles sont capables de lucidité comme d’aveuglement. C’est en se posant les problèmes qu’ignorent les hommes des classes supérieurs en raison de la myopie sociale et politique que leur inflige leur domination, que des femmes, sans les qualités que ceux-ci ont voulu leur attribuer, ont forcés dans la société quelques uns des problèmes sociaux qu’ils ne voulaient pas voir.

⁶⁷⁸Armand Lanoux, 1972, Une histoire de la Commune de Paris, Paris, Librairie Jules Tallandier, 2 vol.

CHAPITRE X

LA FEMME SANS QUALITE

Si l'entrée des femmes dans la vie publique s'est largement faite au XIXe siècle sous l'égide des hommes, ce mouvement est généralement renvoyé à une sorte d'histoire officielle sanctionnant leur subordination. Pourtant certaines femmes ont assumé modestement des tâches sans se prévaloir d'autres qualités que celles de l'être humain. En dehors des associations, dans lesquelles elles se sont laissées embrigader sous couvert du double mythe de la portée scientifique de la philanthropie et des qualités spéciales féminines, des femmes accèdent de façon autonome à la vie publique. Elles ressemblent ainsi au personnage, du romancier autrichien Robert Musil (1880-1942), le jeune Ulrich dans L'Homme sans qualités. Elles sont comme lui "... dépourvues de centre, de sens et d'emploi, [femmes] sans racines donc, disponible(s), ouvert(es), fait(es) pour se risquer hors du monde clos des définitions sans nuances, des « [femmes] à qualités», dans l'infini du possible"⁶⁷⁹. Elles "... refusent les identifications hâtives ..." ⁶⁸⁰ "Au fond, [elles] n'[ont] qu'un souci: trouver [leur] «voie»; mais sans renier ni la science, ni même la technique."⁶⁸¹ Elles ne défendent pas la morale toute faite.

Cet engagement est assez mal vu par certains hommes qui ne jugent le genre féminin qu'à travers deux 'spécimens' : leurs épouses, soumises, n'ayant connaissance du monde qu'à travers eux, et les prostituées qu'ils fréquentent et qu'ils prennent pour des femmes 'libérées'.

⁶⁷⁹ Philippe Jaccottet, 1998, "Robert Musil" in Enc Univ.

⁶⁸⁰ Elisabeth Badinter, 1992, XY : De l'identité masculine, Paris, Odile Jacob : 32.

⁶⁸¹ Philippe Jaccottet, 1998.

1. En Grande-Bretagne

Pour beaucoup de femmes anglaises, leur intervention dans la société n'est pas subordonnée à leurs qualités spéciales de philanthropes, ni à ce qu'implique la pratique de sélection et d'exclusion des pauvres. Plusieurs ont préféré choisir elles-mêmes les champs de leurs interventions plutôt que se soumettre à l'impérialisme charitable de la C.O.S.

Nous avons vu la juste critique qu'en fait, mais sans lendemain, Beatrice Webb : cette association contribue à discipliner les "pauvres", en rejetant les uns dans les maisons de travail et en corrigeant les autres sous la menace d'y être envoyés. D'autres femmes vont plus loin en mettant en cause, non le caractère et le comportement des pauvres, mais celui des classes dominantes. Dans un tract fabien de 1911 signée *Mrs Townshend*, dénonçant les associations de charité chrétienne et leurs philanthropes, on lit:

"Ils adhéraient à la théorie de la liberté individuelle et à celle du danger de l'interférence de l'Etat dans un monde où des lois faites par les hommes permettent au riche d'écraser ouvertement les pauvres ... L'efficacité de la charité comme moyen de corriger les injustices sociales était à son terme et le temps était venu pour la communauté d'endosser ses responsabilités ... Une autre supposition arbitraire des organisateurs de la charité est qu'un homme ne peut tirer aucun bénéfice de ce qu'il obtient indépendamment du gain de son travail sans que ce soit au détriment de son caractère ... On en vient à se demander comment ceux d'entre nous dont les revenus proviennent de dividendes, ont gardé la moindre indépendance de caractère ... Est-il vrai ou non, que le caractère personnel d'un homme déterminerait son confort et son bien-être ainsi que celui de son épouse et de sa famille ? S'il en est ainsi, l'ouvrier agricole à douze shillings la semaine,

dont la famille ne peut avoir une peau propre, de vêtements propres, ni assez à manger, devrait être un homme moralement pire que son maître, le seigneur chasseur de renard. Est-ce vrai ou non ? Si ça n'est pas vrai, alors ce n'est pas le caractère mais le hasard de la naissance qui est à l'origine de sa condition, ainsi que les lois ou coutumes de l'époque et du pays où cet homme est né?" ⁶⁸²

Les actions de plusieurs femmes s'inscrivent donc à l'écart des associations philanthropiques analogues à la C.O.S., et sont guidées par une volonté d'atténuer ou d'éradiquer certaines situations qui leur paraissent insoutenables. Elles sont 'l'inverse' de leurs homologues philanthropes munies de leurs 'qualités spéciales'. L'une des premières parmi ces femmes, est Florence Nightingale (1820-1910), devenue très populaire dans les années 1850. Chargées des missions sanitaires en Crimée ⁶⁸³, fondatrice des écoles d'infirmières professionnelles ⁶⁸⁴, on lui doit d'avoir su opposer l'hôpital aux maison de travail (*workhouse*) et d'avoir défini le traitement auquel ont droit tous les malades y compris les pauvres ⁶⁸⁵.

⁶⁸² "They stuck to the theory of individual independence and of the danger of State interference in a world where man-made laws were enabling the riche to grind the faces of the poor... The efficacy of charity for the redress of social grievances was at an end, and the time had come when the community as a whole must shoulder its responsibilities... Another arbitrary assumption of the charity organisers is that for many man to enjoy any benefits which he has not definitely worked for and earned is injurious to his character ... One begins to wonder how those of us whose income is derived from dividends have any independence of character left ... Is it true or not that a man's personal character determines the comfort and well-being of himself, his wife and family? If so, the agricultural labourer at twelve shillings a week, whose family cannot have clean skin, clean clothes, and enough to eat, must be a worse man morally than the fox-hunting squire who is his landlord ... Is it true or is it not true? If not, then not character, but the accident of birth is the condition of conditions, together with the laws and customs of the time and country into which a man is born." Mrs Townshend, 1911, "The case against the Charity Organisation Society," *Fabian Tract*, n° 158, in Patricia Hollis, 1979, *Women in Public : The Women's Movement 1850-1900*, London, George Allen and Unwin Ltd : 256-257.

⁶⁸³La guerre de Crimée est menée par la France et l'Angleterre alliées contre la Russie de 1853 à 1855.

⁶⁸⁴*Dictionnaire des femmes célèbres de tous les temps et de tous les pays*, 1992, Paris, Robert Laffont.

⁶⁸⁵Patricia Hollis, 1979 : 249-251.

On cite aussi parmi ces “francs-tireuses”, Adelaide Anderson qui relève les innombrables et néfastes conditions de travail des femmes dans les usines⁶⁸⁶ et rejoint les luttes syndicales de Emma Paterson⁶⁸⁷ et Arabella Shore⁶⁸⁸. On pourrait parler également des recherches et questionnements d’Annie Besant sur la contraception, une opération risquée à cette époque (1877)⁶⁸⁹.

Mais l’une des luttes sociales les plus intenses pourraient avoir été celle de Josephine Butler, une militante féministe de carrure internationale, qui s’attaqua à une tâche mettant en cause des hommes de sa classe sur un terrain qui n’a cessé d’être “réservé”. Parmi les fléaux sociaux qui affectent les femmes de façon radicale, la prostitution est celui qui s’avère le plus ardue à supprimer.⁶⁹⁰ Il est cependant un de ceux qui maintiennent les femmes des classes défavorisées sous la menace d’un esclavage des plus cruel (capture, éloignement, dépersonnalisation, vente et achat au plus offrant, soumission à des proxénètes, punitions brutales, exploitation, exposition aux maladies et élimination physique lorsqu’elles deviennent inexploitable). L’image par contre qu’en donne les hommes des classes supérieures qui en font usage est, pour se donner bonne conscience, celle de femmes naturellement perverses s’offrant par plaisir, ou présentées comme un instrument complaisant d’initiation sexuelle du jeune homme “jetant sa gourme”.

La prostitution, déjà signalée par Henry Mayhew dans un article de

⁶⁸⁶Adelaide Anderson, 1922, *Women in the factory, 1893-1921*, in Patricia Hollis, 1979 : 83 et Annie Besant, “White Slavery” *Link*, 23 June 1888, in Patricia Hollis, 1979 : 115-116

⁶⁸⁷Emma Paterson, 1874, *The Position of Working Women and How To Improve It*, in Patricia Hollis, 1979 : 109-111.

⁶⁸⁸Arabella Shore, 1879, “What Women have a right to” in Patricia Hollis, 1979 : 111.

⁶⁸⁹Annie Besant, 1877, *The law of Population* in Patricia Hollis, 1979 : 159.

⁶⁹⁰La *London City Mission* s’y attaque en 1834 en voulant ‘moraliser’ les prostituées.

journal en 1849⁶⁹¹ existait parmi les petites mains dont les salaires trop bas les entraînaient à chercher d'autres ressources. Un document antérieur de 1835 est republié en 1861 dans son livre *London Labour and The London Poor*⁶⁹². Il s'agit d'une enquête sur la prostitution entreprise par un journaliste, Bracebridge Hemyng, avec l'aide d'associations religieuses (*The Society for the Suppression of Vice, The London Society for the Protection of Young Females and Prevention of Juvenile Prostitution*). Bracebridge Hemyng parcourt un quartier mal famé, accompagné d'un sergent de police qui lui révèle les nombreux endroits tolérés par la police où s'exerce la prostitution, pour autant qu'elle ne crée pas trop de désordre public. On estime à cette date le nombre de prostituées londoniennes à 80 000 (on en avait compté assez précisément 50 000 en 1793 pour un million d'habitants et cette population avait au moins doublé depuis lors.)

L'auteur ne peut manquer d'être frappé par

"... la condition de terrible dépravation d'une certaine catégorie de jeunes des deux sexes ... On a prouvé que 400 individus vivaient de la capture de fillettes de onze à quinze ans à fin de prostitution ... affublée des atours alléchants de sa honte, elle est forcée d'arpenter les rues ... surveillée avec la plus grande vigilance ... essaierait-elle d'échapper aux griffes de son séducteur, elle serait instantanément punie, et souvent traitée de façon barbare. Il advient rarement que quelqu'un de si jeune échappe à la contamination. Elles (ou ils), sont alors envoyé(e)s à l'hôpital sous un nom fictif ou renvoyé(e)s sans pitié dans la rue pour y mourir."⁶⁹³

⁶⁹¹Henry Mayhew, 1849, 'Prostitution among needlewomen', *Morning Chronicle*, n° 13 November in Patricia Hollis, 1979 : 202-203.

⁶⁹² *Prostitution in London (1835)*, by Bracebridge Hemyng, in Henry Mayhew, 1985 (1861) *London Labour and London Poor*, London, Penguin : 473-491.

⁶⁹³"... the awfully depraved condition of a certain class of youth of both sexes at this period (1835) It has been proved that 400 individuals procure a livelihood by trepanning females from eleven to fifteen years of age for the purpose of prostitution ... decked with the gaudy trappings of her shame, she is compelled to walk the streets ... watched with the greatest vigilance and should she attempt to escape from the clutches of her seducer she is threatened with instant punishment, and often barbarously treated. It

En 1885 encore, un article fameux du *Pall Mall Gazette*, que l'on dit avoir été suscité par Josephine Butler, montrait que rien n'avait changé. L'article rapportait les propos de proxénètes-femmes expliquant comment des fillettes pauvres de 13 ans étaient guettées et capturées pour être offertes à de riches amateurs ou mises en maison, à moins qu'elles ne soient jetées à la rue et livrées à elles-mêmes si elles essayaient de résister.⁶⁹⁴ Ce type de misère, qui touche et aggrave la situation des éléments les plus faibles de la classe des pauvres, ne faisait pas l'objet, que l'on sache, de campagnes continues de la C.O.S. Surtout, aucune action n'est généralement menée contre les clients de ces proxénètes ni aucune sanction proposée contre eux, ni aucune campagne contre la tolérance de la police, sinon sa corruption. Comme par ailleurs ces proxénètes sont généralement utilisés comme auxiliaires de la police officielle pour assurer l'ordre dans les quartiers où ils exercent, et pour éventuellement dénoncer quelques concurrents, cette double complicité entretient sans changement une situation qui est peut-être pourtant à la base de l'aliénation de toutes les femmes, toujours condamnées, pour se déplacer sur la voie publique, à l'incontournable escorte d'un 'cavalier'.

En Grande-Bretagne, Josephine Butler est une de celles qui s'engagèrent, indépendamment des associations philanthropiques, dans cette lutte difficile et toujours sujette à la grivoiserie anti-féminine. Lutte non sans risques susceptible de mettre en cause les mœurs d'individus des classes supérieures. Contre les avis biaisés selon lesquels les femmes ne se prostituaient que par perversité, Joséphine Butler entreprit une campagne

rarely occurs that one so young escapes contamination. They are then sent to one of the hospitals under a fictitious name or unfeelingly turned into the streets to perish", idem : 475.

⁶⁹⁴ W.T. Stead, 1885, "The maiden tribute to modern Babylon", *Pall Mall Gazette*, n° 6 July, in Patricia Hollis, 1979 : 217-219.

contre une législation qu'elle accusait d'enfermer les femmes prostituées dans leur condition. En 1871, elle se présentait à sa demande devant une commission royale pour témoigner des effets des nouvelles lois sur les maladies contagieuses (*Contagious Diseases Acts 1866, 1867, 1869*) qui visaient à faire subir des contrôles médicaux aux femmes, et non aux hommes, ayant eu des rapports vénéaux. Josephine Butler fut soutenue dans cette campagne, qui eut un écho national et international, par Florence Nightingale, Harriet Martineau (1802-1876)⁶⁹⁵, Mary Carpenter⁶⁹⁶. Elle s'attaqua aussi au trafic des enfants prostituées. En 1875, Josephine Butler fondait avec l'aide des Suisses, la *British Continental and General Federation for the Abolition of the State Regulation of Vice*, qui existe encore aujourd'hui et qui devait jouer aussi un rôle important dans la propagation du mouvement féministe⁶⁹⁷.

2. En France

En dehors des associations philanthropiques où elle s'affadit dans les rapports aristocratiques, la présence féminine ne se manifeste pas, comme en Grande-Bretagne, dans des campagnes que l'on pourrait qualifier d'humanitaires. Les femmes ont un parcours très différent.

⁶⁹⁵Harriet Martineau, féministe, refusant le mariage, auteure d'essais politiques et sociologiques, ses écrits stimulent le mouvement pour l'amélioration de l'éducation des femmes, pour l'abolition de la prostitution réglementée et pour le suffrage des femmes. Anne-Marie Käppeli, 1991, "Scènes féministes" in Georges Duby et Michelle Perrot, 1991, *Histoire des Femmes en Occident : le XIXe siècle*, Paris, Plon : 521.

⁶⁹⁶Mary Carpenter est connue pour s'être occupée des écoles d'enfants pauvres (*ragged schools*) et pour avoir, en 1850, précédé Octavia Hill dans la mise en place de logements bon marché pour les familles ouvrières. Standish Meacham, 1987, *Toynbee Hall and Social Reform 1880-1914: The search for community*, Yale, Yale University Press : 6-7; Franck Prochaska, 1980, *Women and Philanthropy in 19th century England*, Oxford, Clarendon Press : 147-148.

⁶⁹⁷ Anne-Marie Käppeli, 1991 : 505-506.

L'une des premières formes d'insertion de femmes 'sans qualités' dans la société rurale en France d'autrefois est liée à la santé. La tradition montre le rapport humain des femmes au corps biologique, dont résulte un lien social à la souffrance⁶⁹⁸ : elles entretiennent une relation à l'enfance, qui inclut nécessairement des activités de soins. Dans la vie rurale, en marge des savoirs médicaux, une culture populaire et féminine, faite de nombreuses recettes relatives au corps, s'est longtemps perpétuée et subsiste encore. Cette médecine domestique, qui procède des conditions de vie de la femme et non de 'qualités spéciales', a retenu l'attention d'Odile Arnold (1981)⁶⁹⁹ et de Françoise Ducrocq (1981)⁷⁰⁰. Ces soins domestiques débouchent depuis le XVIe siècle sur la mobilisation d'un grand nombre de nonnes dans les hôpitaux, telles les soeurs hospitalières⁷⁰¹. A Lyon, l'essentiel des soins aux malades est confié à ces soeurs qui ne dépendent d'aucune congrégation car attachées au seul hôpital. Les 'hospitalières', ainsi qu'on les nomme, sont dépourvues de statut. Elles sont révocables du jour au lendemain, corvéables à merci, payées 'à la grâce de Dieu', c'est-à-dire sans autre salaire que la vie éternelle. Mais mal formées, elles ne peuvent assimiler les techniques nouvelles et les médecins s'en plaignent. "L'anticléricalisme d'après la révolution de 1830 révèle leurs défauts : zèle religieux, brutalité, abus de pouvoir, incompetence, inattention dans l'administration des médecines, incapacité pharmaceutique, attachement aux vieilles croyances."⁷⁰² Elles disparaissent en grand nombre avec l'arrivée vers 1821 des élèves internes. De ce côté, les femmes devront

⁶⁹⁸ Françoise Loux, 1981, "La Femme Soignante dans les Traditions Rurales du XIXe Siècle", in Pénélope, n° 5 : 37-38.

⁶⁹⁹Odile Arnold, 1981, "Charité et maladie dans la première moitié du XIXe siècle", in Pénélope, n° 5 : 41-44.

⁷⁰⁰Françoise Ducrocq, 1981, "Des Thérapeutes Du Corps Médical", in Pénélope, n° 5 : 45-59.

⁷⁰¹ Olivier Faure, 1981 "A l'hôpital, avant les infirmières : les soeurs hospitalières de Lyon au début du XIXe siècle", in Pénélope, n 5 : 52-55.

⁷⁰² Idem : 55.

attendre Léonie Chaptal (voir chapitre 9) pour s'insérer de façon relativement compétente dans le milieu médical, mais sous l'autorité incontestée d'hommes.

Dans le domaine de l'éducation, ce n'est pas avant la Troisième République que des femmes sont sollicitées régulièrement. L'Inspection générale des "salles d'asile"⁷⁰³, que Jean-Noël Luc (1997) considère comme une première voie d'accès des femmes à la haute fonction publique, compte 35 femmes en 1877⁷⁰⁴. Ici "l'autorité maternelle" des femmes, qualité que l'on veut leur attribuer selon la tradition masculine du temps pour justifier leur recrutement, est revendiquées par celles-ci et adroitement retournée comme moyen d'écartier les hommes des ces activités. Mme Chevreau-Lemercier, grande avocate de l'inspection féminine écrit : "... il y a des soins d'une certaine nature , il est des choses ... pour lesquelles il convient de laisser les femmes s'entendre entre elles."⁷⁰⁵ Ces recrues apparaissent au 'Comité des Dames inspectrices des écoles de filles d'enseignement mutuel', à celui de la 'Société pour l'instruction élémentaire', au 'Comité des dames des salles d'asile de Paris' (pour l'instruction des enfants). On les rencontre également dans la 'Société pour l'instruction élémentaire', la 'Société nantaise pour l'enseignement professionnel des jeunes filles', la 'Société de la morale chrétienne'⁷⁰⁶.

Plusieurs de ces femmes publient ou font des conférences en "sortant de leur humble sphère d'action"⁷⁰⁷. Elles écrivent leurs rapports sur un ton

⁷⁰³ "Salle d'asile" : Lieu d'éducation collective des enfants de deux à six ans.

⁷⁰⁴ Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique du 22.12.1837.

⁷⁰⁵E.Chevreau-Lemercier, 1848, *Essai sur l'inspection générale des salles d'asile*, Paris, Hachette, cité par Jean-Noël Luc, in Alain Corbin et al., 1997, *Femmes dans la Citée (1815-1871)*, Paris, Créaphis : 167.

⁷⁰⁶Evelyne Lejeune-Resnick, 1991, *Femmes et associations (1830/1880) Vraies Démocrates ou Dames Patronnesses*, Paris, Publisud.

⁷⁰⁷ Jean-Noël Luc, 1997, "L'inspection générale des salles d'asile, première voie d'accès des femmes à la haute fonction publique" in Alain Corbin et al., 1997 : 171.

neutre, éloigné de la modestie excessive comme du discours conquérant. Mais la fonction d'inspectrice salariée enfreint la règle de l'oisiveté féminine, chère aux milieux aisés, et prive pendant longtemps cette 'bourgeoise laborieuse' de toute considération, comme le note Jean-Noël Luc.

Parmi ces femmes 'sans qualité', l'une d'elles, émancipée par ses propres moyens, sans presque aucune notoriété, n'ayant milité dans aucune association philanthropique, présente une biographie exemplaire, Julie-Victoire Daubié (1824-1874).

Julie-Victoire Daubié parvient à faire une carrière indépendante. Elle réussit, la première, à conquérir des diplômes supérieurs qui sont refusés à ses pareilles. Elle obtient de se faire éditer, elle parvient à écrire dans la presse, à pratiquer ce que l'on peut appeler, une 'philanthropie avancée' et un féminisme avant la lettre, comme on en jugera⁷⁰⁸.

Cette femme, sur laquelle il n'existe que peu d'éléments biographiques, semble avoir connu le saint-simonisme. Elle se révèle, par ses ouvrages, être une femme instruite en matière de théorie économique et sociologique. En 1858, elle écrit : La femme pauvre par une femme pauvre⁷⁰⁹, qui suscite des articles élogieux dans Le Temps. La même année, elle rédige un mémoire sur le salaire des femmes qui reçoit un premier prix de l'académie impériale de Lyon. Ce travail est en partie traduit en anglais par Josephine Butler⁷¹⁰.

En 1861, elle est la première à passer le baccalauréat réservé aux

⁷⁰⁸Raymonde Bulger, 1997, "Julie-Victoire Daubié (1824-1874). Ses modes particuliers d'occupation de l'espace public et d'action sur celui-ci", in Corbin et al., 1997 :287-292.

⁷⁰⁹ Ce livre est publié en 1866 par l'éditeur Guillaumin.

⁷¹⁰Moraliste et féministe anglaise qui, nous l'avons vu ci-dessus, se livre à une campagne contre la prostitution.

garçons, malgré la réticence du ministre de l'Instruction Publique à signer le diplôme. L'année suivante (1862) elle est collaboratrice du Journal des économistes et Du progrès dans l'Instruction primaire. En 1870, elle collabore au Droit des Femmes et en 1871 elle est Licenciée en lettres.

Elle fréquente le salon parisien d'une femme de lettres, essayiste et historienne, Marie d'Agoult (1805-1876)⁷¹¹ dont elle rencontre la fille qui collabore au Temps. Ses campagnes sont surtout féministes (égalité des salaires, suppression du salaire d'appoint, retraites égales à celles des hommes, emploi selon les compétences) et moralisatrices (contre la débauche et la prostitution). Son action pour le vote des femmes est freinée par celles d'entre elles qui sont encore trop soumises à l'emprise du clergé.

Son dernier livre, L'émancipation de la femme, paraît à partir de 1871, en 10 livraisons. Elle meurt en 1874, à 50 ans, après avoir entretenue une correspondance avec Josephine Butler. Après sa mort, paraît la deuxième édition de La femme pauvre par une femme pauvre, en trois volumes sous le titre, La femme pauvre au XIXe siècle; condition économique, morale et professionnelle.

Raymonde Bulger (1997), sa biographe, attire l'attention sur les modes particuliers selon lesquels Julie-Victoire Daubié occupe l'espace public, grâce à sa "sa verve, l'humour grinçant de sa critique sociale, le réalisme et l'ingéniosité de ses réflexions économiques sur le travail des femmes."⁷¹²

Tous ces exemples, anglais et français, relativisent l'action des associations philanthropiques qui ont retenu notre attention dans les pages précédentes. Ils relativisent aussi fortement l'idéologie qui les ont

⁷¹¹Dictionnaire des Femmes Célèbres de tous les temps et de tous les pays, 1992.

⁷¹² Raymonde Bulger, 1997 : 288

gouvernées. Ils montrent que la condition des femmes ne leur doit pas l'essor que nous avons anticipé et que celles-ci ont mieux su s'affirmer lorsqu'elles agissaient de leur propre chef que lorsqu'elles se rangeaient sous une bannière d'inspiration masculine.

CHAPITRE XI

ETRE PATRIOTE OU DEVENIR FEMME

Les progrès relatifs auxquels “les femmes sans qualités” semblaient ouvrir la voie à la fin du XIX^{ème} siècle, sont compromis en 1914 par l’éclatement des hostilités entre l’Allemagne et les Alliés, dont la France et la Grande-Bretagne. Bien que des velléités pacifistes apparaissent moins en France que chez les Britanniques, notamment dans le Commonwealth, la guerre se révèle être un piège redoutable pour engager les femmes, parées de nouvelles qualités, à déporter le féminisme vers le bellicisme patriotique.

1. Les femmes et l’*Union Jack*

En Grande-Bretagne, bellicisme et pacifisme s’opposent avec en arrière-plan les conquêtes des suffragettes. Ils divisent des familles parmi les plus impliquées dans la vie politique britannique tels les Potter et les Pankhurst.

a) Du féminisme au patriotisme

Lors de la déclaration de guerre de 1914, il est convenu dans les milieux britanniques que le foyer domestique reste l’espace des femmes et le domaine public, celui des hommes⁷¹³. Dès le début des hostilités contre l’Allemagne, on constate cependant la volonté d’une grande majorité des femmes britanniques de s’impliquer. Ne pouvant pas voter et n’étant pas mobilisables, elles considèrent que si “leur rôle n’était pas de faire la guerre, il était de faire des guerriers”⁷¹⁴. Certaines d’entre elles vont jusqu’à

⁷¹³Bruce Scates and Raelence Frances, 1997, *Women and the Great War*, Cambridge, Cambridge University Press : 69.

⁷¹⁴Bruce Scates and Raelence Frances, 1997 : 82.

regretter “de n’avoir qu’un seul fils à offrir à l’Empire”⁷¹⁵.

Dans la famille Potter, Mary et Maggie, deux des soeurs de Beatrice Webb, affichent leurs convictions patriotiques. Ainsi, “Mary transforma Longford en un centre d’approvisionnement et de ‘réconfort’ pour les soldats anglais.”⁷¹⁶ Maggie, qui à regret “... ne partageait pas les convictions pacifistes de son fils ...”⁷¹⁷, se place du côté des militaires. Quant à Beatrice Webb, ses convictions restent marquées par son irrésolution coutumière, mais elle tend à prendre parti pour la guerre. Elle se rallie à l’opinion qui soutient la mobilisation générale, c’est-à-dire la conscription masculine. Dans ce climat, des féministes parmi les plus engagées en viennent à reléguer leurs convictions derrière un patriotisme sans concession. Ainsi en est-il de Dame⁷¹⁸ Millicent Garrett Fawcett (1847-1929) pourtant témoin de la carrière difficile, parce que femme, de sa soeur aînée, Elisabeth Garrett Anderson (1836-1917), première titulaire du titre de docteur en médecine et fondatrice d’un hôpital ayant un personnel féminin⁷¹⁹. En 1897 Millicent, alors fervente avocate du vote des femmes, avait pris la présidence de l’Union Nationale des Associations pour le Suffrage Féminin patriotique (N.U.W.S.S.)⁷²⁰. En 1914, elle dissout ce mouvement pour permettre à ses adhérentes de participer pleinement à l’effort de guerre. Millicent déclare à cette occasion : « Femmes, votre pays a besoin de vous... Montrons nous dignes de la citoyenneté, que notre

⁷¹⁵Bruce Scates and Raelence Frances, 1997 : 80.

⁷¹⁶Barbara Caine, 1986, *Destined to be Wives : The Sisters of Beatrice Webb*, Oxford, Clarendon Press : 167.

⁷¹⁷Barbara Caine, 1986 : 187.

⁷¹⁸Dame : titre de l’épouse d’un membre de la Chambre des Lords.

⁷¹⁹Roger Ellis, 1997, *Who’s Who in Victorian Britain : being the eighth volume in the Who’s who in British History series*, Shephard-Walwyn : 349.

⁷²⁰N.U.W.S.S. : *National Union of Women’s Suffrage Societies*, in Robert Pearce and Roger Streat, *Government and Reform 1815-1918*, London, Holder and Stoughton, 1994 :73.

revendication soit reconnue ou non”⁷²¹. Millicent Garrett Fawcett s’aligne ainsi sur les positions patriotiques d’Emmeline Pankhurst, la fondatrice de l’Union Politique et Sociale des Femmes (W.S.P.U)⁷²² dont elle estime, dans *The Times*, que les performances, depuis 1903, sont supérieures à son organisation⁷²³.

Emmeline Pankhurst, féministe énergique ayant souffert de sévices de la part de la justice britannique⁷²⁴, avait surpris en se rangeant résolument du côté patriotique. “Nous désirons ardemment que notre pays soit victorieux...” lance-t-elle de la tribune du W.S.P.U.⁷²⁵ Dans son autobiographie, Emmeline, se référant à cette époque, écrit :

“Nos batailles sont pratiquement terminées ... nos armes sont rangées ... nous avons déclaré une trêve totale du militantisme.”⁷²⁶

Elle espère, étant donné son crédit moral parmi les féministes⁷²⁷, que sa position sera adoptée par les plus influentes d’entre elles. L’aînée des filles de Emmeline, Christabel Pankhurst, impliquée elle aussi dans le combat en faveur de l’émancipation des femmes, réagit d’abord contre « le massacre mécanique et sans âme provoqué par les hommes »⁷²⁸. Puis elle se rétracte, craignant de faire accuser l’Union Politique et Sociale des Femmes (W.S.P.U) de trahison contre le roi et la patrie. Christabel décide

⁷²¹“Women, your country needs you... Let us show ourselves worthy of citizenship whether our claim to it is recognized or not.” David Mitchell, 1977, *Queen Christabel : A biography of Christabel Pankhurst*, London, MacDonald and Jane’s : 247.

⁷²²W.S.P.U. : *Women’s Social and Political Union*.

⁷²³Roger Ellis, 1997 : 413.

⁷²⁴David Mitchell, 1971, *Les Pankhurst : L’ascension du Féminisme*, Genève, Cercle du Bibliophile : 153.

⁷²⁵“... we ardently desire that our country shall be victorious ...”, David Mitchell, 1977: 248.

⁷²⁶“Our battles are practically over ... our arms are grounded... we declared a complete truce from militancy.” Emmeline Pankhurst, 1914, *My own story*, London, Eveleigh Nash : 363.

⁷²⁷Emmeline Pankhurst a été seize fois en prison, cf. David Mitchell, 1971 : 154.

⁷²⁸David Mitchell, 1977 : 246.

d'interrompre la campagne du W.S.P.U. pour épargner "beaucoup d'énergie et d'argent"⁷²⁹ bien que des militantes estiment que le mouvement soit sur le point de remporter la bataille pour le suffrage féminin. Christabel considère que la victoire du féminisme passe par celle de la guerre⁷³⁰. Elle proclame alors ce qu'elle appelle "l'Armistice des Femmes"⁷³¹. Au *Daily Telegraph* qui l'interroge, Christabel déclare que

"... tout ce pourquoi, nous les femmes, nous nous sommes battues et que nous chérissons, disparaîtrait dans le cas d'une victoire allemande ..."⁷³².

Les convictions de Christabel, comme celles d'Emmeline, sont assorties d'une vive répulsion pour tout ce qui peut être assimilé au socialisme, tels le Fabianisme, le travaillisme, a fortiori le communisme. Emmeline pensait que si les femmes

"... sont moins réceptives que les hommes à la propagande de paix des Allemands, elles devraient s'intéresser de plus près aux réunions des syndicats qui sont souvent dominées par des agitateurs bolcheviques."⁷³³

Selon David Mitchell (1971), on estimait dans les milieux conservateurs britanniques, qu'en effet:

⁷²⁹David Mitchell, 1977 : 248.

⁷³⁰David Mitchell, 1971 : 155.

⁷³¹"So began what Christabel called 'the Women's Armistice'." David Mitchell, 1977 : 248.

⁷³²"...everything we women have been fighting for and treasure would disappear in the event of a German victory ...", David Mitchell, 1977 : 248.

⁷³³"... were far less susceptible than men to German peace propaganda, but they should take a closer interest in trade union meetings which were too often dominated by Bolshevik agitators." David Mitchell, 1977 : 266.

“... les femmes étaient plus conscientes que les hommes des dangers du bolchevisme, ce poison germanique qui avait paralysé la Russie et avec l’aide duquel les Huns espéraient gagner sur le plan intérieur ce qu’ils avaient perdu sur les champs de bataille d’Europe.”⁷³⁴.

Emmeline avait participé en Grande-Bretagne à une campagne gouvernementale et patronale contre l’extension du communisme⁷³⁵. Elle croyait pouvoir écarter les femmes des griffes du travailliste Ramsay MacDonald⁷³⁶ grâce à un programme social qui aurait montré comment une “... forte production pouvait s’accompagner d’une bonne paye, de courtes heures et d’une part de ce qui est bon dans la vie.”⁷³⁷ Son aversion envers le “bolchevisme” s’exaspère encore en 1917 dès les premières négociations de paix du gouvernement révolutionnaire russe avec l’Allemagne.

Pendant toute la durée de la guerre, Emmeline par ses voyages et Christabel par ses lettres, toutes deux par leurs démarches et leurs rencontres, cherchent à influencer sur le cours des événements. Si les responsables politiques et militaires qu’elles cherchent à convaincre sont des hommes, c’est avec des femmes surtout qu’elles entretiennent des relations directes telles Annie (1879-1953)⁷³⁸ et Jessie Kenney⁷³⁹.

⁷³⁴David Mitchell, 1971 : 157.

⁷³⁵David Mitchell, 1971 : 154.

⁷³⁶Ramsay MacDonald (1866-1937) : L’un des premiers députés travaillistes, il s’opposera à la guerre des Boers. Pacifiste, il refuse de voter les crédits de guerre en 1914 et se voit taxer de défaitisme. Cf. Enc. Univ., 1988. Pour Christabel Pankhurst, James Ramsey MacDonald est un “outil du Kaiser”, cf. sa lettre à la Baronne de Brimont, le 16 mars 1917, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris.

⁷³⁷“... *high production can be reconciled with good pay, short hours and a share in all that is good in life.*” David Mitchell, 1977 : 267.

⁷³⁸Annie Kenney est une ancienne ouvrière cardeuse dans l’industrie textile qui a commencé à travailler dès l’âge de 13 ans. Devenue la première organisatrice syndicale dans cette industrie, elle rejoint en 1905 l’Union Politique et Sociale des Femmes (W.S.U.P.) d’Emmeline Pankhurst. Elle est arrêtée en 1905, 1906 et 1912. Annie fait à plusieurs reprises la grève de la faim. Elle est nommée organisatrice du W.S.U.P. à Londres en 1906 et en devient responsable du mouvement

L'implication des Pankhurst dans les aspects politiques et diplomatiques de la guerre ⁷⁴⁰ apparaît dans la correspondance qu'échange Christabel, qui réside une partie de son temps en France, avec la baronne de Brimont au 40 rue de Monceau à Paris. Christabel met en garde ses amies contre une conduite susceptible de rendre trop évidente l'intransigeance de leur patriotisme : "Il ne faut pas que cela vienne de nous directement, si on pourra [sic] faire marcher les autres d'abord."⁷⁴¹ Pour Emmeline et Christabel les positions politiques et stratégiques relatives à la guerre s'organisent sous l'effet contrarié de trois idéologies, le féminisme, le patriotisme et le socialisme.

La ferveur nationaliste de Christabel va jusqu'à se féliciter de ce que le "sentiment anti-allemand en Angleterre soit bien plus grand qu'au début des hostilités". Elle écrit :

"Le soldat britannique, voyant plus du Boche que jamais auparavant, exprime son opinion à ses amis de l'arrière et aux journaux sur cette horrible créature."⁷⁴²

Elle ajoute dans ce même courrier que le soldat britannique "... ne supporte plus sa façon traîtresse de combattre."⁷⁴³ Le Boche, explique-t-elle

en 1912 lors de l'arrestation de Mrs Pankurst. Elle se joignit à celle-ci en 1914 dans sa campagne en faveur du recrutement. D'après Annie Kenney, 1924 , *Memories of a militant* et *The Macmillan Dictionary of Women's Biography*.

⁷³⁹Jessie Kenney, soeur cadette d'Annie Kenney, est la porte parole du W.S.P.U. Elle résida à Paris avec Christabel en 1912 puis accompagna Emmeline dans plusieurs de ses voyages aux Etats Unis, au Canada et en Russie entre 1914 et 1918. D'après les lettres de Christabel Pankhurst, Annie Kenney, 1924 et *The Macmillan Dictionary of Women's Biography*.

⁷⁴⁰Lettres manuscrites en anglais ou en français de Christabel Pankhurst à la baronne de Brimont entre le 28 juin 1916 et le 6 août 1919. Bibliothèque Marguerite Durand, Paris.

⁷⁴¹Extrait d'une lettre rédigée en français de Christabel Pankhurst à la Baronne de Brimont, le 12 décembre 1917.

⁷⁴²"*The British soldier is seeing more of the Boche than he has ever seen before, and he is expressing his opinion of that awful creature to his friends at home and to the newspapers.*" Extrait d'une lettre de Christabel Pankhurst à la Baronne de Brimont, le 25 août 1916.

⁷⁴³"*.... cannot bear his treacherous ways of fighting.*" Extrait d'une lettre de Christabel Pankhurst à la Baronne de Brimont, le 25 août 1916.

ailleurs, "... est réellement fait d'une autre façon que nous ... ennemi de l'humanité, sous-humain, ou d'une espèce différente." ⁷⁴⁴

Emmeline et Christabel Pankhurst se montrent très critiques envers les gouvernants qui ne partagent pas leur nationalisme exacerbé, tels Herbert Henry Asquith (1852-1928) ⁷⁴⁵ Premier Ministre jusqu'en 1916, Sir Edward Grey (1862-1933) ⁷⁴⁶ Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères ou William Robertson (1860-1933) ⁷⁴⁷ chef de l'Etat Major Général Impérial Britannique, ou encore Lord Richard Haldane (1856-1928) ⁷⁴⁸ Secrétaire à la Défense. Tous sont considérés comme des "traîtres" ⁷⁴⁹ et "ennemis du peuple" ⁷⁵⁰. Des membres de l'Union Politique et Sociale des Femmes (W.S.P.U) manifestent au Parlement pour inciter les parlementaires à renvoyer Robertson. Elles font tant et si bien que Emmeline Pankhurst est arrêtée à Trafalgar Square en 1915 pendant qu'elle harangue la foule ⁷⁵¹.

Une des bévues des gouvernants selon Christabel, est d'avoir laissé repartir dans son pays, le Premier Ministre australien, William Hughes (1862-1952), représentant du dominion au Cabinet de Guerre britannique. Celui-ci, partisan de la "guerre totale", prétend pouvoir relancer le recrutement obligatoire en Australie. Il est reçu avec enthousiasme à Londres où Christabel et sa mère organisent en juillet 1916 des manifestations en sa faveur ⁷⁵²

⁷⁴⁴"... the Boche' is really made in a different way ... the ennemi of mankind, sub-human and of a different species." David Mitchell, 1977 : 256.

⁷⁴⁵Herbert Henry Asquith: *Prime Minister* du Royaume-Unis de 1908 à 1916. En 1914, il se proclame favorable à l'entrée en guerre, mais il est accusé de conduire l'effort anglais avec prudence et se heurte à l'impatience de Lloyd George, cf. *Enc. Univ.*, 1988.

⁷⁴⁶Edward Grey : *Secretary of Foreign Affairs* de 1905 à décembre 1916. Membre du parti libéral, il est critiqué pour mener une diplomatie secrète, cf. *Enc. Univ.*, 1988.

⁷⁴⁷William Robertson: *Chief of British Imperial General Staff*.

⁷⁴⁸Lord Haldane conduit en 1912 une mission de conciliation avec l'Allemagne qui échoue. *Who's Who in the Twentieth Century*, Oxford University Press, 1999.

⁷⁴⁹David Mitchell, 1977 : 247.

⁷⁵⁰David Mitchell, 1977 : 255.

⁷⁵¹David Mitchell, 1977 : 258

⁷⁵²Idem : 256, 260. Voir aussi *Prime Ministers of Australia* - Hughes in <http://www.nma.gov.au>

“Ces hommes égarés ont laissé partir Hugues et il vogue maintenant vers l’Australie. Tous les hommes convenables se demande, - Qui maintenant va porter la politique de M. Hugues que nous pensons être si admirable et nécessaire.”⁷⁵³

Christabel Pankhurst cherche à influencer les plus hautes personnalités britanniques et mondiales, parmi lesquelles Lord Northcliffe, propriétaire de deux quotidiens *The Times* et *The Daily Mail*⁷⁵⁴. Celui-ci est cependant adversaire du Premier Ministre en fonction, Lloyd George⁷⁵⁵ dont Christabel pense le plus grand bien. Elle écrit :

“Quant à nos hommes d’Etat vous n’avez pas de meilleur ami que Lloyd George. Ce qui, chez lui, nous semblerait inexplicable, s’explique par les deux noms A. et R.”⁷⁵⁶

En 1916, Christabel écrit à Théodore Roosevelt (1856-1919), précédemment Président des Etats-Unis, pour qu’il fasse en sorte qu’un “Lafayette américain” vienne au secours de la France⁷⁵⁷.

Christabel est partisane d’un commandement unique des forces alliées. Elle revient sur le sujet dans plusieurs de ses lettres :

“Je crois savoir que l’opposition politique d’Asq[ui]th et l’opposition militaire de Rob[ert]son ... empêchent Ll. G. [Lloyd George] de se mettre d’accord avec vous autres [c’est-

⁷⁵³«*Those misguided men have let Hughes go and he is now at sea on his way to Australia. All the men who are any good are saying - Who is now to carry out Mr. Hughes' policy which we think so admirable and necessary.* » Extrait d’une lettre de Christabel Pankhurst à la baronne de Brimont, le 28 juin 1916.

⁷⁵⁴Voir la lettre en français de Christabel Pankhurst à la baronne de Brimont, le 16 juin 1917.

⁷⁵⁵David Lloyd George (1863-1945) est ministre des munitions en 1915, puis ministre de la guerre en 1916 et enfin Premier Ministre de 1916 à 1922.

⁷⁵⁶Extrait d’une lettre en français de Christabel Pankhurst à la baronne de Brimont, le 12 décembre 1917. Les majuscules A et R désignent probablement Asquith et Robertson.

⁷⁵⁷Voir la lettre en anglais de Christabel Pankhurst à la baronne de Brimont, le 23 juin 1916.

à-dire, les Français (C.B.)] sur la question du com[man]d[e]men]t unique ... Si les Américains insistent pour le c[ommandemen]t unique cela sera précieux, car avec leur force naissante ils ont beaucoup d'influence."⁷⁵⁸.

Les rapports des Alliés avec la Grèce⁷⁵⁹ inquiète Christabel. Elle prétend que Sir Edward Grey abandonne en secret les négociations avec ce pays encore neutre. Elle préconise une approche en sous-main pour dévoiler les intentions de celui-ci d'interrompre les pourparlers. Elle soutient par ailleurs que "... la politique de Grey vise à mener la Russie dans les bras de l'Allemagne."⁷⁶⁰

En 1917, elle tente de faire intervenir ses relations auprès du président Thomas Woodrow Wilson (1856-1924)⁷⁶¹ vis à vis duquel elle est d'abord très hostile. Elle le soupçonne de cacher que sa mère est allemande⁷⁶². Elle met en garde ses alliées contre leurs démonstrations de sympathie envers lui :

"... nous devons être prudentes et ne pas être trop polies ni cordiales en nous référant aux gestes pacifiques de Wilson au point de décourager nos amis des Etats Unis. ... Wilson n'est pas notre ami... Il a la mentalité et la moralité particulière du Pacifiste ... et comme pédant, il a beaucoup d'attrance envers l'Allemagne, 'terre d'exécrables professeurs' ... Wilson est opposé au programme italien concernant le contrôle de l'Adriatique... La finance germano-américaine a tissé un parfait réseau d'accès autour de Wilson, usant de la réforme

⁷⁵⁸Extrait d'une lettre en français de Christabel Pankhurst à la baronne de Brimont, le 12 décembre 1917.

⁷⁵⁹Voir la lettre en anglais de Christabel Pankhurst à la baronne de Brimont, le 30 juin 1916. Consulter aussi les lettres rédigées en anglais le 25 août et le 28 septembre 1916.

⁷⁶⁰"... *Grey's policy was directed to drive Russia in the arms of Germany.*" Extrait d'une lettre de Christabel Pankhurst à la baronne de Brimont, le 16 décembre 1916.

⁷⁶¹Successeur de Theodore Roosevelt à la présidence des Etats Unis de 1913 à 1921.

⁷⁶²Voir la lettre en anglais de Christabel Pankhurst à la baronne de Brimont, le 31 janvier 1917.

philanthropique et sociale comme l'un de ses camouflages.”⁷⁶³

Mais son jugement change en juin 1917 :

“Je suis heureuse quant aux affaires américaines - c'est-à-dire que je crois à une évolution excellente dans les idées américaines sur la guerre. La dernière déclaration du président Wilson contient de très bonnes choses”⁷⁶⁴.

En décembre 1917, elle constate qu'il “a fallu l'instance [ou l'insistance ?] du président Wilson et des autres alliés pour vaincre Asquith sur le front politique à Londres.”⁷⁶⁵

On apprend par la correspondance de Christabel, que sa mère fait plusieurs tournées de propagande aux Etats-Unis pour collecter des fonds⁷⁶⁶. Elle essaye en même temps de susciter une intervention militaire américaine et japonaise contre le soviétisme russe⁷⁶⁷.

L'influence de Emmeline et de Christabel sur le cours des événements internationaux ne les rend pas moins critiques à propos des affaires nationales. Christabel dénonce notamment “la ruse diabolique d'Asquith” qui refuse aux conscrits d'outre-mer de voter sous prétexte que les femmes n'ont pas ce droit⁷⁶⁸. Le nationalisme de Christabel l'incite à récuser cette proposition. Elle écrit :

⁷⁶³«... we ought to be very careful not to be so polite and cordial in our references to Wilson's peace moves as to discourage our friends in the United States...Wilson is not our friend. ... He has the peculiar mentality and morality of the Pacifist and as a pedant he finds much to attract him in Germany 'the land of damned Professors' ... Wilson is opposed to Italy programme as to the control of the Adriatic ... “German American finance has woven a perfect network of entrance around Wilson, using philanthropique and social reform as one of its disguises.” Extrait d'une lettre de Christabel Pankhurst à la baronne de Brimont, le 31 janvier 1917.

⁷⁶⁴Extrait d'une lettre de Christabel Pankhurst à la baronne de Brimont, le 16 juin 1917.

⁷⁶⁵Extrait d'une lettre de Christabel Pankhurst à la baronne de Brimont, le 12 décembre 1917.

⁷⁶⁶Voir la lettre rédigée en français de Christabel Pankhurst à la baronne de Brimont, le 18 août 1918.

⁷⁶⁷Idem.

⁷⁶⁸Lettre rédigée en anglais de Christabel Pankhurst à la baronne de Brimont, le 16 août 1916.

“Nous protestons contre cette méthode d’exploitation de notre cause parce que si nous ne pouvons voter nous-mêmes, nous voulons que les soldats et les marins le puissent.”⁷⁶⁹

Par ce qui précède, on observe un changement dans la démarche militante d’Emmeline et de Christabel Pankhurst. Leur volonté de convaincre s’écarte de leur base féministe pour s’orienter vers les hauts responsables politiques. En entraînant leurs militantes vers le patriotisme généré par la guerre, elles se situent dans une idéologie forte et unanime qui transcende les genres. Elles se positionnent comme interlocutrices d’“hommes” de pouvoir en charge de la politique militaire. Elles acquièrent ainsi, à titre personnel, une position influente que leur refusait le militantisme féministe.

On conçoit dans ces conditions que le patriotisme puisse se substituer au féminisme par l’action corrosive que l’un peut exercer sur l’autre, autant que dure la guerre.

b) Anglais et Australiennes pour un pacifisme militant

Face au patriotisme des féministes britanniques, le pacifisme est mal reçu dans l’opinion publique et sans cesse réprimé. Animé par des organisations minoritaires, il s’oriente le plus souvent vers des options progressistes. Mais ce sera surtout outremer, en Australie, que le pacifisme féminin s’affirmera fortement dans des mouvements radicaux aux convictions profondément humanistes.

En Grande-Bretagne, dès la première loi de conscription en décembre

⁷⁶⁹“We are protesting against this method of exploiting our cause because if we cannot vote ourselves we at least want the soldiers and the sailors to do so..” Extrait d’une lettre de Christabel Pankhurst à la baronne de Brimont, le 16 août 1916.

1914, des socialistes et des libéraux fondent l'Union du Contrôle Démocratique (U.D.C.) dont le but est d'entamer aussitôt que possible des négociations de paix avec l'Allemagne⁷⁷⁰. Presque simultanément, la Fraternité Anti-Conscription (N.C.F.)⁷⁷¹ est créée à l'intention des jeunes gens en âge d'être mobilisés. Celle-ci est fondée par un ami de Ramsay MacDonald, Clifford Allen (1889-1938), premier directeur de l'organe travailliste⁷⁷², le *Daily Citizen*, associé à Fenner Brockway (1888-1988), journaliste socialiste chrétien, et à Bertrand Russel⁷⁷³ (1872-1970) mathématicien et philosophe. Bien que s'étant inspiré du mouvement légal des suffragettes, des membres de la Fraternité Anti-Conscription (N.C.F.) sont emprisonnés pour "objection de conscience". Par trois fois Clifford Allen, atteint de tuberculose, faillit mourir de ses détentions⁷⁷⁴. En 1916, malgré une seconde loi de conscription qui prévoit clairement des cas d'exemption pour les objecteurs de conscience, l'armée britannique s'autorise à juger ces derniers et à les remettre aux autorités civiles pour être incarcérés. Un comité national est alors constitué pour trouver un travail de substitution aux objecteurs⁷⁷⁵.

Si le pacifisme trouve un écho chez les intellectuels, il est mal considéré dans les milieux populaires. *The Times* du 3 décembre 1915 rapporte que :

"Une réunion publique contre la conscription devait avoir lieu la nuit dernière à l'Institut de Mécanique à Bradford, sous les auspices du Parti

⁷⁷⁰U.D.C.: *Union of Democratic Control*, cf. Arthur Marwick, 1991, *The Deluge : British Society and the First World War*, London, MacMillan : 120.

⁷⁷¹N.C.F. : *No-Conscription Fellowship*. Cf. Arthur Marwick, 1981 : 120.

⁷⁷²Voir Clifford Allen in <http://www.spartacusEducational>.

⁷⁷³Le pacifisme et l'anti-militarisme de Bertrand Russel lui valurent en 1918, d'être renvoyé de Cambridge, où il enseignait, et d'être condamné à six mois de prison. Auteur d'ouvrages scientifiques et littéraires, il reçut le prix Nobel de Littérature en 1950. Cf. *Le Petit Robert 2: Dictionnaire Universel des Noms Propres*, 1981, Paris, Le Robert.

⁷⁷⁴Arthur Marwick, 1981 : 122.

⁷⁷⁵Arthur Marwick, 1981 : 121.

National des Citoyens. En raison du fait qu'une réunion semblable avait été interrompue le mercredi soir à Halifax, le Comité de l'Institut décida qu'il préférerait que la réunion n'est pas lieu ... Les opposants de l'anti-conscription étaient présents en force considérable, et ont tenu ensuite une réunion en face de la Mairie, les débats étant ouverts par le chant de l'hymne national."⁷⁷⁶

Le même journal du 4 février 1916 fait part d'une descente de police dans les bureaux de la Ligue Féminine Anti-Conscription (W.A.C.L.)⁷⁷⁷ où elle saisit des documents et des brochures de propagande. En février et en avril 1918, bien que les idées pacifistes semblent gagner dans l'opinion, des lois annulant les exemptions sont promulgués sans rencontrer d'objections. Cette même année, *The Times* nous informe que l'un des responsables de la Fraternité Anti-Conscription est condamné à deux ans de travail forcé pour avoir publié de la propagande contre la conscription, et relâché après une dizaine de mois de détention⁷⁷⁸.

En raison de la virulence du patriotisme des associations féministes, la mobilisation contre la guerre ne trouve qu'un appui limité dans ce milieu. La sourdine, sinon l'éteignoir appliqué aux revendications féministes en témoignent. Néanmoins plusieurs militantes féministes s'engagent dans cette voie. Certaines sont de conditions modestes telles Selina Cooper⁷⁷⁹ (1864-1946) ou Charlotte Despard⁷⁸⁰ (1844-1939). Selina est la première

⁷⁷⁶"A public meeting against conscription was to have been held last night in the Mechanics' Institute, Bradford, under the auspices of the National Citizens Party. In view of the fact that a similar meeting was broken up on Wednesday night at Halifax, the Committee of the Institute intimated that they would rather that the Bradford meeting should not take place Opponents of the anti-conscriptionists were present in considerable force, and they afterwards held a meeting opposite the Town Hall, the proceedings being opened by the singing of the National Anthem." *The Times*, Friday, December 3, 1915, page 5, colonne 1.

⁷⁷⁷W.A.C.L. : *Women's Anti-Conscription League* . *The Times*, Friday, February 4, 1916, page 3, colonne 6.

⁷⁷⁸*The Times*, Tuesday, April 2, 1918, page 3, colonne 2.

⁷⁷⁹<http://www.spartacus.schoolnet.co.uk/Wcooper.htm>

⁷⁸⁰<http://www.spartacus.schoolnet.co.uk/b18.htm>

femme du peuple à être élue administratrice de la loi des pauvres (*Poor Law Guardian*) en 1894. Elle est recrutée en 1910 par Millicent Fawcett, son admiratrice, comme organisatrice de l'Union National des Associations pour le Suffrage Féminin (N.U.W.S.S.). Quant à Charlotte Despard, elle est aussi administratrice élue de la loi des pauvres et militante du N.U.W.S.S. Elle quitte cette association en 1906 pour rejoindre l'Union Politique et Sociale des Femmes (W.S.P.U) où ses activités la conduisent plusieurs fois en prison. Opposée à Christabel Pankhurst, Charlotte Despard abandonnera également ce mouvement en 1909 pour fonder la Ligue Féministe de la Liberté⁷⁸¹. Enfin en 1914, elle s'associera à Sylvia Pankhurst, la deuxième fille de Emmeline, pour créer un mouvement plus radical, l'Armée de Paix des Femmes (W.P.A.)⁷⁸².

Sylvia Pankhurst (1882-1960) avait adhéré en 1903 à l'Union Politique et Sociale des Femmes (W.S.P.U) fondée par sa mère. En 1906, elle quitte ses études pour s'y consacrer à plein temps. Arrêtée et emprisonnée à plusieurs reprises, elle participe aux grèves de la faim entreprises par le mouvement. Fidèle aux convictions socialistes de son père, elle adhère également au Parti Travailleuse. Au cours de l'année 1912, en désaccord avec Emmeline et Christabel sur l'abandon des options socialistes et le choix d'un droit de vote limité, elle rompt avec le W.S.P.U. Elle lance un journal destiné aux femmes de la classe ouvrière, *The Women's Dreadnought* qui soutient la Fraternité Anti-Conscription (N.C.F.). En même temps que son pacifisme s'affirme, ses opinions politiques se radicalisent. Elle est nommée au bureau d'une organisation révolutionnaire et anti-impérialiste,

⁷⁸¹*Women's Freedom League in* [http:// www. spartacus.schoolnet.co.uk/b18.htm](http://www.spartacus.schoolnet.co.uk/b18.htm)

⁷⁸²*Women's Peace Army in* <http://www.spartacus.schoolnet.co.uk/WpankhustS.htm>

la Ligue Internationale des Femmes⁷⁸³ jugée pro-allemande par Emmeline et Christabel. Sylvia milite aussi contre le Parlement britannique et pour son remplacement par un "soviet prolétarien". En 1917, elle soutiendra la révolution russe et rencontrera Lénine. Ses articles en faveur du communisme lui vaudront cinq mois d'emprisonnement pour "sédition"⁷⁸⁴. Les engagements radicaux de Sylvia sont partagés par sa soeur cadette, Adela Pankhurst (1885-1961) qui est elle aussi féministe et pacifiste, militant en Australie.

Assez mal reçu sur le sol britannique, le pacifisme féminin anglo-saxon s'affirme en terre australe. C'est dans ce dominion du *Commonwealth*, que le mouvement pacifiste, animé par des femmes, avance dans la conquête de droits équivalents à ceux des hommes et mieux encore, de portée universelle.

Le gouvernement australien, dirigé par William Hugues, qu'admirait Christabel Pankhurst, tente d'imposer par deux référendum successifs la conscription obligatoire. Ils sont rejetés l'un et l'autre en 1916 et en 1917⁷⁸⁵. Une fraction des socialistes condamnent la guerre comme étant une fabrique de chair à canon et comme le moyen de militariser la vie. Ils mettent aussi en garde contre le fait que la conscription autoriserait l'immigration d'une main d'œuvre bon marché, susceptible d'être utilisée pour briser les grèves⁷⁸⁶. Les églises protestantes et des mouvements religieux du pays s'ajoutent aux opposants à la guerre⁷⁸⁷. La perspective d'une mobilisation forcée des hommes suscite de très vives campagnes et

⁷⁸³Women's International league for Peace and Freedom est créée lors de la conférence de la paix et de la liberté à La Haye en 1915, cf. *The Internatioal Congress of Women* mentionné par David Mitchell, 1977: 255.

⁷⁸⁴<http://www.spartacus.schoolnet.co.uk/WpankhustS.htm>

⁷⁸⁵Bruce Scates et Raelence Frances, 1997:70.

⁷⁸⁶Idem : 72.

⁷⁸⁷Idem : 72.

même la scission du parti travailliste local.

Il semble que ce soient surtout les femmes, électrices depuis 1902⁷⁸⁸, qui s'affirment et alimentent la controverse. Pour certaines australiennes, le droit de vote impliquait un engagement patriotique : n'étant pas soumises à la conscription, leur rôle de citoyennes était selon elles "de produire des soldats pas d'être soldates."⁷⁸⁹ Bruce Scates et Raelence Frances (1997) notent que:

"Pour les femmes conservatrices, cependant, la crainte de transgresser le territoire masculin et d'apparaître comme non féminines demandait une grande force pour les extraire de leur gracieuse passivité domestique."⁷⁹⁰

Des associations patriotiques et des ménagères offraient de la nourriture aux recrues le long des routes. Des séances spontanées de recrutement sur la voie publique montrèrent "... une fois de plus le rôle des femmes dans l'effort d'engagement."⁷⁹¹

Pour d'autres femmes, voter entraîne le devoir d'agir au profit de la paix⁷⁹². L'initiative de la résistance à la guerre en Australie, vient d'une suffragette britannique expatriée en 1879, Emma Miller (1839-1917). Syndicaliste active dans le *Queensland*, elle s'était fait remarquée en 1912, lors de conflits ouvriers à Brisbane⁷⁹³. A ses côtés se trouve Adela Pankhurst. L'engagement féministe sans concession de celle-ci, de même

⁷⁸⁸Voir *The extraordinary Suffragette Emma Miller* in <http://thecourrier mail.com.au/federation/CMFedMiller.hum>

⁷⁸⁹Bruce Scates et Raelence Frances, 1997 : 82.

⁷⁹⁰"For conservative woman, however, the fear of transgressing on male territory and appearing unfeminine required some powerful force to propel them from their 'ladylike' passivity and domesticity." Bruce Scates et Raelence Frances, 1997 : 69.

⁷⁹¹"... emphasised once again women's part in the enlistment effort." Bruce Scates et Raelence Frances, 1997 : 80.

⁷⁹²Bruce Scates et Raelence Frances, 1997 : 72.

⁷⁹³Bruce Scates et Raelence Frances, 1997 : 69 Voir aussi *The extraordinary Suffragette Emma Miller* in <http://thecourrier mail.com.au/federation/CMFedMiller.hum>

que ses convictions politiques radicales la distinguent, comme sa soeur Sylvia, de Emmeline et de Christabel. Adela est recrutée dès son arrivée dans le dominion par Vida Goldstein (1869-1949)⁷⁹⁴, coprésidente localement de l'Armée de Paix des Femmes (W.P.A.) fondé en 1915 sur les bases du mouvement féministe d'Emma Miller sis à Melbourne. La politique socialiste du W.P.A. l'éloigne de la Ligue Nationale des Femmes (L.N.F.), organe conservateur, dont le but était "de lutter contre le socialisme d'Etat et de soutenir la loyauté au trône et l'intégrité de la vie de famille"⁷⁹⁵. L'Armée de Paix des Femmes (W.P.A.) de Vida Goldstein s'allie au Prolétariat Industriel Mondiale (I.W.W) contre une "guerre capitaliste"⁷⁹⁶.

Adela s'oppose à la séparation du mouvement féministe et ouvrier. Elle considère "... l'Australie comme une colonie tyrannisée par les troupes britanniques tandis que les travailleurs australiens mobilisés revêtaient à la hâte leur uniforme pour être envoyés outre-mer."⁷⁹⁷ Pour ces propos et d'autres jugés comme subversifs, Adela est condamnée à neuf mois de prison.

Les convictions pacifistes de l'Armée de Paix des Femmes (W.P.A.) sont exprimées en 1916 dans le rapport annuel de ce parti⁷⁹⁸. Les objectifs sont, entre autres, "l'introduction de nouveaux idéaux d'internationalisme et de citoyenneté mondiale dans les écoles publiques", "l'élimination, autant que possible, des éléments de chauvinisme dans les livres scolaires", l'enseignement d'une "histoire plus économique" et la correction ou la suppression "des articles choquants exaltant la bravoure guerrière". Le

⁷⁹⁴<http://www.awm.gov.au/forging/australians/goldstein.htm>

⁷⁹⁵Cité par David Mitchell, 1971 : 162.

⁷⁹⁶Idem I.W.W. : *Industrial Workers of the World*.

⁷⁹⁷David Mitchell, 1971 : 163-164.

⁷⁹⁸Dans le rapport annuel de la Branche de Brisbane de la *Australian Women's Peace Army*, voir *Woman Voter* du 15 mars 1917.

programme du parti s'énonce plus précisément selon douze points :

1. Abolition de la conscription et de toute forme de militarisme.
2. Egalité des droits politiques des femmes et des hommes dans tous les pays où existe un gouvernement représentatif.
3. Education des enfants dans les principes de l'antimilitarisme et de l'internationalisme.
4. Autodétermination accordée à tous les peuples qui la souhaite.
5. Respect des nationalités : aucun territoire ne peut être transféré sans le consentement des hommes et des femmes qui l'habitent. Non reconnaissance du droit de conquête.
6. Soumission de la politique étrangère au contrôle démocratique.
7. Désarmement Général visant les gouvernements qui s'emparent des industries de munitions de guerre et du contrôle du commerce international de celles-ci.
8. Ouverture des routes commerciales au transport pour toutes les nations dans les mêmes conditions.
9. Investissement au risque de l'investisseur sans clause officielle de protection de la part de son gouvernement.
10. Invalidation des traités secrets et abandon de la théorie de l'équilibre des pouvoirs.
11. Restructuration de notre système social sur une base coopérative afin que la production et la distribution soient contrôlées par le peuple et pour le peuple.
12. Renvoi des conflits internationaux devant une cour internationale de justice où seront représentés les hommes et les femmes de toutes les classes.”⁷⁹⁹

⁷⁹⁹ *Platform*

Ce programme prémonitoire provoqua sur place la violence des bellicistes. A Melbourne, une militante pacifiste fut malmenée physiquement par des conscrits lors d'une réunion contradictoire organisée par la Fraternité Anti-Conscription (N.C.F.). "Ils la jetèrent sur le sol et la bottèrent ... elle fut ensuite attaquée (par derrière) par un certain nombre de soldats."⁸⁰⁰

Des textes fortement engagés sont produits par la mouvance pacifiste:

"JE SUIS UNE FEMME . Je dénie aux hommes et à l'Etat de me forcer à donner la vie contre ma volonté. Au nom du même principe, je reconnais que je n'ai pas le droit de forcer un homme à ôter la vie contre son gré. ... JE SUIS UNE FEMME. Je sais que partout et toujours, quand les hommes font la guerre aux hommes, les souffrances de mes semblables sont d'une horreur indescriptible ... Je n'approuverais pas le système de la guerre en forçant un homme quel soit-il, à être soldat."⁸⁰¹

-
1. *Abolition of Conscription and Every Form of Militarism.*
 2. *Women to be given Equal Political Rights with Men in all Countries where Representative Government Exists.*
 3. *Education of Children in Principles of Anti-Militarism and Internationalism.*
 4. *Self-Government not to be refused to Any People.*
 5. *Respect for Nationality - No Territory to be Transferred without the consent of the men and women in it. The right of conquest not to be recognised.*
 6. *Foreign Policy to be Subject to Democratic Control.*
 7. *General Disarmament to be aimed at by the Government taking over the manufacture of the munition of war and controlling International traffic in them.*
 8. *Trade Routes to be open on equal terms to the shipping of all nations.*
 9. *Investment to be made at the risk of the Investor, without claim to the official protection of his Government.*
 10. *Secret Treaties to be void and the theory of the Balance of Power to be abandoned.*
 11. *Our Social System to be remodelled on a basis of co-operation, so that production and distribution shall be controlled by the people for the people.*
 12. *International Disputes to be referred to an International Court of Justice, in which men and women of all classes shall be represented."*

⁸⁰⁰Bruce Scates et Raelence Frances, 1997 : 75.

⁸⁰¹"I AM A WOMAN. I deny the right of any man or State to force me to produce life against my will. On the same principle, I recognise that I have no right to force any man to take life against his will." "I AM A WOMAN. I know that everywhere and always, when men make war on men, the sufferings of such as myself are indescribably horrible. ... I will not sanction the war system by forcing any man to be

Des chansons portent également les idées pacifistes. On chante :

“Tous les hommes sont frères et notre patrie c’est le monde.”⁸⁰²

On prête aussi à Vida Golstein, un appel exceptionnel d’une femme aux autres femmes :

“Vous qui donnez la vie, vous ne pouvez pas, si vous y réfléchissez profondément et sans faux-fuyants, voter pour qu’une mère puisse envoyer son fils tuer, contre son gré, le fils d’une autre mère.”⁸⁰³

Comme l’ont compris ces australiennes, en participant à la guerre à quelque degré que ce soit, les femmes aggravent leur aliénation. Cette lucidité ne semble pas être partagée par les Françaises.

2. Les femmes et le drapeau tricolore

“Si, en France l’action féminine est “dans l’air du temps”, elle apparaît comme “un loisir de femmes du monde émancipées plus qu’un véritable mouvement de contestation ...”⁸⁰⁴. “Comparé à l’énorme volume d’activité patriotique, l’opposition à l’effort de guerre des françaises est presque négligeable.”⁸⁰⁵.

a) Vellétés pacifistes

Le pacifisme, très minoritaire dans l’hexagone, se heurte à la passion

a soldier.” Eleanor Moore, 1917 *Conscription and Woman's Loyalty*, Melbourne, in Bruce Scates et Raelence Frances, 1997:75.

⁸⁰²“All men are brothers, our country, the world.” *Women's Anti-conscription Songs*, La Trobe Library, Melbourne in Bruce Scates et Raelence Frances, 1997 : 82.

⁸⁰³“You, who give life, cannot, if you think deeply and without bias, vote to send any mother's son to kill, against his will, some other mother's son.”, Bruce Scates et Raelence Frances, 1997 : 83.

⁸⁰⁴Becker Jean-Jacques et Berstein Serge, 1990, *Victoire et frustration, 1914-1929*, Paris, Edition du Seuil :364.

⁸⁰⁵“Compared to the enormous amount of patriotic activity, opposition to the war effort among French women was almost negligible.” James McMillan, 1981, *Housewife or Harlot : The place of Women in French Society 1870-1940*, Brighton, The Harvester Press : 112.

nationaliste du plus grand nombre. Pour Chris Bard (1993)

“La fracture entre ‘patriotes’ et ‘défaitistes’... n’engage pas l’existence du mouvement féministe tant la contestation pacifiste reste limitée à des groupes restreints.”⁸⁰⁶

Un faible courant féministe contre la guerre existe néanmoins. Une section française du Comité International des Femmes pour la Paix Permanente (C.I.F.P.P.) est créée en France. Elle ne compte, en mars 1916, qu’une centaine d’adhérents. Parmi ceux-ci se trouvent l’écrivain, Romain Rolland (1866-1944) réfugié en Suisse⁸⁰⁷ mais aussi des femmes comme la syndicaliste, Jeanne Bouvier (1876-1935) et Jeanne Halbwachs (1890-1980). Cette dernière, amie du philosophe Alain⁸⁰⁸, est la secrétaire générale de la branche française du Comité International des Femmes pour la Paix Permanente (C.I.F.P.P.).

Le développement du pacifisme subit, outre un défaut d’organisation qui le retient à l’écart des manifestations internationales pour la paix, une répression attentive exercée par les autorités contre les défaitistes. Ainsi, le Groupe des Femmes Socialistes⁸⁰⁹, malgré son adhésion à l’Union Sacrée, choisit paradoxalement de “déclarer la guerre à la guerre”⁸¹⁰, mais ne répond pas à l’invitation de la Conférence Internationale des Femmes

⁸⁰⁶Chris Bart, 1993, Les féministes en France. Vers l’intégration des femmes dans la Cité 1914-1940, thèse de doctorat sous la direction de Michelle Perrot, Université de Paris VII, U.F.R. Géographie, Histoire et Sciences de la Société, 4 volumes : 23.

⁸⁰⁷James McMillan, 1981: 113.

⁸⁰⁸Pseudonyme de Emile-Auguste Chartier (1868-1951). Alain essaie de rapporter la philosophie à une science de la morale, cf. Le Petit Robert 2: Dictionnaire Universel des Noms propres.

⁸⁰⁹Créé par Louise Saumoneau et Elisabeth Renaud en 1899 et rallié en 1913 à la Section Française de l’Internationale Ouvrière (S.F.I.O), cf. sous la direction de Irène Corradin et Jacqueline Martin, 1999, Les Femmes sujets d’histoire, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.

⁸¹⁰“*campaign against the war*”, James McMillan, 1981 : 113.

Socialistes tenue à Berne en 1915⁸¹¹. Seule Louise Saumoneau (1875-1950), une des deux fondatrices du Groupe des Femmes Socialistes, s'y rend mais sans être mandatée⁸¹². Auteure d'un pamphlet destinée aux femmes prolétariennes Où sont vos époux ? Où sont vos fils? elle est emprisonnée dès son retour de Berne en Octobre 1915.⁸¹³

Bien que l'opposition à la guerre ait plutôt touché les syndicats d'enseignement⁸¹⁴, les réunions attirent à peine quelques dizaines de personnes⁸¹⁵. Gabrielle Duchêne (1870-1954), présidente de la section du travail de la Croisade Nationale des Femmes Françaises (C.N.F.F.)⁸¹⁶, est exclue de cette organisation lorsqu'elle devient correspondante du Comité International des Femmes pour la Paix Permanente (C.I.F.P.P).

En 1916 le gouvernement français interdit à Marie Mayoux (1878-1969), co-auteure⁸¹⁷ d'un manifeste contre la guerre à destination des instituteurs socialistes⁸¹⁸, de se rendre comme déléguée au Congrès International de Kienthal⁸¹⁹. Elle et son mari seront victimes l'année suivante des mesures répressives du Premier Ministre Georges Clemenceau (1841-1929).

En 1916 encore, Hélène Brion (1882-1962), responsable de la Fédération Nationale des Syndicats d'Instituteurs et auteure de La Voie

⁸¹¹Idem.

⁸¹²Louise Saumoneau est l'unique Française parmi les 28 femmes présentes à cette conférence. James McMillan, 1981 : 113.

⁸¹³Idem.

⁸¹⁴James McMillan, 1981 : 114.

⁸¹⁵Idem.

⁸¹⁶James McMillan, 1981: 113.

⁸¹⁷James McMillan, 1981 : 114.

⁸¹⁸Françoise Thébaud signale un texte contre la guerre envoyée en 1915 aux hommes politiques et aux instituteurs. Françoise Thébaud, 1990, "Le Féminisme à l'épreuve de la guerre" in Rita Thalmann, 1990, Entre Emancipation et Nationalisme - La Presse Féminine d'Europe 1914-1915, Editions Deuxtemps-Tierce : 34.

⁸¹⁹Première conférence de socialistes opposés à la guerre, tenue en Suisse le 24 avril 1916, cf. Enc. Univ. 1998.

Féministe⁸²⁰ est inculpée pour défaitisme et jugée en conseil de guerre⁸²¹.

Quelques militantes féministes prennent courageusement sa défense, telle Marguerite Durand (1864-1936), fondatrice de La Fronde, quotidien féministe, ou Nelly Roussel (1878-1922), qui avait préconisé une “grève des ventres” en 1904, ainsi que Caroline Rémy (1855-1929), alias Severine, une femme de lettres alors avantageusement connue sous son pseudonyme.

Traqués par la répression officielle, privés de ses animateurs en exil, rejetés par les organisations syndicales, les pacifistes ne perturbent que médiocrement l'élan patriotique. Face à une invasion menaçante, le pacifisme est considéré par la majorité des Français, comme une forme de désertion devant l'ennemi, trop proche d'un acte de trahison pour être acceptable. Le courant pacifiste, qui se manifeste plus par la parole et l'écrit que par l'action, est débordé par la conduite héroïque de Françaises qui entraînent le pays sur la voie patriotique.

b) L'élan patriotique des Françaises

La guerre de 1914 est accueillie en France comme la suite et la revanche du conflit anti-prussien de 1870. Depuis cette défaite, le patriotisme imprègne les hommes et les femmes de toutes les classes sociales. Peu de résistance à la mobilisation générale est observable dans les milieux populaires. La conscription masculine obligatoire, efface, sans difficultés majeures, les différends entre les fractions sociales, aussi bien entre les classes qu'entre les genres.

La guerre, entreprise masculine, contrôlée et menée exclusivement par les hommes, sera le piège tendu aux femmes les plus patriotes pour leur permettre de frôler, mais temporairement et sans lendemains, les

⁸²⁰Ouvrage réédité en 1978, Paris, Syrios.

⁸²¹James McMillan, 1981 : 114.

vertus de la citoyenneté. C'est surtout, pour le plus grand nombre de femmes, une possibilité de se montrer dignes des tâches ancillaires qu'exige le combat des hommes.

Les hommes redécouvrent à cette occasion les qualités oubliées des femmes. Françoise Thébaud, dans ses ouvrages⁸²² nous donne des exemples éloquents de cette reconnaissance qui se révélera une fois de plus, comme un leurre. Ainsi, elle relève l'article d'un docteur en médecine faisant amende honorable du "préjugé suranné" qu'il avait pourtant lui-même exprimé sur cette question : Non! c'est "une légende", la femme n'est pas

"... physiquement, intellectuellement, psychiquement inférieure, fléchissant sous le choc de trop violentes émotions, succombant à un effort musculaire ou cérébral un peu prolongé."⁸²³

Les hommes, constate Françoise Thébaud⁸²⁴, reconnaissent opportunément que sous l'effet de la guerre, les femmes acquièrent des qualités de simplicité et de patience "sources d'harmonie et de concorde" susceptibles de favoriser "un rapprochement des classes". Que l'amour et l'énergie dont elles font preuve compensent "l'action d'horreur et de sang déchaînée par les hommes". Que "la bonté féminine seconde le courage masculin".

L'homme politique Louis Barthou (1862-1934) découvre que la guerre suscite "les aptitudes morales et intellectuelles, professionnelles et sociales,

⁸²²Françoise Thébaud, 1994, La femme au temps de la guerre de 14, Paris, Stock, première et deuxième partie); et aussi in Georges Duby et Michelle Perrot, 1992 - 5, Histoire des Femmes en Occident : le XXe siècle, Paris, Plon.

⁸²³Françoise Thébaud, 1994 : 38.

⁸²⁴Idem.

énergétiques et physiques de la femme”⁸²⁵. Dans un poème, La Louange des Femmes, Saint-Georges de Bouhélier (1876-1947) chante leur “pitié paisible”, leur “charité”, leur “Foi en la France immortelle”⁸²⁶. Un film de propagande, La Femme française pendant la guerre, tournée par la Section Cinématographique des Armées, montre des femmes, qui n’écouant que leur cœur, dispensent “fraternité et tendresse”⁸²⁷. Elles sont généreuses et répandent “l’espérance”, “le réconfort” et “la joie”; elles peuvent à la fois entretenir le souvenir et préparer l’avenir. La française est “courageuse, patriote et maternelle”⁸²⁸. Les femmes étant appelées à remplacer les hommes au travail, il se révèle que, par chance pour les industriels, leurs qualités sont le “sérieux, la minutie, l’aptitude au travail monotone”⁸²⁹. Pour la femme de lettres, Adrienne Blanc-Péridier (?-1965)

“Les hommes ont la lutte et la gloire et la mort,
Nous avons le travail patient, calme et fort.”⁸³⁰

Marcelle Capy (1891-1962), journaliste libertaire, dénonce l’hypocrisie masculine :

“La guerre a mué les Don Juans en Tartufes ... Ils partent en guerre pour défendre le bon renom de la Française ... Les voilà qui ne tarissent plus sur son stoïcisme, son abnégation, sa grandeur d’âme.”⁸³¹

⁸²⁵Cité par Françoise Thébaud, 1994 : 37.

⁸²⁶Cité par Françoise Thébaud, 1994 : 36.

⁸²⁷Cité par Françoise Thébaud, 1994 : 43.

⁸²⁸Cité par Françoise Thébaud, 1994 : 44.

⁸²⁹François Thébaud, 1992, “La Grande Guerre : le triomphe de la division sexuelle” in Georges Duby et Michelle Perrot, 1992 - 5 : 52. Voir aussi Lee Downs, 2002, L’inégalité à la chaîne (1914-1939) Paris, Albin Michel, qui évoque les “prétendues qualités naturelles” des femmes employées dans les usines au cours de la guerre 14-18.

⁸³⁰Adrienne Blanc-Péridier, 1918, Le Cantique de la Patrie 1914-1917, Paris, Plon, cité par Françoise Thébaud, 1994 : 36.

⁸³¹Marcelle Capy, auteure d’un pamphlet Une voix de femme dans la mêlée avec une préface de Romain Rolland, citée par Françoise Thébaud, 1994 : 39.

Dans ce climat, constate James McMillan (1981) “l’ensemble des féministes officielles furent converties en de ferventes patriotes.”⁸³² Plusieurs Françaises, en effet eurent une conduite héroïque au cours des hostilités comme par exemple, Louise de Bettignies (1880-1918).

“Née en 1880 d’une famille aristocratique enracinée du Hainault, elle organisa à partir d’octobre 1914, en collaboration avec les services de renseignements français, un vaste réseau d’information à Lille où deux fois par semaines des rapports arrivaient de Folkestone. ... En août 1915 elle établit les bases d’une seconde organisation à Valenciennes, dont elle devint elle-même le chef des Services secrets pour le Nord de la France avec presque 200 agents sous sa direction. Pendant tout ce temps, sa maison fut le refuge constant de soldats et d’aviateurs anglais. En octobre 1915, elle fut trahie par une de ses collaboratrices et arrêtée par la police allemande. Incarcérée à la prison de Saint-Gilles, elle échappa au peloton d’exécution en raison du scandale provoqué par la mise à mort par les Allemands d’Edith Cavell [1865-1915].”⁸³³

D’autres femmes, condamnées à mort par l’armée allemande pour espionnage, s’inscrivent dans cet héroïsme patriotique L’une d’elle, Louise Thuliez (1881-1966)⁸³⁴, fut sauvées par la “révolution allemande”⁸³⁵, une autre, Jeanne de Belleville (1867-1953), est graciée “.... sur intervention du

⁸³²“altogether, the official feminists were quite stridently patriotic.” James McMillan, 1981 : 112.

⁸³³“Born in 1880 into an aristocratic family with its roots in the Hainault, from October 1914, in collaboration with the French intelligence service, she organised a vast information network at Lille, where twice a week reports would arrive from Folkestone ... In August 1915 she set up bases for a second organisation at Valenciennes, herself becoming the chief of the Secret Service for Northern France, with almost 200 agents under her direction. Throughout this time her house was a constant refuge for English soldiers and aviators. In October 1915 she was betrayed by one of her collaborators and arrested by the German police. Incarcerated at the prison of Saint-Gilles, she escaped the firing-squad only because of the outrage provoked by the shooting of Edith Cavell.” James McMillan, 1981 : 109.

⁸³⁴Le nom de Louise Thuliez est orthographié Thullier par James McMillan, 1981 : 109.

⁸³⁵On appelle parfois “révolution allemande” le soulèvement du 9 novembre 1918 du parti socialiste et communiste, Spartakus, animé entre autre par Rosa Luxemburg (1871-1919).

pape, du roi d'Espagne et de l'Amérique ..."⁸³⁶.

Aux côtés de ces femmes combattantes, quelques féministes contribuent à maintenir le patriotisme des Françaises. Ainsi, Jane Misme (1865-1935), l'une des plus influentes, considère qu'il faut, "le coeur déchiré, laisser agir les armes et couler le sang."⁸³⁷ La revendication du droit de vote est délaissée au profit du patriotisme.

Le journal Féminisme Intégral, qui s'était prononcé clairement en 1913, contre le natalisme qu'on exigeait des femmes, craint que cette orientation soit jugée antinationale. Le même journal proclame dans son éditorial de décembre 1915, que le "devoir intégral" des françaises est "de pourvoir le pays en enfants, en beaucoup d'enfants pour combler les pertes?"⁸³⁸

Dans l'esprit de ces transformations, le féminisme abandonne l'entente internationaliste au profit du nationalisme. Pour Jane Misme "tant que durera la guerre, les femmes de l'ennemi seront aussi l'ennemi."⁸³⁹ Aux initiatives de paix lancées par les féministes hollandaises en 1915, la Croisade Nationale des Femmes Françaises (C.N.F.F.) oppose un texte adressé à toutes les femmes des pays alliés et neutres déclarant qu'aucune coopération ne pourraient avoir lieu avec les femmes des nations ennemies qui "n'auraient pas désavoué les actes de leur gouvernement ...".⁸⁴⁰ La cohésion naturelle des féministes entre elles est soumise à la condition que les partenaires étrangères choisissent leur camp et "n'agissent pas simplement en faveur d'une paix sans vainqueur".⁸⁴¹

⁸³⁶Françoise Thébaud, 1994 : 60-68.

⁸³⁷Françoise Thébaud, 1990 : 32.

⁸³⁸"... providing children, lots of children to fill the gaps' " Marie-Monique Huss, 1988, "Pronatalism and the popular ideology of the child in wartime France : the evidence of the picture postcard" in Richard Wall, *The Upheaval of war*, Cambridge, Cambridge University Press : 330.

⁸³⁹La Française du 19 novembre 1914.

⁸⁴⁰James McMillan, 1981 : 112.

⁸⁴¹Françoise Thébaud, 1992 : 61.

Alors que le féminisme s'était manifesté comme pacifiste, anti-nataliste et internationaliste, il devient belliqueux, nationaliste et patriote. Pourquoi les femmes ont-elles ainsi changé ?

3. Guerre et piège

Si les femmes cessent "d'être féminine pour être patriote", c'est en raison de la guerre. Comme l'observe Gaston Bouthoul (1951), "s'il est une ligne de démarcation à peu près absolue entre l'activité des deux sexes, c'est la guerre"⁸⁴². La guerre, entreprise masculine par excellence, est un instrument majeur de la constitution des rapports de genre. Elle impose aux femmes le patriotisme pour préserver leurs droits déjà inférieurs.

Les femmes qui ne disposent pas, en Grande-Bretagne comme en France, des mêmes droits civiques que les hommes, sont des sujettes plus que des citoyennes. Épouses, soeurs et mères de conscrits, elles auraient pu discuter la décision, prise sans elles, de jeter leurs hommes dans une entreprise fatale. Mais les mouvements qu'elles ont créés en temps de paix pour conquérir leur égalité civile sont délaissés comme la base d'une résistance à une guerre. Pendant la guerre le féminisme est suspendu. Le patriotisme, idéologie masculine par excellence, s'avère plus convaincant que le désir de paix. A nouveau les femmes recouvrent des qualités égarées. Leur caractère féminin est rehaussé de vertus patriotiques : la haine de l'ennemi et la compassion pour leurs fils voués au sacrifice.

En France, on leur reconnaît des aptitudes intellectuelles et psychiques qui mèneront certaines d'entre elles jusqu'à un héroïsme sans retour. En Grande-Bretagne, les dirigeantes des mouvements féministes, bafouées et même maltraitées en temps de paix, gagnent l'écoute des hommes politiques. En attirant leurs militantes vers le patriotisme généré

⁸⁴²Gaston Bouthoul, 1951, *Traité de polémiologie. Sociologie des guerres*, Paris Payot.

par la guerre, les féministes britanniques instigatrices de ce ralliement se hissent au niveau d'interlocutrices des "hommes" en charge de la politique militaire. Les britanniques acquièrent ainsi une position influente sans comparaison avec celle que leur accordait leur irritant militantisme féministe.

En se ralliant à l'entreprise masculine de la guerre, les femmes s'alignent, comme l'ont compris les Australiennes, sur une idéologie qui leur est foncièrement étrangère. Une telle participation à quelque degré que ce soit, aggravent leur aliénation. La guerre, qui porte une idéologie de mort oblitérant celle de la vie dont elles sont porteuses, doit les exclure.

L'exclusion des femmes des combats répond à une double raison : une mauvaise et une bonne. La mauvaise, flatteuse pour les hommes et celle qu'ils avancent le plus souvent, est la faiblesse supposée des femmes. Or, cette faiblesse n'est pas plus patente qu'elle n'est explicative. La force physique est variable selon les individus quelque soit leur genre. Si la force était seule en cause, la catégorie sociale dominante serait mixte et pas seulement masculine. Pierre Samuel (1975) en montre de multiples exemples dans son ouvrage⁸⁴³.

La bonne raison de l'exclusion des femmes des combats, moins complaisante pour les hommes, répond à une nécessité, celle d'assurer l'avenir de la collectivité. La participation des femmes à la guerre, leur conscription et leur mortalité à l'égal des hommes, compromettrait gravement la reproduction de la communauté à laquelle elles appartiennent. Dans ces conditions, les femmes sont écartées des guerres dans presque toutes les sociétés et elles n'apprennent jamais à se battre. Mais puisqu'il faut que les femmes soient épargnées pour préserver le devenir d'une population, il est donc logique que les hommes puissent être

⁸⁴³Pierre Samuel, 1975, Amazones, guerrières et gaillarde, Grenoble, Ed. Complexe.

exposés et même sacrifiés sans compromettre le futur.

Pour gommer cette impotence, les hommes se drapent dans une de leurs propres “qualités spéciales”, celle d'affronter le risque mortel de la guerre. Leur bravoure guerrière ne se manifeste pas seulement lors des conflits, mais elle les investit aussi d'une précellence qui s'étend à la plupart des circonstances de la vie sociale. La « valeur » acquise au combat, nimbe les combattants d'une aura permanente qui, les propulse à un rang supérieur de civisme. La guerre finie, chaque rescapé bénéficie personnellement de la gloire de tous les morts au combat. Il jouit de l'honneur qu'ont acquis l'ensemble des autres combattants et en sort individuellement grandi.

En conséquence, la position des hommes comme protecteur réel ou potentiel de la société leur donne licence d'intervenir partout dans le domaine public. Elle leur permet aussi d'en écarter les femmes, privées du prestige et de l'autorité qu'accorde la vertu protectrice dont les hommes ne cessent de tirer parti. La guerre pourrait bien être le terreau et le socle séculaire de la domination masculine.

CONCLUSION

L'observation, en Grande-Bretagne et en France, de la philanthropie comme fait historique et social susceptible d'ouvrir une voie à l'émancipation civile des femmes, permet de repérer la configuration du rapport de genre dans les périodes qui ont précédées et suivies. Elle permet aussi de découvrir que les femmes bien nées furent confrontées au cours de leur histoire, et plus particulièrement dans leur lutte pour leur émancipation, à plusieurs pièges auxquels elles se sont plus ou moins complaisamment laissées prendre.

Pour étayer cette thèse, peut-être audacieuse, il a fallu se rapporter aux circonstances par lesquelles des femmes des classes supérieures ont été amenées à accepter des tâches susceptibles de les introduire dans la sphère publique. Parmi celles ci, la philanthropie, activité "bienfaisante" destinée à réduire les tensions sociales provoquées par le développement industriel, les invitait, pour ce faire, à rencontrer la fraction la plus déshéritée de la société. Cette rencontre, au coeur de ce que fut la philanthropie, en a déterminé les circonstances et les limites.

La présence des pauvres est une constante de l'histoire moderne, mais leur condition semble s'être aggravée entre le moyen Age et le XIXe siècle. En Grande-Bretagne, sous l'effet du mercantilisme naissant du XIVe siècle et de la demande de l'industrie textile, les propriétaires féodaux cherchent à remplacer l'agriculture de subsistance par l'élevage du mouton. Ils exproprient une partie de leurs paysans : des dizaines de milliers d'entre eux sont chassés sur les routes. Vagabonds, ils sont considérés comme dangereux. Si la pauvreté est une punition divine, comme elle apparaît alors, si elle s'inscrit dans une inégalité institutionnelle, il suffit pour les

instances de ce bas monde, de la sanctionner. La mort lente par la faim, ou rapide par la pendaison, est leur sort jusqu'à ce que des lois visant à les mettre au travail et surtout à les surveiller, soient promulguées. L'enfermement, dont les conditions sont dictées tantôt par la pitié, tantôt par l'opportunité d'exploiter, tantôt par l'humeur de ceux qui en assument la responsabilité, sera la solution institutionnelle. La "loi des pauvres" en Grande-Bretagne, amendée plusieurs fois, subsiste jusque après l'émergence du capitalisme industriel. En France, une conjoncture voisine provoque des phénomènes comparables. Après des tentatives visant à réprimer l'oisiveté et la mendicité, la dangerosité des pauvres est déclarée⁸⁴⁴.

L'ère industrielle accentuera l'expropriation des paysans. Exclus des travaux ruraux par l'effet du machinisme agricole, ils émigrent vers les villes où, trop nombreux et peu payés, ils survivent mal. Une fraction d'entre eux, la plus démunie et la moins préparée à travailler durablement, quand bien même elle en aurait l'opportunité, est considérée comme un "rebut" (ou *residuum* pour les Britanniques).

Ce n'est qu'à l'orée du XIXe siècle que la concentration urbaine de la pauvreté, source de misère mais aussi d'immoralité, suscite des réactions de la part des Églises et des institutions charitables. Bientôt la menace d'une possible révolte de la misère aiguë les craintes de la société bourgeoise. Une forme rationnelle du contrôle des pauvres s'impose à la réflexion de réformateurs sociaux. Elle suscite la création de nombreuses associations qualifiées de "philanthropiques" auxquelles les femmes sont invitées à participer afin de conjurer les affrontements sociaux.

¹La notion de charité comme don ou aumône n'apparaît qu'au XIIe siècle. Auparavant le terme désigne l'amour de Dieu et du prochain. Alain Rey, 1992, Le Robert historique.

Si les pauvres sont l'objet de préjugés de classe, les femmes ne cessent d'être dans leurs milieux, victimes de préjugés de genres. Une première appréciation, traditionnelle et sommaire, s'appuie sur leur différence physique d'avec les hommes, donc sur une prétendue spécificité à laquelle seront accrochées les idées reçues de chaque époque. Ce préjugé naturaliste l'emporte le plus souvent sur une seconde appréciation plus raisonnée, qui s'attachera à reconnaître les femmes comme façonnées par leur environnement et leur culture. Mais, les approches négatives ont pour effet de perpétuer la subordination des femmes aux idéologies d'inspiration masculine et aux leurs afférents.

La condition du genre féminin, qui aurait pu s'affirmer durant les années révolutionnaires du XVIIIe siècle, porteuses d'une liberté égalitaire, se solde en France comme en Grande-Bretagne, par une certaine aggravation. En France, dès le régime impérial et jusqu'au début du XIXe siècle, les femmes sont renvoyées à des devoirs contraignants, dits normaux puisqu'ils émanent de leur spécificité naturelle.

Les circonstances par lesquelles des femmes ont accepté des tâches susceptibles de les introduire dans la sphère publique, adviennent dès les premières tensions sociales provoquées au XIXe siècle par l'industrialisation. Afin de contribuer à "l'apaisement des masses", les entrepreneurs et hommes d'affaire cherchent à donner une image bienveillante et généreuse de leur classe. Par la mise en œuvre de la philanthropie, ils s'essayent à une tentative de redistribution du produit social dont ils espèrent que leurs épouses et leurs filles seront les avenantes dispensatrices. Sous l'égide des associations qui s'y consacrent, les femmes des classes moyennes et supérieures en Grande-Bretagne et en France, mobilisées en tant qu'exemples des vertus domestiques et familiales, sont invitées à nouer, si possible, des liens apaisants avec les classes laborieuses.

Leur entourage familial, les hommes dont elles dépendent, un père ou un mari, sont les pôles autour desquels s'organise cette entrée circonspecte dans vie publique. D'autres hommes, des penseurs, des philanthropes, des prélats, contribuent à leur culture sociale. Aux deux extrémités de la société se situent ainsi, d'une part, le genre le plus raffiné, les femmes des classes supérieures, et d'autre part, la fraction la plus misérable, la plus déstituée de la société, les pauvres.

L'une des faiblesses inhérentes à la philanthropie réside dans le fait que celle-ci ne peut parrainer une compassion universelle. Elle doit s'exercer sur la partie jugée éduicable, active mais mal payée de la population laborieuse. L'autre fraction, le "rebut", réputée dangereuse, doit être écartée. Il est donc essentiel, pour la philanthropie, d'identifier cette catégorie de miséreux et de mettre en place des institutions capables de la neutraliser.

Si la charité faisait autrefois une différence entre les pauvres selon leur degré de morbidité, la philanthropie distinguera surtout le caractère morale des "bons" et des "mauvais" pauvres. Cette distinction ne cessera de préoccuper les philanthropes anglais et français jusqu'à la guerre de 1914. La philanthropie, soucieuse de scientisme, va s'appliquer à soumettre les indigents à des régimes différents. Il s'agira surtout de mettre en évidence les pauvres rachetables dont il est possible d'envisager la rééducation afin d'en faire des membres convenables de la société. Il s'agira aussi de les transformer en interlocuteurs compréhensifs et complaisants, maintenus à l'abri des subversions qui menacent le siècle. La charité, vertu théologale, devient avec la philanthropie, un instrument d'action sociale. A cette tâche immense et salvatrice, les femmes des classes moyennes et supérieures sont invitées, par leurs proches, à participer de façon pressante. Les pauvres se multiplient et il est urgent de les convaincre qu'ils peuvent

rendre leur sort plus supportable en changeant leur comportement. En particulier en mieux administrant leur budget, pourvu qu'ils y soient aidés par des personnes compétentes, rompues à cette gestion comme le sont les "femmes d'intérieur" membres des associations philanthropiques. L'urgence impose de mobiliser pour le bien social ce genre traditionnellement voué aux tâches domestiques. La philanthropie se voulant plus appropriée et même plus scientifique que la charité, semble tracer aux femmes du monde une voie vers une possible émancipation. Quelques lucarnes sur la sphère publique s'entrouvrent et la condition du genre féminin semble vouée à une transformation.

Toutefois, le discours philanthropique, géré et pris en main par les hommes de la bourgeoisie industrielle, est encore totalement empli des notions qui affectent l'identité des femmes dans ce milieu car il est fortement teinté de paternalisme. Dans un effort pour séduire⁸⁴⁵ il s'accompagne désormais d'une redéfinition biaisée des vertus féminines. On prête cette fois aux femmes des qualités dites "spéciales" qui leur seraient propres et susceptibles d'atténuer l'âpreté des rapports sociaux. Il s'agit donc d'engager celles-ci sur le terrain public en raison de ces facultés qui n'appartiendraient qu'à elles. Peu formées par leur mode de vie à des activités publiques, la plupart des femmes sollicitées y sont mal préparées et leur maîtrise des réalités sociales de ce nouvel espace reste limitée.

L'avancée de la condition féminine au XIXe siècle se heurtera à plusieurs obstacles. D'abord, au paternalisme, expression du pouvoir masculin latent, dans la condition domestique de la femme, et qui affectera leur engagement.

⁸⁴⁵ "Séduire, c'est d'abord tromper", voir le sens premier du terme chez Arlette Farge, "Cerner le sens des mots" in Cecile Dauphin et Arlette Farge, 2001, *Séduction et Société*, Paris, Seuil.

Entre les femmes bien-nées et les bons pauvres, un liant efficace sera mis en œuvre, le “familialisme”, variante du paternalisme, “familier” pour ces femmes puisqu’elles en sont le produit avant d’en être les apôtres. La famille est présentée comme le modèle par excellence des liens qui doivent retenir les êtres humains ensemble. La femme en est le centre. Elle y subit la tutelle affectueuse mais imperturbable de l’homme, père, époux ou aîné. Cette relation familiale, la femme est invitée à l’étendre “maternellement” ou plutôt “sororalement” aux bons pauvres qu’elle devra éduquer dans les valeurs bourgeoises d’ordre et d’épargne dont elle est la gardienne dans son propre milieu. Les vertus familiales se font ainsi vertus sociales et sont appelées à tisser un réseau ininterrompu qui traversera les classes.

L’examen des occupations féminines à la *Charity Organisation Society* (C.O.S.) et à l’Office Central des Oeuvres de Bienfaisance (O.C.O.B.), montre l’impouvoir des femmes dû aux limites que leur impose une société traditionnellement fondée sur l’autorité masculine. A la C.O.S., l’importance et le rôle donnés aux femmes pouvaient les inciter à croire à un changement de leur condition. Leur présence, relative aux différents échelons de l’association britannique, n’est pas négligeable. Ces femmes britanniques, recrutées dans les classes moyennes et supérieures, assument des responsabilités, acquièrent quelques connaissances administratives et occupent des positions qui peuvent contribuer à leur avancée civile. Certaines parlent en public, d’autres rédigent des livres ou participent à des conseils officiels. Elles sont écoutées sur les orientations à donner au mouvement philanthropique. Elles s’approchent de la professionnalisation. Ces circonstances accordent certes une place nouvelle aux femmes “de qualité”, mais la subordination des femmes à l’idéologie masculine, n’est pas sans ébranler les plus engagées d’entre elles.

Les jugements portés sur les qualifications des femmes freinent aussi leur émancipation. En raison des activités auxquelles elles sont invitées, un débat s'engage entre philosophes quant aux qualités appropriées, toujours féminines s'entend, qu'il conviendrait de leur accorder pour justifier leur présence et leurs interventions dans des domaines traditionnellement masculins. En fait, sous cette apparente ouverture sur le monde, se dessine un autre enfermement.

Le mouvement d'émancipation féminin est affecté par la fragilité des convictions militantes. A deux reprises dans leur histoire, les femmes ont été confrontées à des choix qui dénaturent la portée de leur engagement. Une première fois, lorsque engagées dans les activités philanthropiques elles sont pressenties pour joindre la lutte féministe. Leur engagement charitable est jugé par certaines d'entre elles, comme étant à la limite de ce que permet leur condition de femme. La seconde fois, lorsque les militantes du suffragisme féminin, pourtant actives et courageuses, s'alignent sur l'idéologie masculine de la guerre patriotique.

La philanthropie semble avoir agi comme une chausse-trape tendue par "l'idéologie" masculine. Pour ces femmes des classes moyennes et supérieures le bilan est inégal en matière d'émancipation.

On ne peut qu'être frappé par le conservatisme qui affecte la plupart d'entre elles et qui n'a guère contribué à une meilleure compréhension des problèmes sociaux en Grande-Bretagne. L'organisation administrative de la philanthropie ne les libère pas de leurs liens familiaux mais les subordonne à l'autorité d'autres hommes de leur milieu. En se soumettant à cette plus large hégémonie masculine les femmes n'échappent que très relativement à la domination conjugale ou paternelle. Les activités philanthropiques semblent les inviter à sortir de leur foyer. Mais le contexte paternaliste dans

lequel elles baignent est aggravé par la mission, elle-même paternaliste, qu'elles se voient confiées. Victimes de cette idéologie ambiante, comme le montrent les chapitres consacrés à leurs activités et à leurs productions, les femmes, s'en feront, à leur tour, les protagonistes.

Si la *Charité Organisation Society* donne l'image floue, sans être entièrement fausse, d'une association où des femmes gagnent en influence, on en est moins sûr de l'Office Central des Oeuvres de Bienfaisance en France. Dans cette association, elles se déclareront encore mineures vis-à-vis de leurs époux. Le recrutement social, celui de la haute aristocratie, laissera peu de place à un militantisme actif. En France, la philanthropie semble moins encore avoir été une source d'enrichissement intellectuel chez la plupart d'entre elles. Elles n'ont guère bénéficié de ce passe-temps mondain, ni pour elles-mêmes, ni pour les femmes en général. Moralement la philanthropie n'a été qu'une valorisation fictive des femmes du monde que trahit l'étroitesse des domaines et des activités qui leur ont été réservées : propagande et bazar. La philanthropie leur accorde une estime mais limitée à leur propre milieu. Elle leur donne pouvoir, mais sur des individus socialement affaiblis, déférents et faussement reconnaissants. La philanthropie est superficiellement sincère et profondément ambiguë. Elle ne peut moraliser ou instruire ni les pauvres, ni leurs bienfaiteurs.

L'expérience philanthropique montre que les tentatives d'émancipation féminine s'appuyant sur une quelconque spécificité biologique sont vouées à être réduites à celle-ci. L'exercice de tâches philanthropiques que leur confient leurs homologues masculins, ces semblants de conquête, seront toujours ramenés au cadre paternaliste dont elles sont les instruments. Parées de ces vertus dites spécifiques à leur genre, elles y sont enfermées et elles subissent, ce faisant, une difformité de leur personnalité. Elles en sont affaiblies malgré les apparences d'un

progrès de leur condition, car leur terrain d'action se retrouve façonné à la dimension de leur faiblesse assumée. Surtout, cette aliénation féminine procède d'une ségrégation créée par l'attribution de ces prétendues aptitudes qui caractériseraient la femme comme intrinsèquement différente de "l'homme". Leurs qualités, parce que "spéciales", ne les inscrivent pas, au même titre que ces derniers, dans la société humaine. Lorsque les femmes acceptent d'être jugées sur cette base comme distinctes des hommes, elles se situent en position d'altérité, voire d'exclusion. Elles sont placées dans une catégorie morale, différente de celle, légale, des hommes. Les jugements portés sur cette fraction féminine peuvent être excellents ou médiocres, ils n'affectent en rien leur droit. Sur ce plan, la hiérarchie des genres n'est pas ébranlée. Plutôt qu'un moyen d'émancipation, les flatteuses sollicitations qui leurs sont adressées participent d'un piège alourdissant encore leur soumission et brouillant les contours des rapports entre les genres.

En tournant l'attention sur les femmes qui ont agi en marge du mouvement philanthropique on mesure mieux les entraves dont elles devaient se libérer. C'est plus souvent en dehors de la C.O.S. ou de l'O.C.O.B. que l'on trouve des femmes éclairées et capables d'initiatives significatives pour l'avancée de leur genre. Elles réagissent aux problèmes sociaux, moins par souci de protéger leur condition de classe que par volonté de mobiliser leur société contre des injustices. Elles n'ont sûrement pas les mièvrès qualités qu'on a bien voulu leur octroyer, mais elles s'exposent dans des entreprises qui, malgré elles, construisent leur personnalité féminine. Les initiatives de ces femmes se révèlent bien plus élaborées dès qu'elles sont en mesure de choisir leur terrain, le thème de leurs actions et lorsque leur genre s'efface derrière leur personnalité. Elles se situent à "l'inverse" des femmes ornées de "qualités spéciales". Elles

sont “sans qualités”.

Ce travail illustre le fait que les femmes ne peuvent participer à leur véritable émancipation qu’à partir d’une conquête de leurs droits et non d’une dimension sexuée. Les qualités artificielles et imaginaires dont on affecte les femmes, s’avèrent toujours plus aliénantes que libératrices, surtout moins robustes que les aptitudes qu’elles acquièrent d’elles mêmes.

Malgré la modeste avancée de ces femmes “sans qualités” qui marquent de leur présence sociale le XIXe siècle, les femmes rencontreront un piège, autre que la philanthropie, qui aura pour effet un recul de leur engagement. La guerre de 1914 subordonnera encore davantage les femmes à l’idéologie masculine, dans la mesure où il leur sera difficile de ne pas se montrer patriotes. Dans une ambiance survoltée, les activistes féministes en viennent à croire qu’il est de leur devoir de renoncer à leur lutte émancipatrice. Un retournement soudain et presque unanime des responsables des organisations féministes, conduit celles-ci vers un ralliement patriotique qui oblitère complètement leurs revendications civiques. La lutte de celles qui veulent faire prévaloir les droits féminins sur le débordement nationaliste s’avère de peu d’effet. Les femmes, toujours sujettes plus que citoyennes, ne peuvent continuer à revendiquer en temps de guerre sans prendre le risque de diviser la nation, donc sans la mettre en péril et se désigner comme hostile à la patrie. Cette conviction entraîne de nombreuses femmes à croire que leur émancipation viendra d’un ralliement aux emblèmes virils du patriotisme. En Grande-Bretagne, des dirigeantes féministes parmi les plus actives, abandonnent leurs revendications du temps de paix et espèrent se hisser par un nationalisme intransigeant au niveau des politiciens masculins qui décident de la conduite d’une guerre pourtant surgie du monde des hommes. En France comme en Grande-Bretagne, la majorité des femmes se rallient au

chauvinisme ambiant. On flatte leur tendresse et leur bonté qui secondent le courage masculin. Etant amenées à remplacer les hommes au travail, on découvre chez elles des qualités de sérieux et de minutie inaperçues jusqu'alors. Le pays a besoin d'elles. Elles ont alors le courage et l'énergie nécessaires à l'effort de guerre.

Mais, la femme, même ornée de grâces ou de vertus particulières, ne figure pas au palmarès des personnes de plein droit, ni dans le christianisme, ni dans la monarchie, ni dans la république. Si l'exemple de la guerre de 1914, montre que la conduite héroïque de certaines d'entre elles peut égaler celle des hommes les plus braves, ce comportement unanimement considéré comme louable, ne les gratifie pas, à l'issue du conflit, de la gloire que ce même héroïsme, lorsque masculin, répand collectivement sur les anciens combattants. La condition des femmes n'en sera pas changée de façon significative. Quels que soient les sacrifices de celles-ci, les hommes gardent, en droit, les prérogatives d'une classe exclusive et combattante, donc empreinte d'une idéologie réputée supérieure à laquelle les femmes doivent se conformer.

Nous avons appris de ce travail, que les capacités des femmes à égaler les hommes ne doivent pas se situer sur le seul plan moral. Les femmes ne peuvent parvenir à l'égalité qu'en franchissant la barrière du droit. Les terrains sur lesquels elles peuvent et doivent lutter ne sont pas ceux qui leur sont proposés d'emblée. Ils sont avant tout, ceux qui brident la capacité des hommes à décider seuls d'options engageant l'ensemble de la société, hommes et femmes confondus. Comme le montre l'exemple australien lors de la guerre 1914, la volonté des femmes pacifistes de priver les hommes de l'initiative concernant un conflit armé, est la plus susceptible de hisser la société vers une civilisation intégralement humaine, parce qu'exclusive d'aucun genre.

TABLE DES ENCADRÉS

- William Godwin,	21
- Le cas des femmes pauvres,	34-35
- John Ruskin,	41-42
- Charles Loch,	43
- Le Fabianisme,	53
- Frédéric Le Play,	68
- Hannah Moore,	99-100
- Ellen Ranyard-White,	100-101
- Léonie Chaptal,	124-125
- Octavia Hill	134-136
- Suffragisme Anglais	211
- Beatrice Webb	226-227

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	
Composition par genre des comités de quartier.	111
Tableau 2 :	
Membres du comité exécutif.	113
Tableau 3 :	
Membres des sous-comités.	114
Tableau 4 :	
Membres du conseil.	116
Tableau 5 :	
Membres des comités de quartier siégeant au conseil.	118
Tableau 6 :	
Etat-civil et statut social des femmes du conseil.	119
Tableau 7 :	
Adhésions au Fond Général.	120
Tableau 8 :	
Membres du patronage.	121
Tableau 9 :	
Distribution des membres de l'O.C.O.B.	122
Tableau 10:	
Etat-civil et statut social des membres du comité des dames.	123
Tableau 11:	
Dimension nobiliaire du Comité des dames.	124
Tableau 12:	
Adhésions à l'O.C.O.B.	126
Tableau 13:	
Femmes du Council (C.O.S) et du comité des dames (O.C.O.B.)	128

Tableau 14:

Nombre de communicant(e)s du comité mixte à Londres 165

Tableau 15:

Nombre de communicant(e)s du comité mixte pour la
périphérie londonienne et la province 167

Tableau 16:

Nombre de conférenciers(ières) du comité mixte 171

Tableau 17:

Nombre d'exposés masculins et féminins de 1890 à 1914
enregistrés dans les minutes du conseil 180

Tableau 18:

Statut des locutrices

BIBLIOGRAPHIE

I DOCUMENTS D'EPOQUE

1. Archives en anglais

The Charity Organisation Society

Annual Reports of the Council of the Society for Organising Charitable Relief and Repressing Mendicity, March 30, 1870.

Second Annual Report, March 22, 1871.

Third Annual Report, March 20, 1872.

Fourth Annual Report, March 19, 1873.

Fifth Annual Report, March 18, 1874.

Sixth Annual Report, second edition, March 10, 1875.

Seventh Annual Report, second edition, March 22, 1876.

Eighth Annual Report, second edition, March 14, 1877.

Nineth Annual Report, second edition, April 3, 1878.

Tenth Annual Report, second edition, April 5, 1879.

Eleventh Annual Report, third edition, April 13, 1880.

Twelfth Annual Report, second edition, May 4, 1881.

Thirteenth Annual Report, second edition, May 2, 1882.

Fourteenth Annual Report, second edition, May 25, 1883.

Fifteenth Annual Report, second edition, May 23, 1884.

*Sixteenth Annual Report of the Council and District Committees,
December 15, 1885.*

Seventeenth Annual Report of the Council and District Committees, second edition , January 18, 1886.

Eighteenth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, February 9, 1887.

Nineteenth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, March 22, 1888.

Twentieth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, January 23, 1889.

Twenty-first Annual report of the Council and District Committees, March 12, 1890.

Twenty-second Annual Report of the Council and District Committees, April 23, 1891.

Twenty-third Annual Report of the Council and District Committees, April 26, 1892.

Twenty-fourth Annual Report of the Council and District Committees, February 24, 1893.

Twenty-fifth Annual Report of the Council and District Committees, May 30, 1894.

Twenty-sixth Annual Report of the Council and District Committees, April 3, 1895.

Twenty-seventh Annual Report of the Council and District Committees, March 3, 1896.

Twenty-eighth Annual Report of the Council and District Committees, March 12, 1897.

Twenty-ninth Annual Report of the Council and District Committees, March 6, 1899.

Thirtieth Annual Report of the Council and District Committees, ,March 6, 1899.

Thirty-first Annual Report of the Council and District Committees, second edition, March 12, 1900.

Thirty-second Annual Report of the Council and District Committees, second edition, March 18, 1901.

Thirty-third Annual Report of the Council and District Committees, second edition, March 17, 1902.

Thirty-fourth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, March 16, 1903.

Thirty-fifth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, March 21, 1904.

Thirty-sixth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, May 4, 1905.

Thirty-seventh Annual Report of the Council and District Committees, second edition, May 14, 1906.

Thirty-eighth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, July 1, 1907.

Thirty-ninth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, May 18, 1908.

Fortieth Annual Report of the Council and District Committees, April 28, 1909.

Forty-first Annual Report of the Council and District Committees, second edition, April 25, 1910.

Forty-second Annual Report of the Council and District Committees, second edition, March 22, 1911.

Forty-third Annual Report of the Council and District Committees, second edition, June 17, 1912.

Forty-fourth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, June 2, 1913.

Forty-fifth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, May 25, 1914.

The Charity Organisation Reporter,

vol. I, 1872 - vol. IV, 1875 - vol. IX, 1880.

The Charity Organisation Review,

vol. I, 1885 - vol. II, 1886 - vol. VI, 1890.

vol. VII, 1891 - vol. XI, 1895.

The Charities Register and Digest, fourth edition, 1895.

The Council Minutes Books, 1890 - 1914.

Autres archives en anglais

The Times - Friday December 3, 1915.

- Friday, February 4, 1916.

-Tuesday, April 2, 1918.

Women's Local Government Society For Promoting the Eligibility of Women to Elect to and to Serve on all Local Governing Bodies :

- Agenda, January 14th, 1893.

- Report presented at the First Annual Meeting, on Friday,

- February 16th, 1894, London, Women's Printing Society Ltd.

- Report presented at the Second Annual Meeting, on Friday,
March 15th, 1895, London, Burt & Son

Women's Local Government Society For Promoting the Eligibility of
Women to Elect to and to Serve on all Local Governing Bodies :

- Report presented at the Third Annual Meeting, on Friday,
February 21st, 1896, at St. Martin's Town Hall, London, Women's
Printing Society Limited.

Royal Commission on Secondary Education, Minutes of Evidences,

- First Day, April 1894.
- Second Day, April 1894.
- Third Day, May 1894.
- Fourth Day, May 1894.
- Fifth Day, May 1894.
- Sixth Day, May 1894.

2. Archives en français

L'Office Central des Oeuvres de Bienfaisance

Annuaire, Juillet 1890 (fondation), rapports et comptes rendus,
21 Mai 1892.

Annuaire, rapports et comptes rendus, 30 Mai 1893.

Annuaire, rapports et comptes rendus, 4 Juin 1894.

Annuaire, rapports et comptes rendus, 7 Juin 1895.

Annuaire, rapports et comptes rendus, 8 Juin 1896.

Annuaire, rapports et comptes rendus, 11 Juin 1897.

Annuaire, rapports et comptes rendus, 10 Juin 1898.

Annuaire, rapports et comptes rendus, 5 Juin 1899.

Annuaire, rapports et comptes rendus, 29 Juin 1900.

Annuaire, rapports et comptes rendus, 10 Juin 1901.
Annuaire, rapports et comptes rendus, 24 Mai 1902.
Annuaire, rapports et comptes rendus, 29 Mai 1903.
Annuaire, rapports et comptes rendus, 3 Juin 1904.
Annuaire, rapports et comptes rendus, 5 Juin 1905.
Annuaire, rapports et comptes rendus, 6 Juin 1906.
Annuaire, rapports et comptes rendus, 8 Juin 1907.
Annuaire, rapports et comptes rendus, 2 Juin 1908.
Annuaire, rapports et comptes rendus, 5 Juin 1909.
Annuaire, rapports et comptes rendus, 22 Juin 1910.
Annuaire, rapports et comptes rendus, 29 Juin 1911.
Annuaire, rapports et comptes rendus, 12 Juin 1912.
Annuaire, rapports et comptes rendus, 29 Mai 1913.
Annuaire, rapports et comptes rendus, 12 Juin 1914.

Bulletin de l'Office Central des Oeuvres de Bienfaisance, n° 1 - 14.

Autres archives en français

Bottin Mondain, 1903, Bottin S.A., Paris.

Congrès International d'Assistance Publique et de Bienfaisance Privée

:

- Premier Congrès International d'Assistance, Paris,
du 28 juillet au 4 août 1889.
- Deuxième Congrès International d'Assistance, Genève,
du 14 au 19 septembre 1897.

- Troisième Congrès International d'Assistance, Paris, du 30 juillet au 5 août 1900.
- Quatrième Congrès International d'Assistance, Milan, du 1 au 6 octobre 1906.
- Cinquième Congrès International d'Assistance, Copenhague, du 9 au 13 août 1910.

Congrès International de la Condition et des Droits de la Femme, 1900, Paris.

Congrès International des Oeuvres et Institutions Féminines, 1902 :

- IIème Congrès International des Oeuvres et Institutions Féminines, tenu au Palais des Congrès de l'Exposition Universelle 18-23 juin 1900, Paris, Imprimerie Charles Blot.

Congrès National d'Assistance Publique et de Bienfaisance Privée :

- Premier Congrès National d'Assistance, Lyon, du 26 juin au 3 juillet 1894.

- IIème Congrès National d'Assistance, Rouen, du 15 au 19 juin 1897.

Congrès National d'Assistance Publique et de Bienfaisance Privée :

- IIIème Congrès National d'Assistance, Bordeaux, du 1er au 7 juin 1903.

- IVème Congrès National d'Assistance, Reims, du 21 au 26 avril 1908.

- Vème Congrès National d'Assistance, Nantes,
du 3 au 8 juillet 1911.

La Française: -19 novembre 1914

La France Charitable et Prévoyante, 1899, Paris, Plon.

Manuel Pratique pour le Placement des Enfants Malades et des
Vieillards, 1927, Paris, Plon.

Paris Charitable et Prévoyant, 1904, Paris, Plon.

3. Sources

BAILEY John 1927, The Diary of Lady Frederick Cavendish, London, 2
vols, John Murray.

BARBET Auguste 1831, "Rapport sur la question de la mendicité", in
Bulletin de la Société libre d'Emulation de Rouen, cité par Yannick Marec,
1981, "Pauvres et miséreux à Rouen dans la première moitié du
XIXe siècle, in Cahiers des Annales de Normandie, Caen, n° 13.

BEAUFRETON Maurice 1911, Assistance publique et charité privée,
avant-propos de Ferdinand - Dreyfus, Encyclopédie internationale
d'assistance, prévoyance, hygiène sociale et démographie, Paris, M.
Giard et E. Brière.

BEROT-BERGER M.-L. (sans date) La Dame Visiteuse dans la bienfaisance publique ou privée et dans le contrôle de la Loi Strauss, protectrice de la maternité, Paris, M. Giard et E. Brière.

BEVERIDGE William 1948, Voluntary action : report on methods of social advance , London, Allen and Unwin Ltd.

BONNET Henri 1908, Paris qui souffre - La misère à Paris. Les Agents de l'assistance à domicile, Etudes économiques et sociales, Collège libre de sciences sociales, n° 4, Paris, V. Giard et E. Brière.

BOOTH Charles 1903, Life and Labour of the People of London , London, Macmillan.

BOSANQUET (DENDY) Helen 1895, Aspects of the Social Problem , London, Macmillan.

1898, Rich and Poor, London Macmillan.

1903, The strength of the people: a study in social economics , London, second edition, Macmillan.

1906, The standard of life and other reprinted essays , London, second edition, Macmillan.

1912, The Poor Law Report of 1909 : A Summary Explaining the Defects of the Present System and the Principal Recommendations of the Commission, so far as related to England and

Wales, London, Macmillan.

1912, Social conditions in provincial towns, London, Macmillan.

1914, Social Work in London 1869 to 1912. A History of the Charity Organisation Society, London, John Murray.

1919, Zoar : a book of verse, Oxford, Blackwell.

BOULOUMIE Docteur 1898, "De l'entente à établir entre les bureaux de Bienfaisance et les oeuvres d'assistance par le travail" in Revue Philanthropique, n° 2, mars.

BRION Hélène 1978, La Voie Féministe, Paris, Syrios.

BURET Eugène 1840, De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France, cité par Yannick Marec, 1981, "Pauvres et miséreux à Rouen dans la première moitié du XIXe siècle, in Cahiers des Annales de Normandie, Caen, n° 13.

CABANIS P.-J.-G. 1802, Rapport du physique et du moral de l'homme, Paris, cité par Geneviève Fraisse, 1995, Muse de la Raison : Démocratie et exclusion des femmes en France, Paris, Gallimard.

CAHEN PAUL 1900, Les idées charitables au XVIIe et XVIIIe siècles à Paris, Macon, cité par Jacques Donzelot, 1977, La police des familles, Paris, Ed. de Minuit.

CAMP Maxime du 1885, La Charité Privée à Paris, Librairie Hachette et Cie, Paris.

CARLYLE Thomas 1843 "*The Condition of England*", Past and Present in Haight Gordon, 1972, The Portable Victorian Reader, Harmondsworth, Penguin.

CARROLL Lewis 1989, "La vie à Oxford - Des étudiantes résidentes" in Lewis Carroll - Oeuvres, Paris, Robert Laffont.

CHEVALIER Emile 1855, La loi des pauvres et la société anglaise, Paris, Arthur Rousseau.

COSTA DE BEAUREGARD Marquis 1896, La Charité Sociale en Angleterre - les "College Settlements" et l'Union sociale catholique, Paris, Plon.

DISRAELI Benjamin 1845, Sybil : or the two Nations, Book II, Chapter 5, in Gordon S. Haight (ed.), 1972, The Portable Victorian Reader, Harmondsworth, Penguin.

DREYFUS Ferdinand (sans date) Encyclopédie internationale d'assistance prévoyance, hygiène sociale et démographie, Paris, M. Giard et E. Brière.

DROUINEAU Docteur 1900, "Du fonctionnement et de l'efficacité des secours à domicile - entente établie ou à établir à cet égard entre l'assistance publique et la bienfaisance privée" *in* Rapports et mémoires présentés au congrès international d'assistance publique et de bienfaisance privée, 30 juillet au 5 août, vol. 1.

DURKHEIM Emile 1973, De la division du travail social, Paris, 9ème édition, Presses Universitaires de France.

ENGELS Frederick 1969, The Conditions of the Working Class in England, London, Panther Books.

Explaining the Defects of the Present System and the Principal Recommendations of the Commission, so far as related to England and Wales, London, Macmillan.

GERANDO Joseph-Marie de 1820/1990, Le visiteur du pauvre, Paris, JeanMichel Laplace, (Cahier de Gradiva), n° 15.

GOURLET Appoline de 1904, "Colonies sociales . La résidence laïque dans les quartiers populaires", l'Action populaire, 3^e série, n° 37.

GUIZART L. de Rapport sur les travaux de la Société de morale chrétienne pendant l'année 1823-1824 cité par Jacques Donzelot, 1977, La police des familles, Paris, Editions de Minuit.

HAUSSONVILLE Comtesse d' 1912, La Charité à travers la Vie, Paris, J. Gabalba et Cie.

HEMYNG Bracebridge 1835, *Prostitution in London*, in Mayhew Henry 1985, *London Labour and London Poor*, London, Penguin.

HILL Octavia 1877, *Our Common Land*, London, Macmillan.

1883, *Homes of the London Poor*, London, Macmillan.

1921, *House property and its Management: some papers on the Methods of Management*, London, George Allen and Unwin Ltd.

HOLLINSHED Raphael (sans date) *Description of England*, cité par Karl Marx, 1965, *Oeuvres, Economie I*, Paris, Gallimard - La Pléiade.

JALINE Jean de la 1909, *Le Suffrage Féminin en Angleterre et les Suffragettes*, Paris, Librairie des Publications Officielles du Bulletin des Lois.

KENNY Annie 1924, *Memories of a militant*,

LE PLAY Frédéric 1867, *La Réforme sociale en France*, Tome II : 413, cité par Robert Castel, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*, Paris, Fayard.

LEFEBURE Léon 1900, *L'organisation de la charité privée en France - Histoire d'une oeuvre*, Paris, Firmin-Didot et Cie.

LELONG P. S. 1848, "Essai pour parvenir à la solution de la plus grave question qui puisse préoccuper les amis de l'ordre de l'humanité : amélioration du sort des travailleurs", Revue de Rouen.

LOCH Charles 1892, Charity Organisation, London, Swan Sonnenschein and Co.

LUCIPIA Louis 1899, "Les services de fraternité sociale dans le IIIe arr. de Paris" in Revue Philanthropique, n° 5, mai.

MACKAY Thomas 1889, The Danger of Democracy : studies in the Economic Questions of the Day, London, John Murray.

MARX Karl 1965, Oeuvres, Economie I, Paris, Gallimard - La Pléiade.

MAYHEW Henry 1849, 'Prostitution among needlewomen', in Morning Chronicle, n° 13, November .

1985, London Labour and London Poor, London, Penguin.

MILL John Stuart 1987, "On the subjection of women » in Patricia Hollis, 1979, Women in Public : The Women's Movement 1850 - 1900, London, George Allen and Unwin Ltd.

MONOD Henri 1901, "Bienfaisance Privée et Assistance Publique" in Revue Philanthropique, n° 9, juin.

MORE Hannah 1809, "*Coelebs in search of a wife*", in Patricia Hollis, 1979, *Women in Public : The Women's Movement 1850 - 1900*, London, George Allen and Unwin Ltd.

PANKHURST Christabel 1916-1919, Lettres manuscrites en anglais ou en français adressées à la baronne de Brimont à Paris Bibliothèque Margueritte Durand, Paris.

1940, *The Uncurtained Future : a panorama of History Past Present and to Come*, London, Hodder and Stoughton.

PANKHURST Emmeline 1914, *My Own Story*, London, Eveleigh Nash.

PARKER Theodore (sans date), "A sermon on the public function of Woman", cité par Franck Prochaska, 1980, *Women and Philanthropy in 19th century England*, Oxford, Clarendon Press.

PAULIAN Louis 1900, "Nécessité d'un lien commun entre les diverses oeuvres charitables publiques et privées - création d'un hôtel central et d'une caisse centrale des oeuvres charitables privées" in *Rapports et mémoires présentés au congrès international d'assistance publique et de bienfaisance privée* Paris, 30 juillet au 5 août, vol. 1.

PERROY 1927, *M. Madeleine Carsignol*, Paris, Spes., cité par Jeaninne Verdès-Leroux, 1978, 1978, *Le travail social*, Paris, Les Editions de Minuit.

PICKTON Miss 1896, "*The work of District Committees*" Council Minutes Book, March 23.

PICOT Georges 1900, "La bienfaisance privée" *in* Rapports et mémoires présentés au congrès international d'assistance publique et de bienfaisance privée, Paris, 30 juillet au 5 août, vol. 1.

RIVIERE Louis 1900, "Du fonctionnement et de l'efficacité des secours à domicile - entente établie ou à établir à cet égard entre l'assistance publique et la bienfaisance privée" *in* Rapports et mémoires présentés au congrès international d'assistance publique et de bienfaisance privée, Paris, 30 juillet au 5 août, vol 1.

1901, "Les Offices centraux et l'organisation de la charité", *in* Revue Philanthropique, n° 8, avril .

RONDEL Georges 1912, La protection des faibles, assistance et bienfaisance, Encyclopédie scientifique, Bibliothèque de sociologie appliquée, Paris, O. Doin et fils.

ROUSSEAU Jean-Jacques 1966, Emile ou de l'éducation, Paris, Flammarion.

ROWNTREE Seebohm 1901, Poverty : A Study of Town Life, London, Longman.

SABRAN Herman 1900, "Du fonctionnement et de l'efficacité

des secours à domicile - entente établie ou à établir à cet égard entre l'assistance publique et la bienfaisance privée" in Rapports et mémoire présentés au Congrès international d'assistance publique et de bienfaisance privée, Paris, 30 juillet au 5 août, vol 1.

SEWELL Margaret 1897, "Some aspects of Charity Organisation" in Council Minutes Book, November 29.

STEAD W.T. 1885, "The maiden tribute to modern Babylon", in Pall Mall Gazette, n° 6 July.

STRAUSS Paul 1897, "Notre Programme" in Revue Philanthropique, n° 1, mai.

TENNYSON Alfred The Princess, in François Bédarida, 1990, La société anglaise, du milieu du XIXe siècle à nos jours, Paris, Seuil.

TOCQUEVILLE Alexis de 1835, "Mémoire sur le paupérisme", in 1986 Canadian Social Work Review, n° 83, Ottawa.

TOWNSEND Reverend 1786, A Political Enquiry into the consequence of enclosing waste Lands - A dissertation on the Poor Laws - by a Well-wisher of mankind, cité par Karl Marx, 1965, Oeuvres, Economie I, Paris, Gallimard - La Pléiade.

VALETTE Aline 1897 / 1984, "La Fronde", in Marcelle Capy et Aline Valette, 1984, Femmes et Travail au Dix-neuvième siècle, Paris, Syros.

VILLERME Louis-René 1840, Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie, Paris, Jules Renouard et Cie. (réédition E.D.I., Paris, 1989).

WEBB Beatrice 1979, My apprenticeship, Cambridge, Cambridge University Press.

WEBB Sidney et Beatrice 1909, The Public Organisation of the Labour Market:: Being Part II of the Minority Report of the Poor Law Commission, London, Longman.

WEBB Sidney et Beatrice 1911, The prevention o destitution, London, Longman.

1912, Le problème de l'Assistance Publique en Angleterre, Paris, Marcel Rivière et Cie.

WOLLSTONECRAFT Mary 1792, A Vindication of the Rights of Women, cité par Olive Banks 1996, Faces of Feminism - A study of Feminism as a Social Movement, Oxford, Basil Blackwell.

II ETUDES CONTEMPORAINES

AEBISCHER Verena et FOREL Claire 1983, Parlers masculins, parlers féminins, Paris, Delachaux Niestlé Spes.

Anonyme 1993, "Editorial : Un besoin d'histoire" in Vie Sociale (Aux Origines du Service Social Professionnel : quelques figures féminines - notices biographiques), n° 3 - 4 Special.

Anonyme 1993, "Léonie Chaptal 1873 - 1934" in Vie Sociale (Aux Origines du Service Social Professionnel : quelques figures féminines - notices biographiques), n° 3 - 4 Special.

Anonyme 1994, "Un effort centenaire de recension des établissements" in Vie Sociale (Etudes : Les structures d'hébergement pour personnes âgées), n° 5, septembre/octobre.

ARNAUD-DUC Nicole 1991, "Les contradictions du droit" in Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des femmes en Occident : le XIXe siècle, 1991-4, Paris, Plon.

ARNOLD Odile 1981, "Charité et maladie dans la première moitié du XIXe siècle", in Pénélope, n° 5, automne.

BADINTER Elisabeth 1992, XY: De l'identité masculine, Paris, Odile Jacob.

BANKS Olive 1990, Faces of Feminism - A study of Feminism as a Social Movement, Oxford, Basil Blackwell.

BARD Christine 1993, Les Féminismes en France. Vers l'intégration des femmes dans la Cité 1914-1940, thèse de doctorat sous la direction de Michelle Perrot, Université de Paris VII, U.F.R.

Géographie, Histoire et Sciences de la Société, 4 volumes.

BARRET-DUCROCQ Françoise 1991, Pauvreté, charité et morale à Londres au XIXe siècle, Paris, Presses Universitaires de France.

1991 Love in the time of Victoria,
Harmondsworth Penguin Books.

BAUBEROT Jean 1991, "De la Femme Protestante", in Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des femmes en Occident : le XIXe siècle, 1991-4, Paris, Plon.

BEDARIDA François 1990, La société anglaise, du milieu du XIXe siècle à nos jours, Paris, Seuil.

BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge 1990, Victoire et frustration : 1914-1929, Paris, Seuil.

BELL Enid 1942, Octavia Hill : a biography, London, Constable.

BLOCH Marc 1983, "La lutte pour l'individualisme agraires dans la France du XVIIIe siècle", in Mélanges Historiques, Serge Fleury, Editions de l'Ehess.

BLUMER Martin, BALES Kevin and KIRSH SKLAR Kathryn 1991, The social survey in historical perspective 1880-1940, Cambridge, Cambridge University Press.

BOIS Guy 1976, Crise du féodalisme, Thèse Lettres, Paris cité in Jacques Bottin, 1983, Seigneurs et paysans (1540 - 1650), Paris, Le Sycomore.

BONNEROT Luce 1977, "Les femmes en 1918" in Monica Charlot Les Femmes dans la Société Britannique, Paris, Armand Colin.

BOTTIN Jacques 1983, Seigneurs et paysans (1540 - 1650), Paris, Le Sycomore.

BOUQUET Brigitte et GARCETTE Christine 1995, "Les premières écoles de service social (1908 - 1938) Un atout majeur pour la professionnalisation des assistantes sociales" in Vie Sociale. (Histoire des Premières Ecoles de Service Social en France 1908 - 1938), n° 1 - 2.

BOUQUET Brigitte et TREUIL Danièle 1995, "Ecole des Surintendantes" in Vie Sociale n° 1- 2 double.

BOURDE André 1988, "Elisabeth I", Enc. Univ.

BOURDIEU Pierre 1990, "La domination masculine" in Actes de la recherche en Sciences Sociales, n° 84, septembre.

1992, Réponses pour une anthropologie réflexive, Paris, Seuil.

BOUTHOU L Gaston 1951, Traité de polémothologie. Sociologie des guerres, Paris, Payot.

BRIGGS Asa 1987, *A social history of England*, London, Pelican.

BULGER Raymonde 1997, "[Julie-Victoire Daubié (1824-1874). Ses modes particuliers d'occupation de l'espace public et d'action sur lui : une controverse ?" in Alain Corbin et al., 1997, *Femmes dans la Cité (1815-1871)*, Paris, Creaphis.

BURMAN Sandra 1979, *Fit for Women*, London, Saint Martin.

CAINE Barbara 1986, *Destined to be wives: The sisters of Beatrice Webb*, Oxford, Clarendon Press.

CASTEL Robert 1995, *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*, Paris, Fayard.

CHARLE Christophe 1987, *Les Elites de la République 1880-1900*, Paris, Fayard.

CHEVALIER Louis 1969, *Classes laborieuses et classes dangereuses*, Paris, Plon.

COPANS Jean et JAMIN Jean 1990, *Aux origines de l'anthropologie française - Les mémoires de la société des observateurs de l'homme en l'an VII*, Paris, Jean Michel Laplace.

CORBIN Alain, LALOUETTE Jacqueline, RIOT-SARCEY Michèle 1997, *Femmes dans la Cité (1815-1871)*, Paris, Creaphis.

CORRADIN Irène et Jacqueline Martin (sous la dir. de) 1999, Les femmes sujets d'histoire, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.

DAUPHIN Cécile 1997, "Fragile et puissantes, les femmes dans la société du XIXe siècle" *in* Cécile Dauphin et Arlette Farge, De la violence et des femmes, Paris, Albin Michel.

DEBOUT- OLEZKIEWICZ Simone 1998, "Charles Fourier" , *in* Enc. Univ.

DEL RE Alisa et HEINEN Jacqueline (sous la dir. de) 1996, Quelle citoyenneté pour les femmes ? La crise des Etats - providence et de la représentation politique en Europe, Paris, L'Harmattan.

DIEBOLT Evelyne (sans date) "Les oeuvres de Léonie Chaptal dans le 14ème arr. de Paris (1900 - 1938)", *in* Evelyne Diebolt et Sylvie Fayet - Scribe, Créativité des Oeuvres Privées et Premisses de leur insertion dans le secteur public en France (1889 -1938), Paris, Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi / Société Française des Chercheurs sur les Associations, document dactylographié.

DIEBOLT Evelyne et FAYET-SCRIBE Sylvie 1989, Créativité des oeuvres et prémisses de leur insertion dans le secteur public en France (1889 - 1938), Paris, Société Française des Chercheurs sur les Associations.

DOARE Hélène Le 1991, "Note sur une notion : le rapport social de

sexe", in Les Cahiers d'Enrages, Etat et rapports sociaux de sexe, hors série. premier trimestre.

DONZELOT Jacques 1977, La police des familles, Paris, Ed. de Minuit.

DOWNS LEE Laura 2002, L'inégalité à la chaîne (1914-1939), Paris, Albin Michel.

DUBY Georges et PERROT Michelle (sous la dir. de) 1991, Histoire des Femmes en Occident : le XIXe siècle, Paris, Plon.

DUCROCQ Françoise 1981, "Des Thérapeutes du Corps Médical", in Pénélope, n° 5.

DUFF David 1940, The life of H. R. H. Princess Louise, Duchess of Argyll, London, Stanley Paul.

DULCK Jean 1968, L'Enseignement en Grande-Bretagne, Paris, Armand-Colin.

DUPRAT Catherine 1992, "Naissance de la philanthropie: jalons pour une histoire de l'action sociale (1780-1848)" in Des philanthropes aux politiques sociales XVIIIe-XXe s. Cahiers de l'Association pour la Recherche sur les Philanthropies et les Politiques Sociales, janvier.

1993, Pour l'amour de l'humanité - Le temps des philanthropes - La philanthropie parisienne des Lumières

à la monarchie de Juillet, tome 1, Paris, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques.

1997, "Le silence des femmes - Associations féminines du premier XIXe siècle", in Alain Corbin et al. Femmes dans la Cité (1815-1871), Paris, Creaphis.

ELLIS Roger 1997, Who's Who in Victorian Britain : being the eight volume in the Who's who in British History series, Shephard-Walwyn.

FARGE Arlette 1971, Délinquance et criminalité : le vol alimentaire à Paris au XVIIIe siècle, Thèse, Ecole pratique des Hautes Etudes, Université de Paris X.

1986, La vie fragile. Violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIIIe Siècle. Paris, Hachette

2001, "Jeu des esprits et des corps au XVIIIe siècle" in Cécile Dauphin et Arlette Farge, Séduction et Sociétés : approches historiques, Paris, Seuil.

FARGE Arlette et ZEMON-DAVIS Natalie 1991, "Introduction", in Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des femmes en Occident: XVIe - XVIIIe siècle, 1991 - 3, Paris, Plon.

1991, "Evidentes émeutières", in Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des femmes en Occident: XVIe - XVIIIe siècle, 1991 - 3, Paris, Plon.

FAURE Olivier 1981, "A l'hôpital, avant les infirmières : les soeurs hospitalières de Lyon au début du XIXe siècle", *in Pénélope*, n° 5.

FAYET-SCRIBE Sylvie 1990, Associations féminines et catholicisme, XIX - XXe siècle, Paris, Editions Ouvrières.

FOIGNET René 1943, Manuel élémentaire d'histoire du droit français, Paris, Rousseau et Cie..

FOUCAULT Michel 1975, Surveiller et punir : naissance de la prison, Paris, Gallimard.

FRAISSE Geneviève 1995, Muse de la Raison : Démocratie et exclusion des femmes en France, Paris, Gallimard.

FRAISSE Geneviève et PERROT Michelle 1991, "Ordres et Libertés" *in* Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des Femmes en Occident : le XIXe siècle, Paris, Plon.

1991, "La production des femmes, imaginaires et réelles" *in* Georges Duby et Michelle Perrot Histoire des Femmes en Occident : le XIXe siècle, Paris, Plon.

1991, "Modernité" *in* Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des Femmes en Occident : le XIXe siècle, Paris, Plon.

GARCETTE Christine 1995, "L'Ecole normale sociale" in Vie Sociale, n°1/2 double.

GARDEY Delphine et LÖWY Ilana 1997, Journée d'étude, "Genre et science, état de la question historique en France et à l'étranger", Paris, le 24 janvier.

1997, Journée d'étude, "L'invention du naturel : le rôle des sciences dans la conceptualisation et la légitimation du masculin et du féminin", Paris, le 24 avril.

GAUTHIER Florence 1992, Triomphe et mort du droit Naturel en Révolution, 1789, 1795, 1802, Paris, Presses Universitaires de France .

GENDREAU Francis 1991, Les spectres de Malthus, Paris, Orstom, EDI, CEPED.

GEORGE Dorothy 1976, London Life in the Eighteen Century Harmondsworth, Penguin.

GEREMEK Bronislaw 1978, La potence ou la pitié : l'Europe et les pauvres du Moyen Age à nos jours. Paris, Gallimard.

GIORGO Michela de 1991, "La bonne catholique" in Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des Femmes en Occident: le XIXe siècle, 1991-4, Paris, Plon.

GODINEAU Dominique 1988, Citoyennes tricoteuses : Les

femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française, Aix en Provence, Alinea.

1991, "Filles de la Liberté et Citoyennes Révolutionnaires" *in* Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des femmes en Occident: le XIXe siècle, 1991-4, Paris, Plon.

GOGLIN J. L. 1976 Les misérables dans l'Occident médiéval, Paris Seuil.

GOUBERT Pierre 1984, Initiation à l'histoire de France, Paris, Fayard-Tallandier.

GOUGUET Jean Jacques "Pauvreté et exclusion", Enc. Univ. , 1998.

GRASSI Marie-Claire 1994, "Le savoir-vivre au féminin 1820 - 1920" *in* Littérature - Du Goût - De la Conversation et des Femmes, Clermont - Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand.

GROSBOUT Janet 1992, "Si peu de femmes" *in* Sources UNESCO, n° 42, novembre.

GUERRAND Roger-Henri et RUPP Marie-Antoinette 1978, Brève histoire du Service Social en France (1896 - 1976), Toulouse, Privat.

GUIZART L. de Rapport sur les travaux de la Société de morale chrétienne pendant l'année 1823-1824, *in* Jacques Donzelot, 1977.

HAASE-DUBOSC Danielle 1999, Ravie et enlevée : De l'enlèvement des femmes comme stratégie matrimoniale au XVIe siècle, Paris, Albin Michel.

HAIGHT Gordon 1972, The Portable Victorian Reader Harmondsworth, Penguin.

HALEVY Elie 1926, Histoire du peuple anglais au XIXe siècle - Epilogue I (1895-1905) - Les impérialistes au pouvoir (1895-1905), Paris, Hachette.

HANS Marie-Françoise 1988, Les femmes et l'argent : Histoire d'une conquête, Paris, Grasset.

HARVIE Christopher Martin GRAHAM and Aaron SCHARF 1970, Industrialisation and Culture 1830-1914, London, Macmillan for The Open University Press.

HENCK Véronique 1996, "Image de la femme idéale au XIXe siècle" in Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est, n° 23.

HOBSBAWM Eric 1968, Industry and Empire, Harmondsworth, Penguin Books.

HOLLIS Patricia 1979, Women in Public : The Women's Movement 1850 - 1900, London, George Allen and Unwin Ltd.

1987, Ladies Elect : Women in English Local Government, 1865-1914, Oxford, Clarendon Press.

HOUSE Humphrey 1942, The Dickens World, Oxford, Oxford University Press, 2nd edition.

HUFTON Olwen 1991, "Le travail et la famille", in Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des femmes en Occident: XVIe - XVIIIe siècle, 1991 - 3, Paris, Plon

HUNT Edward 1973, Regional Wage Variation in Britain 1850-1914, Oxford, Clarendon Press.

HUSS Marie-Monique 1988, "Pronatalism and the popular ideology of the child in wartime France : the evidence of the picture postcard" in Richard Wall and Jay Winter, The Upheaval of War, Cambridge, Cambridge University Press.

JACCOTTET Philippe 1998, "Robert Musil" in Enc. Univ.

JONES Stedman Gareth 1984, Outcast London : a study in the relationship between classes in Victorian Society, London, Penguin Books.

JURGHANS Pascal 1995, "Les autres : Entre Charité, Peur et Domination" in Alternatives Economiques, hors série, n° 25.

KÄPPELLI, Anne-Marie 1991, "Scènes Féministes", in Georges Duby

et Michelle Perrot, Histoire des femmes en Occident: le XIXe siècle, 1991-4, Paris, Plon.

KLEJMAN Laurence et ROCHEFORT Florence 1989, L'égalité en Marche : le féminisme sous la Troisième République, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

KNIEBIEHLER Yvonne 1980, Nous les Assistantes Sociales. Naissance d'une Profession, Paris, Aubier - Montagne.

KOTT Sandrine 1992, "Des philanthropes au socialisme municipal Les politiques sociales dans les communes de la Haute-Alsace allemande, 1871 - 1914", in André Gueslin et Pierre Guillaume, (ed) De la Charité médiévale à sociale, Economie de la population sociale du Moyen Age à l'époque contemporaine, Paris, Editions ouvrières.

LABROUSSE Ernest 1998, "Le Saint-simonisme", in Enc. Univ.

LANOUX Armand 1972, Une histoire de la Commune de Paris, Paris, Librairie Jules Tallandier, 2 vol.

LE GOFF Jacques 1964, La Civilisation de l'Occident Médiéval, Paris, Arthaud.

LEE Grace 1966, The Story of the Bosanquet, Canterbury, Phillimore and Company Ltd.

LEJEUNE-RESNICK Evelyne 1991, Femmes et Associations (1830-

1880). Vraies Démocrates ou Dames Patronnesses ? Paris, Publisud.

LEWIS Jane 1991, "The place of social investigation, social theory and social work in the approach to late Victorian and Edwardian social problems : the case of Beatrice Webb and Helen Bosanquet " in The social survey in historical perspective 1880-1940, Cambridge, Cambridge University Press.

1991, Women and Social Action in Victorian and Edwardian England, London, Edward Edgar Aldershot.

LIDDINGTON Jill and NORRIS Jill 1978, One hand tied behind us : the rise of the women suffrage Movement, London, Virago.

LOUX Françoise 1981, "La Femme Soignante dans les Traditions Rurales du XIXe Siècle", in Pénélope, n° 5.

LUC Jean-Noel 1997, "L'inspection générale des salles d'asile, première voie d'accès des femmes à la haute fonction publique" in Corbin et al., 1997, Femmes dans la Cité (1815-1871), Paris, Creaphis.

MAGRI Susanna et VARIKAS Eleni 1991, "Dossier : Femmes, genre, histoire", in Genèses, n° 6, décembre.

MAREC Yannick 1981, "Pauvres et miséreux à Rouen dans la première moitié du XIXe siècle, in Cahiers des Annales de Normandie, Caen, n° 13.

1992, "Charité, philanthropie et protection sociale à Rouen au XIXe siècle", in Cahiers de

l'Association pour la Recherche sur les Philanthropies et les Politiques Sociales, janvier.

MARSEILLE Jacques et LANEYRIE-DAGEN Nadeije 1993, Les Grands Evénements de l'Histoire des Femmes, Paris, Larousse.

MARSHALL T. H. 1992, " *Citizenship and Social Class* " in T. H. Marshall and T. Bottomore, 1992, *Citizenship and Social Class*, London, Pluto Press.

MARTIN-FUGIER Anne 1979, La place des bonnes : la domesticité féminine à Paris en 1900, Paris, Grasset.

1983, La Bourgeoise, Femme au temps de Paul Bourget, Paris, Grasset.

1987, "Les rites de la vie privée bourgeoise", in Philippe Ariès et Georges Duby, Histoire de la vie privée : De la Révolution à la Grande Guerre, Paris, Seuil.

MARWICK Arthur 1991, The Deluge : British Society and the First World War, London, Macmillan.

MARX Roland 1998, "L'époque victorienne" in Enc. Univ.

1988, "Henri VIII d'Angleterre" in Enc.Univ.

MATTHEWS-GRIECO Sara F. 1991, "Corps, apparence et sexualité", in Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des femmes en

Occident: XVIe - XVIIIe siècle, 1991 - 3, Paris, Plon.

McMILLAN James 1981, Housewife or Harlot: The place of Women in French Society 1870-1940, Brighton, The Harvester Press.

MEACHAM Standish 1987, Toynbee Hall and Social Reform 1880-1914 : the search for community, , New Haven, Yale University Press.

MERCIER L. S 1782-1788, Tableau de Paris, Amsterdam, 12 vols.

MIALARET Gaston et VIAL Jean 1981, Histoire mondiale de l'éducation de 1815 à 1945, Paris, Presses Universitaires de France.

MICHAUD Stéphane 1991, "Idolâtrices - représentations artistiques et littéraires" in Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des Femmes en Occident : le XIXe siècle, 1991-4, Paris, Plon.

MITCHELL David 1971, Les Pankhurst : l'ascension du Féminisme, Genève, Cercle du Bibliophile.

1977, Queen Christabel : A biography of Christabel Pankhurst, London, MacDonald and Jane's.

MITCHELL John 1998, "L'organisation des services sociaux en Angleterre et au Pays de Galles" in Vie Sociale, n° 1.

MOLLAT Michel 1978, Les pauvres au Moyen Age, Bruxelles, Hachette.

1998, "Histoire des Pauvres", in Enc. Univ.

MOWAT Charle 1961, The Charity Organisation Society 1869-1913: Its Ideas and Work, London, Methuen.

MUSIL Robert 1930, L'homme sans qualités, cité par Philippe Jaccottet, 1998, in Enc. Univ.

O'NEILL William 1968, "Feminism as a radical ideology" cité in Olive Banks, 1990 : 98-99.

OWEN David 1964, English Philanthropy 1660-1960, Cambridge, Harvard University Press.

PEARCE Robert and STEARN Roger 1994, Government and Reform 1815 - 1918, London, Hodder and Stoughton.

PERROT Michelle 1987, "Avant et ailleurs" in Philippe Ariès et Georges Duby, Histoire de la vie privée : De la Révolution à la Grande Guerre, Paris, Seuil.

1991, "Sortir" in Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des Femmes en Occident : le XIXe siècle, 1991-4, Paris, Plon.

1993, Femmes publiques, Paris, Textuel.

PETIT Annie 1997, "La femme dans la politique positive : les débats

entre Auguste Comte et Stuart Mill", in Alain Corbin et al. 1997, Femmes dans la Cité (1815-1871), Paris, Creaphis.

PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique 1982, Dans les beaux quartiers, Paris, Seuil.

1996, Grandes Fortunes, Dynasties familiales et formes de richesse en France, Paris, Editions Payot et Rivages.

PONTON Rémy 1975, "Naissance du roman psychologique. Capital culturel, capital social et stratégie littéraire à la fin du XIXe siècle", in Actes de la recherche en sciences sociales, n° 4, juillet.

PORTER Roy 1991, English Society in the Eighteenth Century, London, Penguin.

PRIOR Mary 1992, "Making Women Visible in the Past " conference on < Women in History >, Oxford University Department for Continuing Education, March 28th .

PROCHASKA Frank 1980, Women and Philanthropy in 19th century England, Oxford, Clarendon Press.

1987, "Body and Soul : Bible Nurses and the Poor in Victorian London "in Historical Research, n° 60, October.

1989, The Voluntary Impulse, London, Faber and Faber.

1990, "Philanthropy" , in Thompson F. M. L.(ed) The Cambridge Social History of Britain, 1750 -1950, vol 3, Cambridge, Cambridge University Press.

PROST Antoine 1968, Histoire de l'Enseignement en France 1800-1967, Paris, Armand Colin.

PUGH Martin 1994, Votes for women in Britain 1867-1928, London, *The Historical Association*.

QUETEL Claude 1981, "En Maison de force au siècle des Lumières" in Pierre Chaunu et al., Cahier des Annales de Normandie, n° 13, Caen.

RANCIERE Danièle 1979, "Le philanthrope et sa famille" in Les révoltes logiques, n° 8/9.

RENARD Didier 1987, "Assistance publique et bienfaisance privée, 1885-1914", in Politiques et management public, vol. 5, n° 2.

RIOT-SARCEY Michèle 1994, La démocratie à l'épreuve des femmes. Trois Figures critiques du pouvoir 1830-1848, Paris, Albin Michel.

ROOFF Madeline 1972, A Hundred Years of Family Welfare- A Study of the Family Welfare Association (formerly, Charity Organisation Society) 1869-1969, London, Michael Joseph.

ROSE Michael 1971, The English Poor Law : 1780-1930, Devon, David and Charles Ltd.

ROSSI Alice 1970, Essays on Sex Equality. John Stuart Mill and Harriet Taylor Mill, Chicago, University of Chicago Press, in Olive Banks, 1990, Faces of Feminism - A study of Feminism as a Social Movement, Oxford, Basil Blackwell.

SAINT-MARTIN Monique de 1933, L'espace de la noblesse, Paris, Métailié.

SAMUEL Pierre 1975, Amazones, guerrières et gaillarde, Grenoble, Ed. Complexe.

SAVOYE Antoine 1987, "Une réponse originale aux problèmes sociaux : l'ingénierie sociale (1885 - 1914), in Vie Sociale, n° 8 - 9.

SCATES Bruce and FRANCES Raelence 1997, Women and the Great War, Cambridge, Cambridge University Press.

SLEDZIEWSKI Elisabeth 1991, "Révolution Française : le tournant" in Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des femmes en Occident: le XIXe siècle, 1991 - 4, Paris, Plon.

SMITH Bonnie 1981, Les Bourgeoises du Nord, 1850 - 1914, Paris, Perrin.

SMITH Marjorie 1952, Professional Education for Social Work in Britain : An Historical Account, New York, Family Welfare Association.

SONNET Martine 1991, "Une fille à éduquer", in Georges Duby et Michelle Perrot, Histoire des femmes en Occident: XVIe - XVIIIe siècle, 1991 - 3, Paris, Plon.

STONE Lawrence 1990, The Family, Sex and Marriage in England 1500-1800, London, Penguin.

SUMMERS Anna 1979, "A Home from Home : Women's philanthropic Work in the 19th Century" in Sandra Burman (ed) Fit for Women, London, Saint Martin.

THANE Pat 1978, "Women and the Poor Law in Victorian and Edwardian England in History Workshop Journal, n° 6, Autumn.

1982, The foundation of the Welfare State, London, Longman.

1991, "Genre et protection sociale : la protection maternelle et infantile en Grande-Bretagne 1860-1918" in Genèses, n° 6, décembre.

THEBAUD Françoise "Le Féminisme à l'épreuve de la guerre" in Rita Thalmann, 1990, Entre Emancipation et Nationalisme - La Presse Féminine d'Europe 1914-1915, Editions Deuxtemps-Tierce.

Histoire des Femmes en Occident : le XXe siècle, 1991-5, Paris, Plon.

1994, La femme au temps de la guerre de 14, Paris, Stock.

THOMPSON Edward 1963, The Making of the English Working Class
Harmondsworth, Penguin Books.

TILLY Louise 1990, "Genre, histoire des femmes et histoire sociale", in
Genèses, n° 2, décembre.

TILLY Louise and SCOTT Joan 1978, Women, Work and Family, New
York, Holt Rinehart and Wiston.

TOPALOV Christian 1990, "De la question sociale aux problèmes
urbains : les réformateurs et le peuple des métropoles au tournant du
XXème siècle" in Journal International des Sciences Sociales, n° 125, août.

1991, "Observer, classer administrer", in Genèses, n°5 /09 .

1991, "La ville, terre inconnue" : l'enquête de Charles Booth et
le peuple de Londres, 1886-1891", in Genèses, n° 5/09.

1994, Naissance du chômeur 1880-1910, Paris, Albin Michel.

1996, "Langage de la réforme et déni du politique : le débat
entre assistance publique et bienfaisance privée 1889-1903", in
Genèses, n° 23/06.

VAILIN Jacques et CASSELLI Graziella 1999, "Quand l'Angleterre
rattrapait la France", Population et Société, n° 346, Institut National

d'Etudes Démographiques.

VERDES-LEROUX Jeannine 1978, Le travail social, Paris, Les Editions de Minuit.

VEXLIARD Alexandre 1956, Introduction à la Sociologie du Vagabondage, Paris, Marcel Rivière.

VIENNOT Eliane 1991, "Des 'femmes d'Etat' au XVIe siècle : les princesses de la Ligue et l'écriture de l'histoire" in Danielle Haase - Dubosc et Eliane Viennot, Femmes et Pouvoirs sous l'Ancien Régime, Paris, Editions Rivages.

WARE Jehanna 1988, Princess Louise, Queen Victoria's unconventional daughter, London, Collin.

WATSON Ronald 1975, Women in Social Work, London, Routledge and Paul Kegan Ltd.

WOODROOFE Kathleen 1962, "From Charity to Social Work in England and the United States " in Studies in Social History, London, Routledge and Paul Kegan.

III Dictionnaires et Encyclopédies

En anglais

Dictionary of British Social History, par L. W. Cowie, 1996, Hertfordshire, Wordworth Editions.

Encyclopedia of the Social Sciences, 1963, New York, Macmillan Company.

Europa Biographical Dictionary of British Women, 1983, London, Europa.

The Concise Dictionary of National Biography, from the beginnings to 1909, 1982, London, Oxford University Press.

The Encyclopedia Britannica: a dictionary of arts, science, literature and general information, 1910, Eleventh edition, volume XXVIII, Cambridge, Cambridge University Press.

The Macmillan Dictionary of Women's Biography, 1989, second edition, London, The Macmillan Press Ltd.

The New Encyclopaedia Britannica, 1984, Chicago, Encyclopaedia Britannica Inc.

The Oxford Dictionary of English Etymology , 1996, Oxford, The Clarendon Press.

The Shorter Oxford English Dictionary on Historical Principles, 1975, Oxford, The Clarendon Press.

Webster's Biographical Dictionary, 1970, Springfield, G. and C. Merriam Co.

Webster's Third New International Dictionary , 1981, Chicago, Encyclopedia Britannica, Inc.

Who was Who of British Members of Parliament, 1978, vol. II, Hassocks, The Harvest Press Limited.

Who was Who, 1897-1915, 1920, London, Adam and Charles Black Limited.

Who was Who, 1916-1928, 1929, London, Adam and Charles Black Limited.

Who was Who in the Twentieth Century, 1999, Oxford, Oxford University Press.

En français

Dictionnaire critique du Féminisme, 2000, Paris, Presses Universitaires de France.

Dictionnaire de Biographie française, 1933, Paris, Letouzey et Ané.

Dictionnaire de la Langue Française d'Emile Littré, 1877, Paris, Gallimard Hachette.

Dictionnaire de la Noblesse Française, 1975, Paris, La Société Française au XXème siècle.

Dictionnaire de la Sociologie, 1989, Paris, Larousse.

Dictionnaire des Femmes célèbres de tous les temps et de tous les pays, 1992, Paris, Robert Laffont.

Dictionnaire des Symboles, 1982, Paris, Robert Laffont.

Dictionnaire Historique de la Langue Française, 1992, Paris, Dictionnaires Le Robert.

Encyclopaedia Universalis, 1998, Paris.

Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse, 1984, Paris, Librairie Larousse.

Grand Larousse encyclopédique, 1963, Paris, Librairie Larousse.

La Grande Encyclopédie : Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts par une Société de Savants et de Gens de Lettres, 1971, Paris, Société Anonyme de la Grande Encyclopédie.

Le Dictionnaire Universel d'Antoine Furetière, 1978, Paris, Le Robert.

Le Grand Robert, 1994, Paris, Dictionnaire Le Robert.

Le Petit Robert 2 : Dictionnaire Universel des Noms Propres, 1981,
Paris, Le Robert.

Trésor de la Langue Française, 1971-1994, Paris, Centre National de la
Recherche Scientifique.

IV Internet

[http://thecourrier mail.com.au/federation/CMFedMiller.htm](http://thecourriermail.com.au/federation/CMFedMiller.htm)

<http://www.awm.gov.au/foreign/australian/goldstein.htm>

<http://www.nma.gov.au>

<http://www.spartacus Educational>

<http://www.spartacus.schoolnet.co.uk/b18.htm>

<http://www.spartacus.schoolnet.co.uk/Wcooper.htm>

<http://www.spartacus.schoolnet.co.uk/WpankhurstS.htm>

ANNEXE 1
TEXTES FONDAMENTAUX DE LA CHARITY ORGANISATION
SOCIETY*

The Constitution of the Charity Organisation Society

The Society

The Charity Organisation Society consists of a federation of 38 District Committees, one or more in each of the Poor Law divisions of the Metropolis, and of a Central Council at which every Committee is represented.

Membership of the Society

Any person being a member of a District Committee, or being an annual subscribers of not less than £ 1. 1s, or a donor of not less than £ 10. 10s to the funds of the Council, or any District Committee, is a member of the Society.

Meeting of members

There is an Annual Meeting of the Society. The Council have power to convene a Special Meeting of members of the Society. Any thirty members also may require the Council to convene a special meeting.

District Committees

The District Committee consist, as far as possible, of Ministers of Religion, Guardian of the Poor, and representatives of all the principal local charities. Each Committee has a Chairman or a President, one or more Honorary Secretaries, and one or more Representatives at the Council.

Duties of District Committees

It is the function of the District Committee to receive, investigate and deal (in accordance with the general principals of the Society) with all cases of alleged want or distress referred to them. Each committee is intended to form a common meeting place - a centre of information and charitable work - for persons in the district desirous of benefiting the poor.

The Council

The Council consist of :

- 1. A Chairman, Vice - Chairman, and Treasurers*
- 2. Annually elected representatives from each District Committee*
- 3. Additional members, in number not exceeding one - fourth of the representatives of the District Committee*
- 4. Representatives of Metropolitan Charitable Institutions*
- 5. Vice - Presidents of the Society are honorary members of the Council.*

Duties of the Council

The Council supervises and endeavour to strenghten and consolidate the work of District Committees. It takes into consideration all questions of principles and matters relating to the work of the Society generally. It endeavours to bring into systematic co-operation the larger Metropolitan Institutions and Societies, to improve the adminstration of Charity and to suppress imposture.

The Admistrative Committee

The Administrative Committee is the executive Committee of the Council. It is elected annually by the Council, and consist of not more than twenty members, of whom fifteen are elective, and five cooptative. The Treasurers of the Council are ex officio members of the Committee.

The Sub-committees of the Administrative Committee

There are four permanent Sub-committee on District work; the Mendicity Sub-committee; the Co-operation Sub-committee; the Finance and collection Sub-committee. Each of these undertakes a special department of the work of the Council. Members of District Committees not being members of Council may be member of the Sub-committees.

The Object and Methods of the Charity Organisation Society

The Object of the Society is to Organise Charitable Effort, and to Improve the Condition of the Poor

I. On the Part of the Council of the Society

1. By propagating sound principles and views in regards to the administration of charity and social work generally.

2. By promoting the co-operation of charitable institutions and social agencies, for the furtherance of their common work.

3. By suggesting and initiating the establishment of new institutions, official and voluntary, for which there is a proved need, on sound principles.

4. By discussing practical questions connected with the work of the Society, the administration of charity and the Poor Law, the promotion of thrift and independence and other cognate social subjects.

5. By convening Special Committees to inquire into and report on, comparatively technical questions connected with the administration of charity, such as the education of the blind, the legal provision for the afflicted, convalescent homes, artisans' dwellings, etc ...

6. By collecting information regarding the object of charitable institutions, the mode of admission, and other matters, and furnishing it to the public at large.

7. By making inquiries for persons legitimately interested regarding the utility, the objects, and mode of working of charitable institutions.

8. By investigating, on behalf of persons legitimately interested, and reporting on the appeals of begging letter writers, whose operations are of a metropolitan, or general, rather of a local character.

9. By suppressing, by prosecution or otherwise improper mala fide claims on the charity of the benevolent, and thus preventing the misapplication of charitable

funds.

II. On the Part of the District Committees

1. By learning how to befriend persons in distress in the best way, and spreading this knowledge among all those who have dealing with the poor by way of charity or under the Poor Law.

2. By bringing official and voluntary agencies and charitable persons into co-operation with each other, by means of mutual registration and in other ways, so that all relief given in the district may be well bestowed.

3. By making the District Committees representative of local charities and social agencies, and a centre of reference for all interested in charitable and social work, and by promoting local schemes for the aid of the poor and the spread of provident habits.

4. By training workers among the poor in the best principles and methods.

5. By arranging meetings, lecturers, and circles for the study of social questions bearing on the work and methods of charity organisation.

6. By receiving and dealing with applications for charitable help as a means of attaining the above mentioned objects.

7. By receiving inquiry in all cases in order to test the truth of the applicants' statements; to ascertain the cause of distress, to establish the fitness of the case or assistance by charity rather than under the Poor Law, and to discover the remedies which are likely to make the applicant independent.

8. By recommending for pensions from charities and private persons aged and infirm people in regard to whom there is evidence of good character, industry and reasonable effort to provide for the future, and whose friends and relations are willing to give reasonable assistance.

9. By obtaining the various kinds of help required from those who are

interested in the applicants by reason of relationship, services rendered, or official position, e.g., the clergy and local endowed charities, and by seeking the aid of the charities which have undertaken the special care of such cases.

10. *By endeavouring to procure from other sources one help which these agencies and persons are unable to supply, provided that the attainment of the above mentioned objects be not thereby hindered.*

11. *By sending gratuitously to legitimate inquirers, whether charitable agencies or private persons, reports on cases of distress.*

12. *By repressing local mendicity*

What workers can do in Charity Organisation

Training, Visiting and Helping

1. *To assist regularly in the general work of a District Committee, even if it be only for a few hours on a day or two in the week.*

Help may thus be given in concert with others, and experience and good methods be made common property. The training also, which is a necessary condition of effectual charitable work, may be acquired.

2. *To visit those who are helped by the Committee. These persons (not unlike many of their betters) are often without the commonest ideas of thrift in food, dress, etc... often incur ruinous expenditure, especially at funerals, and are often ignorant of the most ordinary rules of health, sanitary and cleanliness. Sometimes, too, much may be done to influence character.*

The resquest for help in distress may be made the turning point in the career of a whole family.

3. *To influence by watching friendliness those whom relief of itself would not benefit, but who thus influenced may greatly better the condition of life in their homes and families.*

4. *To take charge of individual cases, seeing that the relief required for them, sometimes for a long period is procured and carefully administered.*

5. *To visit and befriend those who are in receipt of pensions.*

General Work at a Committee

6. *To give a patient hearing to those who come to the Office in distress, to learn the causes of their distress and to take down their case.*

7. *To see employers, if necessary, and to make inquiries.*

8. *To correspond about those in distress; ask relations or friends able to help; reply to inquirers; write to societies or individuals in order to obtain the necessary relief.*

9. *To keep accounts*

10. *To take up some special branch of work, collect loans, take charge of convalescent cases, or emigration cases, supply outfits, write or supervise the local publication of the Committee.*

Co-operation

11. *To become acquainted with the clergy and visitors, tradesmen and working men and other residents, talk questions over with them, draw into co-operation, and suggest modes of common action.*

12. *To promote, in a similar manner, co-operation between the various agencies in the district.*

On the Other Institutions

13. *To serve on Committees of charitable institutions in order to promote co-operation in personal work and in order to ensure that the relief given by one institution does not overlap, but, if necessary, supplements that given by another, so that every case may be dealt with in co-operation and on some well-considered plan.*

14. *To serve as almoner of the Society for the Relief of Distress, or, eg, as a member of the Metropolitan Association for Befriending Young Servants, or as District Visitor.*

15. *To serve as a Guardian of the Poor, if elected.*

16. To take part in visiting the sick or managing the book supply in infirmaries and workhouses, helping in the work a 'Workhouse Girls Aid Committee' etc...

17. To serve as Member of a Borough Council, if elected.

18. To work as a Member of Sanitary Aid and Health Committees, or a visitor on their behalf.

19. To take part in School work, as teacher at recreation classes, or handicraft classes, or as a school manager.

20. To collect rents.

What Money can do in Charity Organisation

Money can be sent for any special purpose, and will be used for that purpose only.

The Council

If money be sent to the Council of the Society at their Offices, Denison House, Westminster, London, S.W., it may be given

I. _ (1) *For General Purposes. In this way it helps to make association of charity possible to many who spend time and thought in assisting the poor in poor districts. It provides them with the means of carrying on their work; for learning the cause of distress in applications for assistance; for searching out the best kind of help; for detecting imposture; in a word, for 'discriminating'. It aids in introducing better methods of relief, in introducing reforms in charitable administration, in testing and propagating principles and methods of relief, and having them discussed. Money sent to the Council without any special purpose being assigned for its application is used for general purposes;*

(2) For the promotion of improvements in the administration of medical relief.

II. _ *It may also be sent to the Council for any of the following purposes, and in that event it will be used for relief only, excepting in the case of the Convalescent Aid and Emigration Fund, when a deduction for working expenses will be made.*

(3) For the assistance of cases for which it is very difficult to find relief in the poorer districts.

(4) For convalescent work, to purchase accommodation for convalescent.

(5) For the maintenance and treatment of selected patients at sanatoria.

(6) To pay for the emigration of suitable emigrants.

The District Committees

If sent to a District Committee, it may be given

(7) For General Purposes

(8) For the relief of particular cases

Much help may be given by supplying clothes, especially outfits in emigration cases.

* Textes tels qu'ils sont publiés en 1914.

ANNEXE 2
TEXTES FONDAMENTAUX
DE L'OFFICE CENTRAL DES OEUVRES DE BIENFAISANCE *

But et Objet de l'Oeuvre

Auxiliaire de toutes les oeuvres charitables, l'Office central sert de lien entre elles dans le pays entier; il rapproche les bienfaiteurs et les pauvres qui, trop souvent, se cherchent sans se rencontrer; il renseigne les uns et les autres sur les oeuvres spéciales auxquelles ils ont besoin de recourir, et poursuit une enquête permanente sur toutes les institutions charitables.

A l'aumône aveugle il substitue l'assistance raisonnée et informée;

Au secours accidentel et insuffisant, il substitue le remède efficace :

- En procurant aux pauvres valides des deux sexes, aux ouvriers sans ouvrage ni ressources, un travail temporaire qui les fait vivre;
- En les aidant à se placer;
- En facilitant, par une caisse de rapatriement, le voyage de ceux qui peuvent trouver du travail sur d'autres points du territoire ou à l'étranger;
- En faisant le nécessaire pour ouvrir aux orphelins, aux malades, aux vieillards, aux malheureux de toutes catégories, l'accès des oeuvres pour eux;
- En provoquant la création des oeuvres charitables nouvelles, dont l'expérience démontre la nécessité, et en aidant à leur existence et à leur développement.
-

L'Office central échange des renseignements et des services avec les oeuvres charitables de tous les pays.

Il s'applique à vulgariser les institutions de prévoyance contre la misère.

Statuts de l'Office Central des Oeuvres de Bienfaisance

(reconnu d'utilité publique par décret en date du 3 juin 1896)

I. But et composition de l'Association

Article Premier

L'Association d'assistance libre, dite << Office central des oeuvres des bienfaisances >>, fondée en 1890, a pour but de rendre l'exercice de la charité plus efficace, de faire connaître aussi exactement que possible l'état de la misère et les oeuvres destinées à la soulager, de discerner et de propager les moyens les plus propres à la prévenir et à la combattre. Elle a son siège à Paris.

Art. 2.

Elle se propose d'atteindre ce but :

1° En procédant à une enquête permanente sur les oeuvres charitables de toute nature qui existent en France et sur les services qu'elles peuvent rendre;

2° En les reliant, en fournissant des indications sur ces oeuvres et en servant d'intermédiaire auprès d'elles;

3° En recueillant des renseignements sur les pauvres;

4° En provoquant la création d'oeuvres d'assistance et notamment d'assistance par le travail et en aidant à leur développement;

5° En facilitant le rapatriement des individus susceptibles de trouver des moyens d'existence hors de la capitale, et en multipliant à cet effet le nombre de ses correspondants;

6° En échangeant des informations et des services avec les oeuvres charitables établies à l'étranger, en faisant connaître les différents systèmes d'assistance et leurs résultats pratiques;

7° En propageant les institutions de prévoyance et notamment en facilitant les assurances ouvrières.

Art. 3.

L'Association se compose de membres fondateurs, titulaires, bienfaiteurs et adhérents.

Pour être membre fondateur, il faut : 1° être présenté par deux membres et agré par le Conseil d'administration; 2° verser une somme fixe de 500 francs au moins, ou faire partie du Conseil d'administration.

Pour être membre titulaire, il faut : 1° être présenté et agré dans les mêmes conditions; 2° payer une cotisation annuelle dont le minimum est fixé à 25 francs. La cotisation peut être rachetée en versant une somme fixe de 300 francs.

Le titre de bienfaiteur pourra être donné par le Conseil d'administration, sur la proposition du bureau, aux personnes qui, par un don exceptionnel ou par des services signalés, auront contribué au développement de l'Oeuvre.

Le versement annuel d'une somme de 10 francs donne droit au titre de membre adhérent.

Art. 4.

La qualité de membre de l'Association se perd :

1° Par la démission;

2° Par la radiation prononcée par le Conseil d'administration, sauf recours à l'assemblée générale, ou par l'assemblée générale, sur le rapport du Conseil d'administration.

II. Administration et fonctionnement

Art. 5.

L'Association est administrée par un conseil composé de trente à

quarante membres élus pour cinq ans par l'assemblée générale.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine assemblée générale.

Le renouvellement du Conseil a lieu tous les ans par cinquième.

Les membres sortants sont rééligibles.

Ce Conseil choisit parmi ses membres un bureau composé des Président, vice-président, secrétaire général, trésorier et vice-trésorier.

Le bureau est élu pour trois ans. Le nombre des vice-présidents peut être porté à quatre. Il peut être nommé un secrétaire général adjoint.

Art. 6.

Le Conseil se réunit tous les mois, du 1er novembre au 1er juin, et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart de ses membres.

La présence du quart des membres du Conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le Président et le secrétaire.

Art. 7.

Toutes les formes de membres du Conseil d'administration et du bureau sont gratuites.

Art. 8.

L'assemblée générale des membres fondateurs et bienfaiteurs se réunit une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'administration.

Son bureau est celui du Conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'administration, sur la situation financière et morale de l'Association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour, et pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés, chaque année, à tous les membres, au Préfet de la Seine et au Ministère de l'intérieur.

Art. 9.

Les dépenses sont ordonnancées par le Président ou son délégué. L'Association est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par le trésorier.

Art. 10.

Les délibérations du Conseil d'administration relatives aux acquisitions, échanges et aliénations d'immeubles, aliénations de valeurs dépendant du fond de réserve, prêts hypothécaires, emprunts, constitutions d'hypothèque et baux excédant neuf années, ne sont valables qu'après l'approbation de l'assemblée générale.

Art. 11.

Les délibérations du Conseil d'administration relatives à l'acceptation des dons et legs, les délibérations de l'assemblée générale relatives aux acquisitions et échanges d'immeubles, aliénations de valeurs dépendant du fonds de réserve et prêts hypothécaires, ne sont valables qu'après l'approbation du gouvernement.

III. Ressources annuelles et fonds de réserve

Art. 12.

Les ressources annuelles de l'Association se composent :

- 1° Des cotisations et souscriptions de ses membres;
- 2° Des subventions qui pourront lui être accordées;

3° Du produit des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente;

4° Enfin du revenu de ses biens et valeurs de toute nature.

Art. 13.

Le fond de réserve comprend :

1° La donation, qui se compose, notamment, d'actions d'une Société immobilière;

2° Le dixième au moins de l'excédent des ressources annuelles;

3° Les sommes versées pour le rachat des cotisations;

4° Le produit des libéralités autorisées sans affectation spéciale.

Art. 14.

Le fond de réserve est placé en rentes nominatives 30% sur l'Etat, ou en obligations nominatives de chemins et dont le minimum d'intérêt est garanti par l'Etat.

Il peut également être employé : 1° en acquisition d'immeubles ou d'actions d'une Société immobilière, pourvu que les immeubles acquis par l'établissement ou possédés par la Société soient nécessaires au fonctionnement dudit établissement; 2° en prêts hypothécaires, pourvu que le montant de ces prêts réuni aux sommes garanties par les autres inscriptions ou privilèges qui grèvent l'immeuble ne dépasse pas les deux tiers de sa valeur estimative.

IV. Modifications des statuts et dissolution

Art. 15.

Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'administration ou du dixième des membres qui composent l'assemblée générale ordinaire, soumise au bureau au moins un mois avant la séance.

L'assemblée extraordinaire, spécialement convoquée à cet effet, ne peut modifier les statuts ni voter la dissolution qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

L'assemblée doit se composer du quart, au moins, des membres en exercice.

Dans le cas où l'assemblée n'aurait pas réuni le nombre des membres présents exigé par le paragraphe précédent, le vote par correspondance serait admis à la seconde délibération, qui aurait lieu par convocation spéciale annoncée quinze jours à l'avance.

Art. 16.

L'assemblée générale, appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association, est convoquée spécialement à cet effet et doit comprendre au moins la moitié plus un de ses membres en exercice. La dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

Art. 17.

En cas de dissolution ou en cas de retrait de la reconnaissance de l'Association comme établissement d'utilité publique, l'assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association. Elle attribue l'actif net à un ou plusieurs établissements analogues, publics ou reconnus d'utilité publique.

Ces délibérations sont adressées sans délai au Ministère de l'intérieur.

Dans le cas où, l'assemblée générale n'ayant pas pris les mesures indiquées, un décret interviendrait pour y pourvoir, les détenteurs des fonds, titres, livres et archives appartenant à l'Association s'en dessaisiront valablement entre les mains du commissaire-liquidateur désigné par ledit décret.

Art. 18.

Les délibérations de l'assemblée générale prévues aux articles 15 et 16

ne sont valables qu'après l'approbation du gouvernement.

V. Règlement intérieur

Art. 19.

Un règlement, adopté par l'assemblée générale et approuvé par le Ministre de l'intérieur, arrête les conditions de détail propres à assurer l'exécution des présents statuts. Il peut toujours être modifié dans la même forme.

Art. 20.

Le Ministre de l'Intérieur aura le droit de faire visiter par ses délégués les établissements administrés par l'Association et de se faire rendre compte de leur fonctionnement.

Règlement Intérieur

Titre Premier

Fonctionnement de l'Oeuvre

Article Premier

En exécution du § 1 de l'article 2 des statuts, l'Office central organise un service de correspondants dans les départements et provoque, sur certains points du territoire, la fondation d'offices régionaux. Il se renseigne ainsi constamment sur la situation et les transformations des institutions d'assistance. Il tient à jour le répertoire des oeuvres charitables dont ses enquêtes ont révélé l'existence.

Art. 2.

En vue de faciliter l'accomplissement de son rôle d'intermédiaire entre les oeuvres, d'une part, et les bienfaiteurs et les pauvres, d'autre part, il établit des services distincts pour s'occuper du placement des enfants dans les orphelinats, des vieillards dans les asiles, des infirmes, etc, et pour s'assurer, suivant les cas, le concours de l'Assistance et des Pouvoirs publics.

Art. 3.

Les malheureux, momentanément sans ouvrage, sont dirigés vers les oeuvres d'assistance par le travail fondées sur son initiative ou soutenues par lui.

L'Office central n'intervient pas dans l'administration des oeuvres dont il provoque la création ou favorise le développement.

Art. 4.

Dans le but de seconder l'action des oeuvres et de simplifier leurs

frais généraux, l'Office central peut prêter le concours de ses services à celles qui s'adressent à lui, tout en respectant leur absolue autonomie.

Art. 5.

Un service distinct s'occupe de diriger sur les départements ou hors de France les malheureux qui n'auraient pas pu trouver du travail dans la capitale, ou qui sont admis dans des orphelinats, asiles, maisons de charité.

Aux ressources spéciales mises à la disposition de ce service s'ajouteront, s'il y a lieu, les réductions obtenues des compagnies de chemins de fer pour ces voyages.

Un représentant de l'oeuvre accompagnera, autant que possible, les rapatriés à la gare de départ.

Art. 6.

Comme suite du § 3 de l'article 11 des statuts, un service d'informations sur les pauvres est organisé; il constitue des archives centralisées au siège de l'oeuvre. Ce service tient constamment au courant les informations ainsi recueillies, et les met à la disposition des oeuvres correspondantes, des administrations publiques et des bienfaiteurs en rapport avec lui, qui désirent diriger utilement vers les pauvres, soit par les soins de l'Office central, soit par eux-mêmes, leurs secours matériels et moraux.

L'Office pourra demander une rétribution en échange de ce concours.

Titre II

Du Conseil

Art. 7.

Le Conseil est convoqué par le Président de l'Oeuvre ou par son ordre, au moyen de lettres adressées à chacun des membres qui le composent, deux jours au moins avant la séance.

Les lettres de convocation doivent indiquer les principaux points de l'ordre du jour. Le Bureau fixe l'ordre du jour.

Art. 8.

Tout candidat aux fonctions de membre du Conseil d'administration est présenté par le Bureau.

Art. 9.

Le Conseil, sur la proposition de l'Administrateur-Directeur, pourvoit à la création des emplois, fixe les traitements et nomme les agents.

Le Bureau statue à titre provisoire, en ce qui concerne ces objets.

Art. 10.

Le Conseil peut appeler, à titre consultatif, à prendre part à certaines séances des personnes connues pour leur compétence en matière d'assistance. La même faculté est attribuée aux commissions dont il sera question ci-après.

Art. 11.

Le Conseil répartit ses membres entre sept commissions :

1° Enquêtes sur les oeuvres charitables de France;

2° Enquêtes sur les oeuvres à l'étranger et correspondance charitable internationale;

3° Finances;

4° Contentieux;

5° Publicité et fêtes de charité;

6° Répartition des libéralités;

7° Une commission spéciale, dite Commission administrative, composée de 7 membres au moins et de 9 au plus, est instituée pour collaborer avec le Bureau, étudier et préparer, de concert avec lui, les solutions à soumettre au Conseil.

Elle est particulièrement chargée d'étudier les projets relatifs aux oeuvres charitables nouvelles, dont il serait opportun de provoquer la création, au moyen de ressources mises à la disposition de l'Office central, conformément à l'article 2 des statuts.

Les membres de la Commission administrative se partagent les différents services pour en suivre le fonctionnement et en faire rapport au Conseil.

Le Conseil nomme, sur la proposition du Bureau, et après entente avec les Commissions respectives, leurs président, vice-président et secrétaire.

Chaque année, après l'Assemblée générale, le Conseil et les Commissions renouvellent ou confirment ces désignations.

Les membres du Bureau font partie de toutes les Commissions.

Titre III

De l'Administrateur-Directeur

Art. 12.

L'Administrateur-Directeur nommé par le Conseil, sur la proposition du Bureau, est l'agent général chargé de l'exécution de ses décisions.

Titre IV

De la comptabilité et du contrôle

De l'Administration et des dépenses

Du recouvrement des cotisations

Art. 13.

La comptabilité est tenue en partie double.

Art. 14.

Les opérations de recettes et de dépenses, inscrites au fur et à mesure qu'elles s'effectuent sur le livre-journal, sont ensuite reportées aux différents comptes du grand livre.

Un livre auxiliaire développe, au nom de chaque donateur, d'une part le montant des fonds versés par lui, d'autre part leur emploi réalisé conformément à ses intentions.

Art. 15.

L'ordonnancement des dépenses a lieu conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts.

L'Administrateur-Directeur dirige la comptabilité. Il veille à la rentrée des recettes et au paiement des dépenses dont les pièces ont été visées par l'ordonnateur. Il signe les chèques tirés sur l'établissement de crédit où l'Office central a décidé, s'il y a lieu, d'ouvrir un compte de dépôt.

Toutes les quittances, notamment celles qui sont délivrées aux souscripteurs pour le paiement de leurs cotisations, sont extraites d'un registre à souche et revêtues de la signature du trésorier ou de celle de son délégué spécial agréé par le Bureau.

Art. 16.

La Commission des finances arrête les comptes de l'exercice écoulé que lui présente l'Administrateur-Directeur dès la clôture de l'exercice et prépare le budget du prochain exercice.

Elle se réunit périodiquement, sur la convocation de son Président, auquel chaque mois un état de la situation financière est transmis par l'Administrateur-Directeur.

Elle donne son avis sur toutes les questions d'ordre financier qui lui sont soumises par le Bureau ou par les autres commissions.

Art. 17.

En exécution de l'article 20 des statuts, l'Office central se procure les locaux nécessaires à l'installation de son siège social. Pour éviter aux pauvres de trop longs déplacements, il se procure également les locaux qui deviendraient utiles à son fonctionnement sur d'autres points de la capitale; il peut y faire siéger périodiquement un ou plusieurs agents, chargés de recevoir les demandes de renseignements ou autres et de faire parvenir plus rapidement les secours à leurs destinataires.

* Textes tels qu'ils se présentent en 1914, le dernier annuaire consulté.

ANNEXE 3

LES C.O.S. SOCIETIES ADMINISTREES PAR LES FEMMES

Miss Vian	C.O.S. Beckenham
Miss Maciver	C.O.S. Birkenhead
Miss Lamb	C.O.S. Birmingham
Miss Tudor	C.O.S. Brighton
Miss Crompton	C.O.S. Bury
Miss Barker	C.O.S. Bury St Edmunds
Miss Cooper	C.O.S. Camberley
Misses Keynes, Clay, Foster, M.G. Thomas	C.O.S. Cambridge
Miss R. Henderson	C.O.S. Carlisle
Miss Quin	C.O.S. Chatham, Rochester & Gillingham
Miss Morgan	C.O.S. Cheltenham, Leckhamton, Charlton Kings
Miss Jayane	C.O.S. Chester
Miss K.N. Seymour	C.O.S. Coventry
Miss Garbatt	C.O.S. Darlington
Miss Holmes	C.O.S. Durham
Miss Beach	C.O.S. Gloucester
Miss Lendrum	C.O.S. Guildford
Miss T. H. Shelford	C.O.S. Headington
Mrs J. Lumb	C.O.S. Huddersfield
Miss King	C.O.S. Ipswich

Miss Martindale	C.O.S.Kendale
Miss Fuller	C.O.S.Lichfield
Miss Peacock	C.O.S. Newark
Miss Merz	C.O.S. Newcastle-upon-Tyne
Misses Butterfield, Abbott, Tatton	C.O.S. Northampton
Miss Peacock	C.O.S. Norwich
Miss Bowers	C.O.S. Nottingham
Mrs E. G. Highfield	C.O.S. Pickering
Mrs Watts	C.O.S. Portsmouth
Miss Pickstone	C.O.S. Rackcliffe and Whitefield
Miss Syer	C.O.S. Rexhill-on-sea
Miss Cockburn	C.O.S. Richmond
Miss Nunn	C.O.S. Ripon
Miss Kenwricks	C.O.S. Shrewsbury
Miss Armstrong	C.O.S. Southampton
Misses Spragg, Dunstan	C.O.S. Torquay
Miss Sibley	C.O.S. Tottenham
Miss Gelders	C.O.S. Tunbridge-Wells
Miss Traill	C.O.S. Walthamstow
Miss Alford	C.O.S. Weston-super-mare
Miss Edwards	C.O.S. Wigan
Miss Scotney	C.O.S. Winchester
Misses Anstruther, Strode,	C.O.S. Woking

Miss Macknay

C.O.S. Worcester

Miss Welch

C.O.S. York

Source: extrait de la *List of Charity Organisation and other societies in the United Kingdom* dans le *Forty-fourth Annual Report of the Council and District Committees, second edition, May 25, 1914.*

ANNEXE 4

LES OEUVRES* FONDÉES PAR LES FEMMES ENTRE 1870 ET 1914 DANS LA FRANCE CHARITABLE ET PRÉVOYANTE

Oeuvres féminines de l'Ain

Mme Clément Desormes, Orphelinat de Châtillon les Dombes, 1872

Oeuvres féminines de l'Aisne

Mme Bourgeois, Hospice de Sorbail, 1885

Oeuvres féminines de l'Allier

Mlle de Montaignac, Orphelinat de Montluçon, 1880

Mme Pingré de Forinvilliers, Orphelinat de l'hospice de Gayette, 1894

Oeuvres féminines des Ardennes

Mme Tanton-Bechefert, Maison de retraite du Moulinet, 1890

Oeuvres féminines de l'Aube

Mlle Charolais, Asile de la Miséricorde à Troyes, 1877

Oeuvres féminines des Bouches-du-Rhône

Mme la comtesse Gilbert des Voisins, Dispensaire des enfants malades, 1891

Mlle Eugénie Armand, Orphelinat de Tour-Sainte, 1894

Oeuvres féminines de la Charente-Inférieure

Mme Caillier, Crèche Jeanne Caillier à la Rochelle, 1891

Oeuvres féminines de Corrèze

Mme la baronne de Nyvenheim, Orphelinat agricole de Sédières, 1892

Oeuvres féminines du Doubs

Mme Chauvelot, Oeuvre de l'assistance des femmes par le travail à Besançon, 1891

Oeuvres féminines de la Drôme

Mme Fresquet, Asile Fresquet à Crest, 1881

Oeuvres féminines de l'Eure-et-Loir

Mlle Roger, Orphelinat de Saint-Jean à Châteaudun, 1793

Mme Texier-Gallas, Hôpital cantonal de Voves, 1883

Hôpital cantonal d'Authon, 1883

Hôpital cantonal d'Anet, 1884

Hôpital cantonal de la Ferté-Vidame, 1889

Oeuvres féminines du Finistère

Mlle de Grandpont, Orphelinat de Nazareth à Saint-Mar, 1892

Oeuvres féminines de l'Indre-et-Loire

Mme la comtesse de Clocheville, Asile Gatien de Clocheville à Tours, 1881

Oeuvres féminines du Jura

Mme Gariod, Oeuvre des cultures ouvrières, 1895

Oeuvres féminines du Loir-et-Cher

Mme Hesse, Hôpital de Marchenoir, 1886

Oeuvres féminines de la Loire

Mme William Neyrand, Maison de convalescence, 1870

Mme Moulin-Darrot Hôpital de Saint-Romain d'Ufré, 1876

Oeuvres féminines de la Loire-Inférieure

Mlle Sarah Lebreton, Oeuvre du travail réparateur à Nantes, 1880

Mme de la Tour du Pin-Chambly, Orphelinat du Refuge de l'hospitalité par le travail à Nantes, 1891

Oeuvres féminines du Loiret

Mme Dessales, Orphelinat Saint-Léon à La Ferté Saint-Aubin, 1884

Mme Dubreuil, Pensionnat Dubreuil à Orléans, 1889

Oeuvres féminines de la Marne

Mme Doyen-Doublié, Ecole professionnelle et ménagère de jeunes filles à Reims, 1873

Mme Auban-Moët, Hôpital Auban-Moët à Epernay, 1893

Oeuvres féminines de Meurthe-et-Moselle

Mme Consonove, Orphelinat Saint-Louis à Gerbéviller, 1872

Mme Chaldrôme, Orphelinat Saint-Eugène à Cirey, 1886

Mlles Darlon

Bouchon

Gillet, Patronage de l'Enfant-Jésus à Lunéville, 1894

Oeuvres féminines du Nord

Mme Ch. Seydoux, Société de charité maternelle du Cateau, 1871

Mme Vallart, Orphelinat de Croix, 1881

Oeuvres féminines de l'Oise

Mme veuve Delafosse, Orphelinat de Senlis, 1871

Oeuvres féminines des Hautes-Pyrénées

Mme Douillard, Asile d'Argelès, 1873

Mlle Lamon, Orphelinat Saint-Joseph à Tarbes, 1874

Oeuvres féminines du Rhône

Mlle Gagny, Orphelinat des jeunes filles alsaciennes et lorraines à Lyon, 1871

Mme Perret, Hôpital Paul-Michel Perret, 1895

Oeuvres féminines de Saône-et-Loire

Mme Aristide Bouciaut, Refuge Bouciaut à Chalon-sur-Saône, 1886

Oeuvres féminines de la Seine-Inférieure

Mlle de Croixmare, Orphelinat de la Sainte-Famille, 1876

Mlle Auguste Dollfus, Dispensaire Dollfus au Havre, 1883

Mlles Courbe et Quin, Orphelinat de Notre-Dame de Lourdes, 1883

Oeuvres féminines de la Seine-et-Oise

Mme de Ladoucette, Orphelinat de l'hospice de Corneilles-en-Parisis, 1871

Mme de Brigode, Orphelinat-le-Fleury, 1884

Mme Leumans, Orphelinat de Mours, 1887

Mme Jeanne Ray, Orphelinat de Val-Fleuri, 1894

Oeuvres féminines du Tarn

Mme Nancy-Bès, Orphelinat de Brassac, 1891

Oeuvres féminines du Var

Mlle Desseligny, Orphelinat Saint-Joseph à Boulerie, 1892

Oeuvres féminines des Vosges

Mlle Lamothe, Asile de vieillards à Neuville-sous-Châtenois, 1879

Mme Géhin, Hospice Géhin à Saulxures, 1880

Mme Eloyes, Hospice d'Eloyes, 1882

Oeuvres féminines de l'Yonne

Mme Arrault, Hospice de Toucy, 1889

* Nous n'avons pas retenu ici les oeuvres fondées par un couple ou une communauté religieuse ou une famille.

Source: La France Charitable et Prévoyante, Paris, Plon, 1899.

ANNEXE 5
LES EXPOSES DE LA C.O.S.

I. Titres des *papers* masculins:

1890 - 1895

- Suggestions for meeting distress ascribed to unusual want of employment.

C. S. Loch

-The statistics of metropolitan pauperism.

C. S. Loch

-The need for a central hospital board for London.

Lieut. Col. Montefiore

-Investigation by board of guardians and the application and book.

W. Vallence

-Methods of relief adopted in the metropolis during the winter 1895.

C. S. Loch

1896 - 1900

-*Some features of hospital finance.*

Lieut. Col. Montefiore

-Scheme for the formation of a central hospital board for London.

C. S. Loch

-The just claims of the provident dispensary.

Charles H. Warren

-Reformatory and industrial schools.

Sir John Dorington, MP

-People's bank.

Henry W. Wolff

-Mendicity in London and its repression.

Eric A. Buchanan

-Thrift in the parish.

James Dixon

-Examples and results of defective casework.

Austin Ward

-The training of seamen for the mercantile marine in connection with industrial and reformatory training ships.

Admiral Bosanquet

-Friendly societies and the poor law.

John Shelley

-The training of new volunteers in case work.

A. H. Paterson

-The need of a new inquiry as to the housing of the working classes.

C. S. Loch

-A hospital should be governed by those who support it.

C. B. Keetley

1901 - 1905

-Hooligans.

Henry Wilson

-The boys rough and town life.

Rev. Hugh Legge

-Relief of school children methods of assistance.

Sir Arthur Clay

-The relief of school children.

Sir Arthur Clay

-Some suggestions for the administration of disaster funds.

W. G. Martley

-Emigration and want of employment

Lord Brassey

-Industrial partnership and the prevention of distress.

Sir George Livesey

-Municipal and labour bureaux.

F. Hancock Nunn

-The development of charity organisation.

C. S. Loch

-Physical education.

Lieut. Col. O. T. Duke

-Out-patient department and the rearing of children.

Dr Edmund Cautley

-The casual applicant as he comes to the clergy.

Clement F. Rogers

-A charities board.

C. S. Loch

-A decade of London pauperism 1891-1901.

Sir William Chance

-The reform of the poor law.

T. Mackay

-Denison house: the uses of a charity centre.

Sir Arthur Clay

-Emigration.

John Martineau

-The claim of the ineligible

Rev. Henry Iselin

-What can be done to assist in solving problem of settling small cultivators on the land.

R. Winfrey

-The unemployed and legislation

Sir Arthur Clay

-The equipment of friendly love.

Bishop of London

1906 - 1910

-Hospital subscribers' letters of recommendation

H. Nelson Hardy

-The sanatorium treatment of phthisis.

Lieut. Col. Montefiore

-The election of guardian

W. A. Bailward

-Proposed reform of the poor law.

Thomas Mackay

-The report of the Royal Commission on the poor law and the relief of distress.

C. S. Loch

-Unemployment.

Percy Gates

-The Charity Organisation Society and relief.

C. S. Loch

1911 - 1914

-Popularised consols as aid thrift.

Henry W. Wolff

-National health insurance : the Parliamentary Bill examined and compared with German scheme.

Ernest J. Schuster

-The National Insurance Bill.

C. S. Loch

-The Assistance of Children by Poor Law and Voluntary Agencies.

Sir William Chance

-Bad areas.

C. S. Loch

-Some recent development of poor relief.

W. A. Bailward

-Food price.

J. C. Pringle

-Street collections for charities.

E. C. Price

II. Titres des *papers* féminins:

1890 - 1895

-Relief in relation to school children.

Miss Lucy Fowler

1896 - 1900

-The work of district committees.

Miss Pickton

-The care of relief of crippled and invalid children.

Miss Lucy Fowler

-Some aspect of charity organisation.

Miss Margaret Sewell

-Country holiday work in central London.

Miss E. F. Humphry

1901 - 1905

-Past experience in relief work.

Mrs H. Bosanquet

-Charitable action in phthisical cases.

Miss Mudd

-Apprenticeship in relation to the unemployed.

Miss M. K. Bradley and Miss F. H. Durham

-Industrial school children and parents.

Miss Poole

1906 - 1910

-District nursing on provident lines.

Amy Hughes

III. Titres des communications féminines du Joint Lectures Committee et du Special Committee on Education * :

- *A Benefit Society for women with Special Consideration of the Sickness Risk from the Actuarial.*
- *Agencies to which to Refer Difficult Cases.*
- *An Almoner's work.*
- *Apprenticeship and Skilled Employment.*
- *Assistance of Defective Children.*
- *Care and education of Children in Industrial Schools in Connection with the School Board.*
- *Care and education of Children under the Poor Law.*
- *Care of Sick Children at Home.*
- *Charitable Work.*
- *Charity.*
- *Charity Organisation.*
- *Children Country Holidays.*
- *Church Charity.*
- *Collecting Savings Banks.*
- *District Nursing on Provident Lines.*
- *Dispensary.*
- *District Visiting.*
- *Earning and Spending.*
- *Education and methods in Charity.*
- *Employment for Girls.*
- *Employment for physically Defective Children.*
- *English Poor Law.*
- *Forethought in Charitable Work.*
- *General Principles and Aims of Charitable Work.*

- *Girl's club.*
- *Giving and Helping.*
- *Growth of Medical Charity.*
- *Hospital.*
- *Housing of the Poor.*
- *How to Cultivate a Love of Home in our People.*
- *How to Meet the Sickness.*
- *Ideals of Charity.*
- *Lunatic Asylum.*
- *Medical Relief.*
- *Methods of Saving.*
- *Mother at Home and at Work.*
- *Motives of Saving.*
- *Need of Wisdom in Charity.*
- *One £ a Week and How it Goes.*
- *Our Personal Charity.*
- *Physical Education.*
- *Political Economy.*
- *Poor Law.*
- *Poor Law and Charitable work.*
- *Poor Law and Charity.*
- *Principles and Methods of Charitable work.*
- *Provident Training of Children.*
- *Purpose, Plan and Organisation.*
- *Relief.*
- *Right and wrong in Charity : How to Train for Social work.*
- *Self help.*
- *Science and Art of Charity.*

- *Sick Insurance.*
- *Sick Nursing.*
- *Some Issues in Social work.*
- *Standard of Life.*
- *The Care of Women and Children under the Poor Law.*
- *The Family and Character.*
- *The Opportunity for Saving Open to the Poor of London.*
- *The Poor Law Infirmary.*
- *The Provident Dispensary.*
- *The Scope of Charity.*
- *Thrift.*
- *Treatment of Widows.*
- *Ways in which Englishmen Provide for the Future.*
- *Why Saving is Difficult.*
- *Women's Employment.*

_ Cette liste de titres n'est pas exhaustive et ne fait apparaître que les communications citées dans les Annual Reports.

ANNEXE 6
LES OEUVRES* FONDEES PAR LES FEMMES ENTRE 1870 ET
1914
DANS LE PARIS CHARITABLE ET PRÉVOYANT .

I. Oeuvres féminines par catégories dans l'édition de 1904

a) Enfance et Adolescence

Mme Anderson de Meyerheim, Abri des fillettes, 1895

Mme la générale See, Abri de l'enfance, 1900

Mme Risler-Koechlin, Asile maternel pour les jeunes filles
moralement abandonnées 1883

Mlle Vieux, Asile temporaire pour les enfants
dont les mères sont à l'hôpital, 1883

Mme Léo Delibe, Asile Léo Delibes, 1895

Mme Duval, Crèche laïque du Xème, 1885

Mme Brès, Crèche Madeleine Brès, 1893

Mme Furtado-Heine, Crèche Furtado-Heine, 1896

Mme Furtado-Heine, Dispensaire Furtado-Hein, 1884

Mlle Eugénie Bonnefois, Ecole foraine, 1893

Mme de Redon, Ecole professionnelle Sainte-Elisabeth, 1899

Mlle Sauceron, Ecole ménagère catholique, 1900

Mme Arassus, Fondation Arassus, 1890

Mme Albon, Fondation Alboni, 1895

Mme la baronne de Bussière, Foyer de l'Enfant, 1878

Mme la comtesse Lauderdale, Internat Lauderdale, 1889

Mme Lucie Félix Faure, Ligue fraternelle des enfants de France, 1895

Mlle Louise Koppe, Maison maternelle, 1892

Mme Tarbe des Sablons, Oeuvre de l'adoption des petites filles
abandonnées, 1879

Mme H. Mallet, Oeuvre protestante des enfants en danger moral, 1891

Mme la générale See, Oeuvres des layettes, 1892

Mme M. Cremnitz, Oeuvres nouvelles des crèches parisiennes, 1896

Mlle Rault, Oeuvre des petites filles abandonnées et sans asiles, 1897

Mme Villemur, Oeuvre des malades et des jeunes enfants pauvres, 1898

Mlle Evette, Oeuvre de Sainte-Marthe, 1898

Mme L. Grandeau, Oeuvre du joyeux Noël des petits déshérités, 1898

Mlle Beauparlant, Oeuvre parisienne des colonies maternelles scolaires, 1898

Mme Dumontpallier, Oeuvre du soleil, 1899

Mme la duchesse de Galliera , Orphelinat de Fleury, 1878

Mmes Laurent, Greville,
Riquier, Bernhardt,
Beaugrand, Thénard,
Croizette, Bouffard,
Reichemberg, Krauss, Orphelinat des arts, 1882

Mlle Christie, Orphelinat de Mlle Christie, 1887

Mme Douchin, Orphelinat Douchin, 1896

Mme Cathelot, orphelinat Cathelot, 1898

Mlle de Bréon, Patronage des filles, 1896

Mme Bequet de Vienne, Refuges ouvroirs de la société d'allaitement
maternel, 1892

Mlle J. Martin, La Ruche, 1899

Mmes G. Charpentier, E. Manuel, Société maternelle parisienne la
Pouponnière, 1890

Mme la comtesse de Brion, Vestiaire des enfants prisonniers, 1892
Mme la marquise de Souillac, Vestiaire des petits enfants pauvres, 1899
Mmes C. de Barraud, P. Kergomard, Union française pour le sauvetage de l'enfance, 1888
Mlle Gahery, Union familiale, 1899

b) Age adulte

Mme la comtesse Bruneel, L'Abeill, 1897
Mlle de Rochefort, Atelier de couture du St. Sacrement, 1898
Mme L. Binder, Cercle des Hirondelles, 1872
Mlle d'Herouville, Dispensaire de l'Assistance catholique, 1888
Mlle Chaptal, Dispensaire antituberculeux, 1901
Mmes Batifol et veuve Bardet, Fondation Bardet-Batifol, 1881
Mmes Foucher de Careil,
Koechlin-Schwartz,
Simon, Siegfried,
Peytral, Reymond,
Cavaignac, Puaux,
Levylier, Goudchaux, Fondation Carnot, 1894
Mme la baronne de Hirsch, Fondation de Hirsch-Géreuth, 1897
Mme veuve Hériot, Fondation Hériot, 1899
Mme Jean Brunhes, Ligue sociale d'acheteurs, 1903
Mlle d'Erlincourt, Maison du soldat, 1895
Mlle P. de Grandpré, Oeuvre des libérées de Saint-Lazare, 1870
Mme de Pressensé, Oeuvre de la chaussée de Maine, 1871
Mme Jousset, Oeuvre des dames du calvaire, 1874

Mme Lalot, Oeuvre des loyers du quartier des Ternes, 1879
Mme Chenu-Bacot, Oeuvre du vestiaire, 1880
Mlles Villon et Deherbeyz, Oeuvre de Sainte Blandine, 1885
Mlle Mignard, Oeuvre des pauvres honteux, 1890
Mlles Francheterre et Dubois, Oeuvre Saint Luc, 1893
Mlle Gahery, Oeuvre sociale, 1894
Mlle R. Schazt, Oeuvre de placement gratuit, 1898
Mme Avril de Sainte Croix, Oeuvre libératrice, 1901
Mlle Lejeune, Oeuvre de l'Espérance, 1902
Mlle Chaptal, Oeuvre des cures d'air préventives pour les familles
ouvrières, 1903
Mlle Viole, Patronage des jeunes ouvrières du Vième, 1872
Mme Rouvier, Patronage Saint-Joseph, 1875
Mlle d'Hérouville, Patronage des jeunes ouvrières du Xvème, 1884
Mlle Duvau, Pension familiale, 1897
Mme Legentil, Prime Legentil, 1890
Mlle Chiron, Société de protection des institutions françaises 1899
Mme Koechlin-Schwartz, Union des femmes de France, 1881
Mme la comtesse de Kersaint, Union mutualiste des femmes de France, 1902
Mme la baronne de Mohrenheim, Société russe de bienfaisance, 1891

c) Vieillesse

Mlle Meissonier, Asile de vieillards, 1900
Mme Rossini, Maison de retraite Rossini, 1889
Miss de Broën, Ouvroir des femmes âgées, 1871
Mlle Léonie Morin, Secours de foyers et de vêtements de la société
philanthropique, 1902

II. Oeuvres féminines par catégories dans l'édition de 1912

a) Enfance et Adolescence

Mme la général Sée, Abri de l'enfance, 1900

Mme Anderson de Meyerheim, Abri des fillettes, 1895

Mlle Valbray, Alliance maternelle, 1908

Mme Risler, Asile temporaire pour enfants, femmes et jeunes filles, 1888

Mlle Rault, Asile des petites mendiantees, 1896

Mme Gibrat-Siro, Asile temporaire familial, 1900

Mme Dumas d'Hauterive, Asile Anne-Marie, 1904

Mlle Chaptal, Assistance maternelle et infantile de Plaisance, 1901

Mme la comtesse de Choiseul, Assistance maternelle et infantile de Grenelle, 1906

Mme Reynold, Association catholique internationale des oeuvres pour la protection de la jeune fille, 1897

Mme Siegfried, Cercle du travail féminin, 1901

Mme de Raiset, Crèche Saint-Marie des Quinze-Vingts, 1873

Mme C. Floquet, Crèche Charles Floquet, 1879

Mme Heine, Crèche Arthur Panckoucke, 1882

Mme M. Chauvièr, Crèche de l'Espérance du Xve, 1885

Mme Lombart, Crèche du faubourg St-Martin , 1886

Mme Brès, Crèche municipale des Batignolles, 1893

Mme Henri Durand, Crèche-asile Saint-Marie, 1895

Mme Fourcade, Crèche Fourcade, 1895

Mme Furtado-Heine, Crèche Furtado-Heine, 1896

Mme Duval, Crèche du Xème arrondt, 1912

Mme Villard, Petite crèche des Batignolles, 1877

Mme May, Petite crèche de la rue Gauthey, 1895

Mme Reynoud , Colonie scolaire végétarienne sous la tente, 1909

Mlle Bonnefois, Ecoles foraines Bonnefois, 1893

Mlle Brandte, Ecole d'éducation familiale, 1908

Mlle Reignier, Layette du IIIème, 1909

Mlle Neufville, Ligue des petits amis, 1898

Mlle L. Koppe, Maison maternelle, 1891

Mlle Chiboust, Maison de protection de l'enfance, 1893

Mlle de Bassano, Maison de famille, 1895

Mme Brequet, Oeuvre d'allaitement maternel, 1876

Mme Tarbet, Oeuvre de l'adoption des petites filles abandonnées, 1879

Mmes de Pressensé, d'Eichthal , Oeuvre de la Chaussée du Maine, 1882

Mme la baronne de Bully, Oeuvre des Maisons de famille pour les jeunes filles isolées, 1891

Mme la comtesse de Brion, Oeuvre des petites préservées, 1892

Mme veuve Besson, Oeuvre de Notre-Dame de Bon Secours, 1893

Mlle Gahéry, Oeuvre du grand air de l'Union familiale, 1894

Mme Max Cremnitz, Oeuvre nouvelle des crèches parisiennes, 1896

Mme Trarieux, Oeuvre philanthropique du lait, 1899

Mlle Chaptal, Oeuvre des cures d'air préventives des familles ouvrières, 1904

Mlle Bonjean, Oeuvre Saint-Louis, 1907

Mlle Rault, Orphelinat des petites filles abandonnée, 1872

Mlle Duvaux, Pension de Dames, 1897

Mme Johnson, La Pouponnerie, 1904

Mme C. Floquet, Société des asiles laïques du premier âge, 1879

Mmes Charpentier, Manuel, Société Maternelle Parisienne, 1890

Mmes de Barraud et Kergomard, Union Française pour le sauvetage de l'enfance, 1888

Mme Chauvière, Sanatorium d'Isches pour enfants faibles de Paris, 1903

Mmes la baronne E. de Rothschild et E. Manuel, Toit familial, 1899

b)Age adulte

Mme Domange, Aide au foyer. Oeuvre de solidarité féminin, 1908

Mlle de Marmier, L'aiguille à la campagne, 1897

Mme Delessert, Asile François Delessert, 1872

Mme Risler, Asile temporaire pour femmes, 1888

Mme Siegfried, Association des villégiatures du travail féminin, 1906

Mme Aymot, Association pour le développement de l'assistance aux malades, 1900

Mme de Jouvenel, Association centrale du travail, 1910

Mlle Mainfroy, Atelier Jeanne d'Arc, 1909

Mlle Chaptal, Caisse de prévoyance et des loyers de Plaisance, 1907

Mlle Sanceren, Ecole professionnelle ménagère, 1897

Mme Garnier, Oeuvre des dames du Calvaire, 1874

Mlle Mignard, Oeuvre des pauvres honteux, 1890

Mlle Chaptal, Oeuvre d'hygiène et d'assistance de Plaisance, 1894

Mme Chenu, Oeuvre du chiffon, 1895

Mlle d'Erlincourt, Oeuvre nationale de la maison du soldat, 1895

Mme Avril de Saint-Croix, Oeuvre libératrice, 1900

Mlle de Castigliole, Oeuvre de Saint-Blandine, 1906

Mme Binder, Ouvroir du Cercle des Hirondelles, 1872

Mme Ulmann, Ouvroir-atelier pour les ouvrières sans travail, 1892

Mlle Bonjean, Sanatorium pour enfants et filles anémiques ou tuberculeux, 1898

Mlle de Monbrison, Société des fourmis, 1889

Mlle Durnerein, Société des amis des pauvres, 1890

Mme F. Dreyfus, Société des ouvroirs-ateliers pour les ouvrières sans travail, 1891

Mme la baronne de Rothschild, Société des ouvroirs-ateliers pour les ouvrières sans travail, 1908

Mme Koechlin-Schwartz, Union des femmes de France, 1881

Mlle Gahéry, Union familiale, 1894

Mlle d'Herouville, Vestiaire de la Maison du faubourg St-Antoine, 1897

c) Vieillesse

- - -

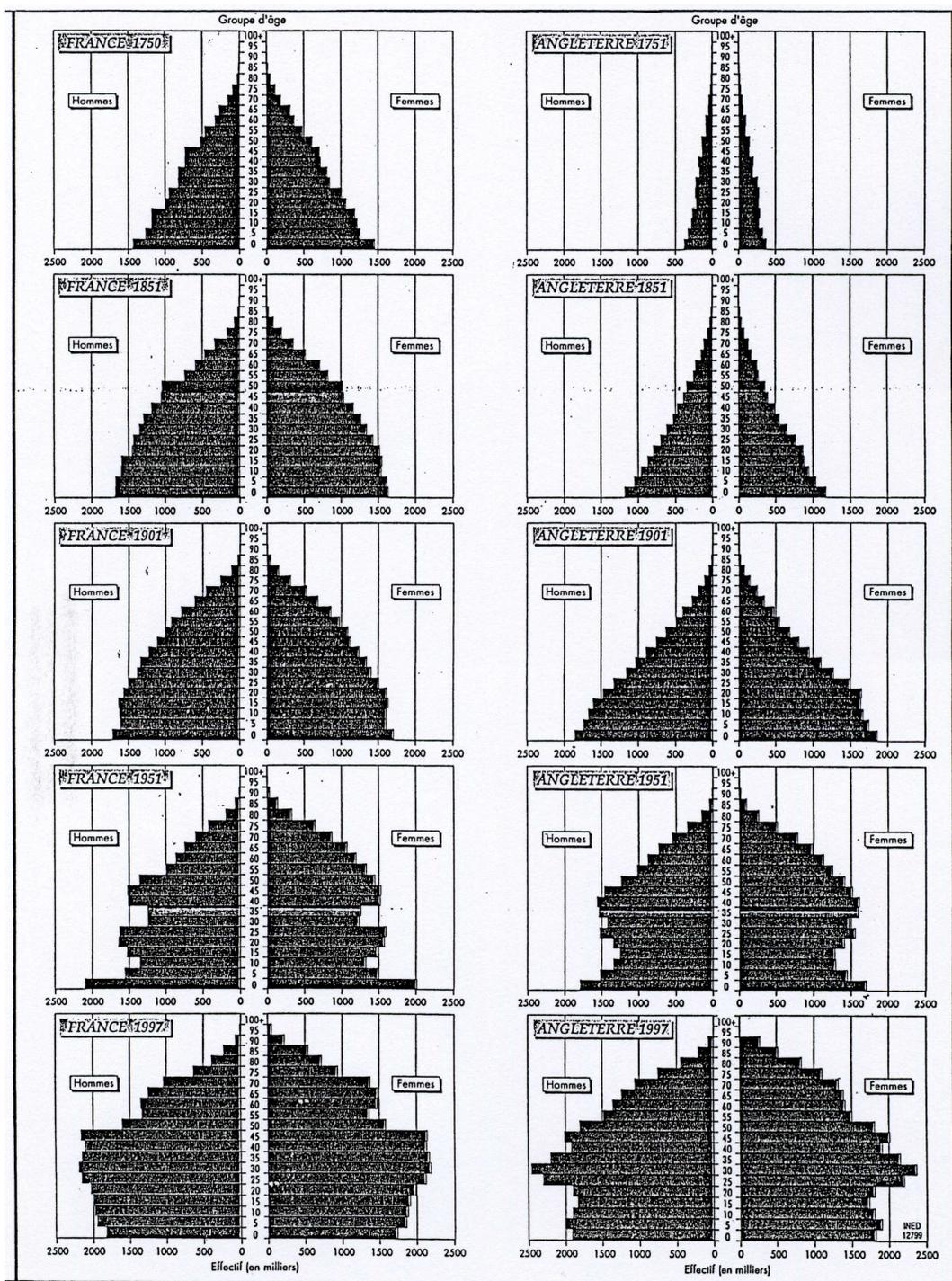
* Cette liste n'est pas exhaustive; comme dans La France Charitable et Prévoyante, nous n'avons pas compté les oeuvres fondées par un couple ou une communauté religieuse. Nous n'avons pas relevé également les oeuvres féminines dans la périphérie de Paris.

Source : Office Central des Œuvres de Bienfaisance, Paris Charitable et Prévoyant, 3 éd., Paris Plon, 1904.

ANNEXE 7

QUAND L'ANGLETERRE RATTRAPAIT LA FRANCE

Evolution de la pyramide des âges en France et en Angleterre de 1750 à nos jours



Sources : Jacques Vallin et Graziella Casselli, Institut National d'Etudes Démographiques, *Population et Société*, n° 346, mai 1999.

TABLE DES MATIERES

Introduction	2
Première partie : LES PAUVRES	11
Qui sont les pauvres ?	12
Chapitre I	
Les Circonstances Economiques et Sociales	15
1. En Grande-Bretagne	15
2. En France	23
Chapitre II	
Philanthropie contre Charité	32
1. En Grande-Bretagne	33
a/ Naissance d'un esprit philanthropique	38
b/ Construction philosophique de la C.O.S.	40
c/ La classification des pauvres	44
d/ A la recherche d'une communauté ou les <i>settlement houses</i>	46
e/ Description de la C.O.S.	48
f/ Conclusion	52
2. En France	54
a/Emergence de la notion de philanthropie	54
b/La philanthropie en action	59
c/Sur les causes de la misère et sa résolution	61
d/L' O.C.O.B. et son organisation	69

Deuxième partie : LES FEMMES 73

Que sont les femmes ? 74

Chapitre III

Prélude manqué à l'émancipation des femmes 78

1. En France : les Françaises victimes de la philosophie 78

a/ Aux prises avec la Nature 78

b/ Aux prises avec la société 79

- Le mariage 80

- La citoyenneté 80

- Les droits 82

c/ Aux prises avec la culture 84

2. En Grande-Bretagne : Les Britanniques victimes des hiérarchies

85

a/ Aux prises avec la religion 86

b/ Aux prises avec la "bonne éducation" 87

c/ Aux prises avec la parenté masculine 88

Chapitre IV

Qualités Traditionnelles et Qualités Spéciales

des Femmes 91

1. Qualités traditionnelles des femmes 92

2. Leurs nouvelles qualités "spéciales " 93

3. En Grande-Bretagne 96

4. En France 104

Chapitre V

Présence de Femmes dans les Instances

de la C.O.S. et de l'O.C.O.B. 109

1. Les femmes de la *Charity Organisation Society* 110

a/ Les comités de quartier (*District committees*) 111

b/ Le comité exécutif (*The Administrative Committee*) 113

c/ Les sous-comités sur le travail de quartier du comité exécutif
(*Sub-committees on District work of the Administrative
committee*) 114

d/ Le conseil (*the Council*) 115

e/ Le fond général (*General Fund*) 119

f/ Patronage 121

g/ Conclusion 121

2. Les femmes de l'Office Central des Œuvres de Bienfaisance 122

3. Quelques points de comparaison entre la C.O.S. et l'O.C.O.B 127

Chapitre VI

Activités des Femmes 129

1. Portée de l'activité des femmes de la C.O.S. 129

a/ Le bénévolat des femmes 131

- Pour un titre et une fortune 131

- Pour un état-civil donné 132

- Pour se mettre en phase avec des hommes 133

- Pour apprendre à l'école de la vie 137

b/ Limites du bénévolat 140

c/ Vers la pré-professionnalisation 144

d/ Occuper une fonction rémunérée 149

2. Portée de l'activité des femmes de l'O.C.O.B.	156
a/ "Faire ses œuvres"	159
b/ Conserver un rôle traditionnel	160
c/ Se mettre en phase avec l'époux	160
3. Regards croisés sur l'activité des femmes philanthropes	162
a/ Les constantes de l'activité des femmes	162
b/ Les différences de l'activité philanthropique	162
 Chapitre VII	
Ecrire et Parler	164
1. L'expression des femmes à la C.O.S.	162
a/ Les communications payantes (<i>lectures</i> ou <i>explanatory papers</i>)	164
b/ Les conférences (<i>conferences</i>)	170
c/ Les publications	171
d/ Les exposés (<i>papers</i>)	179
e/ Conclusions	183
2. L'expression des femmes à l'O.C.O.B.	184
a/ Propositions féminines	185
- Un manuel des Œuvres	186
- Un programme d'école ménagère	187
- Un projet de pécule	189
- Un livre d'exhortations	190
- Une initiative pour un orphelinat	191
b/ Une intervention professionnelle : Léonie Chaptal	191
3. Femmes philanthropes, femmes mineures ?	195

Chapitre VIII

Impouvoir des Femmes	197
1. Seconder les hommes de la C.O.S.	197
a/ Réputation	198
b/Participation au conseil	199
c/ Les facultés masculines d' Octavia Hill et d' Helen Bosanquet	201
- Le cas de Octavia Hill	201
- Le cas de Helen Bosanquet	206
d/ Essais vers la politique	208
2. L'impotence des femmes à l'O.C.O.B.	212
a/ Le vain prestige des dames patronnesses	214
b/ Le charisme des femmes du bazar	216
3. Force émancipatrice ou force aliénante	218

Chapitre IX

Séparation	221
1. Beatrice Webb divorcée de la C.O.S.	225
2. Léonie Chaptal à côté de l'O.C.O.B.	240

Chapitre X

La Femme Sans Qualité	246
1. En Grande-Bretagne	247
2. En France	252

Chapitre XI

Etre Patriote ou Devenir Femme	258
1. Les femmes et l'Union Jack	258

a/ Du féminisme au patriotisme	258
b/ Anglais et Australiennes pour un pacifisme militant	268
2. Les femmes et le drapeau tricolore	277
a/ Vellétés pacifistes	277
b/ L'élan patriotique des Françaises	280
3. Guerre et piège	284
CONCLUSION	288
TABLE DES ENCADRÉS	299
TABLE DES TABLEAUX	300
BIBLIOGRAPHIE	302
I. Documents d'époque	302
1. Archives en anglais	302
2. Archives en français	306
3. Sources	309
II. Etudes contemporaines	319
III. Dictionnaires et encyclopédie	343
En anglais	343
En français	344
IV. Internet	346
ANNEXES	347
Annexe 1.	
Textes fondamentaux de la <i>Charity Organisation Society</i> .	347
1. <i>The Constitution of the Charity Organisation Society</i>	347

2. <i>Object and Methods of the Charity Organisation Society</i>	350
a/ <i>On the Part of the Council of the Society</i>	350
b/ <i>On the Part of the District Committees</i>	350
3. <i>What workers can do in Charity Organisation</i>	353
4. <i>What Money can do in Charity Organisation</i>	356

Annexe 2.

Textes fondamentaux de l'Office Central	358
1. But et Objet de l'Oeuvre	358
2. Statuts de l'Office Central des Oeuvres de Bienfaisance	360
a/ But et composition de l'Association	360
b/ Administration et fonctionnement	361
c/ Ressources annuelles et fonds de réserve	363
3. Règlement Intérieur	367
a/ De l'oeuvre	367
b/ Du Conseil	369

Annexe 3.

Les C.O.S. Societies administrées par les femmes.	373
--	------------

Annexe 4.

Les oeuvres fondées par les femmes entre 1870 et 1914 selon <u>La France Charitable et Prévoyante</u>	376
--	------------

Annexe 5.

Les exposés de la C.O.S	381
1. Titres des <i>papers</i> masculins	

381

2. Titres des <i>papers</i> féminins	387
3. Titres des communications féminines du <i>Joint Lectures Committee</i> et du <i>Special Committee on Education</i>	389

Annexe 6.

Les oeuvres fondée par les femmes entre

1870 et 1914 selon Le Paris Charitable et Prévoyant. 392

1. Oeuvres féminines par catégories dans l'édition de 1904	392
a/ Enfance et Adolescence	392
b/ Age adulte	394
c/ Vieillesse	395
2. Oeuvres féminines par catégories dans l'édition de 1912	396
a/ Enfance et Adolescence	396
b/ Age adulte	398
c/ Vieillesse	399

Annexe 7.

Quand l'Angleterre rattrapait la France 400

TABLE DES MATIERES

Vers le milieu du XIXe siècle, la France et la Grande-Bretagne connaissent une crise sociale profonde. Avec l'industrialisation, la population des 'pauvres', s'est déplacée vers les villes et apparaît aux citadins comme une menace. Le sort à demi carcéral et à demi charitable auquel les miséreux sont déjà soumis est insatisfaisant aux yeux des classes moyennes et supérieures. Un traitement plus humain s'impose à travers la philanthropie, manifestation magnanime d'une élite laïque et bienfaitrice, susceptible de créer des "rapports heureux et naturels" avec les classes inférieures. Les hommes des milieux privilégiés s'avisent alors du fait que leurs épouses et leurs filles, symboles du bonheur familial et de la douceur féminine, sont les plus aptes à apaiser les relations entre classes. Penseurs et philosophes, attribuent à ces femmes des 'qualités spéciales' appropriées qui les destinent 'naturellement' à cette tâche. Dès lors, les associations philanthropiques, que l'on aurait pu croire capables de contribuer à l'émancipation féminine, se révèlent à l'examen de leur fonctionnement, imprégnées d'un paternalisme, insidieux en Grande-Bretagne et patent en France. L'avancée féminine ne viendra pas de ce côté mais d'autres femmes généreuses, agissant indépendamment de leurs prétendues 'nature' et de leur 'féminité', pour leurs droits plutôt que pour leurs vertus, vouées par leur simple humanité à n'être que des "femmes sans qualité". La guerre de 1914, introduisant la dimension patriotique, s'avère comme un nouvel obstacle à une émancipation radicale des femmes.

Women's emancipation through the test of philanthropy: the Charity Organisation Society in Great Britain and l'Office Central des Œuvres de Bienfaisance in France, XIXth century to the war of 1914.

Around the mid XIXth century, France and Great Britain faced a deep social crisis. Because of industrialisation, the 'poors' moved to the cities where they stood as a threat to the urban dwellers. The condition of the poors, half-way between imprisonment and charity, endured by the destitutes already, is unseemly to the middle and upper classes. A better handling of poverty was required through philanthropy, a benevolent and secular endeavour, implemented to create "happy and natural bounds" with lower classes. Men of privileged classes became aware of the fact that their wives and daughters, symbols of family happiness and ladylike sweetness, were the most

suites to smooth off classes relationship. Philosophers and thinkers endowed those women with relevant 'special qualities' intended 'naturally' to fit the benevolent task. From then on, philanthropic societies which had been thought to ease women's emancipation, turned out to be imbued with paternalism, subtle in Great Britain and blatant in France. The expected women's movement forward will not come from that edge but from other high-minded women, acting plainly away from their so-called 'nature' and 'womanhood', for their rights rather than for their virtues, committed by their straightforward humanity to be 'women without qualities'. The war of 1914, with its patriotic slant, brought in an additional hindrance to a drastic emancipation of women.

Discipline: Sciences humaines et sociales

Mots-clés: charité - féminisme - femmes - paternalisme - patriotisme - pauvres-pauvreté - philanthropie.

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales - Centre de Recherches Historiques Unité Mixte de Recherches (8558) E.H.E.S.S. - C.N.R.S. - 54 bd Raspail 75270 Paris Cedex 06